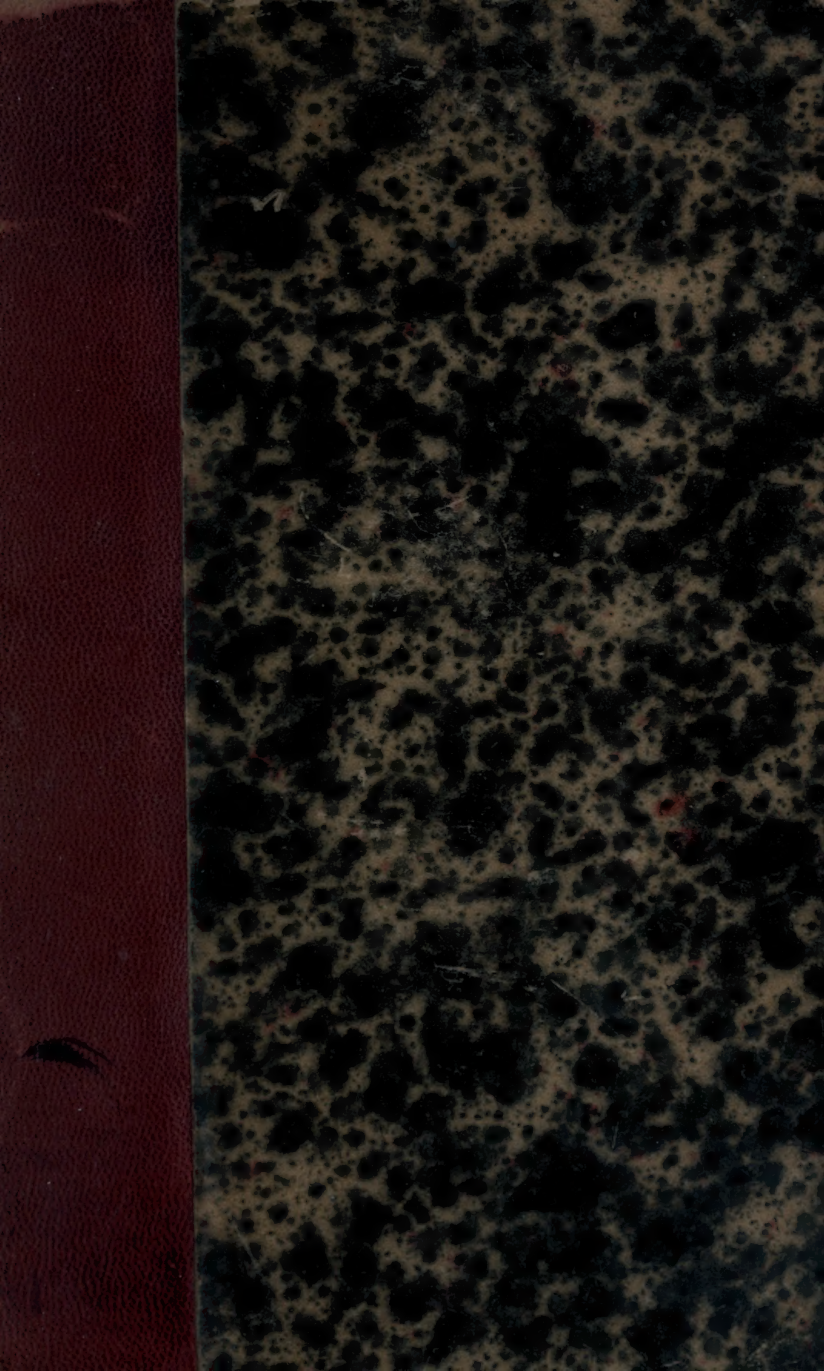

CORRESPONDANCE

DE JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU

ET DE BROSSETTE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

[redacted]

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

CORRESPONDANCE

DE

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU

ET DE

BROSSETTE

PUBLIÉE D'APRÈS LES ORIGINAUX, AVEC UNE INTRODUCTION, DES NOTES ET UN INDEX

PAR

PAUL BONNEFON

TOME II

1729-1741

125480
13/12/12

PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(ANCT RUE CUJAS)
ÉDOUARD CORNÉLY ET Cie, ÉDITEURS
101, RUE DE VAUGIRARD, 101

1911

PQ
2029
L5
1910
t. 2

CORRESPONDANCE

DE J.-B. ROUSSEAU ET DE BROSSETTE

CI. — Brossette a Rousseau.

A Paris, ce 18 novembre 1729.

La lettre, monsieur, que vous m'avez adressée pour M. Riccoboni m'a été remise par M. de La Font à son arrivée des Pays-Bas, et je l'ai rendue exactement. Mon départ pour Lyon est différé jusqu'au 28 de ce mois, parce que M. le maréchal de Villeroy souhaite que j'aille passer quelques jours auprès de lui à Villeroy, avant que de m'en retourner. Quelque empressement que j'aie de recevoir vos observations sur le commentaire de Régnier, je n'ose espérer que vous puissiez me les envoyer dans le petit intervalle de temps que je dois encore rester à Paris ; mais je les attendrai à Lyon avec la même impatience que j'ai pour tout ce qui vient de votre part. Mon empressement est encore fondé sur un autre motif : c'est que les libraires qui ont imprimé le Régnier in-4° songent à en faire une autre édition en deux volumes in-douze, et je voudrais mettre celle-ci dans l'état de perfection où je pourrai être capable de la porter, afin de n'avoir plus à y revenir. Voilà, monsieur, en quoi votre secours m'est nécessaire, et puisque vous avez honoré mon ouvrage de

votre approbation, vous voilà engagé à me mettre en état de mériter celle du public.

M. de La Font m'a dit que vous lui aviez récité trois de vos psaumes nouvellement traduits, et il m'en a parlé
25 avec des éloges d'autant plus sincères de sa part que son récit était encore animé, sans qu'il s'en aperçût, par la chaleur dont il avait reçu l'impression en vous écoutant. Je reconnus en cela le véritable effet du sublime, tel qu'il est décrit par Longin, quand il dit que *le sublime donne au*
30 *discours une vigueur toute noble, une force invincible, qui enlève l'âme, et qu'il produit en nous une certaine admiration mêlée d'étonnement et de surprise, qui est toute autre chose que de plaire seulement ou de persuader*. M. de Lasseré me lut hier la dernière lettre que vous lui avez
35 écrite, et dans laquelle, en portant un jugement très avantageux, mais très juste, du panégyrique de saint Louis par M. l'abbé Seguy[1], vous faites en même temps une critique fort sensée et fort juste du style néologique de nos modernes écrivains. Cet abbé, pour vous le dire
40 en passant, vient d'être gratifié d'un bénéfice de 2000 ll. Je me trouvai, ces jours passés, dans une maison où il vint et j'eus grand plaisir à m'entretenir avec lui.

Ne doutez point, monsieur, que je ne suive exactement votre conseil dans la nouvelle édition que je donne-
45 rai du Boileau. Bien loin d'y rien ajouter qui puisse être contraire aux sentiments qu'avait ce grand homme, je réformerai quelques-unes de mes anciennes notes, et je suis bien résolu de faire disparaître les pièces étrangères qu'on y a fourrées mal à propos, et même contre mon

---

1. Joseph Seguy (1689-1761), membre de l'Académie française (1736) et frère de celui qui devait publier plus tard les œuvres de J. B. Rousseau (1743, 3 vol. in-4° ou 4 vol. in-12).

gré. Si vous n'étiez pas déjà suffisamment persuadé de la vénération que j'ai pour la mémoire de cet illustre ami, vous pourriez en juger par l'extravagance dont je vais vous faire part. J'appelle extravagance la hardiesse que j'ai eue autrefois de faire des vers pour M. Despréaux, et, qui pis est, de les lui envoyer. Si l'on peut pousser la folie encore plus loin, je le fais aujourd'hui en envoyant ces mêmes vers à M. Rousseau, c'est-à-dire au premier, ou plutôt au seul poète français que nous ayons. Voici à quelle occasion je fis les vers que vous allez lire et dont il vous est permis de vous moquer tant qu'il vous plaira. M. Despréaux avait une rente viagère de 1500 ll. sur la ville de Lyon. Ces sortes de rentes furent retranchées d'un quart, par un arrêt du Conseil, parce qu'elles avaient été créées sur un pied trop haut, eu égard au capital : ainsi les rentiers ne touchaient plus que les trois quarts de leurs rentes. M. le maréchal de Villeroy, à ma prière, ordonna, par distinction pour M. Despréaux, que la ville de Lyon lui payerait la rente en entier. M. Despréaux m'écrivit pour m'en remercier, disant qu'il voulait marquer à la postérité les obligations qu'il m'avait et que sa reconnaissance lui tiendrait lieu d'Apollon. Ma réponse finissait ainsi :

Souviens-toi qu'en mon cœur tes écrits firent naître
L'ambitieux désir de voir et de connaître
L'arbitre, le censeur du Parnasse françois,
Le digne historien du plus grand de nos Rois.
Je te vis, je t'aimai. Mon heureuse jeunesse,
Boileau, ne déplut point à ta sage vieillesse.
Tu souffris que j'allasse écouter tes leçons,
Tu daignas m'enrichir de tes doctes moissons ;
Tu m'instruisis à fond de tes divins ouvrages
Et tes écrits pour moi n'eurent plus de nuages.

Tu fis plus : secondant ma curieuse ardeur,
Tu commis à ma foi les secrets de ton cœur ;
Souvent tu m'entretins de tes mœurs, de ta vie,
Des puissants ennemis que t'opposa l'envie,
Des honneurs éclatants où tu fus appelé :
Tes chagrins, tes plaisirs, tout me fut révélé.
Mon esprit, enchanté de toutes ces merveilles,
Occupait tout entier mes avides oreilles;
Et dans les traits naïfs de ce vivant tableau,
Je vis à découvert l'âme du grand Boileau :
Mais, dans quelque haut rang que la Muse te mette,
Je vis l'homme d'honneur au-dessus du poète.
O toi, qui peux transmettre à la postérité
Des vers marqués au coin de l'Immortalité ;
Toi, qui dans tes écrits, chantés sur le Parnasse,
Es moins l'imitateur que le rival d'Horace ;
Toi, dont le Dieu des vers prend le nom et la voix
Pour régler son empire et dispenser ses lois ;
Vois le comble de gloire où mon esprit aspire !
Quand tu dis qu'Apollon en ma faveur t'inspire,
Boileau, tu me promets un honneur éternel :
Le moindre de tes vers peut me rendre immortel.
Fais qu'un long avenir de mon nom s'entretienne,
Qu'il connaisse ma gloire en admirant la tienne ;
Et que ma renommée emplissant l'univers
Puisse aller aussi loin que le bruit de tes vers.

CII. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 4 mars 1730.

Je ne sais, monsieur, comment cette lettre-ci sera reçue de vous après trois mois et demi de silence, et encore sur celle de toutes les lettres que vous m'avez jamais

5 écrites qui demandait une plus exacte réponse. Mon excuse ne vous paraîtra peut-être pas trop bonne, mais voici la vérité du fait. Vous me fîtes l'honneur de m'écrire le 18 novembre que vous partiriez à la fin du même mois pour Lyon où vous attendriez les observations que vous 10 me demandiez sur votre commentaire de Régnier. Il y avait alors un mois que M. Mahüet, qui se dit de votre connaissance, s'était chargé ici de porter ce livre à Paris pour le faire relier en maroquin. J'attendais qu'il me le renvoyât et j'ai si bien attendu que, de jour en jour, les 15 mois de décembre, janvier et février se sont passés avant qu'il me soit revenu, n'y ayant précisément que huit jours que je l'ai reçu. En sorte, que ce n'est que depuis ce temps qu'il m'a été permis de travailler à vous obéir, en me donnant le plaisir de lire avec attention vos 20 savantes remarques ; mais il faut que je l'avoue, l'esprit de critique s'est trouvé en défaut chez moi à cette lecture et quelque désir que j'aie eu de vous donner des preuves de cette amitié sévère que vous avez exigée de moi en cette occasion, il m'a été impossible, je le dis à ma honte 25 ou plutôt à votre gloire, de pousser la chose au-delà de deux pages d'écriture que vous trouverez jointes à cette lettre. Il faut même que vous soyez autant de mes amis que vous en êtes et que j'aie eu autant d'envie que j'en avais de vous critiquer pour avoir été si loin sur un petit 30 nombre d'articles. Vous m'auriez trouvé beaucoup plus diffus si vous m'aviez ordonné de vous dire tout le bien que je pense du reste, et surtout de votre avertissement, qui est écrit avec une noblesse et une pureté qui ne se trouve plus que bien rarement dans notre style moderne. 35 J'en ai été charmé, mais nullement surpris, connaissant par vos lettres et par vos autres écrits de quoi vous êtes capable en prose ; mais n'ayant encore jamais vu jusqu'à

présent ce que vous savez faire en vers, j'ai été étonné, je le confesse, en lisant les vers que vous avez faits pour notre illustre ami M. Despréaux. Ils sont trop dignes de vous et de lui pour ne pas être donnés au public dans la nouvelle édition que vous projetez des ouvrages de ce grand homme. Vous le lui devez et vous le devez à vous-même comme une nouvelle autorité aux jugements que vous avez portés de cet excellent poète. Je sais qu'il n'est pas nécessaire de savoir faire des vers pour les bien juger, mais il est pourtant vrai que, toutes choses égales, ceux qui en font bien les jugent mieux que les autres. Un commentaire d'Horace fait par Perse ou Varius serait d'un tout autre poids que ceux d'Acron et de Porphyrion. En un mot, monsieur, si le commencement de l'épître est de la force de la fin que vous m'avez envoyée, comme j'ai tout lieu de le présumer, vous ne sauriez faire rien de mieux que d'en enrichir votre nouvelle édition. Pensez-y et vous trouverez que j'ai raison.

Si vous voulez me persuader que vous n'êtes point fâché contre moi de mon peu de diligence à vous avoir fait réponse, il faut que vous ayez la bonté de me rassurer promptement en me donnant de vos nouvelles, auquel cas je vous dirai que j'ai vu cités dans vos remarques deux livres qui m'ont donné une extrême curiosité de savoir s'ils sont imprimés. L'un est la *Batrachomyomachie* traduite en vers par feu M. Boivin le jeune, et l'autre la *Bibliothèque* de Du Verdier et celle de La Croix du Maine avec les illustrations de La Monnoye. Vous aurez donc la bonté, monsieur, de me satisfaire sur ces deux articles, aussi bien que sur celui de votre nouvelle édition des éclaircissements sur Boileau. Mais c'est bien le temps de vous demander des grâces lorsque je n'ai besoin que de pardon. J'aimerais autant ces deux Suisses déserteurs à

qui le roi venait d'accorder la vie et qui lui demandèrent pour boire en courant après lui.

Nous avons perdu notre cher Baron. C'était le dernier nom fameux de nos jours et il a fermé la porte du siècle de Louis le Grand. Je suis persuadé que vous le regrettez; c'était un homme rare et nous n'en reverrons plus de pareil. Combien d'amis illustres nous avons eu à regretter depuis que nous sommes au monde !

Hæc data pœna diù viventibus.

N'appuyons point trop sur cette réflexion. Je vous souhaite, monsieur, tout le bonheur et toute la satisfaction que vous méritez et vous prie d'être bien persuadé de la tendre estime et du sincère attachement avec lequel je serai jusqu'à la fin de mes jours, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. ROUSSEAU.

P. 11. Je ne sais s'il ne serait point mieux de laisser le nom de Cramail au titre, puisque c'est le véritable. Il suffirait d'avertir dans la remarque que l'auteur l'avait déguisé sous celui de Garamain. Je voudrais en user de même dans tous les endroits où le texte a été changé en mieux dans les éditions qui ont suivi la mort de Régnier, étant à présumer que ces changements ont été faits sur des manuscrits de ce poète qui, comme il paraît par ses quatre ou cinq dernières satires, était devenu beaucoup plus correct que dans ses premiers ouvrages et avait apparemment profité de l'exemple de Malherbe, quoiqu'il l'eût condamné dans sa neuvième satire.

P. 13. *Sucrer notre moutarde.* Cette expression est plutôt métaphorique que proverbiale. Je ne sache point qu'on dise en proverbe *sucrer la moutarde.* Et même, le sucre,

83. *Rousseau a écrit par mégarde* laquelle.

au lieu de l'adoucir, la rend plus forte et plus piquante.

Ibid., v. 21. Vous remarquez fort bien que ce vers fait juger que Régnier ne voulait pas être connu, et peut-être avait-il déguisé à cette intention-là le nom du comte de Cramail qui aurait pu le faire reconnaître.

Ibid., v. 22. Sur ce vers et sur quelques autres semblables, il me semble qu'il serait aisé de justifier Régnier et plusieurs auteurs de son temps du reproche de libertinage. Combien d'expressions beaucoup plus hardies que celle dont il s'agit ici dans Amyot et dans plusieurs autres écrivains irréprochables ? La plupart de ces mots ne sont devenus licencieux qu'à mesure que les mœurs se sont corrompues : ceux qui vivent simplement parlent volontiers de même et ne vont point chercher l'ordure où elle n'est pas. Les gens qui ont fait un crime à M. Despréaux d'avoir nommé la Cornu n'en seront pas estimés plus vertueux. Cette chicanerie affectée sur les mots est la ressource ordinaire du rigorisme et de la fausse pruderie.

L'hypocrisie ajoute aux mœurs
Ce qu'elle retranche au langage.

P. 27. C'est dire d'Hésiode une chose trop connue que de marquer simplement qu'il a fait *la Théogonie*. Vous pourriez marquer le temps où il a vécu et parler de son poème *des Œuvres et des Jours* qui est l'original des *Géorgiques* de Virgile.

P. 163. *Quand Saint Marc s'habilla des enseignes des Turcs*. Ce vers m'a fait souvenir d'un bon mot de M. le prince de Conti en entrant à Notre-Dame au *Te Deum* qui devait se chanter pour la victoire de la Marsaille. Il tenait M. de Luxembourg par la main, et cette cathédrale se trouvant alors tendue d'un bout à l'autre des drapeaux

que ce général avait pris sur les ennemis à Fleurus, à Steinkerque, et tout récemment à Nerwinde : « Messieurs, dit le Prince, en écartant la foule qui embarrassait la porte, laissez passer le tapissier de Notre-Dame. »

P. 236, v. 170. *Et pour finir enfin par un tour du métier.* Par un trait du métier serait plus juste. Ce pourrait bien être une faute des imprimeurs.

P. 251, satire XVI. Tout le commencement de la 6e épître du 1er livre d'Horace, *Nil admirari,* etc., a beaucoup de rapport à celui de cette satire.

P. 256, v. 86. Il y a dans la remarque une faute d'impression considérable sur la qualité d'Enguerrand de Marigny. Il était surintendant des finances de Philippe le Bel et non pas de Philippe-Auguste.

CIII. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, ce 26 mars 1730.

Ne soyez point en peine, monsieur, de la réception que j'ai faite à votre lettre du 4 de ce mois. Tout ce qui me vient de votre part m'est infiniment cher, et est toujours bien reçu en quelque temps qu'il vienne. Ne serais-je point indigne de votre amitié et de la correspondance que vous voulez bien avoir avec moi, si j'attendais vos lettres comme des devoirs et non pas comme des grâces ? J'ai eu si peu de disposition à me plaindre de votre silence, que je vais vous fournir un nouveau moyen de justification envers moi, supposé que vous en eussiez besoin. Pour cet effet, monsieur, je vous avouerai franchement que si j'avais été obligé de vous écrire, depuis

mon départ de Paris, il m'aurait été presque impossible
15 de le faire, et je vous aurais demandé la même indulgence, à cause de la multitude des occupations forcées auxquelles j'ai été livré depuis mon arrivée à Lyon. Les premiers jours furent remplis par une infinité de devoirs, qui étaient les suites indispensables de ma députation à Paris
20 et d'une absence de vingt mois. Au milieu de tous ces embarras, il m'en survint de nouveaux et de plus grands encore par ma nomination à l'échevinage de Lyon, dignité qui m'assujettit à des fonctions, honorables à la vérité, mais plus pénibles que je ne saurais vous l'exprimer. M'y
25 voilà livré pour deux ans, puisque Dieu le veut; après quoi j'espère de revenir à des occupations plus simples et plus tranquilles. Mais pendant ce laborieux intervalle, monsieur, savez-vous bien que vous êtes obligé en conscience de continuer à m'écrire le plus souvent qu'il vous
30 sera possible. Vos lettres seront pour moi un remède infaillible contre les dégoûts, qui sont presque toujours attachés aux emplois publics. Il n'est rien que je ne fasse pour mériter cette attention généreuse de votre part, et vous pouvez compter dès à présent sur ma plus parfaite
35 reconnaissance. Je vous dois déjà bien des remerciements pour la complaisance que vous avez eue de revoir et corriger mes notes sur Régnier. Je n'ai point de regret à mes recherches et je m'en tiens bien récompensé puisqu'elles ne vous déplaisent pas ; mais quoi que vous en
40 puissiez dire, monsieur, je n'oserai croire qu'elles ne vous aient pu fournir que le petit nombre de corrections que vous m'avez envoyées. Telles qu'elles sont, j'en ferai bien mon profit, et surtout je n'oublierai point le Tapissier de Notre-Dame, bon mot qui vient à merveille au
45 vers de Régnier; si dans la suite il se présentait à votre esprit quelque nouvelle correction ou addition, j'espère que vous ne me la laisseriez pas ignorer.

A l'égard des deux ouvrages que j'ai cités dans mes notes, l'un est imprimé et l'autre ne l'est pas. Celui qui n'est pas imprimé contient les corrections et augmentations de feu M. de La Monnoye sur les *Bibliothèques* de Du Verdier et de La Croix du Maine. M. de La Monnoye aurait donné cet ouvrage au public si les libraires lui avaient fait des conditions raisonnables; mais il m'a dit cent fois que ces messieurs, prévoyant bien que dans l'âge très avancé où il était, il ne pourrait pas vivre encore longtemps, attendaient sa mort pour avoir son travail à vil prix. Cet ouvrage a passé, avec le reste de sa bibliothèque, au pouvoir de M. Gluck de Saint-Port, conseiller au Parlement, à qui M. de La Monnoye avait vendu tous ses livres et ses manuscrits, sous une rente viagère, s'en étant réservé la jouissance. On ne doute point que cet ouvrage, que j'ai vu plusieurs fois, ne soit bientôt imprimé, et M. Gluck a promis d'en abandonner le profit à M. de La Monnoye le fils [1].

La Batrachomyomachie d'Homère, poème en vers français, et en très beaux vers, a été imprimé in-8° chez Giffart en 1717. Cette traduction est de la façon de feu M. Jean Boivin le cadet, garde de la Bibliothèque du roi, qui s'y était déguisé sous le nom allégorique de *Junius Biberius Mero*. On a joint à cette traduction un poème héroïque en trois chants, intitulé : *les Cerises renversées*, dont voici le sujet. Deux dames, avec un cavalier, passaient dans la rue Saint-Germain l'Auxerrois. Leur carrosse, accroché par une charrette, renversa un panier de cerises. La fruitière et toutes ses voisines se jettèrent aux por-

1. Les notes de La Monnoye sur les *Bibliothèques* de La Croix du Maine et de Du Verdier ont servi à la réédition de ces deux ouvrages donnée par Rigoley de Juvigny (Paris, 1772, in-4°, 6 vol.)

tières et saisirent les rênes des chevaux. Il fallut, pour s'en débarrasser, payer le dommage. Voilà tout le sujet du poème. Feu M. Boivin, en me l'envoyant, m'apprit que l'illustre Mme Le Hay, auparavant connue sous le nom de Mlle Chéron, et dont il avait épousé la nièce, était l'auteur de ce poème et que l'aventure qui y était décrite était arrivée à M. Le Hay, son mari, et à elle. Je conserve précieusement un exemplaire qu'elle m'avait donné, en 1711, de plusieurs psaumes qu'elle avait traduits en vers français et qui, sans les vôtres, seraient les plus beaux que nous ayons en notre langue. Le nom déguisé de Junius Biberius Mero me fait souvenir qu'étant un jour à Auteuil avec M. Despréaux, nous parlions des noms propres latinisés, et il me disait que son nom *Boileau* n'était pas propre à être mis en latin, parce que les deux syllabes dont il était composé avait le son purement français, et que *Bolæus* dont on se servait ordinairement ne rendait point exactement ni clairement Boileau. « Quand je serai fâché contre vous, lui dis-je brusquement, je rendrai votre nom en latin par celui de Quintus Furius Bibaculus, ancien poète satirique. » M. Despréaux ne fit que rire de cette petite malice et convint que l'allusion était plaisante, tant par la convenance du mot *Bibaculus* que par l'application de *Quintus Furius*. A propos de malice, M. de Lasseré, notre ami, m'a appris une dizaine de vers de votre façon, que je vais transcrire afin que vous me disiez s'ils sont justes.

Or, est monté depuis peu sur leur char
Un échappé d'Israël et d'Agar
Qu'on connaît tel à son teint judaïque,
A sa figure, à sa mine hébraïque.
« Haro, messieurs, dit ce joli garçon,

Je le connais, il a fait la chanson. »
110 Qui te l'a dit ? race de Mardochée,
O nation de tout temps reprochée,
Qui les chrétiens par fausse trahison
Juges toujours sans droit et sans raison.

Je connais le vieux Israélite* qui est l'original de ce
115 portrait ; je sais même quelle est la chanson que vous y indiquez : *Juge, qui te déplaces*, etc. Je sais encore que ces vers faisaient partie de votre *Épître à Marot :* mais je ne trouve pas la place qu'ils doivent avoir dans cette épître, parce que ces dix vers commençant et finissant par deux
120 vers masculins la liaison des rimes est interrompue, ce qui vient sans doute de ce qu'il manque deux vers féminins au commencement de ce portrait. Je vous prie de me confier l'explication de cette anecdote, et vous me connaissez plus qu'il ne faut pour être assuré que je ne ferai
125 aucun mauvais usage de votre confidence.

Parmi plusieurs éclaircissements que votre ami m'a donnés sur vos ouvrages, il m'a nommé

... ces trois louves damnées**
Qui tour à tour à vous mordre acharnées
130 Dans leur fureur semblent s'entreprêter
L'unique dent qui leur a pu rester.

* Samuel Bernard. [*Note du manuscrit.*]
** Les demoiselles de Louvancourt. [*Note du manuscrit.*]

CIV. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 4 juillet 1730.

Pour un homme aussi curieux que je le suis, monsieur, de tout ce qui vient de vous et particulièrement de vos lettres, je ne fais guère ce qu'il faut, je l'avoue, pour
5 m'en procurer le plaisir. Il y a trois mois que je vous dois une réponse, rien n'est si tôt fait qu'une lettre, et je n'ai pas encore trouvé le moment de la faire. Un autre vous dirait qu'il a été fort occupé et que l'accablement d'affaires ne lui a pas laissé un quart d'heure de loisir.
10 Vous en croiriez ce qu'il vous plairait, mais moi qui suis de bonne foi je vous dirai que c'est tout le contraire. Quand j'ai beaucoup d'occupation, ce qui m'arrive rarement, je trouve du temps pour tout; quand je n'ai rien à faire, je n'en trouve pour rien, et douze lettres me
15 coûtent moins à faire qu'une à commencer. Si Dieu vous avait fait la grâce d'être aussi paresseux que je le suis, vous sentiriez que ce que je vous dis est dans la nature, et plût à Dieu que cela fût ainsi, car suivant ce principe j'aurais lieu d'espérer que l'exercice de votre
20 nouvelle magistrature pourrait m'attirer une moisson de vos lettres plus abondante encore que par le passé, et c'est, je vous jure, la chose du monde que je souhaiterais le plus et qui me ferait le plus de plaisir. Vous m'en avez fait un bien sensible en me faisant connaître la traduction
25 imprimée de *la Batrachomyomachie*. C'est un chef-d'œuvre et il n'y avait que M. Boivin au monde capable d'exécuter si bien une entreprise si difficile. La description macaronique des différentes blessures qui ensanglantent le combat de ces deux petites troupes guerrières est une

chose que j'avais toujours cru impossible de rendre naturellement et noblement en français, et il faut que je vous confie que dans cette idée il m'avait passé par la tête, lorsque je lus la première fois l'original, il y a plus de trente ans, de le traduire en vers à la manière de Chapelain, qui, comme vous savez, excelle dans ces sortes de détails où il se complait particulièrement. Un ouvrage suivi tout composé de vers pareils à ceux-ci :

> Vers où l'épaule gauche à la droite est conjointe...
> ... et d'une lourde hache
> De son robuste corps une main lui détache...
> De la temple, du front, de la hanche et du flanc...
> Les dents, tout lui manquant, dans les pierres il plante...

n'aurait pas laissé de plaire par la singularité du ridicule, et je ne concevais pas qu'on pût faire un autre usage en français du comique d'Homère. Je suis détrompé, mais ma surprise n'en est pas diminuée pour cela. Je vois bien ce que M. Boivin a fait, mais je ne conçois pas comment il l'a pu faire.

Pour le petit poème des *Cerises*, j'ai assisté à son accouchement. Je voyais en ce temps-là presque tous les jours Mlle Chéron. J'étais chez elle le jour de l'aventure qui y a donné naissance. Elle le commença le même soir, deux jours après elle m'en fit voir le premier chant et le cinquième jour elle me le lut tout entier. Je n'ai jamais connu tant de mérite joint à tant de modestie que dans cette femme qui, à ne la considérer que par le seul talent de la poésie, pouvait être regardée comme l'honneur de son sexe et de son siècle. Quelle force dans ses vers, quelle majesté dans ses psaumes ! Vous me parlez des miens, je les donnerais tous pour la seule paraphrase du 103 *Benedic anima mea Domino*. Il y a plus de substance

dans le moindre quatrain de Mlle Chéron que dans tout ce qu'a fait dans sa vie Mme Deshoulières dont on a voulu faire une héroïne et de qui tout le mérite n'a jamais
65 consisté que dans une facilité languissante et dans une fadeur molle et puérile propre à éblouir de petits esprits du dernier ordre, comme ceux qui composaient sa petite Académie.

Mais, à propos d'Académie, savez-vous les vers qu'on
70 a faits sur la réception qu'on a faite de La Faye[1] dans celle des Quarante ? Il n'y a pas longtemps qu'on me les a envoyés et vous étiez déjà parti de Paris, il y avait longtemps. Ils ne sont pas mal frappés.

Quoi, La Faye ! Ah ! je n'en crois rien ;
75 La Faye académicien !
Quelle honte ! quelle infamie !
C'est donc de quelque académie
De bassette ou de lansquenet :
Non, c'est de celle de Danchet.

80 Dans le portrait que vous m'envoyez du vieux Israélite, il y a deux endroits à changer. Au 4e vers, au lieu de *sa figure*, il faut mettre *son trafic*, et dans le dernier, au lieu de *sans droit et sans raison*, il faut écrire *contre droit et raison*. Ces six vers devaient venir après le portrait des
85 chiffonniers du Parnasse. J'employais six vers à décrire leur triomphe et je finissais comme on vous a dit, mais cela était trop long. Je ne sais si les éclaircissements qu'on vous a donnés sur mes ouvrages sont bien fidèles ; j'en doute fort. Il y a bien des choses sur lesquelles je

---

1. Jean François Lériget de La Faye (1674-1731) élu à l'Académie Française quoiqu'il n'eût pas publié ses poésies. Il est pris à partie dans les fameux couplets attribués à J. B. Rousseau.

90 n'ai jamais dit ma pensée. Je pourrai la dire ou même l'écrire quelque jour. Si je trouvais un homme comme vous pour m'en épargner la peine, ce serait bien le mieux, mais cela ne se trouve pas dans le pas d'un cheval, comme l'auteur de la vie de Mézerai ou les compilateurs 95 d'anecdotes injurieuses qu'on souffre en Hollande. Adieu, monsieur, en voilà assez pour aujourd'hui. Aimez-moi toujours et soyez persuadé que personne ne vous honore plus sincèrement que moi, ROUSSEAU.

CV. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Lyon, ce 23 août 1730.

Vous avez raison de dire, monsieur, que ceux qui n'ont rien à faire ne trouvent du temps pour rien, et que les personnes les plus occupées trouvent du temps pour 5 tout. C'est une vérité dont j'ai fait l'expérience plus d'une fois, et quoique Dieu ne m'ait pas fait la grâce d'être fort paresseux, je me trouve souvent dans des négligences involontaires qui me font bien du dépit. Il y a environ un mois que j'avais commencé une lettre pour vous, 10 mais je fus obligé de l'interrompre par la nouvelle de la mort de M. le maréchal de Villeroy *, dont la perte a causé une affliction générale dans la ville de Lyon, où il était regardé comme un protecteur, comme un père, comme un ami. Depuis ce temps-là nous avons été 15 occupés chaque jour à des cérémonies funèbres, qui ne

* Il mourut le mardi 18 juillet 1730. [*Note du manuscrit.*]

sont pas encore finies et qu'il faudra recommencer quand on aura apporté le corps de cet illustre maréchal, pour le déposer dans le tombeau de ses ancêtres.

Presque dans le même temps j'appris aussi la mort d'une dame à laquelle j'étais attaché par tous les sentiments de la plus parfaite estime et de la plus tendre vénération. C'était Mme Berthelot de Jouy *, dont les éminentes qualités, le rare mérite, l'esprit, les vertus, la faisaient aimer et respecter de tous ceux qui avaient le bonheur de la connaître. Par son testament elle m'a laissé des marques de son souvenir et la façon dont elle l'a fait ajoute un nouveau prix à sa générosité. Tous ces événements, joints à l'enchaînement de mes devoirs, qui sont continus, ont été plus forts que moi et m'ont ôté le mérite de l'exactitude à votre égard.

Puisque vous m'assurez que mes lettres ne vous sont pas désagréables et que votre paresse philosophique a besoin quelquefois d'être excitée, je veux faire avec vous, si vous le permettez, la même convention que M. Despréaux avait exigée de moi. Il était doué du précieux don de paresse encore plus que vous; mais pour correctif, il m'avait ordonné de lui écrire le plus souvent que je pourrais, afin de lui imposer la nécessité de me répondre. De sorte qu'après deux ou trois de mes lettres, il faisait un effort, moitié par honneur, moitié par amitié, et sa réponse bien aimée venait. Voulez-vous bien, mon cher monsieur, que j'en use de même avec vous? Je serai l'agresseur; je vous écrirai quand mes affaires me le permettront, surtout quand j'aurai des choses intéressantes à vous mander; et vous me répondrez quand il vous plaira.

* Marie-Catherine Bégon, morte le dimanche 9 juillet 1730, âgée de 43 ans. [*Note du manuscrit.*]

Vous voyez, monsieur, que je vous mets à votre aise, et que mon commerce ne sera pas trop fatigant.

Pour ne pas réduire ce commerce à des discours stériles, tels que sont ceux qui font la matière de cette lettre, je vous envoirai par la première occasion un ouvrage nouveau, qui intéresse la ville de Lyon. C'est l'*Histoire littéraire* de cette ville, c'est-à-dire l'histoire des écrivains et des hommes savants qu'elle a produits. Sur l'idée que je m'étais faite des savants, tant passés que présents, d'une ville telle que Lyon, je m'imaginais qu'un très petit volume aurait été suffisant pour contenir et les noms des auteurs et le catalogue de leurs ouvrages. Mais il n'en est pas ainsi de l'ouvrage dont je vous parle : il est parvenu à deux volumes in-4°, et vous jugez bien qu'il a fallu avoir recours à l'esprit et à l'érudition, et même aux digressions, pour suppléer à la sécheresse de la matière. C'est le P. de Colonia, jésuite, qui en est l'auteur.[1]

Votre épigramme sur la réception de M. de La Faye m'a paru excellente, et même originale, quoique imitée de M. Despréaux. Je l'appelle *vôtre* parce que, si elle ne l'est pas, elle est digne de l'être. Je sais un autre original que vous avez surpassé de bien loin, supposé que vous ayez eu dessein de l'imiter : c'est Ausone, qui a décrit les misères de l'homme dans son idylle quinzième, *Quod vitæ sectabor iter*. Mais la manière dont vous avez traité le même sujet dans ces belles stances :

Que l'homme est bien, durant la vie, etc.

est infiniment au-dessus du poète latin, par la délicatesse

1. Le P. de Colonia, de la Compagnie de Jésus (1660-1744). *Histoire littéraire de la ville de Lyon, avec une bibliothèque des auteurs lyonnais sacrés et profanes distribués par siècles*. Lyon, François Rigollet. 2 vol. in-4° ; T. I, 1728 et T. II, 1730.

et par le pathétique que vous y avez jeté. Si vous vous
75 souvenez des six vers que vous avez employés à décrire le
triomphe des chiffonniers du Parnasse, dans le portrait du
vieux Israélite, vous me ferez grand plaisir de me les
donner, car je voudrais ne rien perdre de ce que vous
avez fait, surtout un trait aussi beau que celui-là. Quelque
80 soin que j'aie pris de ramasser des éclaircissements sur vos
poésies, je suis bien persuadé qu'ils ne sont pas tous
fidèles et plus encore qu'ils ne sont pas, à beaucoup près,
suffisants. J'étais précisément dans le même cas, à l'égard
de M. Despréaux; j'avais fait des recherches fort sérieuses
85 sur ses œuvres avant que de le connaître; mais, quand il
voulut se prêter à ma curiosité et m'ouvrir le fond de son
cœur, je reconnus bientôt l'insuffisance et même l'inutilité de mes prétendues découvertes. Je jetai tout au feu.
Comme il avait été contemporain et ami de Molière, et
90 que nous avions souvent occasion de parler de ce poète
comique, M. Despréaux m'en apprenait, chemin faisant,
beaucoup de particularités, qui ne seront point perdues,
si Dieu me prête vie. Il m'avait même promis de me donner des éclaircissements suivis sur toutes ses comédies,
95 mais je n'eus pas le temps de me livrer à cette occupation.
J'ai suppléé à cela par les conversations que j'ai eues avec
notre illustre Baron et par d'autres ressources que je n'ai
point négligées; mais, après tout, je sais bien que je
n'ai peut-être pas la centième partie des connaissances
100 que Molière lui-même aurait pu donner. Concluons donc
que la clef d'un ouvrage qui roule sur des personnalités,
sur des portraits, sur des allusions, ne peut jamais être
juste, si elle n'est donnée par l'auteur même; et convenons que sans cela les trois quarts des beautés sont per-
105 dues pour l'ouvrage. Cela étant, vous auriez grand tort,
monsieur, de ne pas découvrir votre pensée à quelqu'un

qui fût capable d'en faire un bon usage. Il s'en faut bien que je me regarde comme un homme digne de cette confidence; mais je ne laisserai pas de vous dire qu'une des choses que j'ai le plus souhaitées en ma vie, et que je souhaite le plus encore, ce serait de passer une quinzaine de jours avec vous, pour entrer dans tous ces détails intimes et secrets que la conversation seule peut admettre.

Mon esprit occupé de toutes ces merveilles
Remplirait tout entier mes avides oreilles.

Je me flatte que j'en rapporterais aussi votre amitié, qui sera toujours le principal objet de mes recherches. Je ne vous dis rien de plus : tout ce que je pourrais ajouter affaiblirait l'expression des sentiments avec lesquels je suis à vous, etc.

CVI. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 29 septembre 1730.

Je sais, monsieur, que votre activité vous fait trouver du temps de reste pour le nécessaire et le superflu et qu'en faisant avec moi le même marché que vous aviez fait avec feu M. Despréaux vos fonds demeureraient en leur entier et sans qu'il y parût la moindre diminution; mais il ne serait pas juste aussi que je misse les miens à si gros intérêts et ma conscience en souffrirait trop. Je serai trop payé quand vous voudrez bien me rendre lettre pour lettre et dérober de temps en temps pour m'écrire

une demi-heure à vos occupations. Cela vous sera plus facile qu'à moi de faire le même larcin à mon oisiveté, quoiqu'il y ait infiniment plus à gagner pour moi que pour vous. Venons à votre lettre.

15 Je ne doute point qu'il n'y ait de fort bonnes choses dans le livre que vous me promettez du P. Colonia, et ce qui me le fait croire c'est l'étendue qu'il y a donnée, laquelle aurait été fort rétrécie s'il s'était borné à l'histoire personnelle des écrivains de votre ville, au lieu que 20 celle de leurs écrits lui aura fourni de quoi s'étendre sur différentes matières également curieuses et intéressantes, car l'histoire d'un auteur est proprement l'histoire de ses ouvrages comme l'histoire d'un héros est celle de ses actions. La vie privée d'un homme de lettres est quelque 25 chose de bien sec et souvent de bien petit. Les événements en sont trop peu considérables pour mériter l'attention d'un lecteur, mais les particularités qui regardent les ouvrages intéressent et instruisent toujours lorsqu'elles sont vérifiées par des preuves solides et par les recherches 30 sérieuses et savantes. C'est par là, monsieur, que votre commentaire sur Boileau est si recommandable et si connu, au lieu que la vie qu'on a imprimée de ce fameux auteur l'est si peu que personne n'en parle et que moi-même je n'ai pas eu la curiosité de la lire. Il en serait 35 de même des recherches que vous avez faites sur les œuvres de Molière. Je suis sûr que si vous avez quelque jour le loisir de les mettre en ordre, elles feront plaisir au public : ce qu'on ne peut pas dire de sa prétendue vie imprimée, qui est tombée dès sa naissance dans un mépris 40 universel, n'étant qu'un amas indigeste de petitesses, de faussetés, et de misérables détails indignes également du sujet et du lecteur. J'ai ouï comme vous conter à feu M. Despréaux bien des particularités touchant cet auteur,

dont la plupart me sont échappées de la mémoire. Mais
45 j'y conserve encore les réflexions que j'ai faites sur ses ouvrages, et il m'a passé bien des fois par la tête, si quelque jour on en faisait une édition digne de leur mérite, de faire ce que M. Pellisson a fait à celle des œuvres de Sarrazin, c'est-à-dire une dissertation sur le
50 même modèle où je dirais ce que je sais de l'auteur et ce que je pense de ses ouvrages, qui, quoique généralement admirés, ne le sont pas encore à mon avis autant qu'ils méritent de l'être. Mais j'aurais besoin pour cela de votre secours, du moins pour les faits qui me sont échappés,
55 car M. Despréaux, qui était son ami, est un garant irrécusable, et si vous n'avez rien perdu de ce qu'il vous en a pu dire, vous avez de quoi satisfaire pleinement la curiosité du public sur tout ce qui mérite d'être su de cet illustre écrivain.

60 Vous me faites bien plus d'honneur qu'il ne m'en appartient, en me mettant au rang de ceux dont les ouvrages peuvent mériter des éclaicissements. Je leur rends trop de justice pour les en croire dignes. Il est pourtant vrai que j'aurais un fort grand intérêt personnel à
65 détromper le public des fausses impressions que d'infâmes calomniateurs se sont efforcés de lui donner tant de mes écrits que de ma personne. Les éditions que j'ai données peuvent suffire pour cela, du moins à l'égard des personnes raisonnables et ceux-là tôt ou tard entraînent
70 les autres. Mais quant aux vues que j'ai eues en composant la plupart de mes écrits et aux applications qui se peuvent faire des endroits particuliers dont ils sont composés, vous avez raison de dire qu'il n'y a que moi qui puisse en rendre un compte fidèle. Comme je me suis fait
75 toujours une loi de ne nommer personne et qu'il est difficile qu'une chose dite pour une ne puisse convenir

à quelques autres, il n'y a guère que moi qui puisse dire au juste ce que j'ai véritablement pensé. Il est plus aisé de deviner les allusions parce qu'elles roulent sur des choses que tout le monde peut savoir. Mais je crois tout cela fort indifférent pour le public et fort indifférent pour moi-même, lorsqu'on me rendra la justice que vingt années passées en différentes cours et à la face, pour ainsi dire, de toute l'Europe me mettent en droit de prétendre et lorsqu'on comparera mes mœurs, ma conduite et ma manière de vivre à celles de mes calomniateurs. Ce n'est qu'à cette intention que j'ai cherché le grand jour et le grand monde. Dieu merci, je n'y ai rien perdu, et je n'ai point lieu de me repentir des vingt années que j'ai sacrifiées à ma réputation. Il est bientôt temps que je songe à payer dans un genre de vie plus retiré et plus conforme à mon inclination ce que je dois à Dieu et à moi. Le reste est en vérité bien peu de chose. J'en excepte l'amitié des honnêtes gens. Je vous prie de me conserver la vôtre et de me croire plus parfaitement que personne, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

CVII. — Chauvelin, maître des requêtes, chargé de la direction de la librairie, a Brossette.

On propose ici, monsieur, une édition in-4° du Molière. Je sais que vous avez fait des notes sur cet ouvrage. Si vous voulez me les communiquer, je les ferai employer dans cette édition, persuadé que le public les

recevra avec plaisir, venant d'une personne dont l'érudition lui est déjà connue par plusieurs endroits.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, CHAUVELIN.

A Paris, le 19 février 1731.

CVIII. — GALLYOT, premier commis du garde des sceaux, A BROSSETTE.

Le Sr Duplain, monsieur, vient de me remettre une lettre de votre part, remplie des sentiments les plus obligeants pour moi, dont je ne puis assez vous remercier, ni vous en demander la continuation, en vous assurant, monsieur, que n'ai rien de plus à cœur que de la mériter. Le Sr Duplain a dû vous mander que, sans aucune recommandation, il n'a trouvé au bureau de la Librairie ni difficultés ni mauvaise humeur. On y voit toujours avec plaisir ceux qui tâchent à remplir leurs professions avec honneur et zèle, et on a jugé à son air qu'il était du nombre. Aussi lui fera-t-on expédier au bureau prochain le privilège du Fevret et du Cabassutius[1]. Le premier, qui était fort demandé par nos libraires de Paris, est approuvé par M. Terrasson, votre compatriote. Je ne négligerai aucune occasion de revoir le Sr Duplain et je me rapellerai volontiers la part que vous prenez à ce qui l'intéresse et l'amitié dont vous l'honorez.

---

1. Il s'agit sans doute du *Traité des abus*, de Ch. Fevret (Lyon, 1736, 2 vol. in-12) et de la *Notitia ecclesiastica* de Jean Cabassut (Lyon, 1725, in-folio.)

Vous avez reçu sans doute la lettre de M. Chauvelin, maître des requêtes, au sujet du Molière. Non seulement je l'ai écrite, mais je lui en ai inspiré le dessein, me réservant de vous instruire plus particulièrement du dessein qui nous occupe, *inter nos* seulement. M. l'abbé d'Olivet, qui vous est connu, a rencontré dans son voyage de Hollande M. Rousseau, avec qui vous êtes, je crois, en commerce de lettres. M. Rousseau lui a donné, remis ou promis une lettre en forme de dissertation sur Molière, et sur cet ouvrage on a conçu l'idée de donner ici une édition in-4° du Molière assez belle et magnifique, car on y veut joindre des estampes magnifiques, pour faire voir aux étrangers, sans en excepter les Anglais, que nous savons les égaler dans l'art typographique et que même nous pouvons les surpasser. Je me suis ressouvenu que vous aviez eu dessein de publier des notes sur cet auteur, et que peut-être nonobstant vos occupations redoublées, vous n'en aviez pas perdu le dessein. J'en parlai à M. Chauvelin, lequel avec une très grande vivacité dont il est pourvu, avec bien d'autres excellentes qualités, voulut dans l'instant vous en écrire pour vous les demander. Voici effectivement l'occasion d'exécuter ce dessein, et vous pouvez être vivement persuadé, si vous m'accordez votre confiance en cette occasion, que je ne passerai point les bornes que vous me prescrirez. Il y a même plus : comme le privilège de ce livre appartient à une société dont MM. Martin, Guérin et Coignard ne sont point, je puis les y faire comprendre bien plus facilement encore, si en m'envoyant vos notes vous me marquez que vous souhaitez qu'ils y aient part, comme il est vrai, ce me semble, que vous leur en aviez fait la proposition à Paris.

J'omettais de vous dire que M. l'abbé d'Olivet n'aura

point part à la révision ou examen de vos notes, si vous ne le souhaitez.

Je vous apprends ce que peut-être vous n'ignorez pas. Il se fait une édition du Régnier en Hollande in-4° et in-12. J'ai vu des premières feuilles de l'in-4°. L'exécution en est des plus belles, ornée de cadres rouges qui ne font pas un bel effet. On y a ajouté des notes nouvelles, outre les vôtres, avec un éloge de M. Rousseau, en forme d'épître dédicatoire assez satirique. Je soupçonnerais volontiers M. l'abbé Lenglet d'en être l'éditeur. Mais sur ce soupçon, gardez, je vous prie, le silence.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, GALLYOT.

A Paris, le 19 février 1731.

CIX. — BROSSETTE A VOLTAIRE.

A Lyon, ce 24 février 1731.

Il y a plus d'un mois, monsieur, que je reçus une lettre sans date et sans signature, par laquelle on me donnait avis que vous m'aviez envoyé un exemplaire de votre *Henriade*, mais que le mauvais état de votre santé ne vous permettait pas de m'écrire vous-même. Votre présent est arrivé dans son temps, et je l'ai reçu avec tous les sentiments de la plus vive reconnaissance. Ces motifs sont d'autant plus justes, qu'outre le mérite de ce poème, qui est un des plus beaux ouvrages que nous ayons en notre langue, vous savez que je n'ai jamais rien fait qui put me rendre digne de cette distinction. Quoique je sois

extrêmement sensible au plaisir d'avoir des preuves de votre amitié, je puis vous assurer, monsieur, que je l'ai
15 été davantage au chagrin d'apprendre votre indisposition. La santé d'un homme tel que vous, monsieur, est un bien auquel le public est intéressé : vous l'enrichissez tous les jours de nouvelles productions qui augmentent notre estime, nos obligations, et j'ose dire notre tendresse,
20 envers vous. Je m'estimerais heureux, monsieur, si je pouvais vous marquer par des effets bien sensibles la sincère vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

CX. — Brossette a Chauvelin.

A Lyon, ce 26 février 1731.

Monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré m'apprend que vos libraires de Paris ont formé le dessein de faire une édition in-4° des œuvres de Molière et qu'on souhai-
5 terait d'y insérer les notes que j'ai faites sur cet auteur. Il est vrai, monsieur, que j'ai recueilli depuis longtemps tout ce que j'ai cru pouvoir servir à l'éclaircissement ou à l'illustration de ses œuvres comme je l'ai fait à l'égard de celles de Boileau et de Régnier. Si mes découvertes
10 sont aussi heureuses et aussi utiles qu'elles sont amples, je me ferai un plaisir de les communiquer ; mais il s'en faut bien qu'elles soient en état de paraître aujourd'hui, et par malheur je suis actuellement attaché à des fonctions municipales qui m'occupent tout le reste de cette
15 année et qui m'empêcheront pendant ce temps-là de

tourner les yeux vers aucun objet étranger. Je ne puis donc penser à la révision de mes notes que l'année prochaine, et l'attention que vous y voulez bien donner sera un nouveau motif d'émulation pour moi.

Je suis avec une sincère et profonde vénération, monsieur, etc.

CXI. — Chauvelin a Brossette.

A Paris, le 3 mars 1731.

Je suis très fâché, monsieur, que vos occupations ne vous permettent pas de revoir les notes que vous avez sur le Molière, d'autant plus que l'on travaille à l'édition qui ne peut se reculer. Ne pourriez-vous pas dérober quelques moments à vos occupations publiques pour mettre ce manuscrit en ordre ou l'envoyer à Paris à quelqu'un qui put le faire? Je crois que vous connaissez M. Gallyot, avocat au Parlement, qui travaille sous moi à ce qui regarde la librairie, et vous pourriez les lui adresser. De quelque façon que ce soit, le public ne peut que gagner à la communication de vos notes, et je vous serai très obligé en mon particulier si vous voulez me les envoyer, même dans l'état où elles sont, si vous n'avez pas le temps de les rédiger. Je vous laisse en même temps le maître des conditions et je me charge de les faire exécuter.

Je suis très parfaitement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Chauvelin.

CXII. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, le 1er mars 1731.

Je ne vois rien, monsieur, de plus affligeant pour un honnête homme que de ne pouvoir payer ses dettes, quand il a la volonté de s'acquitter. Je suis précisément dans ce cas-là envers vous. Il y a six mois que je vous ai promis (et ce qui est promis est dû) de vous envoyer les deux volumes in-4° de l'*Histoire littéraire de Lyon* par le P. de Colonia. Il y a plus de trois mois qu'ils sont sur mon bureau, où leur présence me reproche à chaque instant la non exécution de ma promesse. Un négociant de cette ville qui fait quelquefois des affaires à Bruxelles m'avait fait espérer qu'il pourrait les envoyer dans une balle de marchandises, mais l'occasion ne s'est pas présentée et ils sont demeurés là. Nous savez d'ailleurs que les livres qui arrivent à Paris doivent passer par la Chambre syndicale et il faut avoir quelqu'un qui se charge du soin de les retirer. Tout cela m'a empêché de vous écrire jusqu'à présent, par un retour de mauvaise honte ; mais enfin pour me mettre en règle, je vous prie de m'indiquer quelqu'un à Paris à qui je puisse adresser ces livres et qui prendra la peine de vous les envoyer, car j'en payerai le port à Lyon, avant que de les faire partir : c'est le seul expédient que je puisse trouver pour m'acquitter de ce que je vous dois.

Dans ma dernière lettre je vous parlais des anecdotes que j'avais recueillies sur les œuvres de Molière, et du dessein où j'étais de les donner quelque jour au public. Je ne croyais pas alors que ce projet dût éclore si tôt ; mais j'ai reçu depuis quelques jours une lettre de M. Chau-

30 velin, maître des requêtes, chargé de l'inspection de la Librairie, par laquelle il me mande qu'une société de libraires se dispose à faire une édition magnifique de Molière in-4° avec des figures, et que l'on souhaitait fort que mes notes y fussent insérées. La lettre de M. Chau-
35 velin a été suivie d'une autre de la part de ces mêmes libraires pour me faire de nouvelles instances, ajoutant qu'ils veulent faire connaître par cette nouvelle édition que les libraires de Paris ne le cèdent point à ceux de Hollande et d'Angleterre. Je me suis souvenu alors que
40 dans votre lettre du 29 septembre dernier, nous me mandiez que vous aviez ouï conter à M. Despréaux bien des particularités touchant cet auteur, dont la plupart vous sont échappées de la mémoire, mais que vous y conservez encore les réflexions que vous avez faites sur ses
45 ouvrages, et qu'il vous avait passé bien des fois dans la tête, si quelque jour on en faisait une édition digne de leur mérite, de faire ce que M. Pellisson a fait à celle des œuvres de Sarrazin, c'est-à-dire une dissertation sur le même modèle où vous diriez ce que vous savez de
50 l'auteur et ce que vous pensez de ses ouvrages. Vous objectiez que pour cela vous auriez besoin de mon secours, du moins pour les faits qui vous sont échappés et que je puis avoir appris de M. Despréaux.

Voici le temps d'exécuter votre projet, et pour vous y
55 engager, je vais travailler de mon côté autant que mes occupations présentes le permettent, à mettre mes notes en état de paraître. Elles consistent en faits historiques et en imitations. J'ai recueilli les uns et les autres avec grand soin et pendant longtemps ; les faits m'ont été
60 indiqués non seulement par M. Despréaux, intime ami et grand admirateur de Molière, mais encore par Baron et par d'autres personnes qui ont vécu familièrement avec

lui, parmi lesquelles je pourrais nommer un illustre maréchal de France, que nous avons perdu depuis peu dans
65 un âge fort avancé et qui n'a pas dédaigné d'entrer dans ces mêmes détails avec moi [1] : ce qui forme une tradition que je puis appeler orale et vivante. A l'égard des imitations, je ne me suis pas contenté de celles qui sont tirées de Plaute et de Térence, connues de tout le monde;
70 j'ai porté mes recherches plus loin : j'ai lu, extrait et comparé toutes les pièces, tant imprimées que manuscrites, de l'ancien théâtre italien ou du théâtre espagnol que Molière a imitées, en tout ou en partie. Voilà le fond de mon ouvrage, auquel j'ai ajouté les changements faits
75 par Molière lui-même et ceux que font aujourd'hui les comédiens dans l'exécution ; la musique des ballets, des divertissements, et les airs notés des paroles qui se chantent. Telle est l'idée générale de mes collections, qui sont assez amples, comme vous pouvez juger. Mais je suis
80 bien résolu à ne les point donner sans votre dissertation préliminaire qui leur servira d'appui et d'ornement. Vous ne sauriez travailler sur un auteur qui le mérite aussi bien que Molière, et s'il est digne de vous, vous êtes digne de lui. Enfin votre exemple me servira de règle et sera l'ob-
85 jet, ou si vous voulez, le motif de mon émulation.

Je n'ai point oublié la dissertation en forme de lettre dont vous m'adressâtes la copie à Paris, il y a dix-huit mois, pour M. Riccoboni, au sujet de son histoire du théâtre italien. Votre dissertation est remplie d'excellentes
90 réflexions, et j'ai pensé cent fois que si un ouvrage tel que celui de Lelio vous avait si bien inspiré, les comédies de Molière vous devaient élever bien au-dessus. M. Ric-

---

1. Le maréchal de Villeroy.

coboni s'est retiré à Parme ; il passa par Lyon au mois de septembre dernier, avec Mlle Flaminia, son épouse, et M. son fils, et ils prirent la peine de me venir voir.

Au reste, monsieur, je ne me dédis point de ce que je vous ai mandé sur vos propres ouvrages : ils ne méritent pas moins d'être commentés que ceux des trois auteurs célèbres qui m'ont passé par les mains, et auxquels, selon mon avis, les vôtres ne sont pas inférieurs. Mais, à vous parler franchement, je ne crois pas qu'un tel commentaire doive partir des mains de l'auteur même. Un auteur est trop gêné en parlant de soi et de ses ouvrages ; il n'oserait hasarder presque rien de personnel ; il ne peut lâcher tout au plus que quelques éclaircissements étrangers et indirects, et ce ne sont pas ceux-là qui sont les plus intéressants pour le public et pour lui-même. Je suis persuadé que si M. Despréaux, par exemple, avait voulu donner des éclaircissements sur ses œuvres, toute la besogne aurait été réduite peut-être à la valeur d'une feuille d'impression. Voyez quelle sécheresse ! J'en puis parler avec quelque sorte de certitude, car j'ai en mon pouvoir un exemplaire de ses œuvres, sur lequel M. Le Verrier avait commencé à barbouiller quelques observations fort mal digérées. M. Despréaux en fut indigné, et les ayant toutes effacées de sa main, il y substitua d'autres notes de sa façon, dont la plus longue n'a que trois ou quatre lignes, mais il ne voulut jamais rendre l'exemplaire à M. Le Verrier, disant qu'il l'avait jeté au feu. Cependant, après la mort de M. Despréaux, ce livre m'a été remis avec la plupart de ses autres papiers, suivant son intention [1]. De là je conclus

1. Ce précieux exemplaire, venu récemment aux mains de M. Lachèvre a fourni l'occasion de l'ouvrage suivant : *Les satires de Boileau commentées*

que c'est à l'auteur même à donner les matériaux du commentaire, mais que c'est à l'ami à les mettre en œuvre. Nous parlerons une autre fois plus amplement de cela ; ma lettre n'est déjà que trop longue pour vous ennuyer ; mais pardonnez au plaisir que j'ai de m'entretenir avec vous. Je le ferais plus souvent puisque vous me l'avez permis, sans les misérables fonctions auxquelles je suis dévoué sans cesse et sans fin. Elles finiront pourtant avec l'année que nous courons ; mais ce qui ne finira qu'avec ma vie, c'est la tendre et sincère estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

Ma lettre étant sur le point de partir, j'en ai reçu une de M. l'abbé d'Olivet, par laquelle il me mande que vous lui avez écrit au sujet de mes remarques sur Molière et de l'ouvrage que vous méditez. Cela me fait comprendre que vous y travaillez sérieusement, et je vais travailler sérieusement aussi pour mériter l'honneur de cette association.

CXIII. — Brossette a Chauvelin.

A Lyon, ce 16 mars 1731.

Monsieur, la nouvelle invitation que vous me faites de communiquer mes recherches sur Molière me fait beaucoup d'honneur ; mais elle me fait encore plus de chagrin parce que je suis hors d'état de répondre à votre

---

par lui-même et publiées avec des notes par Frédéric Lachèvre : reproduction du commentaire de Pierre Le Verrier avec les corrections autographes de Despréaux, 1906, gr. in-8°.

intention. J'ai déjà eu l'honneur de vous mander que mes fonctions m'occupaient tout entier, et vous savez, monsieur, combien les devoirs publics sont respectables, surtout aux personnes qui veulent les remplir avec honneur. A cet inconvénient, qui vient de ma situation présente, se joint un obstacle invincible qui naît du caractère même de l'ouvrage dont il s'agit. Il consiste en remarques historiques, en imitations et en changements, et dans cette distribution vous pouvez reconnaître le plan que j'ai suivi dans mon commentaire sur Boileau et sur Régnier.

Les faits historiques sont en très grand nombre et renferment des anecdotes singulières. A l'égard des imitations, je ne me suis pas contenté de celles qui sont tirées des deux poètes comiques latins. J'ai porté mes recherches jusque dans les pièces tant manuscrites qu'imprimées de l'ancien théâtre italien et du théâtre espagnol, lesquelles ont été imitées en tout ou en partie par notre comique français. Cette partie entre nécessairement dans mon dessein et fait un objet considérable; mais comme j'ai fait toutes ces collections de loin en loin, à mesure qu'elles se présentaient, sans ordre et sans suite, elles sont dispersées dans divers recueils écrits de ma main qui contiennent d'autres matières. J'ai cru devoir vous faire ce détail, peut-être ennuyeux, afin de vous faire connaître qu'il fallait du temps et du loisir pour mettre toutes ces différentes parties chacune à leur place, et pour faire un ouvrage qui soit digne, monsieur, de l'attention que vous voulez bien y donner. Je n'aurais pas choisi une voie plus sûre pour y parvenir qu'en remettant ma collection dans des mains aussi habiles que celles de M. Gallyot, dont l'amitié m'est chère; mais ce que j'ai eu l'honneur de vous dire touchant la dispersion de mes matériaux, vous a sans doute déjà persuadé qu'il n'y a que moi seul

qui les puisse mettre en œuvre, et c'est un nouveau
40 malheur pour l'ouvrage. M. Rousseau m'avait mandé que, dans le dessein où il était depuis longtemps de composer un discours, contenant diverses réflexions qu'il avait faites sur la vie et les œuvres de Molière, il avait besoin de mon secours pour les faits historiques dont
45 j'étais instruit. M. l'abbé d'Olivet m'a aussi écrit dans les mêmes vues. Mais tout m'est interdit pendant le cours de mes fonctions publiques, et cette excuse est si raisonnable, monsieur, que j'ai tout lieu de croire que vous l'approuverez. Je suis bien fâché de ne pouvoir à présent
50 fournir ce faible secours à la magnifique édition de Molière que l'on prépare sous vos auspices, et il ne faut pas moins que des obstacles approchant de l'impossible pour me dispenser de vous donner des preuves de mon obéissance.

55 Je suis avec les sentiments les plus respectueux, etc.

P. S. Ma lettre étant finie, M. Perrichon, prévôt des marchands, m'a montré celle par laquelle vous l'invitez de me presser fortement pour la publication de mes remarques. Il est heureux pour moi, monsieur, que vous
60 vous soyez adressé à M. Perrichon, et ma justification est infaillible, parce que personne ne peut mieux que lui vous faire connaître l'incompatibilité de la tâche que vous m'imposez, avec les fonctions consulaires auxquelles nous sommes assujettis. Elles sont telles, monsieur, que
65 les journées entières y suffisent à peine, et encore il faut être soutenu par les exemples et par les lumières de M. le prévôt des marchands. Je lui avais déjà parlé, comme à mon ami particulier, des deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et il vous confirmera sans doute
70 les motifs de ma réponse.

CXIV. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 24 mars 1731.

Vous serez surpris, monsieur, et peut-être fâché plus que je n'ai été moi-même en apprenant l'aventure qui a retardé ma réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1er de ce mois; mais il fallait que vous la sussiez, et pour vous l'apprendre je voulais qu'elle fût finie. La voici. Il n'est pas que vous ne connaissiez au moins de réputation un certain abbé Lenglet du Fresnoi, qui a fait imprimer depuis peu un livre sur la manière d'écrire l'histoire. Ce personnage dont je n'avais jamais entendu parler me vint voir à Vienne, se disant chanoine de Tournay, quoiqu'il ne l'ait jamais été, et chargé d'une affaire importante de la part du chapitre, dont j'ai su depuis qu'il n'était connu que sur le pied d'un fripon avec qui personne ne voulait avoir commerce. Je ne laissai pas, sur ces fausses enseignes et sur le babil spécieux de cet homme le plus assuré menteur qui fut jamais, de le produire chez les principaux ministres de la cour de Vienne, mais il se lassa bientôt de voir si bonne compagnie, et son peu d'empressement à profiter des entrées que je lui avais procurées, me fit soupçonner dès lors que tout ce qu'il m'avait conté était une fable. Je fus confirmé dans cette pensée par M. le prince Eugène, qui me raconta, à quelque temps de là, une friponnerie insigne qu'il avait faite à M. de Hohendorf pour lui attraper cinquante pistoles que le prince avait payées. Depuis ce temps-là je ne le revis plus jusqu'au temps de mon départ pour Bruxelles auquel il vint me trouver pour m'offrir de faire le voyage avec moi. Je m'en défendis le plus hon-

30 nêtement qu'il me fut possible, et je l'avertis lui-même, s'il faisait ce voyage, de ne point entrer sur les terres de France sans avoir sondé le terrain en écrivant à M. Le Blanc, dont il se disait l'ami particulier, pour justifier son voyage que je savais qui l'avait rendu suspect ; et, en 35 effet, peu de temps après mon arrivée ici, j'appris que le cardinal Dubois l'avait fait arrêter à Strasbourg. Je lui avais fait avant de partir un autre plaisir essentiel, qui était de lui faire toucher cent ducats pour un manuscrit que je fis acheter à M. le prince Eugène, et je sus que 40 sans cet argent son hôtesse l'allait faire mettre en prison pour deux cents florins qu'il lui devait. Voilà tout le commerce que j'ai jamais eu avec cet homme dont je n'ai pas ouï parler depuis, si ce n'est deux jours avant de recevoir votre lettre que j'en reçus une d'Amsterdam où on 45 me donnait avis qu'il faisait imprimer sous votre nom un libelle plein d'infamie contre moi. On m'en envoyait même l'épître liminaire, où, vous faisant parler, on m'adressait à moi-même toutes les horreurs que la plus atroce calomnie peut inventer, mais tout cela d'un style 50 où personne assurément ne vous aurait reconnu. Vous jugez bien que je ne pris point le change. Je songeai seulement à empêcher qu'il ne fût pris par quelque autre plus dupe que moi, et à l'aide des ministres dont je suis connu en Hollande, j'ai obtenu la suppression de ce 55 libelle, en attendant peut-être quelque chose de mieux. Voilà, monsieur, ce que je voulais être en état de vous mander avant que je fisse réponse à votre lettre, à laquelle je viens maintenant après cette digression.

Il est vrai qu'ayant communiqué à M. l'abbé d'Olivet, 60 lorsqu'il passa par ici, ce que vous m'aviez mandé touchant les recherches que vous aviez faites sur la vie et les ouvrages de Molière, je lui dis qu'il m'était souvent

passé par la tête de mettre par écrit les réflexions que j'avais faites sur les comédies de cet auteur, dont il serait à souhaiter qu'on fît une édition qui pût répondre à l'honneur qu'elles font à notre langue et à notre nation. Il est vrai aussi qu'il m'a mandé, il y a quelque temps, que l'on songeait à cette édition et que M. Chauvelin, qui en prenait soin, souhaiterait que je misse en exécution le projet dont je lui avais parlé à ce sujet. Mais je ne pensais pas que la chose fût si avancée, et ayant maintenant la tête occupée de beaucoup de choses qui n'ont aucun rapport avec un ouvrage de cette nature, j'aurais été bien aise d'attendre quelque temps pour pouvoir y travailler avec plus de liberté d'esprit. Cependant, comme je vois par ce que vous m'écrivez et par une lettre que j'ai reçue depuis deux jours de M. l'abbé d'Olivet que les libraires se préparent à commencer leur édition, je ferai mon possible pour satisfaire comme je pourrai à ce que vous exigez de moi l'un et l'autre. Mais ce sera à condition, monsieur, que ma dissertation, si je la fais, ne paraîtra point sans avoir été revue et corrigée par vous, et à condition encore que vous ne consentiez à l'impression de vos remarques que sous une assurance expresse et positive que les libraires retrancheront de l'édition qu'ils projettent cette misérable vie de Molière[1] qu'on a mise à la tête des éditions précédentes et où on ne voit ni vérité, ni style, ni sens commun, ouvrage plus propre à rendre méprisable et ridicule cet illustre acteur qu'à donner la moindre lumière sur ses écrits ou sur sa personne. Pour moi je tiens que rien ne gâte tant un livre que les mauvaises pièces qu'on y associe, comme rien ne défigure tant

1. Par Grimarest.

un visage que les couleurs étrangères dont on le barbouille. D'ailleurs la réputation des grands hommes doit être ménagée et on ne doit rien avancer sur leur propre personne sans l'avoir bien pesé et examiné sur des témoignages tout à fait irrécusables. Celui de notre cher Baron peut être fort bon à certains égards, mais vous l'avez connu et vous savez que le talent qu'il avait de peindre emportait quelquefois son imagination au delà des bornes du vrai. L'auteur de la prétendue vie de Molière a trop consulté notre ami et trop peu sa raison, et pour avoir sans discernement transporté sur le papier toutes les bagatelles fausses ou vraies qu'il lui avait ouï conter sans avoir pu y transporter les agréments avec lesquels il les racontait, il a fait d'un seul coup un des plus faux et des plus ennuyeux romans qui aient jamais paru. Je suis bien sûr, monsieur, que vous ne tomberez point dans cet inconvénient, que vous n'avancerez rien que sur des garanties bien certaines et qu'entre les vérités mêmes vous saurez distinguer mieux que personne celles qui doivent être dites d'avec celles qu'il est à propos de taire, le but d'un commentateur honnête homme comme vous l'êtes devant être de faire honneur à son auteur et d'écarter de ses remarques tout ce qui peut donner du mépris pour celui qui en est l'objet, ce qui n'exclut pourtant pas les petites faiblesses auxquelles la nature humaine n'est que trop sujette et qui sont souvent une suite des plus grandes vertus.

Quant aux imitations que vous projetez de joindre à vos notes historiques, je ne doute point que vous n'usiez de la même précaution et que vous ne soyez surtout bien en garde contre ce que les Italiens toujours admirateurs d'eux-mêmes nous racontent des courses que Molière a faites sur leurs terres. Il n'y en a point au monde de plus

désertes et de plus stériles que les leurs, et quoique par politesse je n'aie point voulu relever les éloges qu'en fait M. Riccoboni, je n'en suis pas moins assuré par mes
130 propres yeux que la plus grande partie des pièces qu'il loue le plus et que j'ai lues n'est qu'un chaos de choses obscures, froides, indigestes et dépareillées, entassées les unes sur les autres, sans choix, sans goût et sans discernement. Il ne faut donc pas confondre les sujets qu'il a
135 tirés de Boccace, qui est une source excellente, avec ceux qu'il a pu tirer des comédies italiennes, où, à la réserve de deux ou trois, il n'a rien trouvé sûrement qui méritât d'être embelli. L'obligation qu'il a aux Italiens et qui est véritablement fort grande est d'avoir pris chez eux seuls
140 l'idée du jeu muet dont il a enrichi son théâtre, et qu'il a porté sur le modèle des grands acteurs qui vivaient de son temps à ce degré de vivacité où aucun acteur n'atteindra jamais.

Je ne sais au reste, monsieur, si vous serez de mon
145 avis, mais il me paraît que vos remarques qui, suivant ce que j'imagine, doivent faire un corps considérable, attireront trop d'attention si elles sont imprimées au bas des pages pour ne pas faire un peu de tort à celle que le lecteur voudra donner au texte, ce partage devant causer
150 nécessairement une distraction qui change en étude une lecture qui doit être purement de plaisir ; au lieu qu'en les donnant ensemble et séparément, le lecteur déjà instruit ne sera plus arrêté et ne fera plus que se rappeler avec plaisir en lisant le texte tout de suite les choses dont
155 il aura déjà l'intelligence. J'ai senti cela dans votre édition de Despréaux, dont je n'ai jamais pu achever une page sans revenir à vos remarques, quoique je les susse toutes par cœur à force de les avoir lues. Elles sont pourtant mieux placées au bas des pages d'un livre comme

160 celui de M. Despréaux que dans un livre de comédies où le dialogue coupé demande à être lu de suite pour en sentir toute la naïveté. Pardonnez-moi la liberté avec laquelle je vous dis ici mon sentiment qu'à l'exemple de Montaigne je ne vous donnerai pas comme bon, mais comme 165 mien. Il est temps de finir cette longue missive par les remerciements que je vous dois du livre que vous voulez bien m'envoyer. Il n'y aura qu'à l'adresser à M. de Saint-Rambert, chargé des affaires de S. A. Mgr. le duc d'Aremberg, au Temple, quartier du Marais, à Paris, mais il fau- 170 dra lui laisser le soin de payer le port. Je suis avec la plus tendre et la plus sincère considération, monsieur, plus à vous qu'à moi-même.

ROUSSEAU.

CXV. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Lyon, le 9 avril 1731.

Vous avez eu raison, mon cher monsieur, de présumer que je serais également surpris et fâché de l'aventure dont vous m'avez fait le récit. Est-il possible que l'abbé Len- 5 glet, qui ne me connaît point, que je n'ai vu de ma vie et avec qui je n'ai jamais eu la moindre relation, ni de près ni de loin, ait eu l'impudence d'abuser de mon nom jusqu'à me rendre votre calomniateur à la face de toute la terre ? Faut-il qu'il y ait des hommes si pervers et qui 10 soient capables d'inventer des crimes nouveaux auxquels on n'a point encore donné de nom, car les termes de perfidie, de trahison, d'attentat, me paraissent bien faibles pour exprimer la qualité d'une action si noire et si détes-

table ? Je frémis à la simple idée de cette horrible entre-
15 prise, surtout quand j'envisage les suites qu'elle aurait eues si vous n'aviez trouvé le moyen de les prévenir par votre prudente activité. Cet homme, sans doute accoutumé à ces sortes de forfaits, a cru ou que j'ignorerais l'auteur de celui-ci, ou que je le regarderais avec indifférence,
20 ou que peut-être je serais dans l'impuissance d'en tirer raison ; mais il a pris de fausses mesures, car, comme le simple soupçon du crime blesse ma délicatesse presque autant que le crime même, j'ai porté mes plaintes aux personnes qui sont en état de me rendre justice, et de
25 venger l'injure que m'a voulu faire ce scélérat. J'espère d'y réussir au cas qu'il soit en France, et c'est de quoi je vous prie de m'informer incessamment, aussi bien que des circonstances particulières de ce libelle, afin que je puisse parler et agir avec plus de certitude.

30 Je suis tellement frappé de cette affaire que je n'ai presque pas le courage de vous parler d'autre chose. Cependant disons un mot de notre Molière. Quand vous aurez mis par écrit vos réflexions sur cet auteur, si vous prenez la peine de me les envoyer, je vous ferai part de
35 celles qui me viendront dans l'esprit, et surtout des faits qui y pourront avoir quelque rapport ; mais quelque envie que j'aie de mettre mes notes en évidence, il n'est pas possible qu'elles soient prêtes pour accompagner l'édition que l'on prépare.

40 Si j'ai tiré de grandes lumières des conversations que j'ai eues avec notre ami Baron, ne croyez pas que j'aie adopté sans réserve tout ce qu'il m'a présenté. Je me suis précautionné contre tout ce qui pouvait être suspect, et j'ai su distinguer les circonstances qui ne servaient que
45 pour l'ornement et qui étaient, pour ainsi dire, les fleurs de son imagination. J'avais d'ailleurs une règle pour juger

de son exactitude : c'était quand ce qu'il me racontait se trouvait conforme à ce que j'avais appris ou de M. Despréaux ou de quelque autre témoin digne de foi ; mais vous en pourrez juger vous-même, monsieur, par l'examen que vous ferez de mes remarques, quand je les soumettrai à votre critique, avant que de les donner au public.

Quant à la vie de Molière écrite par M. de Grimarest, je conviens qu'elle mérite d'être supprimée. Lorsqu'elle parut, il y a vingt-six ans, M. Despréaux m'en écrivit de son propre mouvement, pour me témoigner son indignation et le grand mépris qu'il avait pour cet ouvrage. Ainsi, monsieur, vous avez grande raison de souhaiter qu'il soit exclu de la nouvelle édition à laquelle on doit travailler. M. de Grimarest le fils m'a avoué que la critique que l'on fit à la suite de la vie de Molière était aussi l'ouvrage de feu son père. Ce n'est point par les allégations seules des Italiens que j'ai jugé des imitations que notre comique français a faites de leurs auteurs. J'en ai jugé par la comparaison même de ses pièces avec les leurs, et j'y ai trouvé non seulement des pièces dont le sujet est pris des Italiens, mais des traits particuliers bien marqués et des scènes entières qu'il a insérées dans ses comédies, et toujours en maître : de sorte que l'imitateur ne manque jamais de surpasser ses originaux. J'en dis autant des auteurs espagnols, chez lesquels il a fait d'amples moissons, comme je le fais voir en rapportant leurs passages parallèles. Je ne prétends pas par là justifier ces écrivains étrangers du reproche, qui leur est justement fait, de n'avoir suivi ni règles, ni bienséances, ni raison même. Aussi n'est-ce pas dans ces défauts que Molière les a imités.

Je suis au désespoir de n'être pas de votre avis sur la place qu'il faut donner à mes remarques. Vous vou-

80 driez qu'elles ne fussent pas imprimées au bas des pages, parce que *de cette manière*, dites-vous, *elles causent trop de distraction, et qu'en lisant le texte, on est tenté de faire de fréquentes diversions pour courir aux remarques.*

Voici mes raisons. 1° Si la lecture du texte oblige les 85 lecteurs de consulter les remarques, cette obligation tourne au profit du commentaire, et le lecteur les consulte d'autant plus volontiers qu'elles se trouvent placées sous ses yeux ; au lieu que si elles étaient transplantées à la fin de la pièce, la paresse l'empêcherait souvent d'y 90 avoir recours, et le temps qu'il faudrait employer à chercher la note dont il aurait besoin refroidirait sa curiosité et peut-être lui causerait quelque impatience.

2° Comme les renvois des remarques doivent être marqués par des chiffres dans le texte, ces renvois qui 95 sont des espèces de réclames, semblent demander que l'éclaircissement soit dans la même page.

3° La plupart de mes remarques historiques sur Molière sont assez courtes et doivent passer pour des notes marginales. Celles qui sont un peu plus longues n'excèdent 100 jamais une demi-page.

4° A l'égard des imitations, je crois qu'il est encore plus indispensable de les placer sous le texte, afin que le lecteur en puisse faire la comparaison, vers pour vers, entre l'original et la copie ; au lieu que si ces passages 105 étaient placés plus loin, le lecteur serait obligé, à chaque vers, de sauter du texte aux remarques et de revenir des remarques au texte, ce qui serait fort incommode et aurait à peu près le même inconvénient que si, dans la musique vocale, on ne mettait pas les paroles sous les notes.

110 5° Je vois que tous les commentateurs font marcher de front les notes avec le texte, comme les commentaires Dau-

phins[1] et autres. M. Bayle a mis ses remarques sous le texte, quoiqu'elles soient toutes fort étendues et que la plupart puissent être regardées comme des discours ou des dis-
115 sertations. La facilité de les trouver dans la même page, à la portée des yeux, ne contribue pas peu à les faire lire avidement. Par la même raison le commentaire de M. Le Duchat sur Rabelais se fait lire quoique la plupart de ses notes soient fort sèches. Au contraire, les remarques sur
120 le *Journal d'Henri III*, quoique fort historiques, ne se lisent pas avec tant de plaisir, parce qu'elles sont éloignées du texte.

6° Enfin, rien, à mon avis, n'est plus froid ni moins intéressant qu'une lecture suivie de remarques détachées,
125 qui ne sont plus qu'un corps sans âme, *scopæ dissolutæ*, quand elles sont séparées du texte, c'est-à-dire de l'endroit à l'occasion duquel elles sont faites : c'est séparer la cause de l'effet.

Voilà les raisons sur lesquelles j'appuie mon sentiment.
130 Votre objection m'a paru si considérable, monsieur, que je rassemble, comme vous voyez, toutes mes forces pour la combattre, et, qui plus est, je les mets en ordre de bataille. Mais, si vous y prenez garde, j'ai à défendre non seulement mon avis, mais encore mon propre inté-
135 rêt, ou, ce qui revient au même, l'intérêt de mes remarques sur Despréaux, car je suis persuadé que, si je les avais séparées du texte, elles auraient été beaucoup moins intéressantes, et n'auraient peut-être pas fait fortune.

140 Il me reste pourtant un scrupule sur l'arrangement que je leur ai donné. Je les ai distribuées en trois classes :

---

1. C'est-à-dire des éditions *ad usum Delphini*.

changements, *remarques historiques* et *imitations*. Cette division n'a pas été adoptée par les libraires de Hollande, qui ont rassemblé et réuni ces trois sortes de notes en
145 un corps. Je vous prie de me dire lequel de ces deux ordres vous paraît le plus raisonnable. Vous trouverez à la fin de ma préface l'exposition des raisons qui m'ont déterminé à ce partage ; mais si elles ne vous paraissent pas bonnes, je les abandonnerai sans peine,
150 pour suivre l'autre plan, qui est celui des Hollandais, dans la première édition que je donnerai du Boileau.

M. Mazard, qui vous aime tant, me fournit aujourd'hui une occasion de vous envoyer les deux volumes qui vous sont destinés. Ils partiront demain dans une caisse
155 de marchandises, adressée à Lille, et de là ils vous seront rendus à Bruxelles dans quinze jours ou trois semaines. Je suis chargé de la part de M. Mazard de vous faire mille tendres compliments. Je vous en fais autant pour ma part, en vous assurant toujours du sincère attache-
160 ment, avec lequel j'ai l'honneur d'être plus que jamais, monsieur, votre etc.

CXVI. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 20 avril 1731.

Ce n'est qu'en ce moment, monsieur, que je reçois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 9 et j'y réponds sur le champ pour mettre la poste dans son
5 tort au cas qu'elle soit aussi paresseuse pour vous que pour moi. Je n'ai nullement douté de l'indignation que vous causerait un projet aussi horrible que celui de l'abbé

Lenglet. J'en fus averti par un nommé M. Tronchin, docteur en médecine, demeurant à Amsterdam en St Luciastang. Il me mandait qu'on y imprimait un libelle intitulé *Éloge historique du S. Rousseau par l'éditeur du Régnier de Londres*, mais que c'était l'abbé Lenglet qui en était le véritable auteur, et il m'envoyait en même temps une copie de l'épître dédicatoire qui était proprement un volume où, sous ce nom, les plus atroces calomnies et les injures les plus infâmes m'étaient adressées; mais il ne me mandait ni le nom de l'imprimeur, ni rien qui pût me donner connaissance du reste du livre auquel cette belle épître devait servir d'introduction. Je pris le parti sur le champ d'envoyer et la lettre et le manuscrit à M. d'Acunha, ambassadeur de Portugal, mon ancien ami, pour le prier de se joindre à M. de Zinzindorff, envoyé de S. M. I. en Hollande, à qui j'écrivais en même temps et avec qui je suis lié d'amitié depuis Vienne, afin de faire supprimer ce libelle. M. d'Acunha me le renvoya, mais il garda la lettre de Tronchin, et ces deux ministres s'employèrent avec tant de vigueur auprès du Pensionnaire que le libelle fut supprimé, mais ce que je ne savais pas et ce que mon donneur d'avis dont je n'ai pas ouï parler depuis ne jugea pas à propos de m'apprendre, c'est que ce libelle devait être mis à la tête d'un commentaire sur Marot en quatre volumes in-4°, qui vient de paraître[1] et où je me suis vu en neuf endroits traité de la manière du monde la plus infâme. Voilà, monsieur, comme l'injure qui vous menaçait a été prévenue, et pour moi, faute de plus ample instruction, je n'ai pu prévenir qu'une partie de celle qui

1. A La Haye, chez P. Gosse et J. Neaulme, avec privilège des Etats de Hollande.

me regardait. L'épître a été retranchée et on y en a substitué une autre à M. le comte d'Hoym, ministre de Saxe, sous le nom feint ou véritable d'un inconnu qui se signe
40 Gordon de Percel. Dans le temps que ces choses se passaient j'envoyai à l'abbé d'Olivet le libelle manuscrit que M. d'Acunha m'avait renvoyé, le priant d'obtenir de M. le Garde des Sceaux, son ami, un ordre à M. de Fénelon d'en parler aux États généraux, le priant de me
45 renvoyer le manuscrit que je ne lui communiquais que pour lui faire connaître l'importance du service que j'exigeais de lui. Il me renvoya quelque temps après une réponse en original de M. le Garde des Sceaux, mais pour le manuscrit je ne l'ai point revu et il ne m'a point écrit de-
50 puis, ce qui me fait croire qu'il l'avait envoyé à ce ministre et qu'il attend son retour à Paris pour le redemander. Pour la lettre de Tronchin que je voudrais pouvoir vous envoyer en original, je viens d'écrire à l'abbé de Vayrac à qui M. d'Acunha l'a remise à La Haye et qui
55 se trouve actuellement à Paris, pour le prier de me la renvoyer, s'il l'a encore. Voilà, monsieur, tout ce que je puis vous apprendre de cette disgracieuse affaire que je regarde comme un effet de la malheureuse étoile qui me destine à être toute ma vie en butte aux fripons, sans
60 autre raison que celle de leur antipathie contre ceux qui ne leur ressemblent pas. Je vous avoue que l'horreur de toutes les indignités où je me suis vu exposé depuis que je me connais, l'impunité qui les autorise, la pureté de ma conscience qui m'en fait d'autant plus sentir l'injus-
65 tice et peut-être l'affaiblissement causé par les années me donnent de temps en temps des impressions de chagrin qui dégénéreraient en misanthropie si mes dissipations et le commerce de mes amis ne me soutenaient pas. Cette situation cependant jointe à d'autres embarras d'une nature

70 différente ne me laisse pas assez à moi-même pour m'occuper de matières littéraires, et je me trouve encore moins en état que vous de rien rédiger par écrit de ce que j'ai pensé à l'occasion des œuvres de Molière qu'on doit imprimer. Il faut avoir l'esprit tranquille pour écrire et
75 je ne l'ai pas. L'édition projetée sera assez bonne si vous avez le temps d'achever vos notes avant qu'elle puisse paraître, et si on en retranche tout le fatras dont les autres éditions sont accompagnées. Je suis totalement de votre avis sur la place qu'il leur faut donner. Je ne vous
80 avais proposé ma pensée que comme un doute et vous l'avez éclairci très solidement. Je vous en remercie de tout mon cœur et vous prie de saluer M. Mazard de ma part et d'être bien persuadé du tendre attachement et de la sincère estime avec laquelle je suis à la mort à la vie,
85 monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

ROUSSEAU.

CXVIII. — ROUSSEAU A BROSSETTE.

A Bruxelles, le 1er juin 1731.

J'ai reçu, monsieur, dès le 12 du mois passé, le livre dont vous avez eu la bonté de me faire présent, mais j'ai cru que vous ne seriez peut-être pas bien aise de rece-
5 voir mon remerciement sans apprendre ce que je pense de l'ouvrage, et je n'ai pu en achever la lecture qu'aujourd'hui. Je vous avoue que quelque prévenu que je fusse par votre approbation j'ai été encore plus content que je ne m'attendais à l'être et je vois mieux que jamais
10 qu'il n'y a point de terrain qui ne puisse devenir fertile et

agréable quand il est cultivé par d'habiles mains. La matière a fourni à l'auteur plus que je ne pensais, mais il ne fournit pas moins à sa matière par l'adresse qu'il a de la rendre partout également intéressante en répandant
15 jusque sur les épines de la critique une fleur et un agrément capables de réveiller le lecteur le plus indifférent. Ses preuves sont solides, claires, incontestables. Son style est net, précis, élégant, facile. Son érudition choisie, variée et aussi agréable que profonde. Ce n'est pas seule-
20 ment une histoire littéraire qu'il donne, c'est en même temps une histoire ecclésiastique et civile dans laquelle il semble avoir épuisé tout ce qu'il y a de plus digne d'être su dans vos annales. Enfin, monsieur, je ne puis trop vous remercier de m'avoir fait connaître cet excellent
25 livre que j'ai lu d'un bout à l'autre jusqu'aux épîtres dédicatoires qui m'ont paru tournées parfaitement et qui sont d'ordinaire l'écueil des meilleurs écrivains. On peut dire bien certainement de cet ouvrage que s'il fait honneur à la ville de Lyon, il en fait encore davantage à l'au-
30 teur.

Vous devez avoir reçu de moi une grande lettre depuis laquelle je n'ai plus entendu parler de ce coquin de Lenglet. J'ai seulement écrit à M. le Garde des Sceaux pour lui rendre compte de la conduite de ce malheureux et lui
35 en demander justice. Je ne sais ce qu'aura produit ma lettre ; peut-être est-ce une nouvelle mode introduite chez vos ministres de ne point faire de réponse. J'en ai connu qui répondaient et j'en connais encore de la première volée qui m'honorent souvent de leurs lettres, mais il est
40 vrai que ce ne sont pas des ministres pris dans la robe.

Au reste, M. l'abbé d'Olivet m'ayant écrit *novissime* que M. Chauvelin s'attendait au discours préliminaire que j'avais fait espérer sur les œuvres de Molière, je lui ai ré-

pondu hier très décisivement et même un peu sèchement
45 que je n'étais ni en humeur ni en volonté de m'en donner la peine. Il pourra s'il veut vous communiquer ma lettre et toutes celles que je lui ai écrites sur cet article, par lesquelles vous verrez que je ne suis engagé à rien, mais que quand je le serais j'ai plus de raisons qu'il n'en faut
50 pour me dégager sans intéresser ma conscience. Quand vos notes seront achevées, si vous daignez me les communiquer, je me ferai toujours un plaisir d'y ajouter ce qui pourrait vous avoir échappé, mais ce sera uniquement pour l'amour de vous, mais nullement par aucun
55 des motifs qui amassent ordinairement les dupes dans le corps desquels je ferai de mon mieux, avec l'aide de Dieu, pour n'être jamais immatriculé.

Je suis avec toute la considération et l'attachement possible, monsieur, votre très humble et très obéissant ser-
60 viteur.

ROUSSEAU.

CXIX. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Lyon, ce 12 juin 1731.

Demain à l'Académie, monsieur, votre lettre du 1er de ce mois sera lue au P. de Colonia, auteur du livre que je vous ai envoyé, et je suis bien assuré qu'il recevra
5 l'éloge que vous en faites à titre de grâce et de simple politesse. Dieu veuille même qu'il ne s'impose pas quelque pénitence volontaire pour se punir des louanges que vous lui donnez, car c'est un homme plein de modestie et de piété. Vous devez prévoir qu'il ne manquera pas de

10 me charger de ses remerciements à votre égard. Son caractère est bien différent de celui d'un de ses confrères, si une certaine histoire, que vous avez pu lire dans les nouvelles publiques, est véritable. Je veux parler du P. Girard, recteur du séminaire de la marine à Toulon, 15 accusé par Catherine Cadière sa pénitente. Je viens de lire le factum ou mémoire imprimé au nom de cette fille, lequel contient des choses absolument incroyables. Elle passait pour une sainte, et une sainte à visions et à miracles ; elle avait des stigmates, des extases, des obsessions, des 20 transfigurations. Elle accuse son directeur de cinq ou six bagatelles, comme vous diriez, *quiétisme*, *magie*, *enchantement*, *inceste spirituel* avec elle ou avec quelques autres dévotes d'affiliation, *avortement*, *subornation de témoins*. Voilà les chefs d'accusation et la matière d'un procès ca- 25 pital qui se traite au Parlement d'Aix. Mais il y en a trop pour être cru ; il y en a trop aussi pour qu'on n'en soupçonne pas quelque chose. Après tout, monsieur, il faut ou que la dévote soit une impudente friponne, ou que le directeur soit un horrible scélérat. Il y a peu 30 d'exemples d'un pareil événement et il ne serait pas à souhaiter qu'il y en eût beaucoup. On n'en peut citer, ce me semble, que deux à peu près semblables, depuis environ un siècle, savoir le procès de Louis Gaufridi, prêtre de Marseille, qui fut condamné au feu en 1611 par 35 le même Parlement, et celui d'Urbain Grandier, pour la possession prétendue des religieuses de Loudun.

Tôt ou tard justice vous sera faite de l'abbé Lenglet. M. le Garde des Sceaux est trop équitable pour laisser impuni un attentat de cette nature. Ce ministre, en 40 s'abstenant de vous écrire, n'a pas voulu sans doute paraître informé publiquement de votre plainte ; mais il ne négligera point les occasions de vous venger, ces oc-

casions ne peuvent pas manquer de s'offrir en temps et lieu.

Quæ nondu mdata sunt, stulte, negata putas?

M. l'abbé d'Olivet ne m'a point écrit depuis le mois de février, quoique je lui eusse donné occasion de m'écrire ; ainsi il ne m'a fait aucune part de vos lettres, et vraisemblablement il ne me les communiquera point, car il n'est pas autrement communicatif. Suivant ce que vous me faites l'honneur de me mander, vous avez abandonné quant à présent le projet du discours, dont vous aviez formé l'idée, pour les œuvres de Molière, mais j'espère que vous reprendrez ce dessein, qui est bien digne de vous, lorsque vous y serez invité par l'examen de mes notes sur cet auteur. Quand elles ne seraient bonnes qu'à cela, je ne les regarderais pas comme inutiles. Je n'y saurais travailler que l'année prochaine, mais en attendant je vous exhorte à mettre vos pensées en dépôt sur le papier.

On me mande de Paris que l'abbé Desfontaines, qu'on dit auteur ou compilateur d'un journal hebdomadaire intitulé *le Nouvelliste du Parnasse*, a fort mal parlé de mes notes sur Régnier. Il n'en parle qu'en termes généraux, sans entrer dans aucun détail. S'il avait voulu m'indiquer mes fautes d'omission et de commission, j'aurais pu les corriger ; mais quel profit peut-on tirer des injures ? J'ai déjà dit à ce sujet qu'il décriera moins mes ouvrages qu'il ne s'est décrié lui-même par ses propres ouvrages et par ses mœurs.

Or maintenant veillez, graves auteurs,
Mordez vos doigts, ramez comme corsaires, etc.

J'apprends aussi que l'on imprime à Paris la suite de

l'histoire du Théâtre italien par M. Riccoboni, avec la
75 lettre que vous lui avez écrite au sujet de la première partie de son livre : c'est la même lettre que vous m'adressâtes pour lui, à Paris, il y a près de deux ans.

L'intérêt que vous prenez au progrès des sciences m'engage à vous faire part d'un établissement qui lui sera avan-
80 tageux, du moins dans la ville de Lyon. M. Aubert, doyen des avocats et ancien échevin de cette ville, âgé de quatre-vingt-dix ans, en a employé soixante-dix à former une belle et nombreuse bibliothèque, qu'il vient de donner à la ville, pour être destinée à l'usage du public.
85 Les livres seront déposés et gardés dans une des salles de l'Hôtel de Ville, sous la direction d'un bibliothécaire. M. Aubert termine ainsi sa carrière par une action extrêmement glorieuse, et qui fait plaisir à tous ses concitoyens. Comme j'ai été le promoteur de cette affaire et
90 que j'ai contribué par mes soins à la faire réussir, ne soyez pas surpris si je vous en parle avec complaisance, l'affectionnant particulièrement comme un bon citoyen, qui doit travailler, suivant les occurrences, au bien et à la gloire de sa patrie. C'est par les mêmes motifs que je
95 fis, il y a trente ans, l'établissement de notre Académie des sciences et des belles-lettres, laquelle est extrêmement florissante.

CXX. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 25 juillet 1731.

Excès de paresse, défaut de matière, voilà, monsieur, les deux grands principes de toutes mes irrégularités

dans le commerce des lettres. C'en est une d'avoir gardé
5 près d'un mois une des vôtres sans y faire réponse. S'il
s'était agi d'exécuter quelqu'une de vos commissions ou
de la moindre chose du monde pour votre service, vous
n'auriez pas à vous plaindre de mon manque d'exactitude.
Voilà le cas où je me pique d'être régulier plus que per-
10 sonne. *In cœteris rebus pigritiam colas.*

Je n'ai rien vu de la fameuse affaire du P. Girard que
dans les gazettes que je ne lis guère et auxquelles je fais
peu d'attention. Celle-ci est pourtant de nature à exciter
la curiosité la plus indolente, quoiqu'à dire vrai ce que
15 j'y trouve de plus rare est qu'elle soit devenue publique,
car les exemples de cette nature sont le jeu le plus com-
mun de l'hypocrisie quand elle se trouve alliée à l'incon-
tinence, ce qui n'est que trop ordinaire, mais ces exemples
demeurent cachés et ne nous serviront de divertissement
20 qu'à la vallée de Josaphat, où les Gaufridis et les Mau-
rois paraîtront sous leur véritable forme. Je dirais volon-
tiers la même chose des ministres, pour répondre à un
article de votre lettre. J'en ai trop vu depuis trente ans
que je roule dans le monde pour y être trompé. J'en ai
25 connu de parfaitement honnêtes gens, et ceux-là étaient
les plus habiles, mais pour leurs singes, en beaucoup
plus grand nombre, c'est peut-être ce que j'ai connu dans
ma vie de plus méprisable, et ce que j'ai aussi le plus
méprisé depuis que je me suis fait une règle de juger les
30 hommes par ce qu'ils valent et non par ce qu'ils
sont.

Je n'ai jamais ouï rien dire du journal dont vous me
parlez sous le nom de *Nouvelliste du Parnasse*, et je n'en
connais l'auteur que sur quelques pièces que j'ai vues de
35 lui contre nos néologues modernes, dans lesquelles j'ai
véritablement trouvé de l'esprit et du discernement, mais

on peut en avoir en certaines choses et en manquer en d'autres, et certainement il ne se fera pas honneur en attaquant un homme comme vous, et jusqu'à ce qu'il paraisse un commentaire de Régnier plus exact et plus sagement écrit que le vôtre, ce qui ne me parait pas possible, il sera toujours dans son tort, où je vous conseille de le laisser sans vous embarrasser de lui répondre. Une seconde édition de vos éclaircissements sur Despréaux que nous attendons depuis si longtemps confondra plus sûrement de pareils censeurs que cinquante dissertations polémiques dont le sort est toujours, quelque bonnes qu'elles puissent être, de ne vivre qu'autant que les fleurs d'été. Ayez la bonté de m'apprendre quand nous pourrons enfin nous flatter de voir cette édition, car je n'ai plus la première et je regarde ce livre comme un de mes plus chers et plus solides amusements.

Je vous embrasse de tout mon cœur et suis toujours avec la plus tendre et la plus sincère considération, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

ROUSSEAU.

CXXI. — ROUSSEAU A CHAUVELIN, maître des requêtes.

Rien n'était plus digne de vous, monsieur, que le dessein de réparer le tort que tant d'éditions négligées ont fait jusqu'ici au plus illustre de nos poètes, et de relever la nation du reproche qu'on lui fait sur son peu d'attention pour les auteurs qui l'honorent le plus. Quoique nous en ayons d'admirables, presque en tout genre, il est pourtant vrai de dire que c'est principalement par nos poètes que le siècle de Louis-le-Grand s'est le plus dis-

tingué, et surtout par nos poètes dramatiques, qui sont
10 les seuls qu'on puisse raisonnablement opposer à ceux qui nous restent de l'antiquité. Je ne ferais même aucune difficulté d'accorder la préférence aux nôtres, s'ils avaient tous atteint le but de leur art aussi heureusement que Molière. Car, quelque parfaites que soient les tragédies
15 de Racine et les bonnes pièces du grand Corneille, je ne voudrais pas assurer qu'ils eussent rempli toute l'idée qu'on peut avoir de la Tragédie, et qu'il n'y eût pas quelque autre route à suivre, plus sûre que celle qu'ils ont choisie ; au lieu que Molière, presque sans autre guide
20 que son génie, a trouvé la seule voie qui puisse conduire à la perfection du Théâtre comique, et n'a laissé à ses successeurs que le choix, ou de suivre ses traces, ou de s'égarer en cherchant des chemins différents du sien. Cette considération, je l'avoue, m'a fait naître plusieurs
25 fois la pensée de donner au public mes sentiments sur cet auteur, et de redresser les jugements que quelques critiques, très estimables d'ailleurs, ont souvent faits un peu témérairement du détail de ses pièces ; car je ne sais par quelle fatalité la démangeaison de reprendre s'attache
30 toujours à ce qu'il y a de plus excellent ; et, sur le fondement tout au plus de quelque observation particulière, se croit en droit d'établir des maximes générales et décisives sur le mérite des auteurs les plus dignes d'admiration. Mon dessein aurait été de justifier Molière, en pre-
35 mier lieu, du reproche qu'on lui a fait d'être quelquefois trop populaire, en faisant voir par l'exemple des Anciens maîtres, que comme la Comédie a des sujets de différente espèce, elle doit avoir aussi plus d'une manière différente de les traiter ; que les tromperies, par exemple, et les
40 malices qu'on fait à un Pourceaugnac ne doivent pas être peintes du même pinceau que les impatiences où on

expose un philosophe misanthrope ; que ce poème n'a pas été inventé seulement pour les esprits délicats, qui sont en très petit nombre, mais pour tous les esprits qui
45 composent le public, entre lesquels il se trouve des combinaisons infinies de sensibilité, qu'il faut pourtant trouver le secret de réveiller toutes, à peine de déplaire à la multitude et aux délicats mêmes que le grand nombre entraîne comme les autres, et qui, quoi qu'ils en disent, ne sont
50 jamais les derniers à languir, quand ils voient languir le public ; que ce qui peut paraître outré sur le papier dans quelques endroits de notre auteur ne l'est point pour le théâtre, qui demande plus d'action que de paroles, et où les traits ne sauraient paraître naturels, dans la perspec-
55 tive où ils sont vus, sans être souvent plus grands que la nature même, dont Molière ne s'est pourtant jamais écarté, bien différent d'Aristophane qui s'en éloigne presque toujours, ce qui n'a pas empêché le peuple le plus poli de la Grèce de lui prodiguer les mêmes admirations qu'à
60 Ménandre, de qui les comédies auraient pu faire tomber Aristophane dans le mépris, s'il suffisait d'exceller dans une espèce pour rendre méprisables ceux qui excellent dans une autre ; mais qu'enfin l'exemple de ces deux célèbres anciens prouvant qu'il y a deux manières de
65 traiter la comédie, on ne saurait donner trop de louanges à Molière d'avoir su réunir ces deux manières différentes aussi parfaitement et avec autant de succès qu'il a fait.

J'aurais fait voir de plus par une analyse suivie et appuyée des exemples et des règles les plus sûres de l'an-
70 tiquité, que non seulement en fait d'imagination, de variété, de force comique, de bonne plaisanterie, mais encore en fait de conduite et d'économie théâtrale, ce poète l'a emporté sur tout ce que nous connaissons de comiques anciens et modernes, et je n'aurais eu aucune

peine à prouver que tous ses dénouements, qu'il a plu au P. Rapin de condamner sans preuve, sont aussi réguliers qu'aucun de ceux des Anciens, et souvent même beaucoup mieux amenés et moins embrouillés que les leurs ; et que celui du Tartuffe, en particulier, contre lequel on a voulu se récrier, ne pouvait être autrement sans être mal et mérite peut-être encore plus de louanges que ceux qu'on approuve le plus.

J'aurais surtout entrepris de faire connaître le judicieux discernement de l'auteur dans le choix de ses caractères, et avec quelle habileté il a su distinguer ceux qui conviennent au théâtre, d'avec ceux qui n'y sont pas propres ; car la Comédie est faite pour peindre ce que les vices ont de ridicule, mais elle doit bien se garder de toucher à ce qu'ils ont d'odieux ou de trop criminel. Elle doit laisser aux prédicateurs le soin de les reprendre, et aux magistrats celui de les punir; et son devoir est de chercher dans les mœurs ce qui peut y exciter la risée, mais nullement ce qui doit soulever l'indignation. Cette passion n'est point propre au théâtre comique. On n'y vient point pour s'attrister; et qu'y a-t-il de plus triste que la peinture d'un ingrat, par exemple, d'un calomniateur, d'un scélérat, d'un impie ? Que peut-on trouver de risible dans de pareils caractères qui ne sont propres qu'à révolter le cœur et l'esprit ?

Molière n'a péché qu'une fois contre cette règle en présentant un hypocrite à ses spectateurs; mais le ridicule de l'action, où il le représente, et l'art admirable qu'il emploie à ne le faire voir que du côté le plus risible, fait disparaître en quelque sorte la noirceur du caractère, et ce que le cinquième acte peut avoir de trop tragique doit s'excuser par la nécessité de donner le dernier coup de pinceau à son personnage, qui serait demeuré imparfait

sans ce trait d'infidélité qui met en péril la vie de son bienfaiteur.

Je ne parle point de l'Athée du *Festin de Pierre*, parce que cette pièce n'est pas proprement de lui et qu'il ne l'a donnée qu'à l'importunité de ses camarades, qui voyaient ce sujet sur tous les théâtre hormis sur le sien. Aussi, quoiqu'il l'ait traité avec tout l'art et tout le ménagement possible, il n'a jamais souffert qu'elle fût imprimée de son vivant, et elle ne l'a été qu'après sa mort.

Voilà, monsieur, le plan sur lesquels j'aurais formé ma dissertation, dans laquelle je n'aurais pas oublié de faire voir à ceux qui l'ont accusé de ne pas toujours écrire purement, que personne au contraire n'a su mieux choisir le style convenable au théâtre comique, qui a son langage propre qu'il est nécessaire de connaître avant de le condamner ; que ni anciens ni modernes n'ont jamais si bien connu que lui la finesse et la naïveté du dialogue, et que nous n'avons peut-être point d'ouvrages aussi propres que les siens à former les jeunes gens à la conversation familière et à la véritable plaisanterie ; qu'il n'y a point de poètes célèbres parmi nous, si on en excepte Racine et Despréaux, à qui il ne soit échappé plus de négligences sans comparaison qu'à lui, qui au reste était obligé de composer beaucoup plus rapidement qu'eux, et qui n'a pas eu le loisir comme eux de revoir et de corriger ses ouvrages ; enfin qu'à ce petit nombre de taches près, *quas aut incuria fudit, aut humana parum cavit natura*, nous n'avons point d'écrivain qui ait mieux connu le génie et la force de la langue, ni qui ait écrit avec plus de justesse, de précision et de propriété d'expression que Molière.

C'est dans ce sens-là à peu près, que je crois qu'on aurait pu rendre une vie de l'auteur digne de l'attention du

public : car l'histoire d'un poète n'est à proprement parler que l'histoire bien examinée de ses ouvrages, et le détail de sa vie privée a quelque chose de trop petit et de trop peu intéressant pour en faire l'entretien d'un lecteur. C'est à quoi n'a pas songé l'auteur de cette prétendue vie de Molière, qu'on a si mal à propos cousue aux dernières éditions des œuvres de ce grand homme ; car, outre qu'elle est pitoyablement mal écrite, les traits historiques dont elle est remplie ont quelque chose de si bas et de si indigne d'un homme comme Molière, que quand on ne saurait pas d'ailleurs que la plupart sont faux et controuvés, leur seule lecture suffirait pour faire regretter le temps qu'on a perdu à les lire. Je me souviens que quand M. l'abbé [d'Olivet] me parla ici de l'édition nouvelle qu'on projetait des œuvres de Molière, je lui dis que si on voulait la faire bonne, il fallait se renfermer uniquement dans le texte de l'auteur et en retrancher sans miséricorde tout ce qui n'est pas de lui , que tout au plus on pouvait y joindre, en forme de préface, quelque discours qui fît mention de tout ce qu'il peut y avoir de plus digne d'être su touchant sa personne, ne fût-ce que pour effacer l'impression que quelques malheureux romans pourraient donner à la postérité, sur la foi de M. Bayle même, qui n'a pas eu honte de les transcrire dans un livre renommé; et que j'avais autrefois appris de M. Despréaux et de quelques autres contemporains de l'auteur diverses particularités que le public pourrait peut-être lire plus volontiers que les rhapsodies aussi infidèles que grossières que l'on a jusques ici associées à ses ouvrages. Je suis encore dans le même sentiment, et si j'en étais cru, on en retrancherait non seulement l'impertinente dissertation de De Vizé qu'on a mise au devant du *Misanthrope*, mais encore cette languissante *Description des plaisirs de l'Ile enchantée*,

qui étouffe la pauvre *Princesse d'Élide*, sans oublier un
175 maudit bout-rimé dont on a encore fait honneur à Molière et qui n'a jamais pu être que la boutade d'un petit écolier, qui ne savait ni ce qu'il disait, ni ce qu'il voulait dire.

M. l'abbé [d'Olivet] m'exhorta d'entreprendre l'ouvrage :
180 mais pour donner à un pareil Discours, de la façon dont je le conçois, l'étendue et la forme qu'il devrait avoir, il me faudrait plus de temps et d'application que je ne suis actuellement en état d'en donner à un travail de cette nature. Et quant aux faits, et à ce qu'on appelle person-
185 nalités, M. Brossette, qui a connu particulièrement M. Despréaux et qui s'est fait une étude de ramasser ce qu'il lui a ouï dire de Molière, est bien plus en état de les rassembler que moi, qui n'ai jamais rien écrit et qui ne saurais manquer d'avoir oublié depuis vingt ans beau-
190 coup de choses que M. Brossette est sûr de retrouver dans ses cahiers. Il est vrai qu'elles ne seront peut-être pas assez tôt prêtes pour l'édition qui se prépare ; mais elles pourront être imprimées à part dans la suite ; et je voudrais qu'on en usât ainsi de toutes les remarques, car,
195 quoiqu'elles puissent être fort utiles quand elles sont aussi bonnes que M. Brossette est capable de les faire, j'ai toujours observé que quand elles se trouvent au bas des pages, elles débauchent l'attention du lecteur et lui ôtent tout le plaisir que donne la lecture du texte suivie sans
200 interruption. Je crois donc, monsieur, puisque vous me permettez de vous dire mon sentiment, que le mieux serait de donner pour le présent Molière tel qu'il est, sans mélange et sans tache, et de se contenter de l'ancienne préface des premières éditions, qui est bonne et
205 fidèle et qui en dit assez pour servir d'introduction aux ouvrages qu'elle annonce.

Quant aux petites pièces que notre auteur représentait en province, il est vrai qu'il m'en est tombé deux entre les mains ; mais il est aisé de voir que ce n'est pas lui qui les a écrites : ce sont des canevas tels qu'il les donnait à ses acteurs, qui les remplissaient sur le champ, à la manière des Italiens, chacun suivant son talent. Mais il est certain qu'il n'en a jamais digéré aucun sur le papier, et ce que j'en ai est écrit d'un style de grossier comédien de campagne, et qui n'est digne ni de Molière ni du public. Les plus grands hommes n'ont pas toujours été grands en tout : ils n'ont pas même toujours voulu l'être, et loin qu'on doive regarder comme précieux tout ce qui est sorti de leur plume, on devrait au contraire, si on le pouvait, supprimer avec discrétion tout ce qui n'aurait pas dû en sortir. Le public et les auteurs y profiteraient également, puisque, suivant la pensée d'un ancien, le meilleur ouvrage est toujours mauvais de ce qu'il s'y trouve de trop.

Voilà, monsieur, une lettre un peu longue pour la première fois que j'ai l'honneur de vous écrire; mais mon ami m'a fait une nécessité de vous expliquer en quoi consistait la promesse qu'il a cru que je lui avais faite ; et il m'a paru que ma diligence à vous en rendre compte était la meilleure façon de répondre à l'honneur que vous m'avez fait de me le demander, et le plus sûr moyen de vous témoigner le respect avec lequel je suis, etc.

A Bruxelles, le 25 août 1731.

CXXII. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, ce 6 septembre 1731.

J'avais résolu, monsieur, de vous apprendre la suite du fameux procès de Dlle Cadière et du P. Girard, mais le détail en serait si long que cela ne finirait point. Peu de
5 jours après la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, ce Père publia, pour sa justification, un mémoire écrit avec beaucoup d'art et d'éloquence. Mais l'avocat de la Cadière, piqué par l'écrit du jésuite et par une petite brochure qui l'avait précédé, y fit une réponse si vive et
10 si tranchante qu'elle semble avoir coupé la parole à l'accusé, car il n'a point fait paraître de réplique ; aussi appelle-t-on dans le monde le second mémoire de la Cadière *le fulminant* ou *le foudroyant*. Pour charger encore l'accusé, on a fait imprimer son interrogatoire avec des
15 réflexions marginales sur chaque article de ses réponses. Les autres accusés, qui sont les deux frères de la Cadière, l'un jacobin, l'autre prêtre séculier, et le P. Nicolas, carme déchaussé, son dernier directeur, ont aussi fait publier chacun leurs mémoires ; de sorte que toutes ces
20 pièces rassemblées composeraient un très gros volume. Le Parlement ne se séparera que ce procès, qui fait l'entretien et l'attention de toute l'Europe, ne soit jugé. M. de Villeneuve, très habile homme qui en est le rapporteur, doit le mettre sur le bureau le 10 de ce mois.
25 Il est à souhaiter, pour l'honneur de la religion et de la société, que le P. Girard soit trouvé innocent. Cependant la satire va toujours son train ; il pleut des chansons et des épigrammes. En voici une qu'on me donna hier.

Les Jésuites effrontément
Donnent partout jusqu'à la Chine
Pour règle de foi leur doctrine
Sur l'un et l'autre Testament,
Leur morale pour évangile,
Sanchez pour un docteur habile,
Pour un casuiste Escobar,
Pour martyr leur père Guignard.
Ces imposteurs nés fanatiques
Donneront bientôt pour reliques
Les cendres du père Girard.

Je ne sais si je vous ai mandé que M. Racine le fils, auteur du poème de la *Grâce*, est établi à Lyon. J'appelle établissement un mariage avantageux qu'il y a fait et la direction des Gabelles qu'il a eue, à laquelle a succédé celle des droits du roi à Bourg-en-Bresse, dont il est chargé, avec la permission de résider à Lyon. Il vient d'achever un poème sur la *Religion*, lequel m'a paru bien supérieur à celui de la *Grâce*, dans la lecture qu'il en fit ces jours passés, en ma présence, chez notre prévôt des marchands, qui est un homme de beaucoup d'esprit et d'un mérite universel. Ce poème, qui est divisé en six chants, est bâti sur le système de M. Pascal dans ses *Pensées sur la Religion*. Il commence par faire souhaiter aux incrédules qu'il y ait une religion ; ensuite il prouve qu'il y en a une ; enfin il fait voir qu'il n'y en a qu'une qui est la religion chrétienne, dont il explique les avantages. Le premier chant, sur l'existence de Dieu, est admirable, tant pour le fond que pour la versification, et les autres chants ne lui sont pas inférieurs. Ce sont des vers dignes de Racine. A la fin du poème, l'auteur a sanctifié un passage très profane de Tibulle en le tournant en un

acte d'amour de Dieu fort édifiant. Ce sont ces beaux vers de l'élégie Ière qu'il a paraphrasés :

Te spectem, suprema mihi quum venerit hora,
65 Te teneam moriens, deficiente manu.

N'est-ce pas la peinture d'un homme mourant le crucifix à la main ?

J'ai vu le premier volume de Marot in-4° avec les notes du chevalier de Gordon de Percel ; mais elles
70 m'ont paru si mal écrites, et avec tant de malignité, que je n'ai pas eu la patience d'achever. Comme son épître dédicatoire est datée de Bruxelles, vous le connaissez sans doute personnellement, et c'est ce qui m'a fait trouver plus étrange qu'il se soit lâché en invectives contre vous,
75 *ut magnis inimicitiis claresceret*. Vous savez à merveille qu'un homme de votre mérite est au-dessus de ces atteintes, et qu'un souverain mépris est le partage de ces indignes écrivains, qui semblent ne prendre la plume que pour payer tribut à la calomnie.

80 Je ne daigne presque pas vous entretenir des nouvelles publiques, parce que je crois que vous en êtes informé aussi bien que nous. Les avocats du Parlement se sont retirés du Palais, ils ont même refusé de consulter dans leurs cabinets et de s'assembler pour les conseils des
85 grandes maisons. Ce mécontentement est fondé sur un mandement de M. l'Archevêque de Paris qui les excommunie et les traite d'hérétiques. Le Parlement avait supprimé ce mandement, mais le Conseil a cassé l'arrêt. La cour a lâché dix lettres de cachet contre autant de ces
90 messieurs qui ont été envoyés en divers endroits du royaume. Au moment que les nouvelles de leur exil furent répandues dans Paris, une infinité de gens, amis,

clients, confrères, et même des inconnus, allèrent leur offrir des sommes considérables. On me mande que peu de jours auparavant, quelques avocats étant allés au Palais en habit de campagne, et en épée, il y eut un ecclésiastique dans la Grand' Salle qui s'avisa de blâmer leur conduite. Les clercs et les marchands du Palais se saisirent de lui, le bafouèrent, lui firent faire le tour de la salle et le conduisirent dans la cour du Palais, où l'ayant fait mettre à genoux, ils lui firent faire une espèce d'amende honorable et l'obligèrent de reconnaître que M. Paris est un saint. Vous connaissez ce prétendu saint, janséniste, de nouvelle édition. Il continue à faire des miracles vrais ou faux, le peuple à les publier et les politiques à en tirer des inductions contre les confrères du P. Girard.

Je suis, etc.

CXXIII. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 17 septembre 1731.

L'affaire du P. Girard dont vous me parlez, monsieur, au commencement de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 5 de ce mois, m'est parfaitement connue par la lecture que j'ai faite des principaux mémoires qui regardent ce fameux procès. Je les ai tous reçus en même temps, et contre l'ordre j'ai voulu lire celui du jésuite le premier. Il m'a paru comme à vous parfaitement bien écrit, et m'aurait laissé de l'accusé l'idée d'un fanatique de bonne foi et dupe de la simplicité, si dès l'entrée on ne l'annonçait pas comme un fameux prédicateur et un esprit du premier ordre. Mais après avoir lu

les mémoires de sa partie, surtout celui qu'on appelle, dites-vous, *le Fulminant*, je suis demeuré convaincu des
15 faits qui y sont rapportés et des crimes de l'accusé, sans l'être pourtant tout à fait de l'innocence des accusateurs. Je ne sais, monsieur, si vous avez pensé comme moi. Le jugement qu'on attend achèvera de fixer nos idées. Mais à bon compte, cette affaire et une infinité d'autres
20 de même espèce, sans compter la foule de celles dont Dieu seul a connaissance, suffiront pour disculper du crime de profanation tous ceux qui se sont divertis aux dépens des mauvais moines, et apprendre à ceux qui ne le savent pas qu'il n'y a rien qui se ressemble moins que
25 les Religieux et la Religion. Je ne suis pas à me repentir des épigrammes de ma jeunesse, mais je doute que la pudeur y soit plus blessée que dans les mémoires que nous avons lus, quelque soin que leurs auteurs, aussi bien que moi, aient pris d'en envelopper l'ordure et
30 l'impureté sous le manteau de la périphrase.

Ce que vous m'apprenez de M. Racine le jeune m'a fait un sensible plaisir. Je n'ai rien lu en vers depuis le père et M. Despréaux qui m'en ait fait autant que son poème de *la Grâce*, et tous ceux à qui j'en ai parlé ou écrit me
35 seront témoins que je l'ai regardé dès ce temps-là comme le seul écrivain de notre temps qui sût faire des vers. Je craignais qu'il y eût renoncé et je regardais cette perte comme la plus grande, et même la seule de nos jours qui méritât d'être regrettée. Ce que vous m'apprenez me
40 rassure, et puisqu'il continue d'écrire, il y a lieu d'espérer que le triomphe du mauvais goût ne sera pas de durée. Vous me donnez une grande idée du poème de *la Religion* en le préférant à celui de *la Grâce*. Au moins quant à la versification, j'ai peine à croire qu'il puisse être
45 au-dessus. Si les mœurs de l'auteur, comme je n'en doute

point, répondent à ses talents, votre ville et vous, monsieur, avez fait la plus grande acquisition qui se puisse faire aujourd'hui en Europe. Je vous en fais mes compliments et vous prie de les faire pour moi à ce digne successeur du plus grand homme que la France ait jamais produit.

Pour suivre l'ordre de votre lettre je vous dirai que l'auteur des notes que vous avez lues n'est autre que l'abbé Lenglet déguisé sous le nom d'un petit faquin de cette ville qui s'y est marié très bassement depuis quelques années et qu'on dit être le frère de cet indigne prêtre. Je n'ai garde de le connaître, car il n'est pas à portée de se présenter dans aucune bonne maison et son obscurité fait son asile. Je n'ai pas cru devoir l'en tirer et je me suis adressé à l'auteur sans m'arrêter au prête-nom qui le désavoue. Je vous ai dit dans mes précédentes lettres ce qui s'est passé à ce sujet. Je n'ai rien de nouveau à vous en dire.

On m'a envoyé tout ce qui regarde l'affaire des avocats, de l'Archevêque et du Parlement, à mesure que les pièces ont paru. Je ne crois pas que vous ayez vu le mandement qui a donné lieu à l'appel comme d'abus, puisque vous dites que les premiers y sont excommuniés. Leur mémoire qui avait déjà été flétri par un arrêt y est condamné en cinq articles, mais avec beaucoup de modération, quoique très fortement et très savamment. Leur explication, approuvée avec éloge par un autre arrêt, n'y est point citée. La différence des deux juridictions y est établie d'une manière très nette et très précise, et en même temps très conforme aux déclarations de l'Église, aux usages du royaume et aux déclarations des rois. Le Parlement a fait une très grande étourderie, s'imaginant sans doute que nous étions encore au temps de la mino-

rité de Louis XIV. Il en vient de faire une beaucoup
80 plus grande par l'arrêt qu'il a rendu contre celui du Roi qui évoque à lui les matières en question et s'en réserve exclusivement la connaissance. Cinquante-trois de la compagnie étaient d'avis d'obéir. Cinquante-six d'un avis contraire l'ont emporté et se sont attiré, à eux et à
85 leurs confrères, l'affront de voir leur arrêt biffé et bâtonné et celui qui l'ordonne écrit à la marge. Qu'arrivera-t-il de tout cela, à votre avis ? Irons-nous au catéchisme à la Grand'Chambre, et prêterons-nous serment de fidélité à Messieurs du Palais ? Non, sans doute ; mais
90 Messieurs du Palais verront, comme cela arrive toujours quand on entreprend au-delà de ses forces, leur autorité resserrée dans des bornes beaucoup plus étroites qu'auparavant. Au reste, je puis vous assurer sans prévention que le mémoire de l'Archevêque de Paris au Roi tou-
95 chant l'appel comme d'abus est ce que vous avez peut-être vu en votre vie de mieux écrit, de plus sage, de plus fort et de plus modéré. Je suis fâché qu'un corps aussi respectable que celui des avocats se soit laissé entraîner à l'instigation séditieuse de ces magistrats téméraires,
100 puisque leur gloire et leur triomphe subsistait en son entier et sans la moindre atteinte de la part du prélat qui n'a jamais parlé que de leur premier mémoire, qu'ils ont condamné eux-mêmes par leur explication. Cette affaire ne fera honneur qu'à la cour si elle tient ferme. Je
105 suis beaucoup plus embarrassé de celle du Saint Appelant parce que le peuple et le fanatisme s'en mêlent, ce qui peut aller à de fâcheuses conséquences si on emploie les moyens violents dans les premiers accès de la frénésie. J'ai eu occasion d'en écrire ma pensée en bon lieu, et je
110 crois que le plus sûr serait de le laisser se décréditer de lui-même et d'attendre que le public, qui n'a d'ardeur que

pour les nouveautés, se lassât de celle-ci quand elle commencera à vieillir.

Voilà, monsieur, votre lettre amplement répondue
115 article par article. Vous ne me dites rien de celle que je vous ai écrite la dernière, en réponse de la vôtre du 12 juin et vous ne m'en accusez pas même la réception. Comme je vous y reparlais de l'édition projetée par M. Chauvelin des œuvres de Molière, je crois devoir
120 avant de finir vous rendre compte de ce qui s'est passé depuis à ce sujet. Il n'y avait pas trois jours que ma lettre pour vous était partie, lorsque j'en reçus une de ce magistrat qui m'instruisait de son dessein et me demandait avec instance l'exécution de celui que j'avais communiqué à
125 l'abbé d'Olivet touchant une dissertation à mettre à la tête de cette édition, me priant en même temps de lui envoyer deux ou trois pièces qu'on lui avait dit que j'avais de cet auteur, dans le temps qu'il courait la campagne avec sa troupe. Je lui fis réponse sur le champ et fort au
130 long sur le premier article, m'excusant de travailler à cette dissertation dont je me contentais de lui envoyer le plan fort détaillé et qui de la manière dont je l'exposais pourrait suffire aux personnes intelligentes pour déterminer par leurs propres recherches et par leurs propres réflexions
135 l'idée qu'on doit avoir de la Comédie, et en particulier de celles de ce grand homme. Comme je m'y engageais à détruire plusieurs préventions que des écrivains renommés ont données tant contre l'économie des pièces que contre le style de cet inimitable auteur, et que je suis persuadé
140 que rien ne me serait plus facile que d'en venir à bout et qu'il n'y a même qu'à indiquer les endroits condamnés pour donner lieu à tout homme sensé de juger par lui-même de l'injustice de la condamnation, je fis copier ma

lettre dès qu'elle fut écrite * afin de pouvoir m'en servir
145 quelque jour, s'il arrivait que j'en eusse besoin [1]. Je finissais par prier M. Chauvelin de me dispenser de ce travail que je ne suis ni en humeur ni en pouvoir d'entreprendre présentement, étant occupé à autre chose, et je lui marquais que vos notes suffiraient pour relever le prix de son
150 édition, personne n'étant plus capable de les rendre agréables au public, tant par l'exactitude des recherches que vous aviez faites que par le talent de les mettre sur le papier avec la précision et la netteté que demandent ces sortes d'éclaircissements. Quant aux farces que Molière
155 jouait sur le champ pendant qu'il courait les provinces, qu'il était vrai qu'il m'en était tombé deux entre les mains, mais qu'il était aisé de voir qu'elles n'avaient jamais été écrites par Molière, mais par quelque grossier comédien de campagne qui en avait rempli les canevas à sa manière ;
160 que l'on sait assez que ces sortes de farces n'étaient que des improvisades à la manière des Italiens qui ne pouvaient divertir que par le jeu du théâtre qui ne pouvait se représenter sur le papier, et qui ne pouvaient jamais être ni bien écrites ni même écrites de quelque manière que ce
165 fut. M. Chauvelin ne se contenta pas de cette raison, et sans s'arrêter à l'essentiel de ma lettre qui apparemment ne le frappa pas beaucoup, il me pressa de nouveau de lui envoyer ces chefs-d'œuvres impertinents que je lui avais refusés. Je les lui envoyai donc pour le convaincre de
170 ma bonne foi, et il m'en parut effectivement convaincu

* Elle est du 25 août 1731. M. Rousseau m'en a envoyé une copie le 29 juillet 1740, et on la trouvera ci-après [*Note du manuscrit.*]

---

1. Voy. ci-dessus lettre CXXI, à sa date, p. 57.

par la troisième lettre qu'il m'écrivit en m'envoyant des modèles de son impression, qui effectivement sera admirable si la suite répond au commencement qu'il m'a envoyé. Je me suis excusé de nouveau et d'une manière
175 absolue de travailler à la préface qu'il continuait de me demander, et je suis encore revenu à vous, monsieur, en lui marquant la nécessité de mettre à profit les remarques et les recherches que vous aviez faites et que vous seul en France étiez capable de faire par votre exactitude à con-
180 server par écrit la mémoire de toutes les choses que vous aviez apprises en différents temps, ce que je n'avais jamais fait ni songé à faire. Je n'ai point encore reçu de réplique à cette dernière réponse, et je suis bien résolu à m'en tenir là, si M. Chauvelin n'a point d'autre chose à deman-
185 der de moi. Je vous exhorte seulement, monsieur, dès que les occupations de votre charge vous le permettron-à vouloir vous appliquer à ce travail qu'on attend de vous et qu'il n'y a réellement que vous qui puissiez faire comme il faut, et d'une manière propre à faire plaisir au
190 public et honneur à la mémoire du plus grand homme que la Muse comique ait jamais inspiré, sans en excepter les Anciens qu'il a peut-être seul la gloire d'avoir surpassés dans le genre d'écrire auquel il s'est appliqué. Voilà une longue lettre, mais j'avais à vous dire tout ce que je vous
195 ai dit et je souhaite que vous ne vous ennuyiez pas davantage à la lire que moi en vous écrivant. Je vous prie seulement de m'en accuser la réception, car si la précédente a été perdue je serais fâché que celle-ci eût le même sort. Je vous embrasse de tout mon cœur et suis toujours avec
200 le plus tendre attachement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

ROUSSEAU.

CXXIV. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, ce 5 octobre 1731.

La lettre, monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 juillet, en réponse à la mienne du 12 juin, m'a été rendue dans son temps, et si je ne vous en ai pas accusé la réception, c'est par un retour de mauvaise honte, ne voulant pas vous faire apercevoir que j'avais attendu six grandes semaines à vous répondre, moi qui voudrais vous écrire tous les jours. La vérité est que mes fonctions m'avaient occupé sans relâche jusqu'à la fin des audiences, et que je n'avais pas eu la liberté de me livrer à la moindre distraction pendant tout ce temps-là.

J'ai montré à M. Racine l'article qui le concerne dans votre lettre, et il a été très sensible aux louanges que vous lui donnez. Non seulement il m'a prié de vous en faire ses remerciements, mais il veut vous les faire lui-même et il m'a fait promettre que je ne vous envoirais point ma lettre sans y joindre celle qu'il veut vous écrire. Comme je ne vous ai parlé qu'en général des beautés de son poème sur la *Religion*, je crois que vous ne serez pas fâché que je vous mette en état d'en juger vous-même par quelques exemples. Voici comment il décrit les merveilles de la nature dans le 1er chant. C'est la Terre qui parle :

Considère cet arbre et l'art qui le fait croître, etc. [1].

Voici l'endroit dont je vous ai parlé dans ma précé-

1. Suivent 40 vers du poème. L. Racine dit dans son édition des lettres de Rousseau qu'ils ne sont pas tout à fait semblables à ceux qui ont été imprimés et que les remarques de Rousseau les lui firent modifier.

dente lettre et que M. Racine a imité de Tibulle, élégie I :

Ne forgeons point ici de chimères mystiques, etc.[1].

Extrait d'une lettre écrite d'Aix par M. de Chateaurenard, le dimanche 30 septembre, au sujet de l'affaire qui occupe toute l'Europe :

« Il arriva mercredi (26) un grand événement, favorable aux Cadières. Les partisans du P. Girard prétendaient qu'on ne devait point réitérer la confrontation entre la Cadière et lui, parce qu'elle avait déjà été faite devant les commissaires, après la rétractation de la Cadière. Mais au moment que les juges furent entrés, l'avocat Chaudon leur présenta une requête par laquelle il demandait au nom de sa partie et des autres coaccusés la confrontation mutuelle. Il fallut opiner, et le président de Piolan, qui avait toujours paru persuadé de l'innocence du P. Girard, dit qu'ayant servi longtemps à la Tournelle, il avait vu souvent que cette confrontation faite en présence des juges éclaircissait tous leurs doutes, et faisait presque toujours la décision du procès. Il ajouta que rien n'était plus capable de faire connaître au public que les juges cherchaient la vérité. Enfin, il soutint cet avis par des raisons si fortes et si plausibles, qu'il ramena tous ses confrères à son opinion, à la réserve de quatre qui persistèrent à rejeter la confrontation, disant qu'il semblait qu'on se défiât de celle qui avait été faite devant les commissaires. A quoi il y eut un des juges qui répondit : « La confrontation que vous avez faite, messieurs, après la rétractation de la Cadière, n'a nulle apparence de confrontation ; c'est bien plutôt un compliment de politesse

1. Suivent quarante autres vers du poème.

55 de part et d'autre, langage peu connu au Palais, surtout entre un accusateur et un accusé ». M. le Premier Président se rangea aussi de ce parti, de sorte que la confrontation tant désirée par la Cadière fut ordonnée.

« Le vendredi suivant on fit entrer le P. Girard dans la 60 chambre pour l'entendre sur la sellette, et M. le Premier Président l'interrogea dans la perfection, sans l'épargner. On prétend qu'il a répondu très mal et qu'il a été confondu sur ses prétendus doutes, malgré lesquels il la faisait communier tous les jours ; et lorsqu'il ne pouvait 65 plus répondre, il se mettait à pleurer. Il fut dans cet état violent pendant trois heures, après quoi on le renvoya. Les portes du Palais étaient fermées et gardées par des archers. Il y avait dans la place du Palais plus de trois mille personnes, qui battirent des mains et crièrent 70 *Vivat !* lorsque Messieurs en sortirent. Enfin la tête a tourné sur cette affaire à tous nos concitoyens, et il n'y a pas jusqu'au bourreau qui ne s'en mêle, ayant dit qu'il aimerait mieux s'aller noyer que de mettre la main sur la Cadière, au cas qu'elle fût condamnée. Mardi prochain, 75 on entendra aussi la Cadière, et les deux moines, s'il se peut, auquel cas, mercredi, après la confrontation, l'on opinera et l'on jugera tout de suite. »

J'ai cru devoir, monsieur, vous envoyer ces particularités, sans vous parler des nouveaux mémoires et autres 80 écrits imprimés, qui paraissent tous les jours de part et d'autre, parce que je suppose qu'ils parviennent jusqu'à vous, comme vous me l'avez mandé.

Après avoir rempli ma lettre de choses étrangères, il est temps, monsieur, que je vienne à celles qui nous 85 regardent personnellement, vous et moi. Vous ne sauriez croire combien votre lettre m'a fait du plaisir ; elle m'en aurait fait encore davantage si elle avait été plus longue,

parce que *ea pulchrior quæ longior*. J'ai été charmé surtout de ce que vous me mandez touchant la nouvelle édition des œuvres de Molière, et de l'affection avec laquelle M. Chauvelin s'étudie à la rendre parfaite. Je suis persuadé que le principal ornement qu'elle pût recevoir serait votre dissertation sur la vie et les ouvrages de ce grand homme, ou du moins la préface qu'on vous demande, si vous avez le loisir d'y travailler. Quant à mes notes, il m'est absolument impossible d'y mettre la main à présent, surtout pendant que je serai chargé du commandement de la ville en l'absence de M. le Prévôt des marchands ; mais la fin de mon service approche et le premier moment de ma liberté sera le commencement de ce travail. Je vous sais bon gré d'avoir conservé le plan de la dissertation que vous méditez sur Molière. Si vous trouvez à propos de me communiquer ce canevas quelque jour, c'est-à-dire quand je travaillerai à mes remarques, soyez assuré qu'il me sera d'un grand secours pour les perfectionner : bien entendu que je vous les communiquerai aussi pour les soumettre à votre critique. L'idée que vous me donnez des pièces que cet auteur jouait dans les provinces avec sa troupe ne me fait point souhaiter de les lire ; mais je voudrais bien en savoir les titres. Vous n'ignorez pas que M. Chauvelin n'a plus l'inspection de la librairie et que M. Rouillé a pris sa place.

Ce 11 octobre. — Dimanche dernier, M. Racine m'apporta sa lettre dans le moment que je partais pour la campagne. Cela fut cause que je ne pus alors vous envoyer mon paquet. Je voulais ajouter à ma lettre la nouvelle de la détention du roi Victor, arrêté à Montcallier où il faisait son séjour, et transféré à Rivoli, où il est gardé par six cents hommes. Le roi de Sardaigne, son fils, avait découvert le complot que son père avait fait

pour le détrôner, à l'instigation de la comtesse de Spigna, autrefois comtesse de Saint-Sébastien, femme du roi Victor. Cette nouvelle devancera ma lettre, selon toute apparence.

Le procès du P. Girard n'est pas encore jugé. On a employé tout le temps qui s'est écoulé depuis la première date de ma lettre à interroger la Cadière, ses deux frères et le P. Carme, et à confronter tous ces accusés. Plusieurs lettres nous instruisent du détail de leurs réponses, dans lesquelles, dit-on, la Cadière a fort bien parlé. La nouvelle de l'arrêt doit venir incessamment.

Ce 13 octobre. — J'ouvre mon paquet, monsieur, pour vous dire que dans ce moment on nous mande le jugement de ce fameux procès. Par l'arrêt qui fut rendu le 10 de ce mois, le P. Girard a été renvoyé à ses supérieurs pour le punir suivant leurs statuts, et tous les autres accusés ont été mis hors de cour et de procès. Il y a eu douze voix au feu contre le P. Girard. On ajoute que M. le Premier Président a engagé le P. Recteur des jésuites, à dédommager la Cadière. Nous saurons après-demain le détail de ce jugement, qui va donner lieu à bien des réflexions.

CXXV. — Louis Racine a Rousseau

A Lyon, ce 6 octobre 1731.

M. Brossette m'a communiqué, monsieur, la lettre dans laquelle vous avez bien voulu lui parler de moi. Il m'a paru si sensible à ce qui me faisait un véritable honneur que j'ai jugé qu'il était sincèrement de mes amis. Pour

moi, je n'ose vous avouer tout l'amour-propre que vous m'avez causé. Le poète de la *Grâce* et de la *Religion* a, dans ce moment, oublié la sévérité de sa morale.

Vous avez eu raison de me regarder comme un déser-
10 teur des Muses, puisque j'ai pris une carrière qui paraît si différente. Cependant, comme la passion de la fortune ne m'y a pas conduit, mais la nécessité de regagner par un travail utile le revenu d'un bien dont le fameux système m'avait enlevé le principal, j'ai toujours conservé la
15 même passion pour la poésie, mon ancienne maîtresse. Peut-être même, l'obligation où je me trouve de ne lui pouvoir donner que des moments très courts, et de la voir, pour ainsi dire, à la dérobée, a rendu ma passion pour elle plus constante et plus vive.

20 Le poème dont M. Brossette vous a écrit est du nombre de ceux dont l'auteur doit être *contentus paucis lectoribus* ; le sujet ne doit pas attirer un grand nombre de lecteurs. Il aurait fallu le soutenir par la versification et le style ; mais il aurait fallu par conséquent suivre le goût moderne, et
25 dix ans de séjour dans la province m'ont empêché de m'y former. Dans les ouvrages qui me viennent de Paris, je trouve des principes sur la poésie si inconnus pour moi, tant de mots nouveaux, un style si plein de fleurs et d'esprit, que, dans un temps où l'esprit est si commun, il est
30 honteux de n'en point avoir.

Ce n'est point à moi, dans l'état où je suis, à juger si ces écrits sont admirables ou non ; je me contente d'admirer quelques ouvrages du siècle précédent et les vôtres, et j'y reviens toujours parce qu'ils ne m'ont point encore
35 lassé.

J'ai l'honneur d'être, avec une considération infinie, monsieur, votre, etc.

RACINE.

CXXVI. — Rousseau a Brossette.

Au château d'Heverlé, le 28 octobre 1731.

Il y a cinq semaines que je suis ici, monsieur, où je jouis des plus beaux jours et de la meilleure compagnie qu'on puisse souhaiter. On m'y a envoyé de Bruxelles la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 12 de ce mois en m'envoyant celle dont M. Racine a bien voulu m'honorer, et dont vous trouverez ici la réponse que je vous supplie de vouloir bien lui faire remettre. Quoique j'eusse déjà vu, pour ainsi dire, dans ses vers sur *la Grâce* l'échantillon de ceux qu'il a faits sur la *Religion*, j'ai été bien aise d'en pouvoir juger plus précisément sur les morceaux que vous avez pris la peine de me transcrire. Ils sont parfaitement beaux et dignes de leurs aînés. Je ne puis vous cacher néanmoins que j'y ai été choqué de la rime *canaux* avec *ormeaux* et de celle de *merveilleux* avec *industrieux*, que je vous prie de lui faire observer comme de vous-même, sans lui dire que la critique vient de moi. Ces mots ne riment absolument point et on les passera encore moins dans un bon ouvrage que dans un ouvrage médiocre. Ce serait dommage qu'ayant été aussi exact et aussi pur dans son premier poème, il ne soutînt pas dans le second cette exactitude à laquelle tous nos grands poètes ont toujours été scrupuleusement attachés. La rime est aussi essentielle aux vers français que la quantité aux vers grecs et latins. Je ne sais si le mot de *ménage* ne vous paraît pas aussi un peu trop familier dans un style élevé comme celui de l'auteur ; il exprime bien ce qu'il veut dire, mais peut-être ne l'exprime-t-il pas aussi noblement que le reste est exprimé, car il faut convenir que tout y

30 est d'une élégance et d'une noblesse qui ne laisse rien à désirer.

Peu de jours après la réception de votre lettre, on m'a envoyé l'arrêt imprimé du Parlement d'Aix qui absout le P. Girard et un assez long détail de ce qui s'est passé pen-
35 dant le jugement et à la sortie de prison de la Cadière et de lui, avec les noms des juges qui ont opiné. Il ne paraît pas trop que le peuple soit de l'avis de l'arrêt qui ressemble assez, à la vérité, à celui du vieux Scaramouche, *Veramente il signor Padre a gran'ragione, ma il signor*
40 *Figliol'a gran'ragione ancora.* Je dois être moins surpris qu'un autre de ces sortes d'arrêts, aussi celui-ci ne m'a-t-il nullement surpris. C'est encore beaucoup que la pauvre Cadière n'ait pas été brûlée et qu'on l'ait déclarée pucelle malgré qu'elle en ait eu.

45 Je ne savais pas que M. Chauvelin n'eût plus l'inspection de la librairie. Je vous prie de me mander ce qui a été cause de ce changement, et quel est ce M. Rouillé qui a pris sa place. Je vous envoierai quand vous voudrez la copie que j'ai gardée de la première réponse que j'ai faite
50 à son prédécesseur. Vous êtes trop au fait, en matière de Poétique, pour ne pas découvrir de vous-même les preuves de tout ce que j'y avance en faveur du grand homme qui en fait le sujet, quelque opposé qu'il paraisse à l'opinion vulgaire. Je ne sais cependant si ce canevas pourrait
55 être fort utile à votre dessein, parce que j'y indique plutôt ce que j'aurais à prouver que je ne le prouve effectivement, ce qui m'aurait jeté dans une longue dissertation qui m'aurait coûté plus de temps à écrire que de peine à former. Quant aux deux farces que j'ai envoyées à M.
60 Chauvelin sur ses instances réitérées, l'une est intitulée : *le Médecin volant*, et l'autre : *la Jalousie du Barbouillé.* Celle-ci est la première idée du *Georges Dandin*, mais l'une

et l'autre ne sont que des canevas remplis grossièrement par quelqu'un qui n'a jamais su écrire. Le messager de
65 Bruxelles me presse et je n'ai que le temps de vous assurer, monsieur, d'une considération parfaite et d'une amitié à toute épreuve. *Vale.*

CXXVII. — Rousseau a Louis Racine.

Au château d'Heverlé, le 28 octobre 1731.

Les ouvrages de M. votre père, monsieur, sont les premiers que j'aie lus depuis que je sais lire, et c'est l'admiration dont ils m'ont rempli qui a excité en moi le
5 premier enthousiasme que j'aie senti de ma vie. Le plus ou moins de conformité que j'ai trouvé entre sa manière d'écrire et celle des auteurs anciens ou modernes, que j'ai lus dans la suite, a déterminé le plus ou le moins de goût que j'ai pris dans leur lecture ; et il m'est arrivé à peu près
10 la même chose qu'à l'Ion de Platon, qui, quoiqu'il convînt du mérite de quantité de poètes estimés de son temps, ne se sentait pourtant véritablement échauffé que par le seul Homère. Voilà, monsieur, le principe du sentiment qu'a réveillé en moi, il y a environ dix ans, la lecture de
15 votre poème de *la Grâce*, qui, à vous dire les choses comme elles sont, est le seul, depuis vingt ans, que j'aie lu avec plaisir et avec envie de le relire une seconde fois. Je sentis toute la maturité du père dans la jeunesse du fils, et je vous avouerai même que, ne pouvant alors me persuader
20 que ce fût l'ouvrage d'un jeune homme, il ne tint pas à moi, lorsque je passai en Angleterre, m'y trouvant lorsqu'on y travaillait à l'édition des ouvrages de M. Racine,

que ce poème n'y fût associé, comme partant, sinon de lui, du moins d'un successeur qui avait hérité de toutes ses richesses. J'avais ébranlé M. Coste, qui dirigeait cette édition, et je ne sais à quoi il tint que la chose ne s'exétât. Vous pouvez juger, monsieur, par cet exposé très sincère, de la joie que j'ai eue en apprenant par M. Brossette que vous n'aviez point abandonné une carrière où vous aviez triomphé de si bonne heure. Cette joie s'est augmentée à la lecture des morceaux admirables qu'il a bien voulu joindre à sa lettre ; mais la vôtre y a mis le comble, et le digne usage que vous avez fait de vos talents me rendant votre amitié encore plus précieuse que vos talents mêmes, j'ai regardé ce témoignage de votre bienveillance comme le plus glorieux et le plus flatteur que je pusse recevoir. Ce motif de reconnaissance, ajouté à la plus profonde estime, vous met en droit, monsieur, de me regarder comme l'homme du monde qui vous est le plus inviolablement acquis, et autorise aussi en quelque sorte la liberté que je prends de vous exhorter à travailler toujours sur les mêmes modèles qui vous ont servi dans la composition de votre premier ouvrage, et à vous éloigner de plus en plus de la fausse route que de petits écoliers présomptueux s'efforcent aujourd'hui de tracer à ceux qui s'en laissent guider. Il y en a plusieurs mauvaises, mais il n'y en a qu'une bonne, qui est celle que vous avez suivie et dont je suis bien assuré que vous ne vous égarerez jamais. J'ai l'honneur d'être avec la plus tendre et la plus sincère considération, etc.

CXXVIII. — Brossette a Rousseau

A Lyon, ce 28 novembre 1731.

J'ai remis à M. Racine la lettre que vous m'avez adressée pour lui. Vous ne sauriez croire, monsieur, combien il a été sensible aux marques d'estime que vous lui donnez, et à l'approbation que vous donnez aussi, tant à son poème de *la Grâce*, qu'à celui de *la Religion*. Il a grand regret de n'être pas à portée de vous consulter sur ce dernier ouvrage ; car il vous regarde non seulement comme le plus grand poète de notre temps, mais encore comme un juge très exact et très éclairé.

Le dernier mot de ce vers :

L'ennemi vient, tous deux défendent leur ménage,

m'avait déjà paru indigne de trouver place dans un poème, également sublime et par le sujet et par le style. M. Racine l'avait senti tout le premier. Il justifie pourtant ce mot par le sens figuré auquel il l'a employé ; mais, nonobstant cette raison, qui n'en est pas une, il corrigera cet endroit. A l'égard des rimes de *canaux* avec *rameaux*, et d'*industrieux* avec *merveilleux*, il convient que les deux premières ne sont pas excellentes, quoique le son en soit absolument le même pour l'oreille ; mais il a de la peine à se rendre sur les deux dernières, dont le son est fort approchant, s'il n'est pas parfaitement uniforme. Et pour confirmer son sentiment, il m'a cité sur le champ ces deux vers de M. Racine, son père, dans *Mithridate* :

Pharnace ira, s'il veut, se faire craindre ailleurs,
Mais vous ne savez pas encor tous vos malheurs ;

dont la rime est encore moins exacte que celle de *merveilleux* et *industrieux*.

30 Je vous mandai, l'année dernière, que M. Riccoboni Lelio avait passé par Lyon, en se retirant de Paris en Italie ; mais la mort du duc de Parme, arrivée au mois de janvier dernier, l'a obligé de revenir en France, ayant perdu un établissement avantageux que ce prince lui avait donné 35 dans sa maison. Il y a quinze jours qu'il me vint voir en repassant. De sorte qu'il est à présent arrivé à Paris, avec sa femme et son fils, lesquels vont rentrer dans la troupe italienne. Quant à lui, il m'a assuré qu'il s'en était exclu, pour toute sa vie. Le second volume de son *Histoire du* 40 *Théâtre italien* est imprimé, mais je ne l'ai point vu. Il m'apprit que le fameux Mezzetin, Angelo Constantini, que j'avais vu à Paris dans mon dernier voyage, était mort à Vérone, sa patrie, au commencement de cette année. Le pauvre Mezzetin étant revenu à Paris en 1729, âgé de 45 soixante-quinze ans, voulut reparaître sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, où il avait brillé quarante ans auparavant ; mais les grâces de son jeu avaient disparu avec sa jeunesse, et le public refusa des applaudissements à des plaisanteries surannées. D'ailleurs le goût du théâtre 50 italien a entièrement changé en France, car les comédiens italiens appellent l'ancien théâtre celui qui a précédé immédiatement leur suppression en 1694.

Croiriez-vous bien, monsieur, que ces acteurs célèbres et tous ceux que vous avez connus en votre vie n'ont 55 jamais fait autant parler d'eux, à beaucoup près, qu'un autre acteur que nous avons à Lyon, depuis cinq à six semaines ? Ce personnage illustre dont le nom a été porté dans toutes les parties de l'Europe fait aujourd'hui l'objet de la curiosité de nos citoyens, quelque soin qu'il prenne 60 de se cacher. C'est le fameux P. Girard, qui, deux jours

après son jugement du 10 octobre, est sorti de la ville d'Aix et est venu se réfugier dans une des trois maisons que les Jésuites ont à Lyon*. Dès les premiers jours qu'il fut arrivé, j'eus envie de le voir**, et dans une longue con-
65 versation nous parcourûmes les principales circonstances de sa très mémorable histoire : stigmates, extases, couronnes, transports, obsessions et autres pareils prodiges, ou prestiges, tout fut mis sur le tapis. Vous me demandez son portrait, je le vois bien ; le voici. Il paraît âgé d'en-
70 viron cinquante ans ; il est d'une taille médiocre, les cheveux plats et presque noirs, le teint brun, le visage long et maigre, la bouche grande et le menton carré ; ses sourcils avancés cachent deux petits yeux ronds, noirs et vifs ; son nez long, et un peu aquilin, est terminé par deux
75 narines épatées. Tout cela ne fait pas un joli homme ; aussi n'a-t-il la physionomie ni belle, ni noble, ni heureuse. Pour de l'esprit, je crois qu'il en a, mais il en retient la moitié en dedans, et je me suis imaginé follement que c'était pour soutenir le caractère qu'on lui a donné, dans
80 ses factums, d'homme simple, crédule et facile à tromper. Si jamais la Cadière vient à Lyon, je la verrai aussi et je vous promets de vous faire aussi son portrait. Mais, en attendant, contentez-vous de celui que m'en a fait le P. Girard lui-même. Selon lui, elle a peu de beauté, assez
85 d'esprit et beaucoup de fourberie.

M. Chauvelin ayant été nommé à l'intendance de Picardie, l'inspection qu'il avait de la Librairie a été donnée à M. Rouillé, maître des requêtes. Il est des Rouillé de la Porte, et l'on dit qu'il est homme de lettres ; mais voilà
90 tout ce que j'en sais. Je n'insiste pas à présent à vous

* Maison de Saint-Joseph près la place Bellecour. Il est allé à Viviers en Vivarais le 29 novembre 1731. [*Note du manuscrit.*]

** Le 30 octobre 1731. [*Note du manuscrit.*]

demander une copie de la lettre que vous avez écrite à M. Chauvelin, au sujet de Molière. Supposé qu'elle me soit nécessaire, quand je travaillerai à mes notes, je vous ferai souvenir de l'offre obligeante que vous m'en avez
95 faite. Je vous prie seulement aujourd'hui de m'envoyer l'analyse de la farce intitulée *la Jalousie du Barbouillé* pour la comparer avec *Georges Dandin* ou du moins de me mander si le tour d'adresse qui fait le fond du troisième acte de cette comédie est dans la farce du *Barbouillé* ; car
100 l'original de cette aventure est dans le *Décaméron* de Boccace, *giorn. settima*, *nov. 4*, et Molière n'a eu que la peine de la mettre en action. Vous savez sans doute que M. Titon du Tillet a fait graver les médaillons de quelques-uns de nos poètes, pour ajouter à son *Parnasse fran-*
105 *çais*. Il m'a envoyé des épreuves de ces médaillons et j'y ai trouvé le vôtre en fort bonne compagnie, c'est-à-dire avec ceux de Malherbe, Maynard, Voiture, Sarrazin et Fontenelle. Je suis, etc.

CXXIX. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 12 décembre 1731.

Je ne puis assez vous remercier, monsieur, de m'avoir ménagé l'occasion de faire connaître à M. Racine les sentiments que j'ai pour sa personne et pour ses talents.
5 Assuré comme je le suis de vos bontés pour moi, je ne doute point que vous ne me fassiez le plaisir de cultiver ceux dont il m'honore, en lui confirmant les assurances de mon estime pour ses talents et de mon respect pour sa vertu. J'ai une véritable impatience de voir son poème
10 de la *Religion* achevé.

J'ai vu ici M. Lelio Riccoboni avant son départ pour l'Italie, et son fils y a joué la comédie environ trois mois, avec peu de succès pour vous dire la vérité. Ce jeune homme ne manque pas d'esprit, mais il n'a nul talent
15 pour cette profession, et, ce qu'il y a de pis, j'ai trouvé en lui un fonds de présomption à l'épreuve de tous les avis de ses amis et même des avertissements les moins charitables du public. J'ai fait ce que j'ai pu pour le faire valoir. Il ne m'en a pas su plus de gré, aussi dois-
20 je avouer que mes efforts ne lui ont pas servi de grand chose. Quant au père, j'en ai été plus content, mais je l'ai moins pratiqué et la vertu dans les Italiens a besoin d'une plus longue épreuve que celle que j'ai pu faire de la sienne dans un espace de huit jours. Il m'a lu en manus-
25 crit son second volume qui ne contient qu'un examen de cinq tragédies et d'autant de comédies italiennes qu'il a choisies entre les meilleures, pour donner une idée de son théâtre. Je doute que sur cet échantillon le lecteur la conçoive aussi avantageuse qu'il se l'est promis.

30 Vous me demandez une analyse de la farce du *Barbouillé*. Cela sera bientôt fait. *Le Barbouillé*, autant que je m'en puis souvenir, commence par se plaindre des chagrins que lui donne sa méchante femme. Il va consulter le docteur sur les moyens de la mettre à la rai-
35 son. Celui-ci parlant toujours ne lui donne pas le temps de s'expliquer. La femme arrive, et le docteur continuant toujours ses tirades les impatiente l'un et l'autre au point de lui dire des injures. Entre autres choses la femme lui dit qu'il est un âne et qu'elle est aussi doc-
40 teur que lui, et le docteur lui répond : « Toi, docteur ? Vraiment je crois que tu es un plaisant docteur ! Des genres tu n'aimes que le masculin, des conjugaisons le subjonctif, de la syntaxe *mobile cum fixo*, et de la quan-

tité le dactyle, *quia constat ex una longa et duabus brevi-*
45 *bus*. Jugez par cet échantillon du beau ton de plaisanterie de ces temps-là. Ils s'en vont, hormis la femme qui demeure pour attendre son galant, avec qui elle est surprise par le mari qui amène avec lui son beau-père Villebrequin. Elle donne des coups de bâton au Bar-
50 bouillé, feignant de les donner au galant. Son père et elle se tournent contre le mari qui continue ses invectives. Le Docteur met la tête à la fenêtre et leur fait à tous des réprimandes. Il descend pour mettre la paix entre eux. Ils se sauvent pour se dérober à la volubilité
55 de sa langue, et le Barbouillé, plus impatienté que les autres, pendant qu'il poursuit ses déclamations, lui attache une corde au pied, et l'ayant fait tomber, le traîne à écorche-cul jusque dans la coulisse, avec quoi finit la comédie. Tout cela est revêtu du style le plus bas et le
60 plus ignoble que vous puissiez imaginer. Ainsi le fonds de la farce peut être de Molière. On ne l'avait point portée plus haut de ce temps-là, mais comme toutes ces farces se jouaient à l'improvisade, à la manière des Italiens, il est aisé de voir que ce n'est point lui qui en a
65 mis le dialogue sur le papier, et ces sortes de choses, quand elles seraient meilleures, ne doivent jamais être comptées parmi les ouvrages d'un auteur célèbre.

On m'a envoyé de Paris l'estampe du P. Girard qui répond assez exactement au portrait que vous me faites
70 de lui dans votre lettre. Je voudrais que vous m'eussiez dit ce que vous pensez des éclaircissements qu'il vous a donnés sur les stigmates, extases, transports, obsessions et autres merveilles qui ont fait la matière de son procès. En avez-vous été content ? Dites-moi franchement ce qui
75 en est. Pour moi je l'ai été très peu de ses réponses aux interrogatoires qu'il a subis.

Il y a déjà longtemps que M. Titon du Tillet m'a fait présent d'une douzaine de ses médaillons, entre lesquels il m'a fait l'honneur de mettre le mien accompagné d'une belle devise qui m'assure l'immortalité dès mon vivant :

Et vivus frueris posteritate tuâ.

Cette marque d'amitié toute flatteuse qu'elle soit serait plus obligeante si elle n'était point partagée avec les Cotins, les Lainés et les Fontenelles. Celle que j'ai pour vous ne sera point, si je puis, sujette au reproche d'une si bizarre association et je tâcherai de ne vous mettre dans mon cœur qu'avec gens, si je puis, dignes d'y tenir leur place avec vous. Je suis avec la plus profonde estime, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

ROUSSEAU.

CXXX. — VOLTAIRE A BROSSETTE.

Il n'y a personne, monsieur, à qui je fasse plus volontiers hommage de mes ouvrages qu'à vous. J'ai fait mettre à la diligence de Lyon un petit paquet couvert de toile cirée contenant deux exemplaires de l'*Histoire de Charles XII*. Il y en a un que je vous supplie de rendre à M. de Sorry qui me fait l'honneur de m'écrire quelquefois et à qui mes infirmités ne me permettent pas de répondre aussi souvent que je le désire. Si vos occupations vous laissaient le temps de m'écrire votre sentiment sur cet ouvrage, je vous serais très obligé. Vous y verrez une

infinité de fautes d'impression qu'un lecteur judicieux rectifie aisément. Je voudrais qu'il me fût aussi aisé de corriger les miennes et de mériter l'approbation d'un juge
15 aussi éclairé que vous. Je suis parfaitement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

A Paris, ce [février 1732.]

CXXXI. — BROSSETTE A VOLTAIRE.

A Lyon, ce 1er mars 1732.

S'il est vrai, monsieur, que vous aimiez à me faire part de vos ouvrages, il n'est pas moins vrai aussi que personne ne les lit avec plus de satisfaction que moi, et
5 je puis vous assurer, sans aucune flatterie, que je ne crois pas avoir lu en ma vie aucun livre plus intéressant ni mieux écrit que l'*Histoire de Charles XII*. Votre manière de narrer est également rapide, claire et concise ; vos réflexions sont judicieuses, vives et accompagnées d'une
10 liberté qui convient parfaitement à l'histoire et qui fait un grand honneur à l'historien. Elles naissent du sujet même et sont liées avec les faits par le fil même de la narration. En un mot, si le César de la France a trouvé son Virgile dans votre *Henriade*, l'Alexandre de la Suède
15 a trouvé son Quinte-Curce dans votre dernier ouvrage. Je vous dois donc des remerciements bien sincères du présent que vous m'en avez fait. A l'égard de M. de Sorry pour qui vous m'en avez adressé un exemplaire, j'ai fait toutes les perquisitions imaginables pour découvrir cet

homme-là dans Lyon. J'en ai parlé à une infinité de gens ; mais toutes mes recherches ont été inutiles. On est même étonné qu'un homme qui est en habitude de vous écrire puisse être inconnu dans une ville comme celle-ci. Cela étant, monsieur, si vous voulez que j'exécute votre commission, mandez-moi la qualité et la demeure de M. de Sorry. Quoique vous ne m'ayez point non plus donné votre adresse, je suis persuadé que ma lettre vous sera rendue : et ma confiance est fondée sur votre renommée. Je vais travailler à une nouvelle édition de mon commentaire sur Boileau, avec des additions considérables, et vous jugez bien que vous ne serez pas oublié dans la distribution des exemplaires. C'est bien le moins que je doive vous donner cette marque de l'estime et de la reconnaissance avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, etc.

CXXXII. — Brossette a Voltaire.

A Lyon, le 20 mars 1732.

Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur, monsieur, de vous écrire au commencement de ce mois, j'ai découvert la personne pour qui vous m'aviez adressé un exemplaire de votre *Histoire de Charles XII*. Il ne s'appelle pas *Dessorri*, comme vous me le marquez ; mais son nom est *de Sozzi*, et c'est un jeune homme qui m'a paru avoir beaucoup d'esprit et de mérite. Je lui ai remis votre ouvrage, lequel il a reçu avec des sentiments de reconnaissance à votre égard. Tous ceux qui l'ont lu en ce pays-ci en parlent avec de grands éloges, mais comme les exemplaires qui y sont parvenus ne suffisent pas à l'avidité

des lecteurs, nos libraires travaillent à en faire une édition nouvelle, qui sera bientôt achevée, et si vous le souhaitez je vous en envoirai un exemplaire dans le temps.

Le principal motif de ma lettre est pour vous faire part d'une observation que j'ai faite sur un endroit de votre livre. C'est à la page 195 du livre V, où, après avoir dit que le roi de Suède *ne prit nul goût aux satires de M. Despréaux, qui, en effet, ne sont pas ses meilleures pièces, mais qu'il aimait fort ses autres écrits*, vous ajoutez : *quand il lut cette épître au roi de France Louis XIV, où l'auteur traite Alexandre de fou ou d'enragé, il déchira le feuillet.*

Ce trait m'a paru fort singulier et véritablement dans le caractère d'un héros, qui avait pris Alexandre pour son modèle. Je croirais même manquer à l'embellissement de mon commentaire sur Boileau, si je n'y insérais pas ce trait original dans la nouvelle édition que je prépare. Mais voici mes réflexions. Elles regardent ces mots de votre récit : *quand il lut cette épître au roi de France.* Premièrement, je trouve un sens louche dans cette phrase, car il semble que vous ayez voulu dire que *le roi de Suède lut cette épître au roi de France*, et cette équivoque, qui n'est que dans l'expression, pourrait se lever aisément en mettant : *quand il lut cette épître adressée au roi de France.* En second lieu, comme vous avez cité de mémoire l'endroit dont il s'agit, vous avez pris l'épître Ière de Boileau pour la satire VIII, dans laquelle, au vers 99, commence le passage que vous avez indiqué :

Quoi donc, à votre avis, fut-ce un fou qu'Alexandre ?
Qui, cet écervelé, etc...

Ces deux petites inattentions peuvent aisément se corriger en disant : *quand il lut cette satire où l'auteur traite*, etc. C'est un changement que j'ai fait faire, et que vrai-

45 semblablement vous ne désapprouverez pas, dans l'édition de votre livre que l'on fait actuellement à Lyon, dès que j'ai su qu'on y travaillait.

Au reste, monsieur, je ne suis point surpris que le roi de Suède n'eût point de goût pour les satires de 50 M. Despréaux. Il faut être Français, et qui plus est, il faut connaître particulièrement les auteurs et les ouvrages qui y sont notés, pour sentir les beautés de ces satires, dont la finesse dépend en partie d'une infinité d'allusions et de personnalités qui ne pouvaient être connues d'un 55 prince tel que Charles XII, et c'est principalement pour cela que mon commentaire pourra être de quelque utilité pour les étrangers et pour nos neveux.

Enfin, monsieur, je n'entreprends pas de contredire le jugement que vous portez, en disant que les satires de 60 Boileau *ne sont pas ses meilleurs ouvrages*. Je conviens qu'elles n'ont pas toutes ce degré de perfection que l'on trouve dans *le Lutrin* et surtout dans *l'Art poétique* ; mais je ne laisse pas de demander grâce pour la satire VIII, et plus encore pour la IXe, qui, à mon avis, est la plus 65 belle de toutes et celle où il y a le plus d'art, d'invention et de finesse. Je ne crois pas même qu'on puisse m'accuser d'avoir excédé les droits du commentateur quand j'ai dit dans une de mes notes sur cette satire *qu'on peut hardiment l'opposer et peut-être même la préférer* 70 *à tout ce que l'antiquité nous a fourni de plus parfait en ce genre*. J'espère, monsieur, que vous pardonnerez ces réflexions à un homme qui est encore plus flatté de la qualité d'ami de feu M. Despréaux que de celle de son interprète.

CXXXIII. — Voltaire a Brossette.

A Paris, rue des Bons-Enfants, ce 14 avril 1732.

Je suis bien flatté de plaire à un homme comme vous, monsieur, mais je le suis encore davantage de la bonté que vous avez de vouloir bien faire des corrections si
5 judicieuses dans l'*Histoire de Charles XII*.

Je ne sais rien de si honorable pour les ouvrages de M. Despréaux que d'avoir été commentés par vous et lus par Charles XII. Vous avez raison de dire que le sel de ses satires ne pouvait guère être senti par un héros vandale
10 qui était beaucoup plus occupé de l'humiliation du Czar et du roi de Pologne que de celle de Chapelain et de Cotin. Pour moi, quand j'ai dit que les satires de Boileau n'étaient pas ses meilleures pièces, je n'ai pas prétendu qu'elles fussent mauvaises. C'est la première ma-
15 nière de ce grand peintre, fort inférieure, à la vérité, à la seconde, mais très supérieure à celle de tous les écrivains de son temps, si vous en exceptez M. Racine. Je regarde ces deux grands hommes comme les seuls qui aient eu un pinceau correct, qui aient tou-
20 jours employé des couleurs vraies et aient copié fidèlement la nature. Ce qui m'a toujours charmé dans leur style, c'est qu'ils ont dit ce qu'ils voulaient dire, et que jamais leurs pensées n'ont rien coûté à l'harmonie ni à la pureté du langage. Feu M. de La Motte, qui écrivait
25 bien en prose, ne parlait plus français quand il faisait des vers. Les tragédies de tous nos auteurs depuis M. Racine sont écrites dans un style froid et barbare. Aussi La Motte et ses consorts faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour rabaisser M. Despréaux, auquel ils ne pouvaient

30 s'égaler. Il y a encore, à ce que j'entends dire, quelques-uns de ces beaux esprits subalternes qui passent leur vie dans des cafés, lesquels font à la mémoire de M. Despréaux le même honneur que les Chapelains faisaient à ses écrits de son vivant; ils en disent du mal parce qu'ils 35 sentent que si M. Despréaux les eût connus, il les aurait méprisés autant qu'ils le méritent. Je serais très fâché que ces messieurs crussent que je pense comme eux, parce que je fais une grande différence entre les premières satires et ses autres ouvrages. Je suis surtout 40 de votre avis, monsieur, sur la IXe satire qui est un chef-d'œuvre, et dont l'*Épître aux Muses* de Rousseau n'est qu'une imitation un peu forcée. Je vous serai très obligé de me faire tenir la nouvelle édition des ouvrages de ce grand homme qui méritait un commentateur comme 45 vous. Si vous voulez aussi, monsieur, me faire le plaisir de m'envoyer l'*Histoire de Charles XII* de l'édition de Lyon, je serai fort aise d'en avoir un exemplaire, et je ne manquerai pas de faire corriger dans la première édition ce que vous avez bien voulu changer dans celle-ci. 50 Je me flatte surtout, qu'on n'aura pas manqué de suivre exactement le dernier errata qui a été rendu public et que j'ai fait insérer dans le *Mercure* de février. Conservez-moi toujours, monsieur, un peu de part dans votre souvenir. J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que 55 vous méritez votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

CXXXIV. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, ce 6 mai 1732.

Quelque plaisir que j'aie à vous écrire, monsieur, je me fais un scrupule de vous fatiguer par des lettres inutiles. J'appelle ainsi celles qui ne contiendraient aucuns faits capables de vous intéresser; et quand je borne à cette stérilité de choses l'inutilité de mes lettres, vous voyez que je compte un peu sur votre indulgence pour le reste et que je me fais grâce sur les autres défauts, qui peuvent les rendre tout au moins indifférentes. Voilà sincèrement ce qui m'a empêché de vous écrire depuis quatre ou cinq mois. Si je vous écris aujourd'hui, ce n'est pas que j'aie des choses fort importantes à vous mander; mais après tout il ne faut pas s'endormir tout à fait avec un ami de votre caractère, quand on ne l'éveillerait que pour lui rendre compte de ses songes et pour lui donner de simples marques de son souvenir.

Nos derniers entretiens ont roulé sur l'affaire du P. Girard, dont le public a cessé de parler par lassitude, quoique les partisans de ce Père ne laissent pas de dire sourdement que l'on travaille au Conseil à la révision du procès, pour parvenir à la cassation de l'arrêt du Parlement de Provence. Entreprise difficile, et peut-être téméraire, car il y a des maux qu'on ne fait qu'irriter en essayant de les guérir ; et, d'ailleurs, dans les affaires qui font un certain éclat, le public, dont le tribunal est toujours redoutable, rend ses arrêts aussi bien que les juges, et bien souvent il arrive que le jugement de l'un ne s'accorde pas avec les décisions des autres. Quelques jours après que le P. Girard fut arrivé d'Aix à Lyon, l'évêque

30 de Viviers lui écrivit deux lettres fort pressantes, et même respectueuses, pour le consoler de sa disgrâce et pour l'engager à aller travailler dans son diocèse, ou plutôt à s'y aller délasser de ses fatigues. Il répondit aux invitations du prélat et partit d'ici vers la fin de novembre.
35 Douze mois après il revint à Lyon d'où ses supérieurs l'ont envoyé à Dôle, sa patrie, depuis environ six semaines. Voilà selon toute apparence, la dernière scène de cette tragi-comédie qui a attiré l'attention de toute l'Europe.

40 Vous avez sans doute ouï parler de l'*Histoire du peuple de Dieu*, par le P. Berruyer, jésuite de Paris. Cet ouvrage parut, il y a trois ou quatre ans [1], et fut lu avec beaucoup d'avidité, surtout par les dames, à cause des ornements du style et de la singularité des réflexions. Des lecteurs
45 plus exacts et plus rigides ont condamné ce livre par ces mêmes qualités, qui avaient charmé les autres. Ils ont dit à l'égard du style qu'il était trop orné et trop fleuri pour une histoire sacrée, qui exigeait plus de sévérité et de gravité. Quant aux réflexions, on en a blâmé plusieurs
50 comme trop délicates et même un peu galantes. De sorte qu'on a porté la critique jusqu'à appeler ce livre *le Roman du peuple de Dieu*. L'auteur a vu naître des censeurs dans le sein même de sa société. Ses propres confrères l'ont dénoncé au Père Général, qui lui a nommé des exami-
55 nateurs secrets. Il est venu à Lyon depuis trois mois, pour être plus libre et plus à portée d'avoir la communication des objections qu'on lui fait, et pour faire les changements convenables. C'est un fort honnête homme,

---

1. Exactement en 1728. Il fut suivi d'un supplément en 1755 et 1757, qui ne suscita pas moins d'émotion que le début.

qui réunit beaucoup de modestie et de douceur avec
60 beaucoup d'esprit. Il me dit ces jours passés que tout était réglé à la satisfaction des parties, et il s'en retourne à Paris.

Il y a un an que M. de Voltaire m'envoya la dernière édition de sa *Henriade*, et depuis deux mois, il m'a encore
65 envoyé son *Histoire de Charles XII*. Cet ouvrage m'a paru fort bien écrit : des portraits bien touchés, une narration vive et rapide et toutes les réflexions liées naturellement et même fondues avec la narration. Avouez que son héros était d'un caractère bien extraordinaire. C'est le terme le
70 le plus doux dont on puisse se servir, en parlant des sentiments et de la conduite de ce héros vandale. Prenez la peine, monsieur, de jeter les yeux sur cet endroit du livre V, p. 195, où l'auteur, après avoir dit que le roi de Suède, dans sa retraite de Bender, *s'amusait à lire les*
75 *œuvres de Corneille, de Racine et de Despréaux, et qu'il ne prit nul goût aux satires de celui-ci, qui en effet ne sont pas ses meilleures pièces*, mais qu'il aimait fort ses autres écrits, ajoute : *Quand il lut cette épître au roi de France Louis XIV, où l'auteur traite Alexandre de fou et d'enragé, il déchira le*
80 *feuillet*. Il faut convenir que ce trait est véritablement dans le caractère d'un héros qui avait pris Alexandre pour son modèle ; mais M. de Voltaire, qui a cité de mémoire l'endroit dont il s'agit, a pris l'épître I de Boileau pour la satire VIII, dans laquelle, au vers 99, com-
85 mence le passage qu'il a eu en vue :

> Quoi donc ? à votre avis, fut-ce un fou qu'Alexandre
> Qui, cet écervelé, etc.

Je ne parle point d'une petite équivoque qui se trouve dans ces mots : *Quand il lut cette épître au roi de France*
90 *Louis XIV*, ; car il semble qu'il ait voulu dire *que le roi*

de Suède lut cette épître au roi de France. Il fallait mettre : *Quand il lut cette épître, adressée au roi de France.* Il est bien facile de raccommoder tout cela en disant : *Quand il lut cette satire où l'auteur traite*, etc. Au reste, il n'est pas étonnant que l'Alexandre du nord, plus occupé de l'humiliation du Czar et du roi de Pologne que de la critique de Chapelain et de Cotin n'ait pris aucun goût aux satires de Boileau.

M. Racine quitte notre ville de Lyon pour aller à Soissons exercer la direction des gabelles. Je suis véritablement fâché de cette transmigration, qui va nous priver d'un homme autant estimable par son esprit qu'aimable par ses mœurs, digne enfin du grand nom qu'il porte. Mais ce changement lui est avantageux, parce qu'il rapproche M. Racine de ses amis et de sa patrie, et que son nouvel emploi sera plus lucratif que celui qu'il avait en ce pays-ci.

Je ne vous dis rien de la mort de M. de La Motte, qui n'est plus une nouveauté. Eh ! qu'en pourrai-je dire après l'éloge que M. de Fontenelle, son ami, en fit à l'Académie, le jour de la réception de M. l'évêque de Luçon [1] ? Voici un extrait tout nouveau du discours de M. de Fontenelle.

EPITAPHE

DE M. HOUDART DE LA MOTTE,
De l'Académie Française,
Tirée du discours de M. de Fontenelle.

CI GIT

Sieur Antoine Houdart de La Motte,
de l'Académie française.

---

1. Michel-Roger-Celse de Bussy-Rabutin (1664-1736), fils de l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules.*

120 Page 15. Lorsque ses premiers ouvrages parurent
Il n'avait point passé par de faibles essais ;
On n'était pas averti
Et on n'eut pas le loisir de se précautionner
Contre l'admiration.
125 P. 14. Ce jeune inconnu parut subitement avec des odes à la main
Pindare dans les siennes est toujours Pindare,
Anacréon toujours Anacréon :
Monsieur de la Motte,
Après avoir commencé par être Pindare
130 Sut devenir Anacréon.
Il passa au Théâtre tragique
Et il y fut universellement applaudi
Dans trois pièces de caractères différents :
Sublime de la Religion divine,
135 Grandeur Romaine naissante,
Sentiments les plus tendres.
P. 15. Un autre Théâtre l'a encore plus souvent occupé,
Quoiqu'il eût été en droit de le mépriser
Mais il a fait mieux : il y a beaucoup réussi.
140 P. 20. Dans d'autres genres qu'il a embrassés aussi
Il n'a pas reçu les mêmes applaudissements.
P. 15. On trouva mauvais qu'il touchât au divin Homère.
Sans l'adorer.
P. 15. Il fit une *Iliade*
145 P. 16. Qui ne paraît pas jusqu'ici se relever ;
Et dont, pour le dire le plus obscurément qu'il est possible,
Le seul défaut est d'être l'*Iliade*.
Il donna un recueil de *Fables*
Dont il avait inventé la plupart des sujets ;
150 Et on demande pourquoi il faisait des fables
Après la Fontaine
P. 14. Il a traité presque tous les genres de poésie.
P. 16. C'était toujours un nouveau style auquel il savait se [plier,
P. 15. Mais il en eût coûté trop d'estime

155 Pour lui rendre une justice entière
P. 19. Quand on a été le plus avare de louanges sur son sujet,
On lui accordé le premier rang dans la prose
Pour se dispenser de lui en donner un pareil
Dans la poésie.
160 P. 18. Il prenait souvent des idées dans des sources assez éloi-
[gnées
De celle de l'Hippocrène ;
Dans un fond peu connu de réflexions fines et délicates,
Quoique solides.
P. 21. Tout ce qui était du ressort de la raison
165 Était du sien.
P. 18 et 19. Il a bien su cueillir les fleurs du Parnasse
Mais il y a cueilli des fruits
Qui ont plus de substance que ceux du Parnasse n'en ont com-
[munément.
P. 18. Un poète si peu frivole,
170 Si fort de choses,
Ne pouvait pas être un poète.
P. 17. Quelques-uns l'ont dit et mille échos l'ont répété
Ce n'était point un enthousiasme involontaire qui le saisît,
Une fureur divine qui l'agitât,
175 C'était seulement une volonté de faire des vers.
P. 14. Le plus souvent on est étrangement borné par la nature.
P. 21. On n'eût pas facilement découvert de quoi il était inca-
[pable.
Il n'était ni physicien, ni géomètre, ni théologien ;
Mais on apercevait que pour l'être
180 Il ne lui avait manqué que des yeux et de l'étude.
P. 22. Il n'avait point établi, dans sa tête, son style
Pour règle de tous les autres styles.
Il savait que le beau et l'agréable sont rares,
Mais non pas uniques.
185 Ce qui était le moins selon ses idées particulières
N'en avait pas moins droit de le toucher ;
Et il se présentait à tout

Bien exempt de cette injustice du cœur
Qui borne et qui resserre l'esprit.
190 Du fond de ses sentiments, il se répandait sur ses principaux [écrits
Une certaine odeur de vertu,
Délicieuse pour ceux qui en peuvent être frappés.
P. 20. Un homme si rare ne tire pas à conséquence.
Il mourut le 26 décembre 1731,
195 Agé de 59 ans.

CXXXV. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 20 mai 1732.

Vous ne manquerez jamais de matière pour m'écrire, monsieur, toutes les fois que vous voudrez me faire cet honneur-là et vous en trouverez en vous-même une 5 toujours plus intéressante que dans tout ce que vous pourriez m'écrire sur des sujets étrangers. C'est sur ce pied-là que je voudrais vous proposer un traité de commerce où les marchandises étrangères ne seraient reçues qu'après que vous m'auriez suffisamment pourvu de 10 celles de votre cru. J'aurais par exemple souhaité passionnément de savoir de vous : 1° si le temps de votre magistrature est fini et si vous êtes présentement rendu à vous-même ; 2° si et quand paraîtra la nouvelle édition dont vous m'avez parlé il y a si longtemps de vos 15 notes sur le Despréaux ; 3° des nouvelles du nouveau poème de M. Racine que j'attends avec une impatience proportionnée à la bonne idée que celui de *la Grâce* m'a donnée de l'auteur ; 4° et enfin si vous avez commencé

votre travail sur les œuvres de Molière, à l'occasion de
20 quoi je vous dirai que M. Riccoboni m'a écrit depuis peu une assez longue lettre et dans laquelle il m'apprend qu'il a entrepris de donner au public une analyse détaillée de toutes les pièces de ce fameux auteur, et que, sur le peu qu'il me dit de son dessein, il m'a paru que ses
25 idées étaient assez conformes aux miennes. Mais comme tout dépend de la manière de s'expliquer et que ce n'est pas assez de penser de même si on ne pense de même par les mêmes raisons, j'aurais fort souhaité de me trouver à portée de l'entretenir des miennes sur cette
30 matière, d'autant plus délicate qu'elle conduit à un travail qui n'a point encore été tenté, je veux dire une Poétique en forme de la Comédie sur les exemples qui nous restent des anciens et sur ceux que nous a laissés le seul poète qui en les imitant se soit élevé au-dessus d'eux,
35 ce qui certainement est un ouvrage au-dessus des forces ordinaires et qui ne saurait être trop médité ni trop consulté, quelques lumières qu'on puisse avoir acquises par soi-même, en quoi il n'y a point de doute que M. Riccoboni n'ait beaucoup d'avantage, si, comme je n'en
40 doute point, il peut mettre à profit ce que ses lectures et son expérience lui ont appris sur ce sujet.

Pour venir à votre lettre, il est certain que des personnes d'un très grand poids sont encore persuadées aujourd'hui de l'innocence du P. Girard, et que les Jésuites
45 se sont donné de grands mouvements pour parvenir à la révision de son procès ; mais je crois comme vous que les choses en demeureront où elles sont, et qu'ayant un arrêt pour eux il y aurait de l'imprudence à remuer une affaire dont le succès dépendant d'une chose aussi incer-
50 taine que le jugement des hommes pourrait leur faire perdre par quelque malheur inopiné l'avantage qu'ils ont acquis par un bonheur imprévu.

Quant au livre du P. Berruyer, je vous avoue que l'indignation ne m'a pas permis d'en achever seulement le
55 premier volume, et que je ne conçois pas qu'on ait pu permettre l'impression d'un ouvrage aussi scandaleusement écrit que celui-là. Je suis bien aise de n'avoir pas été le seul qui lui ait donné le nom de *Roman*, mais je suis surpris que la profanation qui règne dans tout cet
60 ouvrage n'ait pas d'abord sauté aux yeux du public, et qu'il ait pu trouver des approbateurs dans un pays où la traduction même la plus sévère des livres sacrés est à peine permise. Je crois l'auteur un fort honnête homme, puisque vous me le dites, mais s'il n'a pas eu dessein de
65 tourner ce qu'il y a de plus vénérable dans la religion en ridicule, il a travaillé bien peu conséquemment, et sa bonne intention, dont je ne veux point douter, fait voir qu'on peut sans être impie dire et écrire de grandes impiétés.

70 J'ai aussi lu, car il faut tout lire, l'histoire du roi de Suède par Voltaire, et j'ai trouvé comme vous que l'auteur avait fait un assez bon usage de ce qu'il a appris de M. Fabrice, du sieur de La Mottraye et de M. Poniatowski. J'ai connu les deux premiers à Londres et le
75 troisième est assurément un témoin très digne de foi. Mais j'ai passé ma vie avec des gens de la première considération honorés de la confidence intime de ce grand prince et qui m'ont donné de lui une idée bien différente de celle que j'avais autrefois et que Voltaire nous donne
80 de ce grand prince, qui n'a jamais été si grand que dans ses adversités ni si prêt à devenir le maître du monde que la veille de sa mort. Les sentiments de ce héros, sa probité, sa reconnaissance, sa tendresse pour ses amis et la supériorité de sa raison lui faisaient un caractère
85 bien différent de celui que son historien lui prête sur la

foi des gazettes et de ceux qui ne l'ont connu que par son extérieur. A l'égard de cette particularité puérile et indigne de l'histoire touchant les satires de M. Despréaux, qui ne voit pas en cela, non le caractère du héros, mais celui de l'écrivain qui cherche à tort et à travers à satisfaire la passion qu'il a de décider sur tout et de trancher en maître sur le mérite de tous les auteurs même sans les avoir lus, ne doutant point que ses jugements ne soient reçus du public comme des oracles et des arrêts sans appel. En vérité l'esprit est un instrument bien dangereux entre les mains d'un homme sans cervelle, sans mœurs et sans discrétion.

Je finis par le quatrième article de votre lettre, qui est l'épitaphe de La Motte tirée du discours de Fontenelle. Elle aurait pu être plus salée en ne se servant même que des expressions de ce panégyriste, qui assurément n'a pas appris chez les anciens comment on doit s'y prendre pour louer ses amis. Ceux qui par hasard ne sauraient pas que M. de La Motte était un ignorant accompli pourront l'apprendre dans son éloge, et adieu tous les beaux plans et tous les beaux systèmes de ce héros du Parnasse sur tous les genres de poésie et de littérature dont il nous a donné les préceptes. Adieu toutes ses belles dissertations sur Homère, Pindare, Sophocle, Euripide et sur tous les anciens dont il a réglé les rangs et apprécié le mérite avec tant d'emphase et d'une façon si décisive. Mais je ne sais pas trop comment l'abbé Desfontaines, M. Bel[1] et tant d'autres écrivains estimés qui ont démasqué avec tant de succès le faux mérite de

1. Le président Jean-Jacques Bel, collègue et ami de Montesquieu, qui avait publié, entre autres ouvrages, une *Apologie* ironique de La Motte.

115 cette idole s'accommoderont de la manière méprisante dont l'orateur funèbre parle d'eux dans son discours. C'est une affaire à démêler entre eux et lui. La mienne est de finir en vous assurant qu'on ne peut être avec plus d'estime et de considération que je le suis, monsieur,
120 votre très humble et très obéissant serviteur.

ROUSSEAU.

CXXXVI. — DE LASSERÉ A BROSSETTE.

Au Temple, ce 29 août 1732.

Par la juste indignation qui soulève tout honnête homme contre les calomniateurs, il vient, monsieur, de me tomber entre les mains un discours exécrablement
5 apologétique contre notre seul Pindare moderne, M. Rousseau, auquel vous m'avez paru également lié d'attachement et d'admiration. La candeur et la pureté de vos mœurs étant bien vérifiées au courant de la société civile, aujourd'hui, monsieur, on produit sous votre nom à la
10 seconde édition de votre Régnier en Hollande une infernale compilation satirique contre M. Rousseau, que je n'ai pu lire sans écumer de colère contre celui qui vous fait, vous M. Brossette, vous honnête homme, vous en relation d'intime affinité avec M. Rousseau, il vous fait,
15 dis-je, servir de bouclier à sa calomnie en mettant ce libelle à la tête de votre œuvre. Je vous en donne avis par l'estime que j'ai pour vous. Je ne doute point que vous ne releviez la flétrissure dont on veut vainement

vous couvrir. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très
20 humble et très obéissant serviteur.

De Lasseré.

Le calomniateur s'appelle l'abbé Lenglet, homme déjà repris de justice. C'est à vous d'en arrêter au plus tôt les mauvaises trames pour votre intérêt personnel.

CXXXVII. — Brossette a de Lasseré.

A Lyon, ce 6 septembre 1732.

Vous ne sauriez comprendre, monsieur, la douleur que je ressens en apprenant par votre lettre l'affreuse calomnie que l'on a publiée sous mon nom. Il y a un an et
5 demi que M. Rousseau, votre ami et le mien, me manda qu'on lui avait donné avis d'Amsterdam que l'abbé Lenglet du Fresnoy y faisait imprimer, sous mon nom, un libelle plein d'infamies contre lui, M. Rousseau ; qu'on lui envoyait même l'épître liminaire, où, me faisant par-
10 ler, on lui adressait à lui-même toutes les horreurs que la plus atroce calomnie peut inventer. *Mais tout cela*, ce sont les termes de M. Rousseau, *d'un style où personne assurément ne vous aurait reconnu. Vous jugez bien*, ajoutait-il, *que je ne pris pas le change: je songeai seulement à empê-*
15 *cher qu'il ne fût pas pris par quelque autre plus dupe que moi, et, à l'aide des ministres, dont je suis connu en Hollande, j'ai obtenu la suppression de ce libelle en attendant peut-être quelque chose de mieux*, etc.

A l'arrivée de cette nouvelle qui intéressait encore plus

mon honneur que celui de M. Rousseau, jugez quelle fut ma douleur, et mon étonnement ! Je criai à la perfidie, à l'attentat, à la trahison ! Je ne pouvais m'imaginer, et je ne comprends point encore, qu'il y ait au monde des hommes si pervers et capables d'inventer des crimes nouveaux auxquels on n'a point encore donné de nom : car je n'en sais point qui soit assez fort pour exprimer la noirceur de l'action de ce misérable abbé Lenglet. Est-il possible que cet imposteur, qui ne me connaît point, que je n'ai vu de ma vie et avec qui je n'ai jamais eu la moindre relation, ni de près ni de loin, ait eu l'impudence d'abuser de mon nom, jusqu'à me rendre le calomniateur de M. Rousseau à la face de toute la terre ? Non, monsieur, il n'y a point de supplice assez grand pour punir ce crime comme il le mérite. Quelque temps après, M. Rousseau me manda que ce libelle devait être mis à la tête d'un commentaire sur Marot en quatre volumes in-4°, qui parut alors sous le nom supposé du chevalier de Gordon de Percel, mais qui est véritablement de l'abbé Lenglet, et où M. Rousseau est traité en plusieurs endroits de la manière du monde la plus indigne. Je croyais que la fureur de cet enragé serait épuisée par les traits qu'il avait lancés dans ses notes, et je ne pouvais me persuader qu'il persistât dans l'horrible dessein de faire imprimer son infâme libelle, et de me l'imputer, malheureux que je suis ! après les précautions que M. Rousseau avait prises pour le faire supprimer. Mais puisque ma prévoyance a été trompée, je vais m'adresser aux puissances pour avoir justice de cette imposture, et je remplirai les journaux de mes plaintes et de mes clameurs pour me disculper envers le public. En attendant que je puisse écrire à M. Rousseau, je vous supplie, monsieur, de lui faire savoir mes sentiments sur cette affreuse aventure.

Recevez aussi les assurances de l'attachement aussi sincère que respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

CXXXVIII. — De Lasseré a Brossette.

Au Temple, le 21 septembre 1732.

En réponse, monsieur, que je vous fais au moment de la réception de votre dernière, votre agitation et les mouvements que vous vous donnez contre un insigne calomniateur étant nécessaires pour votre justification, voici comme le libelle en question m'est apparu. J'arrive un matin au lever d'un grand* par moi autant aimé que respecté qui ne veut être ni cité, ni nommé, mais dont le crédit a jusqu'ici empêché que ce libelle ait prospéré à l'impression de Hollande. Je trouve donc vis-à-vis l'illustre personnage à qui je venais faire ma cour, un abbé tenant en main un cahier d'impression très belle, entourée de vignettes ; une feuille détachée dont le maître en question prenait lecture me fit demander ce que c'était, et cette Excellence s'étant contentée d'en lire la première page et d'un air indifférent ayant rendu le feuillet à cet abbé en lui disant que cela était grossier, j'en demandai à cet abbé la communication ; et lui m'ayant dit qu'il n'avait que cet unique exemplaire, je le priai de m'en accorder la lecture sans déplacer : ce que je fis d'un bout à l'autre.

* M. le duc d'Aremberg, logé au Temple, aussi bien que M. de Lasseré. [*Note du manuscrit.*]

Après quoi, ne connaissant point cet homme, je lui marquai ma surprise de voir votre nom au bas d'une telle satire ; il me répondit que c'était l'ouvrage de gens piqués qui exhalaient leur bile sous votre nom. A quoi je criai à la calomnie punissable des plus grands supplices. Mon vilain lève le siège sans répliquer et court encore. L'Excellence m'ayant dit qu'il était charmé qu'en face j'eusse daubé le malheureux, et m'ayant dit son nom, sur le champ et sous les yeux du maître du logis, je vous en informai. Voilà le fait tel qu'il est ; pour raison de quoi, sauf votre meilleur avis, vous ne feriez pas mal d'informer M. Hérault, afin qu'il enjoigne à ce monstre, qui probablement est encore à Paris, de couper court à cet infernal scandale si pernicieux à la société civile. Au reste, monsieur, hier dans une maison, on me dit, de la part de M. Hardion, que votre aventure allait être étalée au prochain *Mercure* et que mon nom y devait être estampé : ce qui m'a fort déplu et me déplairait fort, et, je lui fais dire, il est inutile que je sois imprimé. Pour tout ce qui se tourne en histoire publique, je suis persuadé que vous n'y donnez point les mains. Au surplus, j'ai rempli le devoir de l'honnête homme qui soutient l'innocent et qui s'élève contre la calomnie. Plus n'en sais sur cet article auquel vous aviserez en homme prudent et sage. Je n'ai point écrit à notre ami, vous laissant là-dessus le champ libre. Je suis avec autant d'estime que de parfaite considération, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Lasseré

Il m'échappe de vous dire que votre aventure et la mienne courent Paris. Le grand chez qui la chose s'est passée l'a rendue publique, tant pour vous que pour notre ami.

CXXXIX. — De Lasseré a Brossette.

Ce jeudi au soir, 25 septembre 1732.

J'ai, monsieur, assez favorablement conduit vos intérêts pour faire venir votre calomniateur devant M. Hérault, où, ce matin il a comparu, et là, plus mort que vif, les deux lettres que vous m'aviez écrites ayant été présentées à ce prêtre sacrilège, il a tout avoué et a juré sa foi de monstre, mais à la face de la police, qu'il n'y avait encore que le seul exemplaire de ce libelle qu'il n'avait montré qu'au seigneur dont je vous parle dans ma précédente ; il s'est bien gardé de dire que j'en ai, par cette voie, pris aussi communication d'un bout à l'autre. Après la verte réprimande fulminée sur ce monstre, il résulte que le libelle est mort-né, et que cet infernal coquin doit vous écrire une lettre en réparation qu'il remettra à M. Hérault, duquel vous la devez tenir à votre adresse. Vous n'avez plus à présent qu'à vous tranquilliser sur cet article, grâce à Dieu, bien terminé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Lasseré *.

CXL. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, ce 22 septembre 1732.

Il est donc vrai, monsieur, que notre infâme calom-

* J'ai répondu le 30 pour le remercier et je l'ai prié de mander cette nouvelle à M. Rousseau. [*Note du manuscrit.*]

niateur a consommé son crime, malgré les précautions que vous aviez prises pour détourner le coup ; et il faut
5 que ce soit un de mes ouvrages qui serve d'asile et de véhicule à l'imposture, pour vous déshonorer et moi aussi. Dès que j'eus appris cette horrible nouvelle par M. de Lasseré, j'écrivis à MM. Fabri et Barrillot, libraires de Genève, pour avoir par leur moyen un exemplaire de
10 cette malheureuse édition de Régnier, qu'on dit avoir été faite depuis peu en Hollande ; mais ils m'ont répondu qu'ils n'en avaient aucune connaissance et qu'ils ne pouvaient se persuader qu'elle eût été faite en ce pays-là, parce qu'ils en auraient eu avis par les libraires de Hol-
15 lande, avec lesquels ils étaient en grande correspondance. Cette porte m'étant fermée, je me suis adressé à un de mes amis à Paris et à M. de Lasseré lui-même, pour le prier de m'envoyer ce livre, puisqu'il existe. J'attends leur réponse, suivie de l'effet de ma prière, et je l'attends
20 avec une extrême impatience, parce qu'il est nécessaire que je le voie, afin que j'en puisse parler pertinemment dans les déclarations publiques que je ferai insérer dans les journaux, car je ne veux rien oublier pour faire connaître la vérité à toute la terre. Vous feriez même une
25 œuvre doublement méritoire si vous vouliez m'envoyer un plan de la déclaration que vous trouverez à propos que je fasse, pour votre justification et pour la mienne. Comme j'ai résolu de la répandre dans divers journaux, je travaillerai aussi à en faire une de mon chef, et cette
30 variété ne sera pas inutile. Notre intérêt est commun ; ainsi, monsieur, il est bon que nous agissions de concert dans une affaire qui nous regarde également tous les deux. J'espère que vous entrerez dans ces sentiments, et que vous serez toujours persuadé de ceux d'estime, de
35 considération et d'amitié avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

CXLI. — DÉON, premier commis d'HÉRAULT, lieutenant général de Police, A BROSSETTE.

A Paris, 15 octobre 1732.

Sur les plaintes que M. de Lasseré, monsieur, a fait de votre part à M. Hérault d'un libelle que M. l'abbé Lenglet avait fait faussement imprimer sous votre nom, il l'a envoyé chercher pour lui faire les reproches que méritait une telle supposition. Il n'en est point disconvenu et a assuré M. Hérault qu'il n'y en avait aucun exemplaire distribué. Le magistrat l'a exhorté à en empêcher la distribution, ce qu'il a promis affirmativement, et de plus lui a fait sentir qu'il ne pouvait s'empêcher de vous en donner un désaveu par écrit, pour vous justifier dans le monde. C'est ce qu'il a fait par la lettre ci-jointe, qu'il a apportée le même jour à M. Hérault et que ce magistrat m'a chargé de vous faire passer. Je m'en acquitte avec d'autant plus de plaisir que cela me fournit l'occasion de vous assurer de la parfaite estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DÉON,
premier commis de M. Hérault.

Une maladie m'a empêché de vous adresser plus tôt cette lettre.

CXLII. — LENGLET DU FRESNOY A BROSSETTE.

Monsieur, il est vrai que j'ai fait imprimer sous votre

nom, à Amsterdam, non pas un libelle diffamatoire, mais une épître satirique au Sr Rousseau, que j'ai mise à la tête d'une nouvelle édition in-4 des œuvres de Régnier, dans la forme de celle que vous-même fîtes imprimer à Londres en 1729.

Comme il n'y a aucun exemplaire de ladite préface qui soit distribué, je vous promets qu'il n'en paraîtra aucun sous votre nom. Je crois même que quand on saura qu'elle vient de moi, elle fera beaucoup plus d'impression sur l'esprit des gens d'honneur, parce que les faits que j'y rapporte sont de ma propre connaissance et que j'en donne la preuve dans la pièce même.

Néanmoins, au cas que contre mon aveu il en parût quelque exemplaire sans la correction que je vous promets dans cette lettre, je le désavoue dès à présent et vous permets de faire imprimer dans tous les journaux et *Mercures* ce désaveu en son entier, par lequel on verra que ce n'est pas vous qui avez fait cette épître, mais moi-même pour des raisons que le Sr Rousseau n'ignore pas et pour d'autres que j'ai expliquées dans une très longue lettre à M. le marquis de Fénelon, ambassadeur de S. M. auprès des Etats généraux des Provinces unies.

Voilà, monsieur, tout ce que vous pouvez exiger de moi, car je vous crois trop honnête homme et trop bon citoyen pour vouloir prendre la défense de Rousseau, qui se déclare lui-même hérétique en amour, hérétique même très punissable par toutes les lois, et contre lequel le Parlement de Paris a sévi, jusqu'à le condamner à un bannissement perpétuel, qui n'a jamais pu être révoqué, quelque mouvement qu'il se soit donné, M. d'Aguesseau, chancelier de France, s'étant toujours sagement et fortement opposé au retour dudit Rousseau.

D'ailleurs, je ne crois pas que le Sr Rousseau ait un

privilège exclusif pour satiriser tout ce qu'il y a de respectable, sans excepter même M. le Prince Eugène de Savoie et l'abbé Bignon, desquels il avait reçu des bienfaits et qui sont respectés de tout ce qu'il y a de grand dans l'Europe. Ainsi quand on rappellera au public certains traits vifs et éclatants du Sr Rousseau, on ne fera que lui rendre ce qu'il a prêté lui-même à des gens beaucoup plus estimables que lui.

J'ai l'honneur d'être très sincèrement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

L'abbé LENGLET DU FRESNOY.

Paris, ce 25 septembre 1732.

CXLIII. — ROUSSEAU A BROSSETTE.

A Bruxelles, le 30 septembre 1732.

Rien n'est plus digne de vous et de moi, monsieur, que la chaleur que vous marquez contre l'infâme écrivain qui s'est servi de votre nom et du mien pour débiter ses impostures. Mais rien ne serait plus ridicule à moi que de m'amuser à le réfuter, et de vouloir combattre en escrime réglée contre un faquin dont le public m'a déjà vengé d'avance. J'en userai avec les gens de cette espèce comme j'ai fait avec Gacon, et il leur arrivera de leurs calomnies et de mon silence ce qui est arrivé à ce malheureux. Quand il se présentera des ennemis capables de tromper le public ou par leur autorité ou par le mérite de leurs écrits, alors ce sera à moi de le désabuser mais à vous dire vrai je doute que cela arrive jamais, ma

conduite et ma réputation chez tous les honnêtes gens de l'Europe me mettant, ce me semble, assez à l'abri d'un pareil danger, et d'ailleurs la seule impudence d'avoir emprunté un nom comme le vôtre ne suffit-elle pas pour donner un démenti à tout ce que l'imposteur peut avoir avancé, et n'est-ce pas assez que le monde sache que vous êtes de mes amis et que vous m'estimez pour achever de l'enfoncer dans le décri où ses mauvaises actions et son style, s'il se peut encore plus mauvais, l'ont déjà plongé ? Ce n'est point par des apologies superflues qu'on doit réprimer l'audace de ces sortes d'insectes, encore moins par des récriminations qui ne font que servir d'amusement aux sots et d'entretien à la canaille. Il y a d'autres moyens légitimes de mettre les fripons à la raison, et s'il se trouve des pays où on les protège, il s'en trouve aussi d'autres où on les châtie. Le temps amène tout. Du reste je ne sache point que le libelle en question ait paru en Hollande. Je doute même qu'il ose y paraitre, et s'il existe, ce ne sera pas là qu'il faudra chercher son berceau. Les protecteurs du père de cet enfant d'iniquité me sont connus, et s'il paraît, je sais à merveille à qui je devrai m'en prendre. En voilà assez sur ce chapitre qui ne mérite pas de nous occuper plus longtemps. Je m'attendais, en ouvrant votre lettre, à y trouver après un si long silence quelque réponse aux demandes que je vous avais faites dans ma dernière. Je me flatte que vous voudrez bien satisfaire ma curiosité dans la première que vous aurez le loisir de m'écrire. Ne doutez jamais de la confiance et de la tendre estime avec laquelle je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

ROUSSEAU.

CXLIV. — BROSSETTE A HÉRAULT, conseiller d'État, Lieutenant général de Police.

A Lyon, ce 25 octobre 1732.

Monsieur, j'ai appris par M. de Lasseré la bonté avec laquelle vous avez employé votre autorité pour prévenir la cruelle injure que me préparait l'abbé Lenglet, en faisant imprimer faussement sous mon nom un libelle diffamatoire qu'il a composé contre M. Rousseau. La vérité n'a point échappé à vos lumières, et vous avez forcé la calomnie à respecter l'innocence. Vous m'avez même accordé, monsieur, beaucoup plus que je n'aurais osé vous demander, en ordonnant à cet abbé de me donner un désaveu de son injuste procédé. C'est ce qu'il a exécuté par la lettre qu'il m'a écrite et que je viens de recevoir de votre part, quoiqu'elle soit d'une date un peu ancienne. Grâce à votre justice et à vos bontés, monsieur, me voilà à couvert d'une imposture dont les seuls préparatifs ont alarmé ma délicatesse. Quelques remerciements que je puisse vous faire, ils ne seront jamais proportionnés à ma reconnaissance.

Je suis, avec un profond respect, etc.

CXLV. — BROSSETTE A DÉON, premier commis d'HÉRAULT.

A Lyon, ce 25 octobre 1732.

Votre lettre, monsieur, du 15 de ce mois m'a été rendue le 23 à ma maison de campagne, avec la lettre de

M. l'abbé Lenglet que vous avez pris la peine de m'envoyer de la part de M. Hérault. J'avais déjà été informé dès le 25 septembre par M. de Lasseré de la bonté que cet illustre magistrat avait eue d'envoyer chercher l'abbé Lenglet pour l'obliger à réparer l'injure qu'il m'avait faite. Je prends la liberté d'écrire à M. Hérault pour le remercier de la justice qu'il a bien voulu me rendre, et je vous supplie de lui présenter ma lettre. Je mets aussi dans mon paquet celle que j'écris en réponse à M. Lenglet, afin que vous ayez la complaisance de la lui faire tenir, parce que je ne sais pas son adresse. J'envoie en même temps à M. le Lieutenant général de Police une copie de ma lettre à cet abbé, afin que ce magistrat connaisse par lui-même ma respectueuse déférence à ses ordres et la plénitude de ma reconnaissance. Recevez aussi, monsieur, mes très sincères remerciements et les assurances de la parfaite estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

CXLVI. — Brossette a Lenglet du Fresnoy.

A Lyon, ce 25 octobre 1732.

Monsieur, quelque sujet que j'aie de me plaindre de vous, je ne vous ferai aucuns reproches, afin de vous donner un exemple de cette modération qui sied si bien à tous les honnêtes gens. J'ignore les chagrins que vous avez contre M. Rousseau, mais quelle qu'en soit la cause, devrez-vous m'appeler dans votre querelle et me rendre l'instrument de votre vengeance ? Moi, que vous ne connaissiez point et qui n'ai jamais eu rien à démêler ni avec vous ni avec aucune personne du monde. Je vous

avoue, monsieur, que ce procédé m'a paru aussi étonnant qu'il est injuste ; mais le désaveu que vous en faites dans votre lettre et la parole d'honneur que vous m'y donnez calment un peu mon ressentiment, quoique je ne puisse point approuver que votre satire paraisse même sous votre nom dans un livre auquel on sait que j'ai eu quelque part. Mon dessein n'est point d'entreprendre la défense de M. Rousseau ; il est assez fort pour se défendre tout seul sans le secours d'un apologiste tel que moi ; mais, tout bien considéré, ne feriez-vous point mieux d'étouffer aussi tous les sentiments d'animosité et de supprimer la satire que vous avez faite contre lui ? La prudence, la raison, la grandeur d'âme, la religion même semblent exiger de vous ce sacrifice. Recevez ce conseil d'un ennemi. Au reste, monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 25 septembre ne m'a été rendue que le 23 octobre, et M. Déon, premier commis de M. le Lieutenant général de Police, me mande qu'une maladie qui lui est survenue est la cause de ce retardement. Je suis, etc.

CXLVII. — Brossette a de Lasseré.

A Lyon, ce 18 novembre 1732.

L'intérêt que votre bonté, monsieur, et l'amour que vous avez pour la justice vous ont fait prendre à l'injure que l'abbé Lenglet me préparait, mérite bien que je vous fasse part de l'heureux effet qu'ont produit vos généreuses démarches. M. Hérault m'a fait l'honneur de m'envoyer la lettre qu'il avait ordonné à cet abbé de m'écrire.

Par cette lettre il convient d'avoir fait imprimer, sous mon nom, à Amsterdam, l'épître satirique dont il s'agit, à la tête d'une nouvelle édition de Régnier, en m'assurant qu'il n'y a aucun exemplaire de cette épître qui ait été distribué ; il me promet et me donne même sa parole d'honneur (quel serment !) qu'il n'en paraîtra aucun sous mon nom. Il ajoute encore, qu'en cas qu'il en parût quelque exemplaire, sans la correction qu'il me promet, il le désavoue et consent que je fasse imprimer dans tous les journaux et *Mercures*, ce désaveu en son entier, par lequel on verra, dit-il, que ce n'est pas moi qui ai fait cette épître, mais lui-même, pour des raisons que M. Rousseau n'ignore pas, etc.

Vous comprenez, monsieur, par ce prélude, qu'il ne se désiste point du malheureux dessein qu'il a formé de publier cette satire sous son nom même : ce qui me fâche presque autant que sa première entreprise par l'intérêt que je prends à M. Rousseau. Voici pourtant un motif de consolation : c'est qu'on me mande de sa part que tout l'ouvrage va être supprimé, c'est-à-dire et l'épître satirique et l'édition même de Régnier ; et que MM. les États généraux ont rendu, à cette occasion, un décret par lequel ils défendent d'imprimer aucun livre qu'il n'ait passé par les mains d'un censeur, décret très sage et très nécessaire pour réprimer la licence indéfinie et effrénée que les libraires de ce pays-là se donnaient de mettre au jour les ouvrages les plus scandaleux. J'ai eu l'honneur d'écrire à M. le Lieutenant général de Police pour le remercier, et en même temps j'ai envoyé à ce magistrat une réponse à l'abbé Lenglet, dans laquelle je lui représente l'injustice affreuse de sa conduite à mon égard et l'indignité de celle qu'il tient à l'égard de M. Rousseau. *Tout bien considéré*, lui dis-je, *ne feriez-vous*

point mieux d'étouffer aussi tous sentiments d'animosité et de supprimer la satire que vous avez faite contre lui ? La prudence, la raison, la grandeur d'âme, la religion même semblent exiger de vous ce sacrifice. Recevez ce conseil d'un ennemi. Je
45 ne sais quel sera le fruit de mes exhortations, mais quelque issue que puisse avoir cette affaire-ci, je conserverai une reconnaissance éternelle des soins que vous avez pris pour la terminer. Je suis, etc.

CXLVIII. — Rousseau a de Lasseré.

A Bruxelles, ce 5 décembre 1732.

Je ne puis assez reconnaître, mon cher monsieur, la chaleur obligeante que vous avez marquée, à l'occasion du libelle diffamatoire que l'abbé Lenglet a fait contre
5 moi. On m'en avait envoyé une copie de Hollande, dès le mois de mars de l'année dernière. J'en fis faire une plainte aux États généraux par M. le comte de Zinzindorff et par M. le marquis d'Acunha, qui obtinrent la suppression de la pièce et du livre même où elle était impri-
10 mée. La nature des calomnies qui y sont répandues me dispenserait d'y répondre, quand même la grossièreté du style et la diffamation du nom de l'auteur ne me serviraient pas d'apologie. Il l'a bien senti lui-même, puisqu'il s'est cru obligé de se cacher sous un autre nom, et cette
15 imposture suffit pour faire juger du fond qu'il y a à faire sur toutes les autres : elles sont si éloignées de toute vérité, et même de toute apparence, que ce serait, en quelque sorte, y donner du poids que de se mettre en peine d'y répondre ; mais comme le prétexte qu'il y a

20 donné, en répondant à M. Hérault, pourrait peut-être avoir surpris ce magistrat, qui n'est pas obligé de savoir ce qui s'est passé à Vienne entre cet homme et moi, vous me permettrez, mon cher monsieur, de vous en exposer le récit véritable, parce que vous pourrez juger que ses 25 plaintes sont aussi mal fondées que ses injures.

Son nom m'était tout à fait inconnu en 1721. Ce fut vers la fin de cette année-là qu'il vint chez moi, à Vienne, où j'étais encore, en s'annonçant sous le nom de chanoine de Tournay. Il me dit qu'il était envoyé du chapitre 30 de cette cathédrale pour obtenir la révocation de M. Ernest, qui en avait été nommé doyen par les Hollandais lors de leur régence. Je lui offris de le présenter aux chefs du Conseil suprême des Pays-Bas, et j'en parlai dès le jour même au comte d'Oropésa, alors chancelier de 35 ce conseil, et à M. le comte de Zinzindorff, chancelier de la cour. M'étant venu voir deux jours après, je lui témoignai l'envie que ces deux seigneurs avaient de le connaître et de le voir. Je fus surpris du peu d'empressement qu'il me marqua à cette proposition. Il me rendit depuis deux 40 visites en quatre jours sans m'en reparler, et ce ne fut qu'à la troisième, que lui ayant dit que M. de Zinzindorff m'avait derechef sollicité de le lui amener, je le traînai chez ce ministre plutôt que je ne l'y menai. M. de Zinzindorff le reçut très bien. Il ne lui dit pas un mot au 45 sujet de son voyage, et sortit au bout d'une demi-heure de chez lui, sans y avoir remis les pieds depuis. Pour M. d'Oropésa, il ne l'a jamais vu.

Il y avait déjà six semaines qu'il était à Vienne et qu'il me venait voir au moins de deux jours l'un, en m'entrete- 50 nant de toutes sortes de particularités tant de la régence que des princes et des ministres qui la composaient, sans me dire jamais un mot de sa députation, à laquelle je ne

songeais déjà plus, lorsqu'un jour il me témoigna la douleur qu'il avait de n'avoir pu, depuis un si long temps, obtenir une audience de M. le prince Eugène. J'en parlai à ce prince, qui me dit nettement que c'était un homme dangereux, et qui me conta même, que dans le temps qu'il commandait l'armée en Flandre, s'étant offert à S. A. par le canal de M. de Hohendorff de lui faire avoir pour cinquante pistoles les mémoires des intendants, il avait reçu ces cinquante pistoles, dont le prince n'a jamais entendu nouvelles depuis, non plus que des mémoires, qui, suivant ce qu'il en écrivit huit jours après à M. de Hohendorff, avaient été saisis chez lui par ordre du ministre. La même chose m'a été depuis confirmée ici par plusieurs personnes à qui M. de Hohendorff en avait fait ses plaintes.

Cette confidence ayant rendu mes réceptions plus froides que de coutume, il s'abstint enfin de me venir voir. Je sus pourtant qu'à la fin, par les sollicitations du Sr Boyer qui a soin de la bibliothèque du prince, il en avait obtenu une audience, qui est la seule qu'il ait eue et qui ne dura qu'un demi-quart d'heure. Cependant M. du Bourg, alors chargé des affaires de France, avec qui j'avais vécu chez M. le comte du Luc et que je voyais comme tous les autres ministres étrangers avec qui je passais ma vie, me demanda ce que c'était que cet abbé Lenglet, et me dit sous le sceau du secret qu'il avait ordre du cardinal Dubois de découvrir ce que cet homme faisait à Vienne, et de tâcher même, quand il serait sur son retour, de s'assurer de sa personne ou du moins de ses papiers. Je lui dis que je ne savais rien de lui, sinon ce qu'il m'avait dit au sujet de son voyage, que je ne croyais pas fort réel, et qu'au surplus, le jour que je lui rendis ma première visite, je l'avais trouvé occupé à tra-

vailler à des tables chronologiques, ce qui ne m'avait pas paru un exercice digne d'alarmer le gouvernement. M. du Bourg me dit qu'il avait fait toutes les diligences possibles pour en savoir davantage ; qu'il y avait près de trois mois qu'il le faisait suivre ; que son valet de chambre qui était du même pays que le valet de cet abbé, ne désemparait point de son hôtellerie qui était vis-à-vis de sa maison ; et qu'il n'avait pu découvrir autre chose sinon qu'il était tous les matins jusqu'à midi dans sa chambre, d'où il ne sortait que pour aller chez un joueur de violon de l'Empereur, nommé Piani, marié à une française, d'où il ne revenait chez lui qu'à onze heures du soir. C'est en effet tout ce que M. du Bourg m'a dit avoir jamais écrit à M. le Cardinal sur son chapitre.

Il y avait près de trois mois que je n'avais vu M. l'abbé Lenglet, lorsqu'environ le commencement de mai, il me vint trouver pour me dire que les remises qu'il attendait d'Amsterdam lui ayant manqué, il se trouvait dans un extrême embarras, et que si je pouvais faire en sorte que M. le prince Eugène voulut s'accommoder d'un manuscrit très curieux, qu'il avait apporté, et du livre original de l'évêque de Malaga contre les jésuites, il m'aurait la dernière obligation. Il m'apporta lui-même ces deux livres, que je remis au prince, qui, les ayant examinés, ordonna à son secrétaire de lui compter cent ducats, avec lesquels il satisfit son hôtesse, qui était sur le point de le faire mettre en prison, et se disposa à retourner en France.

Comme je songeais en ce temps-là à partir pour les Pays-Bas, il m'offrit obligeamment de me donner une place dans sa chaise, dont je le remerciai fort civilement. Il vint me revoir plusieurs fois, me pressant toujours sur cette offre, dont je me défendis toujours sans lui en dire

la véritable raison. Enfin, je m'en débarrassai tout à fait
120 au commencement de juin, en lui disant, comme il était vrai, que je m'étais engagé à faire le voyage avec M. le Rhingrave et que nous devions partir ensemble huit jours après. Je le vis changer de visage à ce discours, et j'avoue que je suis encore à deviner la raison de l'espèce de sai-
125 sissement qu'il me laissa voir à cette occasion. Je pris congé de lui là-dessus, mais je crus auparavant que, sans trahir le secret que M. du Bourg m'avait confié, la charité voulait que je lui donnasse avis de s'arrêter aux Pays-Bas ou en Hollande, puisqu'il avait de l'argent à y rece-
130 voir, avant que de rentrer en France, où, suivant ce qu'il m'avait dit lui-même, son voyage fait sans permission pourrait lui avoir fait quelque affaire qu'il valait mieux accommoder de loin que de près. Voilà, mon cher monsieur, dans l'exacte vérité, tout le commerce que j'ai
135 jamais eu avec l'abbé Lenglet. Je le laissai à Vienne ; je partis au mois de décembre pour l'Angleterre, et ce ne fut qu'à mon retour du mois de juillet suivant que j'appris qu'il avait été arrêté à Strasbourg où il était resté dix mois en prison, et qu'à sa sortie il avait écrit à Vienne que
140 c'était moi qui l'avais fait mettre en prison, sur les avis que j'avais donné au ministre. Je vous laisse à juger de l'extravagance de cette plainte. Il serait bien aisé, si la chose en valait la peine, d'en vérifier la fausseté au bureau des affaires étrangères, et je ne doute point qu'on ne
145 trouve les lettres que M. du Bourg a écrites en ce temps là et dans lesquelles je suis persuadé, si ce qu'il m'a dit est vrai, qu'on ne trouvera rien qui charge l'abbé Lenglet par rapport à l'État, du moins sur aucun fait qui soit venu à ma connaissance.

150 Je vous prie, mon cher monsieur, si vous en trouvez l'occasion, de vouloir bien faire lire cette lettre à M. Hé-

rault, et même, si vous le jugez nécessaire, d'en faire passer le contenu à M. de Maurepas, par le moyen de M. le Grand Prieur, qui a laissé ici en moi un stérile, mais passionné admirateur de sa politesse et de l'élévation de ses sentiments. J'attends ce service de la vieille amitié qui vous intéresse pour moi, et qui m'attachera toute ma vie à vous par la plus grande considération avec laquelle il soit possible d'être, mon cher monsieur, votre etc.

ROUSSEAU.

CXLIX. — BROSSETTE A ROUSSEAU.

A Lyon, ce 12 décembre 1732.

Un séjour de plus de deux mois que j'ai fait à la campagne, monsieur, m'a terriblement dérangé et m'a empêché de vous écrire. Ce n'est point par oubli que j'ai négligé de répondre, dans ma dernière lettre, aux questions que vous m'aviez faites. Mais lorsque je vous écrivis, j'étais si vivement animé contre notre infâme calomniateur, que je ne pus me résoudre à vous parler d'autre chose que de la noirceur de son procédé. Quelques jours après, j'écrivis encore à M. de Lasseré et le priai de vous mander ce qui s'était passé, suivant le détail qu'il m'en avait fait dans deux ou trois de ses lettres. C'est lui, qui, de son propre mouvement et par l'amitié qu'il a pour vous et pour moi, a engagé M. Hérault, lieutenant général de Police, à prendre connaissance de cette affaire. Ce magistrat a ordonné à l'abbé Lenglet de supprimer son libelle et de m'écrire une lettre de réparation, pour avoir

si indignement abusé de mon nom. C'est à quoi il a satisfait en remettant sa lettre à M. Hérault, qui me l'a en-
20 voyée. Dans la réponse que je lui ai faite par la voie de ce magistrat, je lui ai reproché son double crime, à votre égard et au mien, dans les termes les plus forts, et je l'ai exhorté par tous les motifs d'intérêt, d'honneur et de religion, à ne faire jamais paraître cet ouvrage d'iniquité ;
25 et c'est ce qu'il fera, s'il a tant soit peu de raison et de pudeur.

M. Barrillot, qui a eu l'honneur de vous voir en allant en Hollande, m'a écrit de Bruxelles même pour me témoigner combien il était charmé de l'accueil que vous lui
30 aviez fait. Quelque temps après, il m'écrivit encore de La Haye pour m'informer d'une nouvelle imposture de l'abbé Lenglet, prouvée par une pièce que M. Barrillot avait copiée sur l'original et qu'il m'envoya. C'est une lettre fabriquée par l'abbé Lenglet, sous le nom de M. des
35 Maizeaux, et adressée à M. de Saint-Hyacinthe, pour annoncer dans le *Journal littéraire* une nouvelle édition des œuvres de Régnier, que cet abbé faisait faire à Amsterdam avec des augmentations. Mais les libraires qui impriment ce journal ont été assez honnêtes gens pour ne
40 faire aucun usage de cette lettre, qui est un tissu de mensonges, de suppositions, d'impostures ; et le tout pour faire accroire au public que cette édition qu'il fait faire à Amsterdam, chez Oleander, est faite à Londres chez Jacob Tonson. Il me fait l'auteur de quantité d'additions
45 qui sont, dit-il, dans les notes. Il suppose que j'ai eu la complaisance d'envoyer mes prétendues augmentations à ce libraire de Londres, quoique je ne le connaisse point et que je n'aie jamais eu plus de relation avec lui qu'avec l'abbé Lenglet. Mais ce que je trouve de plus cruel
50 et de plus affreux, c'est que ce coquin ose m'attribuer

une infâme compilation de pièces qu'il a insérées dans cette édition. Il en parle ainsi dans sa lettre : *Le texte en est non seulement plus correct que dans la première édition de Londres; il y est encore augmenté de plus de deux mille vers,* 55 *que M. Brossette n'a recouvrés que depuis peu de temps, parmi lesquels il y a des épigrammes fort jolies, dans le style, à la vérité, de Régnier ; mais qu'importe ?* Après cela il donne pour échantillon une épigramme fort obscène et fort grossière qui commence :

60 Lisette, à qui on faisait tort,
Vint à Robin toute éplorée
Et lui dit : Donne-moi la mort, etc.

Voilà les gentillesses dont cet homme-là, qu'on dit être prêtre, fait ses délices et dont il m'attribue l'heu- 65 reuse découverte. Enfin, monsieur, il faudrait transcrire sa lettre entière pour vous dire toutes les sottises dont elle est remplie. Comme elle vous intéresse aussi bien que moi, car il parle de vous, je vous en envoirai une copie, si vous le souhaitez. Mais vous avez pris le bon 70 parti, qui est celui du mépris et du silence, *ut tua moderatio et gravitas aliorum infamet injuriam.*

Quelques libraires de Paris se disposent à faire une édition nouvelle de Boileau, et l'un d'eux, qui est Coignard, m'a prié de leur part d'envoyer mes augmentations 75 pour y être insérées. Comme j'avais promis de les donner à MM. Fabri et Barrillot, libraires de Genève, qui ont fait la première édition, je mandai à M. Barrillot, quand il alla à Paris au mois d'octobre, de s'aboucher avec Coignard et ses associés pour traiter ensemble de cette 80 dernière édition, et de la faire de concert avec mes changements et additions. M. Barrillot m'a écrit de Bruxelles qu'il vous avait communiqué cet endroit de ma lettre, et

que vous pensiez qu'il convenait mieux que cette nouvelle édition fût faite à Genève, c'est-à-dire dans une ville étrangère, qu'à Paris. Je sais que le génie de la nation est assez porté à préférer un livre français imprimé hors du royaume, parce qu'on s'attend à y trouver des choses libres et hardies qu'un censeur royal se croirait obligé de retrancher ou d'adoucir. Mais je ferai toujours en sorte que mes écrits ne se sentent point de la liberté du lieu où l'impression s'en fera. Ainsi il m'est égal, quant au fond de l'ouvrage, que l'édition dont on parle soit faite à Paris, ou à Genève, ou ailleurs. Le seul motif qui me déterminerait en faveur de Paris serait la beauté de l'impression et l'ornement des figures, avantages qui ne me sont pas indifférents et qu'il est plus difficile de trouver à Genève.

Pour répondre maintenant à vos questions, je vous dirai, monsieur, que je suis sorti de mes fonctions consulaires depuis près d'une année, mais au commencement de celle qui vient je vais rentrer pour deux ans dans des fonctions à peu près semblables, qui néanmoins me laisseront un peu plus de loisir. J'ai profité de celui que j'ai eu cet automne à la campagne pour travailler à ma nouvelle édition de Boileau, qui sera considérablement augmentée. Je ne serais point fâché qu'elle pût se faire à Paris, pour les raisons que je viens de vous dire, mais cela dépend de MM. Fabri et Barrillot et des arrangements qu'ils prendront avec les libraires de Paris. J'ai aussi employé mes heures perdues à faire quelque chose sur Molière. L'amitié que vous avez pour moi ne me met-elle point en droit d'exiger que vous me rendiez compte aussi de vos occupations et des ouvrages nouveaux que vous avez dans le portefeuille ? Vos talents méritent bien que l'on s'empresse de savoir l'usage que vous en faites.

Il y a quelque temps que M. l'abbé de Lécherêne, que vous avez vu à Vienne, me rendit visite, en passant par Lyon. Il me parla de vous avec toute les marques d'une parfaite estime, et me pria de faire mention de lui dans
120 la première lettre que je vous écrirais. Il se ressouvint de la fin d'un couplet, que vous aviez fait dans un repas, auquel il avait été invité et où l'on donna de mauvais vin :

Et je bois le nectar du Diable
125 Versé par le page des Dieux.

Il était bien fâché d'avoir oublié le reste de la chanson Je vous la demande pour lui et pour moi.

Je reçus hier deux livres nouveaux de Paris d'un caractère fort différent. L'un est un *Traité du sublime* dédié à
130 à M. Despréaux, par M. Silvain, avocat au Parlement. Cette dédicace viendrait après coup, si l'on ne disait pas, dans l'avertissement, que l'ouvrage est composé depuis 1708. L'autre, qui est sans nom d'auteur, a pour titre : *le Repos de Cyrus ou l'histoire de sa vie depuis sa quarantième*
135 *année*. Je n'ai fait qu'ouvrir le premier, parce que je me réserve à le lire tout de suite avec attention. A l'égard du second, je l'ai parcouru rapidement, mais j'y ai trouvé un style fardé, papilloté, plein d'affectation ; des sentiments peu héroïques ; une morale efféminée ; des carac-
140 tères mal peints et mal soutenus ; des jugements peu justes et des réflexions peu nouvelles. Dans la première partie, Cyrus fait l'amour ; dans la seconde il fait des établissements d'Académies, et dans la troisième il fait d'autres règlements pour son royaume. Cet ouvrage est allégo-
145 rique et c'est sous le voile de l'allégorie qu'on y fait le portrait de nos plus fameux poètes, parmi lesquels vous y êtes, ce me semble, désigné dans un endroit. L'auteur de

cet ouvrage est l'abbé Pernetti[1], précepteur des enfants de M. de Bologne, premier commis des Finances. On dit qu'il aurait mieux fait de se reposer que de faire *le Repos de Cyrus*.

CL. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, ce 28 décembre 1732.

J'ai su dès le mois d'octobre dernier, monsieur, de quelle manière votre calomniateur et le mien avait été houspillé à la Police, et j'ai vu même ce que vous avez écrit à M. de Lasseré depuis ce temps-là touchant la lettre que vous avez reçue de cet indigne prêtre et la réponse que vous lui avez faite. Et comme par l'invitation que vous lui faites dans cette réponse d'étouffer les sentiments d'animosité contre moi, je juge que vous avez pu oublier ce que je vous avais écrit dès le mois d'avril de l'année passée de l'ingratitude de ce fripon à mon égard, je crois qu'il ne sera pas hors de propos de vous envoyer la copie que j'ai gardée du récit que j'en ai fait à M. de Lasseré, afin que vous puissiez mieux juger de son procédé et du mien, vous priant de vouloir bien me renvoyer cette copie quand vous en aurez pris la lecture. J'en ai fait faire une de ce que vous me mandez au sujet de la lettre fabriquée par cet imposteur sous le nom de M. des Maizeaux, et je l'ai envoyée à M. de Lasseré, afin qu'il en informe M. Hérault. Je crois qu'il ne

---

1. L'abbé Jacques Pernetti, né dans le Forez, en 1696, mort à Lyon, le 6 février 1777.

serait pas hors de propos que vous envoyassiez copie de la pièce entière à ce magistrat. Vous ferez sur cela ce que votre prudence et le zèle de la vérité vous conseilleront pour le mieux.

25 Je suis ravi que vos remarques sur Boileau soient prêtes à réimprimer. Je n'ai plus la première édition et je n'ai différé à la faire chercher que dans l'attente de la seconde, dans laquelle j'espère que vous aurez assez de crédit pour faire retrancher ce qui s'est glissé dans la 30 première d'injurieux à M. Despréaux, dont la mémoire ne saurait être trop respectée surtout par son commentateur. Pourvu que les censeurs ne vous fassent rien retrancher de ce qui a paru dans l'édition de Genève, je suis fort content que celle-ci se fasse à Paris : mais comme la 35 plupart sont d'assez petits esprits, la crainte que j'ai eue que vous ne tombassiez en mauvaises mains m'a inspiré le conseil que j'ai donné à M. Barrillot de l'imprimer lui-même, afin de vous garantir contre les scrupules de Messieurs les examinateurs.

40 Je ne sais si on a achevé l'impression du Molière in-4°, mais j'ai vu depuis peu une lettre de Paris dans laquelle on mande que les libraires ont dessein d'y insérer cette prétendue vie de l'auteur, dont on a diffamé la mémoire de ce grand poète dans les dernières éditions qu'on en a 45 données. Je juge par là qu'on n'a pas fait grand cas des avis que j'ai donnés dans la lettre que j'ai écrite à M. Chauvelin. Mais je puis vous répondre que si cela arrive et si on ne purge pas cette édition de tous les misérables rogatons dont les précédentes ont été infectées jusqu'ici, 50 les éditeurs s'en trouveront mal et que je ne souffrirai point que celui de tous les auteurs qui fait le plus d'honneur à notre nation soit déshonoré et vilipendé par des compilateurs ignorants et sans gêne, ni qu'on associe

impunément à ses ouvrages dans une édition impor-
55 tante des pièces indignes de paraître avec les siennes. Vous ferez fort bien, monsieur, de faire vos notes de manière qu'elles puissent paraître séparément. Je ne vous dis pas cela sans raison, et je pourrais vous en dire davantage si je ne me faisais comme je dois un scrupule
60 de violer le secret des lettres même à l'égard de ceux qui ne s'en font aucun de violer tous les autres devoirs. J'espère que vous voudrez bien me communiquer ce que vous aurez écrit, comme je vous promets de vous faire part de ce que j'écrirai si je me vois obligé d'écrire pour
65 venger Molière de l'affront qui sera fait à des ouvrages comme les siens.

Si vous retrouvez l'occasion de voir M. l'abbé de Lécherêne ou de lui écrire, je vous prie de l'assurer que son mérite et sa politesse sont toujours gravés dans
70 mon esprit et dans mon cœur, et que si je l'ai regretté à Vienne, je le regrette encore davantage ici. J'ai totalement oublié l'impromptu dont il vous a dit la fin, et je ne me souviens pas même de l'occasion qui y a donné lieu. Je me suis seulement rappelé les deux vers que
75 vous me citez, mais c'est tout.

Mon libraire de Hollande m'a écrit qu'il allait commencer une nouvelle édition de mes ouvrages et je compte d'y faire quelques augmentations dont vous jugerez quand elle paraîtra, car j'aurai soin que vous en ayez un des
80 premiers exemplaires. Ce que vous me dites du nouveau *Traité du sublime* que vous avez parcouru me donne de la curiosité. Il y a plusieurs choses qu'on peut ajouter à ce qu'en a écrit Longin, mais la matière est bien délicate et il ne suffit pas d'être savant pour la traiter comme il faut.
85 Agréez les vœux que je fais pour vous à l'occasion de la prochaine année, et les assurances du tendre et sin-

cère dévouement avec lequel je suis, mon cher monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

ROUSSEAU.

CLI. — BARRILLOT A BROSSETTE.

A Amsterdam, ce 12 janvier 1733.

Monsieur, j'ai reçu ici la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16 du mois passé. J'ai vu avec plaisir que les miennes vous sont parvenues et que vous
5 avez jugé des dispositions de mon cœur à saisir l'occasion de vous témoigner mon entier dévouement. Heureux, si je pouvais, monsieur, vous en prouver toute l'étendue.

M. Des Maizeaux n'a point eu connaissance de l'infâme procédé de l'abbé Lenglet à son égard, la lettre dont
10 j'ai eu l'honneur de vous envoyer la copie étant restée entre les mains de celui à qui cet abbé l'avait envoyée, sans qu'il en ait voulu donner d'autre communication que celle que je pris.

La lettre que l'abbé vous écrivit le 25 septembre est
15 captieuse et prouve qu'il persiste dans son dessein. Il se flatte toujours d'avoir main-levée des feuilles qui sont arrêtées ici. L'imprimeur demande le payement de ces feuilles et on lui demande de finir l'ouvrage, mais la force majeure le retient. Il est nanti de 70 rames de
20 papier du prix de 17 à 18 ll. de votre monnaie chacune qui peuvent lui tenir lieu de payement. Le marchand qui l'a fourni veut en être payé et va procéder.

Si vous souhaitiez, monsieur, copie de l'infâme libelle de l'abbé Lenglet, je pourrai vous le communiquer ; non

25 pas que je me flatte d'en obtenir les feuilles de l'imprimeur, mais bien qu'il m'en laissera prendre copie.

Il nous est important, monsieur, de faire promptement une édition in-4° des œuvres de M. Despréaux avec vos remarques, sans quoi on la ferait ici. Nous sommes liés 30 d'amitié et d'intérêt avec les libraires d'ici et de la Haye qui ont dans ces provinces le privilège de ces œuvres. Sur la promesse que je leur ai faite que nous allions les mettre sous presse et de leur en fournir dans le cours de l'année, ils veulent bien n'en point multiplier les éditions. 35 Sur ce que je leur dis de l'idée d'une édition à Paris de ce livre, ils me disent qu'ils l'imprimeraient aussitôt ; que la prévention où l'on était sur les éditions faites en France faisait que le même ouvrage imprimé à Paris n'aurait aucun succès en ce pays ni en Angleterre. Il en est de 40 même en nos quartiers. Je crois, monsieur, qu'il ne convient point à notre commerce, ni même aux auteurs, de multiplier tout à coup les éditions d'un livre ; quelque bon qu'il soit, il tombe pendant un temps dans une sorte de mépris. Si on faisait tout à la fois à Paris, à Genève 45 et ici des éditions des œuvres de M. Despréaux, c'en serait trop pour ne pas nuire les unes aux autres, et les libraires de ce pays pour donner la préférence à la leur y ajouteraient quelque chose qui passerait sous votre nom et qui peut-être n'aurait pas votre approbation. Il est donc de 50 toute convenance que nous fassions promptement cette édition, sans nous embarrasser si on la fera à Paris. J'espère, monsieur, que vous voudrez bien vous mettre en état de commencer et adresser à M. Fabri, mon associé, les moyens pour faire travailler, afin que quittant ce pays, 55 ce qui sera au mois de mars, je puisse prendre un fixe arrangement avec les libraires d'ici.

M. Rousseau écrit à son libraire qu'il partira au prin-

temps pour un long voyage. Il n'a pas voulu consentir que l'on fît à présent une édition in-4° de ses ouvrages ;
60 mais on en achève une fort jolie in-12, *augmentée de plusieurs pièces ; il y en avait une fort belle sur la mort du dernier roi de Suède, dont il vient d'ordonner la suppression; je crois que c'est parce que la pièce finit par une allusion entre la mort de ce prince et le sang de Patkul répandu.*
65 Je crois, monsieur, que vous avez le portrait de M. Rousseau. Voudriez-vous permettre qu'on en prît l'esquisse ? Son libraire, qui l'estime beaucoup, voudrait le faire graver par Picart, et ne le lui apprendre qu'en le lui présentant. Vous êtes intéressé à l'immortalité des
70 grands hommes, ce qui me fait prendre la liberté de vous faire cette demande.

Faites-moi la faveur d'être persuadé de plus en plus de mon parfait attachement et du sincère dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéis-
75 sant serviteur.

BARRILLOT.

Faites-moi la grâce, monsieur, de m'adresser votre réponse.

FABRI.

CLII. — BROSSETTE A BARRILLOT.

A Lyon, ce 28 janvier 1733.

La lettre, monsieur, que vous m'avez écrite d'Amsterdam le 12 de ce mois m'a été envoyée par M. Fabri. Je commence par l'article qui vous intéresse le plus, je veux
5 dire la nouvelle édition de Boileau avec mes remarques. Toute réflexion faite, je crois que vous ne ferez pas mal

de faire cette édition à Genève, après l'assurance que vous avez de MM. les libraires d'Amsterdam et de la Haye qu'ils ne l'imprimeront pas ; car comme vous dites
10 fort bien, le meilleur livre du monde tombe dans une espèce de discrédit quand il est multiplié par un trop grand nombre d'éditions. Mais si vous êtes assuré de MM. les libraires de Hollande, qu'est-ce qui vous assure que ceux de Paris ne contreferont pas votre édition dès
15 qu'elle paraîtra ? Je juge de l'avenir par le passé, et vous avez vu que ces messieurs ont réimprimé, quoique fort mal, notre première édition, sur le privilège que le Sr Esprit Billiot, successeur de Thierry, en a obtenu depuis quelques années. Vous savez aussi qu'ils sont
20 actuellement dans le dessein d'en faire une nouvelle. Quoi qu'il en soit, je tâcherai de mettre la dernière main à mon ouvrage, afin que vous soyez en état de faire travailler après votre retour à Genève.

Tandis que vous êtes à Amsterdam, je vous prie de
25 savoir positivement le nom de l'auteur des additions à mes notes, qui furent insérées dans la belle édition in-folio faite en 1718 chez David Mortier. Vous m'écrivîtes en ce temps-là que ces additions étaient du savant Le Clerc ; vous pouvez aisément vous assurer mieux de cette cir-
30 constance, dont je suis bien aise d'être instruit précisément.

J'accepte avec plaisir l'offre que vous me faites de m'envoyer une copie du libelle de l'abbé Lenglet. Vous jugez bien, monsieur, qu'un ouvrage de ce caractère,
35 qu'il a voulu faire passer sous mon nom, doit exciter ma curiosité. Ma satisfaction serait complète si vous pouviez en obtenir les feuilles mêmes du libraire, en vous rendant caution pour moi que je n'en ferai aucun usage et qu'elles ne sortiront pas de mes mains. Eh ! quel usage en pour-

rai-je faire, moi qui ai un si grand intérêt que cette infâme production ne paraisse ? Si j'avais l'honneur de connaître ce libraire, je lui écrirais moi-même pour le prier de satisfaire ma curiosité; mais j'espère que vous obtiendrez cette faveur de lui. Je voudrais que ce fût le même qui souhaite d'avoir une copie du portrait de M. Rousseau; je me déterminerais plus volontiers à le lui procurer. Mandez-moi ses intentions là-dessus, comme par exemple, s'il veut que cette copie soit de la même grandeur que l'original ou plus petite, car l'original a environ deux pieds de hauteur; s'il veut que la copie soit en couleurs, comme l'original, ou en simple camaïeu noir et blanc. J'ai vu bien des graveurs préférer cette dernière manière, parce qu'elle imite l'estampe, et qu'il est, dit-on, plus facile de graver d'après le camaïeu. Ce sont des choses sur lesquelles il faut consulter M. Picart, dont les talents ne sauraient être trop loués et que je regarde comme le plus habile homme du siècle. Puisque nous sommes sur son chapitre, prenez la peine de savoir s'il n'est pas fils du fameux Étienne Picart, surnommé le Romain, qui était membre de l'Académie de peinture et de sculpture, qui quitta Paris en 1710 pour aller demeurer en Hollande, et qui mourut à Amsterdam, le 12 novembre 1721, dans sa quatre-vingt-dixième année[1] ; enfin d'où vient le surnom de Romain donné au père et au fils. Quand vous aurez reçu les instructions de M. Picart, touchant la forme du portrait, j'y ferai conformer le peintre que nous emploierons ici pour la copie. L'original est de Van Schuppen, premier peintre de l'Empereur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

---

1. Bernard Picard (1663-1733) était bien le fils d'Etienne Picard (1631-1721), surnommé *le Romain*, à cause de son long séjour à Rome.

CLIII. — Brossette a Rousseau

A Lyon, ce 29 janvier 1733.

Je commencerais ma lettre, monsieur, par les assurances d'estime et d'amitié qui sont le tribut ordinaire de la nouvelle année, si vous pouviez douter des sentiments que
5 j'ai pour vous. Je suis tout en colère contre ce cérémonial périodique, toujours blâmé mais partout toujours observé, qui depuis un mois ne m'a pas laissé le loisir de vous écrire. Ce n'a pas été une lecture indifférente pour moi, que celle de la lettre que vous avez écrite à M. de Lasseré
10 au sujet de l'abbé Lenglet, et dont je vous renvoie la copie. Je vous rends confidence pour confidence, en vous faisant part de la lettre que cet abbé avait fabriquée sous le nom de M. Des Maizeaux et dont je vous ai déjà envoyé un échantillon.

15 Quand on fera une nouvelle édition de mes remarques sur Boileau, j'en ferai retrancher toutes les pièces qui pouvaient être injurieuses à sa mémoire et qu'on avait insérées mal à propos dans la première. Si MM. Fabri et Barrillot s'arrangeaient avec les libraires de Paris pour y
20 faire cette édition, il n'y aurait pas lieu de craindre que les censeurs fissent rien ôter de ce qui était dans celle de Genève, puisque celle-ci a été réimprimée à Paris, avec privilège, par le Sr Billiot, successeur de Thierry, qui avait anciennement le privilège des œuvres de Boileau.
25 Mais, suivant ce que M. Barrillot m'a écrit d'Amsterdam, il est déterminé de faire notre nouvelle édition à Genève, s'étant engagé de fournir un certain nombre d'exemplaires aux libraires de Hollande, moyennant quoi ils ont promis de ne point contrefaire ce livre.

30 Je ne sais rien de particulier touchant l'édition in-4°

qu'on fait à Paris des œuvres de Molière ; j'ai seulement ouï dire qu'elle devait paraître au commencement de cette année. Quand l'impertinent ouvrage qu'on a intitulé *Vie de Molière* parut, M. Despréaux en était dans une
35 colère épouvantable, et il m'en écrivit tout ce que le mépris et l'indignation peuvent inspirer de plus fort. Je m'étonne que ceux qui président à cette nouvelle édition permettent qu'on y insère une si mauvaise pièce *. Tout ce qui peut les excuser, c'est que l'on est obligé de se
40 contenter du médiocre, et souvent même du mauvais, quand on n'a pas de l'excellent. Cet écrit, tout défectueux qu'il est, tient lieu d'une vie de Molière, en attendant que quelque écrivain sensé en donne une meilleure. Vous savez, monsieur, que les libraires craignent toujours que
45 le public, c'est-à-dire les acheteurs qui sont leur public, ne désapprouve les retranchements que l'on fait dans les nouvelles éditions et que ces retranchements ne nuisent à la vente du livre. Mais tout au moins, avant que de réimprimer celle-ci, il faudrait la corriger quant au style,
50 et en retrancher beaucoup de choses qui font pitié. A propos de cela, avez-vous lu la vie de M. Despréaux, publiée en 1711, peu de mois après sa mort, par M. Des Maizeaux? Elle était encore plus mauvaise que celle de Molière. L'auteur, qui d'ailleurs est homme de mérite,
55 ignorait jusqu'aux moindres circonstances de son sujet, et, entre autres, il s'était trompé dans les dates de la naissance et de la mort de son héros.

Vous ne me dites rien en détail sur les augmentations que vous faites dans la nouvelle édition de vos œuvres ;
60 cependant je sais que vous aviez dessein d'y insérer une pièce en vers. Je crois que c'est une ode sur la mort du

* Elle n'y a pas été insérée. [*Note du manuscrit.*]

roi de Suède, Charles XII, mais que vous en avez ordonné la suppression ; et c'est, dit-on, parce que cette pièce finit par une allusion entre la mort de ce prince et le supplice de Patkul. Dites-moi un mot de tout cela, je vous prie, autrement vous serez bien grondé, à moins que vous n'ayez de grandes raisons pour garder le secret. A propos de secret, je m'en vais vous en dire un à l'oreille, qu'il faut oublier sur le champ. Un de vos amis veut faire graver votre portrait, sans que vous le sachiez, jusqu'à ce que l'ouvrage soit achevé. Que votre modestie ni votre délicatesse ne soient point alarmées de cette proposition. L'ouvrage sera fait par les mains d'un des plus habiles graveurs de l'Europe ; on me fait dépositaire de ce secret, et, en quelque façon, complice de cette entreprise, en exigeant une copie du portrait que vous m'aviez envoyé de Vienne pour M. Mazard. Ignorez la confidence que je vous fais.

CLIV. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 12 février 1733.

Vous êtes bien bon, monsieur, de vous être donné la peine de copier vous-même la lettre pseudonyme d'un misérable comme Lenglet. J'ai pourtant été bien aise de voir par sa lecture à quel point d'extravagance pouvait aller la folie d'un impudent. Certainement si tous les fripons étaient aussi maladroits que celui-là, les honnêtes gens seraient bien heureux, car jamais on ne vit imposture plus sottement imaginée ni plus grossièrement concertée que celle-là.

Vous me faites grand plaisir de m'apprendre que vos

libraires de Genève se disposent à donner bientôt une nouvelle édition de votre Boileau, et qu'ils en retranchent ce qu'il y avait d'indécent dans la première contre le respect dû à ce grand homme, votre ami et le mien. Je voudrais fort que ceux qui ont présidé à celle de Molière eussent eu assez bon esprit pour en user de même, et qu'ils se fussent bien mis dans la tête une vérité incontestable, qui est que le meilleur livre est toujours mauvais de ce qu'il y a de trop et que les excroissances ne font pas moins de tort aux ouvrages d'esprit qu'au corps humain. Il est bien question des libraires quand il s'agit de l'honneur d'un auteur comme Molière et du respect dû au public, à qui on ne saurait rien donner de trop bon ni rapporter rien de trop vrai ! Et n'est-ce pas le traiter avec le dernier mépris que de diffamer non seulement les écrits d'un homme qu'il estime par des additions aussi impertinentes que celles qu'on a fourrées dans toutes les éditions qui ont paru jusqu'ici, mais encore sa personne et son caractère par des portraits aussi faux et aussi bas que ceux qu'on en a faits dans l'indigne écrit qu'on y a inséré sous le titre de *Vie de Molière* et que l'on consacre pourtant à la postérité en l'associant à des ouvrages qui sont sûrs d'y arriver au lieu de le laisser tomber dans l'oubli où de telles productions devraient être éternellement ensevelies ?

Je ne vous dirai rien sur ce que j'ajoute à ma nouvelle édition. Vous en jugerez quand elle sera faite et personne n'en pourra juger avant vous. Les vers que j'avais faits pour le roi de Suède, pendant qu'il était assiégé à Stralsund, ne passent pas l'étendue d'un sonnet. C'est peu de chose et cela ne mérite pas l'impression ; sans cela je ne vous en ferais point un secret. Celui que vous me confiez sur le dessein qu'un de vos amis a de faire graver mon

45 portrait me flatterait peut-être si je ne craignais qu'il m'humiliât trop. J'avais quinze ou seize ans de moins quand je vous l'ai envoyé de Vienne. On dit que je n'ai point changé de visage depuis ce temps-là, mais je ne puis vous dire s'il me ressemblait alors ou non, quoique 50 celui qui l'a peint soit aujourd'hui le premier peintre de l'Empereur et le directeur de son Académie. Je vous prie de faire bien des compliments pour moi à M. Mazard et d'être persuadé du sincère dévouement avec lequel je suis à la vie et à la mort, monsieur, votre très humble et 55 très obéissant serviteur.

ROUSSEAU.

CLV. — ROUSSEAU A LA FONT DE SAINT-YENNE.

A Héverlé, le 11 avril 1733.

Je ne sais, monsieur, si cette lettre vous trouvera encore à Lyon, mais je me ferai un scrupule de différer plus longtemps à vous remercier de celle que vous m'avez 5 fait l'honneur de m'écrire. Je l'ai reçue ici, où je suis depuis quinze jours avec M. le duc d'Aremberg et votre cher ami M. de Lasseré, qui vous embrasse de tout son cœur. Toutes les lettres que nous avons, lui et moi, reçues de Paris, et que nous recevons encore tous les jours, 10 semblent copiées mot à mot d'après ce que vous m'écrivez touchant le petit faquin d'auteur du *Temple du goût*, et c'est une diffamation si générale qu'il serait aussi inutile que ridicule à moi de me mettre en frais pour y répondre. Il n'y a point d'honneur à battre un homme à 15 terre et je dois être content de la justice que le public lui a rendue. Aussi je me contenterai d'en user avec lui

comme M. Despréaux en a usé avec les Cotins et les Pradons, c'est-à-dire de le placer dans mes ouvrages quand par hasard il se trouvera en mon chemin, persuadé que
20 le nom seul des gens de cette espèce est la meilleure satire qui se puisse faire de leurs ouvrages et de leur personne. Je vous prie de me conserver toujours un peu de part dans votre amitié et d'être bien persuadé du sincère attachement et de la parfaite considération avec laquelle
25 j'ai l'honneur d'être, etc.

CLVI. — Barrillot a Brossette.

A Amsterdam, ce 11 mai 1733.

Monsieur, divers voyages que j'ai faits et ensuite l'occasion de me trouver avec le libraire de La Haye et celui de cette ville qui ont le privilège, en ces provinces, pour
5 le Boileau, sont cause que je n'ai pas répondu, comme je le devais, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 janvier dernier. La nouvelle que j'ai reçue par le dernier courrier de Paris et que l'on me marque que vous avez eue aussi rompt toutes les mesures que
10 nous avions prises pour la réimpression de cet ouvrage. On me dit qu'on va le mettre sous presse avec des notes de MM. de Valincour et Renaudot, que votre commentaire est totalement supprimé et que l'on se sert du texte tel que M. Renaudot l'a donné peu de temps après la
15 mort de M. Despréaux ; que le privilège a été obtenu sous l'approbation de M. de Fontenelle. On ne me dit point qui est le libraire qui fait cette entreprise, mais on m'en dit assez pour me faire voir qu'il ne pense pas sur

votre compte avec le respect qui vous est dû. Je ne pré-
20 sume pas que l'on permette l'impression d'une préface où vous seriez insulté. J'ai de violents soupçons que l'abbé * dont vous avez juste sujet de vous plaindre a beaucoup de part à tout cela.

C'est très certainement M. Le Clerc d'ici qui est auteur
25 des additions faites à vos notes, dans l'édition de 1718. Non seulement le fait nous fut écrit dans le temps, mais les libraires me l'ont depuis assuré. Quoique j'aie vu ce monsieur, son état ne permet pas de lui en parler et il ne serait pas nécessaire, vu que la chose est très certaine.

30 Ce n'est point un libraire qui fait faire l'édition du Régnier de l'abbé Lenglet ; mais celui-ci la faisait faire pour son compte chez un nommé Oléander, qui n'est qu'imprimeur seulement et qui a la plus considérable imprimerie qu'il y ait dans ces provinces. J'ai vu de cet
35 ouvrage jusqu'à la feuille M ; c'est tout ce qu'il y a de fait. Les vignettes à l'entour des pages sont imprimées en rouge : c'est un goût particulier. La dédicace sous votre nom, monsieur, contient trois feuilles ; il y a des notes. Je n'ai pu en obtenir un exemplaire ; elle me fut
40 prêtée pour en faire lecture. Je la fis copier de diverses mains pour être en état de la rendre au moment qu'on viendrait me la demander, ce qui arriva presque avant que la copie fût achevée. Telle qu'elle est, je la mettrai dans une balle que je ferai partir cette semaine pour
45 notre maison.

L'ami qui souhaite le portrait de M. Rousseau est le Sr Changuion, qui imprime ses œuvres. Il me charge de vous assurer de ses respects, et de vous remercier de la complaisance que vous avez de lui communiquer ce por-

* L'abbé d'Olivet. [*Note du manuscrit.*]

50 trait. Il le voudrait in-4° et, pour le graver, il faudrait que le dessin soit en camaïeu. Vous jugez bien, monsieur, qu'il veut le faire graver pour le mettre à une édition in-4° des œuvres de son auteur. Le Sr Picart n'a jamais excellé pour les portraits ; mais il y a dans ce pays
55 le Sr Houbracken qui excelle dans ce genre de gravure, et c'est à lui que M. Changuion se propose de faire graver le portrait de M. Rousseau.

Le fameux Étienne Picart sur lequel vous me demandez des éclaircissements, avait moins de quatre-vingt-dix ans
60 quand il est mort, mais il s'en manquait peu ; il avait passé nombre d'années à Rome et avait été fait chevalier romain, d'où il avait pris le surnom de *le Romain*. Son fils n'a pas eu des jours si longs ; il mourut vendredi dernier dans sa soixante-deuxième année, de plusieurs abcès qui se
65 sont tout à coup formés dans ses entrailles et dont il a souffert pendant près de trois mois. Je le vis au mois de janvier dernier et lui aurais cru trente années de vie. Il laisse de grands biens, trois filles et une veuve très avare et beaucoup plus jeune que lui. Il me montra le recueil
70 de ses ouvrages. Parmi les portraits, il n'y a que celui du prince Eugène qui peut passer pour bon. Il vendait ce recueil 1200 ll. de France et à présent le prix ira au double. Le dernier ouvrage qu'il a achevé est 24 figures pour l'*Alcoran des Cordeliers* que l'on imprime ici.
75 Il travaillait aux planches pour les éditions du *Télémaque* in-folio et in-4° que M. le marquis de Fénelon fait imprimer en cette ville ; il en reste quatre à faire pour achever.

M. Rousseau a fait imprimer ici promptement quatre anciennes pièces de théâtre. L'impression en fut achevée
80 hier. Il en a demandé un seul exemplaire par la poste et que les autres ne vissent le jour qu'avec la nouvelle édition de ses œuvres. Ces pièces sont *le Cid*, *Don Japhet*

d'Arménie, la *Marianne* de Tristan et l'*Africain* de Champmeslé. A la tête de chacune de ces pièces, il y a une préface modestê sur les changements qu'il y a faits pour les mettre au goût du temps. Il a retranché dans *le Cid* la scène de l'Infante et ajouté quatre vers qui font une liaison. Je m'attendais de trouver dans la troisième quelques traits sur *le Temple du goût*, mais point du tout. Il donne des éloges à l'auteur de la pièce qui a eu la sagesse de ne point faire entrer d'incidents étrangers dans un sujet si bien rempli et que Josèphe a si bien décrit qu'il n'y avait qu'à le suivre ; que le malheur de notre langue fait que cette pièce excellente de Tristan n'est plus goûtée ; qu'il la rend au public dans le goût présent, qu'il lui en a fort peu coûté pour cela, 165 vers et quelques légers changements. Il m'a paru que cette tragédie de *Marianne* retouchée faisait tomber celle de Voltaire, et c'est savoir se venger d'un ennemi. Je ne vous parle point d'une chanson et d'une épigramme sur le *Temple du goût* ; vous les verrez imprimées. M. Rousseau ne fera pas le voyage de Vienne ; il est à Enghien où je l'irai voir avec son libraire.

Je compte, monsieur, que ce qui se passe à Paris au sujet du Boileau ne vous dégoûtera pas du travail. J'écris aujourd'hui à celui qui m'a donné l'avis que l'ouvrage qu'on fait à Paris ne nous détourne point de réimprimer ce livre avec votre commentaire ; que le grand nombre d'exemplaires qui ont été vendus, tant des éditions de ce pays que des nôtres, est un sûr garant pour nous de la bonté du commentaire ; que c'est là le sentiment des libraires d'ici comme c'est le nôtre. Il s'est effectivement vendu plus de 20.000 de ces commentaires.

J'ai l'honneur d'être avec un entier dévouement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BARRILLOT.

CLVII. — Brossette a Barrillot.

A Lyon, ce 8 juillet 1733.

La lettre, monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire d'Amsterdam, le 11 mai, est si remplie de choses intéressantes pour moi que je vous aurais fait réponse dans le temps que je la reçus, si je n'avais eu lieu de croire que vous ne tarderiez pas de revenir à Genève et que je recevrais bientôt des nouvelles de votre arrivée. Mais comme je me suis trompé dans ma conjecture, je ne veux pas différer davantage à vous faire cette lettre, que j'envoie toute ouverte à M. Fabri, afin qu'il vous la fasse tenir dans l'endroit où vous serez.

Je vous remercie bien fort du soin que vous avez pris de faire copier l'injurieuse et fausse dédicace, que l'abbé Lenglet avait osé faire imprimer sous mon nom, à la tête du Régnier. Vous m'aviez promis de me l'envoyer dans une balle de livres, que vous deviez faire partir incessamment, et je l'attends avec impatience par la voie de M. Fabri.

Vous pouvez dire à M. Changuion que je vais faire travailler à la copie du portrait de M. Rousseau que vous m'avez demandée de sa part. On n'a pu la faire jusqu'à présent, parce que le peintre, à qui j'ai donné cette commission, a été indisposé assez longtemps. Le portrait sera en camaïeu, blanc et noir, et de la grandeur d'un volume in-4°, comme vous le souhaitez. Je suis charmé d'employer mon ministère pour faire plaisir à M. Changuion, et je vous prie de lui faire bien des amitiés de ma part.

Il serait à souhaiter, monsieur, que vous eussiez pu vous arranger avec les libraires de Paris, pour l'impression du Boileau en participation. Je ne sais point le plan qu'ils

ont formé, ni de quelle manière ils l'exécuteront, sans emprunter quelque chose de mon commentaire. Quoi qu'il en soit, il y aurait bien de l'injustice à eux, s'ils prenaient occasion de me maltraiter dans un ouvrage, auquel ni eux, ni personne au monde n'aurait jamais pensé sans moi. Ayez la complaisance de m'apprendre plus positivement ce que vous saurez touchant l'auteur ou le directeur de cette entreprise.

Il y a longtemps que je n'ai écrit à M. Rousseau parce que le loisir et la matière m'ont manqué. J'espère pourtant de justifier bientôt mon silence à son égard. Si vous avez occasion de le voir ou de lui écrire, faites-lui mention des sentiments distingués que j'ai pour lui.

Vous avez pleinement satisfait à ma curiosité par l'article de votre lettre qui concerne MM. Picart père et fils. J'ai été fort fâché de la mort de ce dernier, qui aurait donné encore plusieurs excellents ouvrages de gravure, s'il avait pu parvenir à l'âge de son père. Je suis fâché qu'il ait employé son burin à illustrer un ouvrage aussi mauvais que *l'Alcoran des Cordeliers*.

CLVIII. — Brossette au marquis de Fénelon, ambassadeur à La Haye.

A Lyon, le 12 octobre 1733.

Monseigneur, rien ne peut autoriser la liberté que je prends de vous écrire que la connaissance que j'ai de votre générosité, et surtout de l'amour que vous avez pour la justice. J'espère que Votre Excellence ne me refusera pas sa protection dans une affaire qui intéresse mon honneur.

J'apprends par plusieurs lettres d'Amsterdam qu'on achève actuellement à La Haye, chez Oléander, l'impression d'un livre, dans lequel je suis, dit-on, fort maltraité, sans que
10 j'aie jamais rien fait qui puisse m'attirer cette injure ; et Votre Excellence en pourra juger par le récit au vrai que je vais lui faire.

Il y a quinze ou seize ans que je fis imprimer les œuvres de feu M. Boileau-Despréaux, avec des éclair-
15 cissements historiques qui m'avaient été donnés par lui-même, dans la liaison intime que j'avais eue avec ce célèbre écrivain pendant les quinze dernières années de sa vie. Il m'avait exhorté plusieurs fois à donner de semblables éclaircissements sur les ouvrages d'un autre poète, dont
20 il faisait grand cas pour son génie et qu'il regardait en quelque façon comme son maître, c'est Régnier. Je dérobai donc quelques moments à des occupations beaucoup plus sérieuses pour faire des remarques purement historiques sur cet ancien poète. J'avais presque oublié cet
25 amusement de ma jeunesse lorsque des libraires de Paris me l'ayant demandé longtemps après, je le leur abandonnai et ils le firent imprimer à Londres en 1729. Ce livre a excité la cupidité d'un écrivain français accoutumé à ne vivre que de rapines.

30 L'abbé Lenglet du Fresnoy, plus décrié encore par ses mœurs que par ses écrits, s'est emparé du Régnier et de mon commentaire, et y a ajouté tout ce que la satire la plus indiscrète et l'obscénité la plus grossière ont pu lui inspirer, et il a eu l'audace de faire passer sous mon nom
35 toutes ces infamies dans le public. Il me serait difficile, monseigneur, d'exprimer à Votre Excellence la surprise et la douleur dont j'ai été frappé en apprenant cette nouvelle, moi qui n'ai jamais vu ni connu cet abbé, et qui n'ai jamais eu, ni de près ni de loin, aucune relation avec

40 lui. Mais ce qui est beaucoup plus étonnant, c'est qu'il avait mis, à la tête de ce livre, une épître satirique, en forme de dédicace, adressée à M. Rousseau, où se servant de mon nom et me faisant parler, il disait à M. Rousseau lui-même, avec qui il est brouillé, les choses les plus 45 outrageantes. M. Rousseau m'avait mandé de Bruxelles, dès le commencement de l'année 1731, que cette fausse épître dédicatoire était destinée par l'abbé Lenglet pour paraître dans une édition, qu'il faisait faire à Bruxelles ou en Hollande, des œuvres de Marot, avec des notes, en 50 quatre volumes in-4°, sous le nom supposé du *chevalier de Gordon de Percel*. M. Rousseau eut assez de crédit auprès de MM. les États généraux pour faire supprimer ce libelle, et je crois même que Votre Excellence voulut bien employer son autorité pour cette suppression.

55 L'abbé Lenglet, voyant son projet avorté, ne voulut pas néanmoins perdre le fruit de sa vengeance, et il forma le dessein de transporter son épître satirique dans son édition de Régnier. M. de Lasseré, qui sans doute ne vous est pas inconnu, ayant lu cette satire à Paris, chez 60 M. le Grand-Prieur de France, en fut extrêmement indigné. Il m'en écrivit d'abord et fit ensuite valoir son crédit auprès de M. Hérault, lieutenant général de Police, pour prévenir la supposition calomnieuse que cet imposteur me préparait. M. Hérault le fit venir devant lui, et après 65 une sévère réprimande, il lui défendit de faire paraître ce libelle et l'obligea de m'écrire une lettre d'excuse et de réparation, laquelle me fut envoyée par ce magistrat. On arrêta en même temps à La Haye, chez Oléander, l'impression de Régnier et des remarques. Mais j'apprends 70 aujourd'hui que l'on vient de reprendre cette malheureuse édition et qu'elle doit bientôt être publiée, si Votre Excellence n'a la bonté de l'empêcher. Que l'abbé Len-

glet remplisse mes notes de toutes les inutilités qu'il voudra, à la bonne heure ; pourvu qu'il n'y mette rien de
75 contraire à la religion et à la pudeur. Mais qu'il se serve de mon canevas et qu'il abuse de mon nom même, non seulement pour me déshonorer, mais encore pour publier des ordures insupportables, voilà ce qui m'oblige, monseigneur, à vous porter mes vives et respectueuses plaintes.
80 La liberté avec laquelle je m'adresse en droiture à Votre Excellence est une preuve de la confiance plénière que j'ai en votre bonté. Je suis persuadé que le neveu du grand Fénelon ne refusera jamais ses bons offices à un homme de lettres, qui se pique de la plus exacte probité,
85 et qui se voit cruellement outragé sans aucun sujet. Voilà les titres sous lesquels j'ose implorer votre protection.

Je suis avec un très profond respect, monseigneur, etc.

CLIX. — Brossette a De La Ville, secrétaire du marquis de Fénelon.

A Lyon, ce 12 octobre 1733.

Monsieur, je viens d'écrire à M. l'Ambassadeur une lettre par laquelle je lui demande sa protection, au sujet d'un livre que l'on imprime actuellement à La Haye, chez
5 Oléander, dans lequel on m'apprend que je suis fort maltraité. Il s'agit des œuvres du poète Régnier, que je fis imprimer à Londres, il y a quatre ans, avec un commentaire à peu près semblable à celui que j'ai publié autrefois sur les œuvres de M. Boileau-Despréaux. Je suis persuadé
10 que ces deux ouvrages ne sont point inconnus à un homme aussi versé que vous l'êtes dans la littérature ; et je m'ap-

plaudirais de les avoir donnés au public quand ils ne serviraient qu'à me procurer la connaissance et les bons offices d'une personne de votre mérite.

L'abbé Lenglet du Fresnoy s'est emparé de mes remarques sur Régnier, et après les avoir bourrées d'une infinité d'additions satiriques et scandaleuses, il s'avise de les faire imprimer sous mon nom, chez Oléander, à La Haye. Vous verrez un détail plus circonstancié de cette entreprise criminelle et de l'intérêt que j'ai de l'empêcher dans la lettre que je prends la liberté d'adresser à M. l'Ambassadeur. Je vous supplie, monsieur, de concourir avec Son Excellence pour prévenir une injure cruelle que je n'ai point méritée. Je me croirais heureux si je pouvais en revanche vous offrir des services capables de vous prouver les sentiments d'estime et de vénération avec lesquels je suis, etc.

CLX. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, ce 15 octobre 1733.

Il y a longtemps que je vous ai déclaré, monsieur, que quand je ne serais pas exact à vous écrire, ce serait parce que le loisir ou la matière me manqueraient. Quoique je n'aie pas encore aujourd'hui beaucoup de l'un ni de l'autre, je ne laisse pas de rompre un silence dont je serais bien honteux, si j'en étais absolument coupable. On n'a pas manqué de vous faire savoir que l'on a repris à La Haye, chez Oléander, l'impression qui avait été interrompue du Régnier de l'abbé Lenglet, et que, malgré vos précautions et les miennes, cette malheureuse édition sera incessam-

ment livrée au public. On me fait pourtant espérer que l'épître satirique, qui était destinée à nous déshonorer, vous et moi, sera totalement supprimée. Au surplus, je compte bien que nous ne serons pas épargnés, dans les notes. A la réception de cette nouvelle, j'ai fait une dernière tentative, sur le succès de laquelle je ne compte pas infiniment. J'ai écrit une grande lettre à M. le marquis de Fénelon, ambassadeur de France à La Haye, pour supplier son Excellence de prévenir une injustice aussi cruelle que celle-là. J'ai écrit aussi à mêmes fins à M. de La Ville, homme de lettres et homme de mérite, à ce qu'on dit ; et quoique je n'aie point l'honneur d'être connu dans cette cour, j'espère du moins que l'amour de la justice sera assez fort pour exciter leur compassion ou leur ministère. Comme vous êtes plus à portée que moi de savoir ce qui se passe à ce sujet, je vous prie, monsieur, de m'en informer ; faites-moi savoir aussi en quel état est la nouvelle édition de vos œuvres, à laquelle vous m'avez dit qu'on travaillait.

On m'a écrit depuis longtemps que vous aviez fait imprimer à Amsterdam quatre anciennes pièces de théâtre que vous avez retouchées pour les mettre au goût du temps. Parmi ces quatre pièces, il y en a une que je ne connais point : c'est *l'Africain* de Champmeslé. A l'égard de la *Marianne* de Tristan, cette excellente tragédie méritait bien les soins que vous avez pris pour la renouveler. Ces changements feront infailliblement tomber celle de Voltaire, qui est trop chargée d'incidents étrangers ; et voilà sans doute la plus noble vengeance que vous pouviez prendre de l'extravagante production qu'il a donnée sous le nom du *Temple du goût*, ouvrage sifflé de toute la terre et par lequel il a trouvé le secret de se déshonorer le reste de ses jours.

Vous avez appris, par les nouvelles publiques, la mort du fameux P. Girard, arrivée à Dôle le 4 juillet. Tous ses confrères l'exhortèrent vivement à faire une déclaration authentique de son innocence, ce qu'il refusa, et ils ont regardé ce refus comme un sacrifice héroïque.

M. Titon du Tillet m'a envoyé la dernière édition de son *Parnasse français*, où vous avez une plãce honorable. C'est grand dommage qu'un livre si bien conditionné soit rempli de fautes.

Je crois vous avoir mandé que j'avais procuré à la ville de Lyon la donation d'un bibliothèque considérable, pour être rendue publique après la mort du donateur. Cette mort est arrivée depuis le mois de février dernier, et comme j'avais été nommé bibliothécaire, j'ai employé une partie de l'été à disposer et à ranger les livres ; de sorte que la bibliothèque sera ouverte au public après la Saint-Martin. J'y ai fait placer le portrait du fondateur, avec cette inscription dont vous approuverez du moins la simplicité :

PETRVS AVBERT,
in Foro Lugdunensi Patronus,
ingenio, doctrinâ, eloquentiâ,
insignis,
Academiæ litterariæ socius,
Vir consularis,
Patriam, civis optimus, hâc bibliothecâ
ornavit.
anno 1731.
Obiit 18ª februarii 1733,
ætat. 92.

Pour nouvelles de guerre, je vous dirai que nous avons actuellement aux portes de Lyon un camp de sept à huit mille hommes, destinés à passer en Piémont. Les

premières troupes défilent à mesure qu'il en arrive de nouvelles, et le camp sera évacué le 22. Toutes nos
80 dames sont fort empressées d'aller voir ce spectacle.

CLXI. — De La Ville a Brossette.

A La Haye, le 22 octobre 1733.

Monsieur, je reçus avant-hier la lettre dont vous m'avez honoré, et S. E. M. l'Ambassadeur reçut en même temps celle que vous lui avez écrite au sujet de la nouvelle édi-
5 tion qui se fait actuellement ici des œuvres du poète Régnier. Rien n'est plus juste et plus digne de votre probité, monsieur, que le désir que vous avez que votre nom ne se trouve point à la tête d'un livre aussi scandaleux que celui qu'on se prépare, ici, à donner au public. Il
10 n'est rien que je ne voulusse faire pour seconder vos bonnes intentions à cet égard, mais vous jugerez que je ne puis rien ici par moi-même et que ce n'est que de la protection de M. l'Ambassadeur que vous pouvez attendre ce que vous souhaitez. Je me serais fait un plaisir et un
15 devoir de joindre mes prières à votre sollicitation, mais je dois vous dire que vous n'avez pas eu besoin d'un second intercesseur. Son Excellence a été touchée du caractère de probité que respire la lettre que vous lui avez écrite, et s'est déterminée volontiers d'elle-même à tenter ce qui
20 sera faisable pour empêcher ce que vous craignez. Vous serez exactement informé de ce que Son Excellence aura jugé à propos de faire sur cela.

Vous ne m'avez point marqué, monsieur, à qui j'ai l'obligation de m'avoir indiqué à vous comme un homme

à qui vous pouviez vous adresser en ce pays-ci. C'est un service d'ami dont je ne pourrais que savoir beaucoup de gré à celui qui me l'a rendu. La connaissance des personnes de votre mérite est un digne objet d'ambition pour moi, et je connais, en particulier, tout le prix d'une liaison que vous me permettriez d'avoir avec vous. Je commence, dès aujourd'hui, monsieur, à profiter avec confiance de ce que vous me faites l'honneur de m'offrir à cet égard, en vous suppliant de faire mettre au bureau de la poste, à Lyon, la lettre que je prends la liberté de joindre ici ; les circonstances des temps me font craindre que le passage des lettres par les Pays-Bas ne soit peut-être pas, dans la suite, aussi libre qu'il l'a été jusqu'à présent. Si, de mon côté, monsieur, je puis vous être bon à quelque chose, dans ce pays-ci, soyez persuadé que je recevrai vos commissions avec plaisir et que je m'en acquitterai avec tout le zèle dont je suis capable.

Je suis, avec une très grande estime et une parfaite considération, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De La Ville.

P.-S. du 23 octobre 1733. — Ma lettre ne fut point rendue à la poste assez à temps pour partir hier au soir. Ce retardement me donne l'occasion de vous informer, aujourd'hui, que S. E. M. l'Ambassadeur ayant ordonné qu'on cherchât, à La Haye, le sr Oléander, chez qui vous croyez qu'on imprime le Régnier, on n'a point trouvé de libraire qui portât ce nom. On fera encore de plus exactes perquisitions et Son Excellence parlera certainement avec autorité, si l'on découvre l'imprimeur du livre. Voyez, monsieur, si on ne vous a peut-être point caché, à dessein, le nom du libraire qui imprime l'ouvrage en question, en supposant un autre libraire qui n'existe point, au moins à La Haye.

CLXII. — Brossette a De La Ville.

A Lyon, ce 12 novembre 1733.

Monsieur, j'étais bien persuadé que la protection de S. E. Mgr l'Ambassadeur ne me serait pas refusée, puisqu'il s'agissait de rendre justice et de faire du bien ; et
5 les vertus de ce grand ministre étaient les garants de ma confiance. Je vous prie, monsieur, de l'assurer d'une reconnaissance aussi vive que respectueuse de ma part, et d'obtenir de Son Excellence la continuation de ses bontés pour consommer la grâce que j'ai pris la liberté
10 de lui demander.

Il est vrai que l'impression des œuvres de Régnier se fait chez Oléander ; mais j'ai appris, depuis peu, que cet imprimeur demeurait à Amsterdam et non pas à La Haye, et je sais d'ailleurs qu'il a la plus fameuse imprimerie
15 de Hollande. On me donne avis que cet ouvrage est presque achevé et qu'il doit paraître, non pas sous le nom d'Oléander, mais sous celui de Jacob Tonson, libraire du Roi et du Parlement, à Londres. Vous voyez, monsieur, qu'il n'y a point de temps à perdre, pour prévenir l'injure
20 qu'on me prépare et que je n'ai aucunement méritée.

C'est un de mes amis d'Amsterdam qui m'a conseillé de m'adresser à vous, comme à un homme obligeant, officieux, aussi distingué par son esprit que par ses rares connaissances, et l'événement m'a fait connaître que cet ami
25 n'a rien dit qui ne soit conforme à votre caractère. Je vais le remercier de l'occasion qu'il m'a fournie d'avoir quelque liaison avec vous. Je regarde cet avantage comme une bonne fortune, et je ne serai point content si je ne me rends digne de votre amitié par mes services. Je le

30 suis déjà, autant que je le puis être, par l'estime particulière et par la sincère considération avec lesquelles je suis, etc.

CLXIII. — De La Ville a Brossette.

A La Haye, le 26 novembre 1733.

Monsieur, j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré en date du 18 de ce mois, dans le temps même que je commençais à vous écrire pour vous rendre compte du
5 succès de ce que vous aviez recommandé à la protection de M. l'Ambassadeur. Nous avons su, en effet, monsieur, que l'imprimeur Oléander réside à Amsterdam où il a toutes ses presses et on n'a pas perdu un moment pour prévenir l'insulte qu'on avait dessein de vous faire.
10 M. l'Ambassadeur s'est adressé aux magistrats d'Amsterdam, qui ont défendu de la manière la plus précise et sous peine de leur indignation que votre nom se trouvât dans la nouvelle édition du Régnier. Voilà tout ce que ces Messieurs ont voulu faire, et encore n'est-ce que par con-
15 sidération personnelle pour M. l'Ambassadeur qu'ils ont donné cette défense, qu'on n'osera certainement point enfreindre. L'autorité est ici plus respectée que nulle autre part. Il y a donc apparence, monsieur, que le livre paraîtra tel que l'abbé Lenglet l'a livré aux libraires. On
20 laisse ici une grande liberté à la librairie, qui est une branche assez principale du commerce hollandais, et l'on peut dire que cette liberté dégénère souvent en licence. Mais vous pouvez compter, monsieur, que votre nom ne se trouvera point dans l'édition dont il s'agit. Pour plus
25 grande précaution, ne pourriez-vous pas faire insérer dans

les journaux qui s'impriment en France que vous n'avez nulle part à cette nouvelle édition du Régnier, et que sur les plaintes que vous avez faites, en différentes occasions, contre l'abbé Lenglet qui s'obstine à vouloir mêler votre
30 nom aux infamies qu'il produit, vous avez toujours obtenu la justice qui vous était due et que, récemment encore, MM. les Magistrats d'Amsterdam, à la considération de M. l'Ambassadeur de France en Hollande, ont expressément défendu que votre nom se trouvât dans l'édition du
35 Régnier? Pour moi, je me chargerais volontiers de faire trouver place, dans les journaux qui s'impriment en Hollande, à l'article que vous voudriez m'envoyer, conçu et exprimé comme vous le jugerez à propos. Cette précaution à prendre préviendrait le public et sur tout ce que
40 vous avez fait pour éviter l'affront qu'on prétendait faire à votre nom, et sur ce qu'on devrait juger de la probité de l'abbé Lenglet. s'il réussissait enfin à donner quelque édition furtive où il voulût faire croire que vous auriez eu quelque part. Il me semble que l'expédient que j'ai
45 l'honneur de vous proposer constaterait le passé et fixerait pour l'avenir le jugement public, si quelque auteur sans probité entreprenait de lui en imposer aux dépens de votre honneur. Vous en jugerez, monsieur, et si vous me croyez bon à quelque chose, honorez-moi de vos ordres :
50 je les exécuterai par préférence avec tout le zèle et l'attention possibles.

Je vous dois bien des remerciements, monsieur, pour la bonté que vous avez eue de faire mettre à la poste la lettre que j'avais pris la liberté de vous adresser pour M.
55 Dujardin.

Je n'ai garde, monsieur, d'avouer la ressemblance du portrait que votre ami d'Amsterdam a eu la bonté de vous faire de moi. Il est aisé de juger que je n'ai pas l'honneur

d'être connu de lui. Je ne puis me reconnaître dans ce portrait qu'à l'idée avantageuse qu'il vous a donnée de mon caractère naturellement porté à faire plaisir. En appliquant surtout mon inclination à cet égard à tout ce qui pourrait vous intéresser, soyez, je vous en supplie, bien persuadé que cet ami, si obligeant pour moi, n'aurait pu l'exprimer trop fortement. Une occasion où vous voudriez mettre ma bonne volonté à l'épreuve serait un service dont je sentirais tout le prix et qui exciterait toute ma reconnaissance.

Honorez-moi de votre amitié, monsieur ; il n'est rien que je ne voulusse faire pour la mériter, et recevez les assurances de la haute estime et du respectueux attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De La Ville.

CLXIV. — Voltaire a Brossette.

Je regarde, monsieur, comme un de mes devoirs de vous envoyer les éditions de la *Henriade* qui parviennent à ma connaissance. En voici une, qui, bien que très fautive, ne laisse pas d'avoir quelques singularités à cause de plusieurs variantes qui s'y trouvent, et dans laquelle on a de plus imprimé mon *Essai sur l'épopée* tel que je l'ai composé en français, et non pas tel que M. l'abbé Desfontaines l'avait traduit d'après mon essai anglais. Vous trouverez peut-être assez plaisant que je sois un auteur traduit par mes compatriotes et que je me sois retraduit moi-même. Mais si vous aviez été deux ans comme moi en Angleterre, je suis sûr que vous auriez été si touché de

l'énergie de cette langue que vous auriez composé quelque chose en anglais.

Cette *Henriade* a été traduite en vers à Londres et en Allemagne. Cet honneur qu'on me fait dans les pays étrangers m'enhardit un peu auprès de vous. Je sais que vous êtes en commerce avec Rousseau, mon ennemi. Mais vous ressemblez à Pomponius Atticus qui était courtisé à la fois par César et par Pompée. Je suis persuadé que les invectives de cet homme, en qui je respecte l'amitié dont vous l'honorez, ne feront que vous affermir dans les bontés que vous avez toujours eues pour moi. Vous êtes l'ami de tous les gens de lettres et vous n'êtes jaloux d'aucun. Plût à Dieu que le Sr Rousseau eût un caractère comme le vôtre !

Permettez, monsieur, que je mette dans votre paquet un autre paquet pour M. le marquis de Caumont. C'est un homme qui aime les lettres comme vous et que le bon goût a fait sans doute votre ami. Je vais lui écrire que j'ai pris la liberté de m'adresser à vous.

Quel temps, monsieur, pour vous envoyer des vers !

Hinc movet Euphrates, illinc Germania bellum
.....Sævit toto Mars impius in orbe.
.....Et carmina tantum
Nostra valent, Licida, tela inter Martia, quantum
Chaonias dicunt, aquila veniente, columbas.

On a pris le fort de Kell ; on se bat en Pologne ; on va se battre en Italie.

I nunc et versus tecum meditare canoros.

Voilà bien du latin que je vous cite, mais c'est avec des dévots comme vous que j'aime à réciter mon bréviaire.

J'ai actuellement avec moi un jeune homme nommé Lefèvre qui se vante de vous avoir fort connu à Lyon; c'est un mérite que je lui envie. Je vous prie d'avoir la bonté de me mander ce que vous pensez de ce jeune homme. Je vous souhaite une bonne santé ; la mienne est toujours languissante. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments d'estime que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

A Paris, près Saint-Gervais, ce 20 novembre 1733.

CLXV. — BROSSETTE A VOLTAIRE.

A Lyon, ce 28 décembre 1733.

Il aurait été plus régulier, monsieur, de vous faire réponse dans le temps que j'ai reçu votre lettre; mais j'ai cru devoir attendre l'arrivée des livres que vous m'avez envoyés, afin de vous en faire mes remerciements et de vous en parler avec plus de connaissance. Le poème de la *Henriade* m'a été rendu depuis quelques jours par M. de Sozzi, et je l'ai lu d'un bout à l'autre avec une satisfaction que très peu d'ouvrages sont capables de donner, car, quoique ce poème m'ait paru merveilleux dans les précédentes éditions, je le trouve toujours plus beau à la dernière lecture que j'en fais, *Et crois toujours le voir pour la première fois*. J'ai lu tout de suite, et avec le même plaisir, votre *Essai sur le Poème épique*, où j'ai trouvé d'autres agréments et des réflexions aussi utiles que nouvelles, principalement dans les jugements que vous faites des

principaux poètes épiques de tous les temps et de tous les pays. Rien n'est plus agréable que ce morceau, qui, par conséquent, mérite bien la double traduction qui en a été
20 faite. Celui qui a pris soin de cette édition a fort bien fait de conserver dans les notes les endroits du texte où vous avez fait des changements ; mais je ne sais si le mot de *variantes* est un terme bien propre pour signifier les changements ou les corrections qu'un auteur vivant fait lui-
25 même dans ses ouvrages. Le terme de *variantes* me paraissant consacré aux diverses leçons que l'on trouve dans les anciens manuscrits, ce fut pour cette raison que je n'osai pas me servir de ce mot de *variantes* dans mes remarques sur Boileau, et que je lui substituai celui de *changements*,
30 qui n'est pas en usage en ce sens-là, mais qui me paraît exprimer mieux ce que je voulais indiquer.

Prenez garde, je vous prie, qu'il s'est glissé une grosse faute d'impression à la p. 297, l. 17, où l'on a mis *Africains* pour *Américains*, et qu'à la p. 165, chant VIII, vous
35 faites rimer *l'Eure*, nom d'une rivière, avec *nature*. Vous savez qu'on avait déjà condamné la rime de *frein* et de *rien*.

Il est vrai, monsieur, que depuis dix-sept à dix-huit ans, je suis en commerce de lettres avec M. Rousseau, sans
40 que nous nous soyons jamais vus. Nous commençâmes à nous écrire au sujet du Boileau, que je faisais imprimer à Genève et dont il avait vu les premières feuilles à Soleure, entre les mains de M. le comte du Luc, notre ambassadeur en Suisse. Comme nos lettres ont roulé principalement
45 sur des matières de littérature, nous avons eu occasion quelquefois de parler de vos ouvrages ; mais je puis vous assurer qu'il ne m'a jamais rien écrit de désobligeant sur votre compte, et cette modération m'a fait douter longtemps si vous étiez effectivement brouillés ensemble

50 comme on le disait. J'ai été enfin désabusé par votre *Temple du goût*, ouvrage enfanté dans la colère, mais dont je suis persuadé que la production vous déplaît aujourd'hui. Je ne sais que très imparfaitement la cause de votre brouillerie. D'abord, dit-on, ç'a été une critique de votre tra-
55 gédie d'*Hérode et de Mariane*, ensuite une autre critique de *Zaïre* ; voilà tout ce que j'en sais par bruit commun. Si vous vouliez prendre la peine de m'en instruire plus particulièrement, je vous serais très obligé, et ma curiosité n'est excitée que par l'intérêt que je prends à la gloire de
60 deux illustres rivaux. Je suis sensiblement affligé de voir une division aussi animée et aussi éclatante que celle-là arrivée entre deux personnes d'un mérite distingué, lesquelles, dans le fond, ne peuvent manquer de s'estimer réciproquement par la supériorité de leurs talents, et pour
65 tout dire, en un mot, entre les deux premiers ou plutôt entre les deux seuls poètes français qui nous restent.

Quelque aigreur qui les anime,
Quand malgré l'emportement,
Comme eux l'un l'autre on s'estime,
70 L'accord se fait aisément *.

Il n'est rien, en vérité, que je ne voulusse faire, monsieur, pour travailler et pour réussir à votre réconciliation. Sondez, je vous prie, les dispositions de votre cœur et voyez si je puis être bon à cette entreprise.

75 M. Lefèvre, dont vous me parlez dans votre lettre, a demeuré quelque temps à Lyon, où il n'est connu que sous le nom de Montalque. Il m'a fait l'honneur de me venir voir quelquefois, et je lui ai trouvé non seulement

* Despréaux à Perrault. [*Note du manuscrit.*]

beaucoup d'esprit, mais un esprit orné et enrichi de tout
80 ce que nos meilleurs poètes ont de plus brillant; une mémoire très heureuse et des saillies bien capables d'animer et de soutenir la conversation. J'ajoute beaucoup à l'estime que j'en faisais depuis que je sais qu'il s'est attaché à vous et qu'il connaît le prix de vos talents. Il est heu-
85 reux d'en pouvoir profiter et c'est un avantage que je lui envie plus que je ne saurais vous dire.

Je suis avec une parfaite considération, etc.

CLXVI. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, ce 21 janvier 1734.

Vous m'avez accoutumé depuis si longtemps au plaisir de recevoir de vos lettres, monsieur, que cette habitude s'est tournée en une espèce de nécessité, et je souffre
5 beaucoup en voyant que notre commerce s'est ralenti. Dans le cours de l'année qui vient de finir, je n'ai reçu que deux de vos lettres, ce qui n'est pas suffisant pour moi, car je mesure mon plaisir au nombre de celles que vous m'écrivez, et je fais souvent, sans y penser, le
10 même calcul que fait le *Malade imaginaire* qui, ayant compté le nombre de médecines qu'il a prises pendant le mois courant, dit qu'il ne s'étonne plus s'il ne se porte pas si bien ce mois-là que l'autre. Ce n'est pourtant pas ma faute, que je sache; car j'ai eu l'honneur de vous
15 écrire au mois d'octobre dernier, et si je ne vous ai pas récrit depuis ce temps-là, c'est parce que de jour en jour j'espérais de recevoir votre réponse. Je vous mandais par ma dernière lettre que j'allais écrire à M. le marquis de

Fénelon, notre ambassadeur en Hollande, pour faire une
20 dernière tentative contre la publication du nouveau Régnier imprimé à Amsterdam chez Oléander. Son Excellence a reçu favorablement mes représentations, et m'a fait écrire deux fois par M. de La Ville, son secrétaire, qu'elle emploierait tout son crédit pour empêcher que ce livre ne
25 fût publié ; mais qu'au pis aller, je devais être bien assuré que ni mon nom ni le vôtre ne paraîtraient dans cet ouvrage. Si c'était un motif de consolation que de pouvoir prendre le mal au rabais, nous aurions lieu, vous et moi, de prendre patience ; mais ce mal, quoique moindre,
30 est toujours un mal, et rien ne peut me consoler de voir mes écrits associés, et même confondus, avec les grossièretés insupportables de l'auteur de cette malheureuse édition.

M. de La Ville m'a offert ses services en cas que je
35 veuille faire insérer à ce sujet quelque déclaration ou désaveu, ou tout ce qu'il me plaira, dans les journaux de Hollande ; mais je ne suis point de cet avis-là, étant persuadé que tout ce que je pourrais dire, bien loin d'empêcher la publication du livre, ne ferait peut-être que l'avan-
40 cer en excitant la curiosité du public.

On m'a envoyé de Hollande une copie de cette infâme épître satirique, qui devait paraître sous mon nom à la tête du Régnier. *Di magni, horribilem et sacrum libellum* ! Je ne crois pas qu'on ait jamais rien vu de si grossier,
45 de si plat, de si ridicule, ni de si fou. S'il est vrai que *ogni Pittore si dipinge se stesso*, quelle étrange idée ne doit-on point concevoir de l'auteur d'un libelle aussi extravagant ! Bon Dieu ! reste-t-il encore sur la terre des hommes si pervers et si impudemment brutaux ? Vous savez de
50 reste que la seule vengeance que l'on peut prendre de ces sortes de gens, c'est le mépris. M. de Voltaire s'est plus

déshonoré lui-même dans son *Temple du goût* qu'il n'a déshonoré ceux qu'il a voulu blâmer. Il doit être bien honteux de cette production enfantée dans la colère, et
55 l'on m'assure qu'il se repent de l'avoir publiée. A ce propos, monsieur, je vais vous faire une question que me font quelquefois ceux qui savent que j'ai l'honneur d'être de vos amis. Quelle est la cause de votre brouillerie avec M. de Voltaire ? Je sais qu'après la publication de sa tra-
60 gédie d'*Hérode et Mariane* vous en fîtes la critique ou le jugement dans une lettre dont M. de Lasseré m'a parlé quelquefois et dont la copie que j'ai commence par : *Voici enfin cette superfétation poétique*. On a parlé aussi d'une critique de *Zaïre*. Voilà tout ce que j'en sais, mais je pré-
65 sume que l'auteur de ces tragédies s'était attiré cela par quelque endroit. Quoi qu'il en soit, je ne puis m'empêcher de blâmer ceux qui ont divulgué ce que vous leur aviez écrit confidemment, et sans avoir eu intention que ce secret devînt public ; car je mets une grande différence
70 entre une lettre particulière, où l'on communique ses sentiments à un ami avec franchise, et un ouvrage imprimé, dont l'auteur attaque quelqu'un à visage découvert et aux yeux de toute la terre. Sur ce principe-là, Voltaire passera toujours pour l'agresseur à votre égard. Mais,
75 après tout, je vois avec chagrin que les deux seuls poètes français que nous ayons aujourd'hui soient si vivement animés l'un contre l'autre, et il n'est rien que je souhaite avec plus d'empressement que votre réconciliation.

J'ai lu dans le *Journal de Trévoux*, octobre 1733, art.
80 81, p. 1825, une prétendue anecdote concernant M. Despréaux, laquelle est fausse de toute fausseté, quoique le journaliste dise qu'il la tient d'une personne très digne de foi, qui l'avait apprise de M. Despréaux lui-même. Voici cette belle anecdote : « Il avait fait pour le P. Ferrier,

85 confesseur du roi [1], l'épître III sur *la Fausse Honte*. Ce jésuite étant mort avant qu'il l'eût imprimée, elle fut adressée au fameux M. Arnauld. Par là, il est aisé de juger, ajoute le journaliste, que s'il entretint avec constance l'amitié de ce docteur, elle n'avait pas commencé par un 90 trait de cette vertu. On ne reconnaît en ce choix que l'attention ordinaire à ceux qui courent la carrière du bel esprit, qui est de faire des amis qui puissent les aider à acquérir de la réputation. » Ne dirait-on pas, en lisant ceci, que l'épître III est une pièce qui pouvait convenir 95 également au P. Ferrier et à M. Arnauld, et qu'il n'y avait qu'à changer les noms pour la faire cadrer? Elle fut faite en 1669, au sujet du bruit qui courait alors, que la Cour faisait des propositions extrêmement avantageuses au ministre Claude [2], pour le déterminer à se faire catho- 100 lique ; et qu'il n'était retenu que par la honte d'abandonner un parti dont il était le chef. M. Arnauld était alors à Paris, où il était revenu à la paix de l'Église de France, conclue en octobre 1668. Pendant ce temps-là, il fit imprimer un gros volume in-4° pour *la Défense de la perpé-* 105 *tuité de la foi*, contre M. Claude, qui avait fait une réponse à ce dernier ouvrage, en 1666. Ce fut dans ces circonstances que M. Despréaux composa l'épître III qui fait une allusion perpétuelle aux faits que je viens de vous expliquer. Cependant le journaliste ose dire que M. Des- 110 préaux l'avait faite pour le P. Ferrier, lui qui ne fut confesseur du roi qu'à la fin de 1670, après le P. Annat [3], et

1. Jean Ferrier, né à Valadi (Aveyron), le 20 janvier 1614, mort à Paris le 29 octobre 1674.

2. Jean Claude, né à la Sauvetat dans l'Agénois en 1619, mort à La Haye le 12 janvier 1687.

3. François Annat, jésuite, né à Rodez, le 5 février 1590, mort à Paris le 14 juin 1670.

qui vécut jusqu'au 29 octobre 1674, c'est-à-dire pendant plus de cinq ans après la composition de cette épître. Comment se peut-il donc faire, suivant le dire du jour-
115 naliste, que M. Despréaux ne l'ait adressée à M. Arnauld qu'après la mort du P. Ferrier, puisqu'il l'avait composée en 1669, récitée à M. Arnauld lui-même pendant le séjour qu'il fit à Paris ? Ajoutons à cela que l'épître III parut en 1674 dans l'édition in-4° de Boileau, dont
120 le privilège est du 28 mars, antérieur de sept mois à la mort du P. Ferrier ; donc ce jésuite n'était pas mort avant qu'elle fut imprimée, comme l'assure le journaliste.

Je vous dis tout ceci, monsieur, sans ordre et sans
125 suite ; mais je donnerai bientôt une réfutation plus méthodique et plus précise, car je suis un peu piqué de voir que toutes les fois que les auteurs du *Journal* trouvent l'occasion de parler de M. Despréaux, ils le font en des termes offensants ; en quoi ils font paraître encore plus
130 d'imprudence que de malice, car ils ont toujours le malheur de frapper à faux dans les critiques qu'ils font de ce grand homme, et d'ailleurs elles ne servent, ces critiques, qu'à renouveler la mémoire d'une querelle qu'ils auraient intérêt d'étouffer, et où les rieurs n'ont pas été pour eux.
135 Donnez-moi des nouvelles de votre santé, de vos occupations, et de la nouvelle édition de vos ouvrages qui doit être bien avancée. Je suis, etc.

CLXVII. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 30 janvier 1734.

Il y avait peu de jours, monsieur, que votre lettre du mois d'octobre dernier m'avait été rendue, lorsque M. Barrillot, votre libraire, vint me voir en passant par ici
5 pour retourner en France, et j'appris de lui que, sur l'examen ordonné par les magistrats de la ville d'Amsterdam des nouvelles notes sur Régnier, indépendamment du retranchement qui avait déjà été fait de ce qui vous regardait personnellement, le reste avait été trouvé si détestable
10 et si rempli de choses contraires à l'honnêteté et à la pudeur, que le livre avait été supprimé et ce qui en était déjà imprimé mis au pilon. Je priai M. Barrillot, qui partait le lendemain pour Paris, d'où après un mois de séjour il devait se rendre à Lyon, de vous faire mes compli-
15 ments et de vous dire que la guerre qui venait d'être déclarée me mettant dans la nécessité d'interrompre tous les commerces que j'avais en France, je vous priais de m'excuser si je ne répondais point à votre dernière lettre, ayant déjà fait ou fait faire la même prière à tous ceux de
20 mes amis avec qui j'entretenais quelque correspondance. Je vois par ce que vous me faites l'honneur de m'écrire du 21 de ce mois qu'il ne s'est point acquitté de ma commission et c'est pour y suppléer par moi-même que je passe ici par dessus la règle que je me suis prescrite
25 et que j'ai résolu d'observer aussi longtemps que la guerre durera. Vous êtes trop sage pour n'en pas pénétrer la raison et trop juste pour la désapprouver. Cette même raison m'empêche de vous satisfaire sur l'éclaircissement que vous me demandez touchant ma brouillerie avec
30 Voltaire. Ce récit m'engagerait dans une discussion qui

passerait la mesure d'une lettre, et si vous en êtes curieux, M. l'abbé Nadal[1] que vous pouvez connaître et à qui j'en ai fait le détail vous le pourra communiquer sans trahir une confidence, car je n'écris rien que ce que je veux que tout le monde sache ; mais je vous avouerai de plus que quoiqu'il vous plaise de mettre cet insensé rimeur et moi sur le même trône, mon attention a quelque peine à descendre si bas et qu'on ne me fait pas plaisir de la réveiller sur des objets si méprisables. Permettez-moi donc, monsieur, de me rabattre sur l'éloge que je dois à la manière aussi solide que généreuse dont vous relevez l'imposture des journalistes de Trévoux au sujet de la IIIe épitre de notre cher M. Despréaux. Cet article tel qu'il est dans votre lettre vous fera infiniment d'honneur dans la nouvelle édition qui se prépare des œuvres de ce grand homme et servira à l'avenir d'antidote au public contre les malignes suppositions de tous ces empoisonneurs téméraires qui ne s'embarrassent pas que leur venin rejaillisse sur eux pourvu qu'il puisse faire tort pendant quelque temps à ceux contre lesquels ils le vomissent : *futurum ex mendacio dedecus præsenti utilitati posthabentes.* Je vous prie d'être persuadé que l'éloignement ni les conjonctures n'altèreront jamais les sentiments que mon cœur vous conserve, non plus que la parfaite èstime avec laquelle je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

ROUSSEAU.

---

1. L'abbé Augustin Nadal (1659-1741) fut un adversaire constant de Voltaire.

CLXVIII. — Barrillot a Brossette.

A Paris, ce 2 février 1734.

Monsieur, avant mon départ de Hollande j'appris la suppression du Régnier. Je jugeai bien que c'était sur votre réquisition ; j'en fis part à M. Rousseau, à Bruxelles
5 où j'ai fait quelque séjour. Ce Monsieur me chargea de vous assurer de sa considération la plus parfaite, et de vous prier de l'excuser s'il ne vous écrivait pas, parce que, dit-il, son amour pour sa patrie, qui ne s'éteindra qu'avec sa vie, l'avait rendu suspect au gouvernement, que l'on
10 ouvrait toutes ses lettres et qu'il aimait mieux se priver des correspondances qui lui faisaient le plus de plaisir que d'écrire et que ses lettres fussent ouvertes. Il envoya en ma présence à son libraire de Hollande le reste des pièces qu'il ajoute à la nouvelle édition de ses œuvres, qui,
15 avec le volume contenant les quatre anciennes pièces de théâtre qu'il a fait réimprimer et dont j'ai eu l'honneur de vous parler, feront cinq volumes.

L'abbé ne pouvant parvenir à faire imprimer en Hollande son infâme épitre vient de la faire imprimer en ce
20 pays. Il a composé un ouvrage satirique sous le titre de *Bibliothèque des romans*, qu'il a fait imprimer secrètement, je crois, à Rouen. Une personne de mérite et qui est en place m'a dit, il y a deux jours, l'avoir lu et avoir été choquée d'y trouver à la fin le libelle qu'il avait destiné
25 pour être à la tête du Régnier. Ce livre est encore si rare ici que, quelque soin que je me sois donné pour le trouver, je n'en ai pu venir à bout ; je n'ai même vu que la personne dont je viens de parler qui en ait connaissance. Il me paraît, monsieur, que vous ne devez pas hésiter à

30 rendre publique la condamnation portée contre l'abbé en votre faveur.

On donna hier la quatrième représentation d'*Adelaïde*, tragédie par M. de Voltaire. La première fut sifflée. Pendant les dix jours d'intervalle qu'il y a eus de la première 35 à la seconde représentation, il y a fait des changements assez heureux pour qu'elle ait été applaudie, mais non au point de la faire regarder comme une pièce à se soutenir longtemps. L'auteur n'a pu jouir du plaisir de voir les applaudissements. Il s'est si fort épuisé à racommoder 40 sa pièce qu'il en est tombé dangereusement malade, ce qui joint à sa mauvaise constitution fait douter de sa vie.

Je compte d'être ici encore une quinzaine de jours. Je souhaite, monsieur, que vous m'y fournissiez les occasions de vous obéir et de vous témoigner l'entier dévoue- 45 ment avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BARRILLOT.

CLXIX. — BARRILLOT A BROSSETTE.

A Paris, ce 5 mars 1734.

J'ai reçu dans le temps la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 8 du passé. Pour y répondre, j'ai voulu voir l'ouvrage dont j'avais eu l'avantage de vous 5 parler. Ce livre, mauvais en toutes façons, n'est pas connu dans la librairie. Ce n'est qu'après bien de la peine que j'en ai eu un exemplaire par le canal d'un soldat aux gardes, et seulement depuis deux jours. A la fin du 1er tome est l'infâme épître dont vous avez eu copie, avec

10 des notes plus amples que celles que je vous ai envoyées. Elle est précédée d'une préface historique sur ce qui s'est passé en Hollande pour la suppression et où tous les faits sont faux. A la suite, il y a une prétendue lettre écrite à M. de Fénelon, ambassadeur à la Haye, que je 15 nomme prétendue, étant persuadé que si ce ministre avait reçu pareille lettre et que l'auteur en fût connu, il aurait le crédit de le faire enfermer. Votre nom, monsieur, est retranché de l'épître qui est sous les lettres initiales M. G. D. P. Mais le corps de cette pièce reste sous le nom 20 du commentateur de Régnier. Le mauvais ouvrage où ces pièces sont annexées est en deux volumes d'environ 500 pages chacun. Le premier contient *l'Usage des romans*, le second le *Catalogue des romans*, avec des notes satiriques sur quelques-uns et très mal écrites. Il a été imprimé à 25 Rouen chez Viret, sous le nom d'Amsterdam. J'ai vu sur *la Gazette de Hollande* cet ouvrage annoncé comme imprimé à Amsterdam ; c'est pour faire passer l'édition de France : je ne crois pas qu'en cette ville-là, on osât imprimer ni même débiter la lettre à M. l'Ambassadeur. 30 Le portrait que vous avez eu la bonté de faire faire, monsieur, n'est parvenu à M. Changuion qu'après mon départ d'Amsterdam. J'aurais fort souhaité de le voir pour la ressemblance. J'avouai à M. Rousseau que c'était par mon ministère que vous vous étiez prêté à faire faire une 35 copie de celui dont vous êtes possesseur. Il n'en parut point fâché et exigea seulement que l'on ne le mît que dans l'édition in-4° de ses œuvres que l'on prépare.

Quoi que vous puisse écrire l'abbé[1] dont vous me parlez, c'est lui qui est l'auteur du projet pour la nouvelle 40 édition du Boileau ; il donnera sous le nom d'autrui des

1. L'abbé d'Olivet.

notes de sa façon. Il voulait donner une traduction latine de ce poète, faite par un ancien curé de cette ville nommé M. Godeau [1], et prétendait que dans tous les collèges on s'en servirait par préférence aux anciens poètes
45 latins. J'ai parlé à M. Coignard de notre dessein, mais celui qui est en possession du privilège est trop entêté ; ainsi il faudra que nous allions notre chemin et que nous le laissions. L'édition n'est point commencée, et si ce que l'on me dit hier est confirmé, elle ne le sera pas
50 encore : savoir, qu'il y avait une lettre de cachet contre l'abbé. Il n'y a rien là qui surprenne ; depuis longtemps il en est menacé. Je n'ai point cherché à le voir ; sa conduite est trop décriée.

J'ai reçu hier une lettre de Genève qui me prive
55 encore pour quelque temps du plaisir de vous voir. Il faut que je passe par Dijon, où je ne ferai cependant que trois à quatre jours de séjour, et me rendrai chez moi. Je partirai, s'il plaît au Seigneur, jeudi prochain. Je vous demande la continuation de votre bienveillance, et vous
60 prie d'être toujours persuadé du parfait attachement avec lequel je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BARRILLOT.

CLXX. — DE LASSERÉ A BROSSETTE.

Au Temple, ce 17 mars 1734.

Étant, monsieur, très persuadé que ni l'absence ni la distance des lieux n'effacent point de votre cœur ceux qui se flattent d'en mériter quelque petite portion, c'est à

1. Cette traduction a paru en 1737, chez B. Allix, en un volume in-8°.

5 ce titre qu'aujourd'hui je ne fais aucun doute que vous me vouliez bien amicalement prêter la main pour refréner l'atroce calomnie, dont, l'année dernière, l'infernal prêtre Lenglet, sans moi, vous aurait affublé envers le pauvre illustre infortuné M. Rousseau. Voici le fait dont 10 il s'agit. Cet exécrable coquin, au mépris du blâme qu'il a subi de la Police, après quelque laps de temps, a porté son libelle à Amsterdam, que les magistrats ont trouvé tellement abominable qu'ils l'ont condamné au feu et mis au pilon. Ce diable incarné, sur lequel l'ignominie ne 15 fait que glisser, a changé de voie, en portant sa maligne vue sur Rouen, où l'imprimerie de Hollande se contrefait *ad libitum*; et là, sous l'impression de la veuve Poilraz, soi-disante d'Amsterdam, il a mis au jour un livre en 2 vol. in-8°, intitulé *l'Usage des romans*, et sous ce titre illimité 20 pour introduire tout ce qu'il veut sur sa pernicieuse scène, il fait triompher la fable de la doctrine, de l'histoire, des mœurs et de la religion. Le style est strident, bien tapé, léger, ingénieux et disert par ci par là, au demeurant *per fas et nefas*. Enfin, le tiers de la fin du 1er volume 25 contient contre Rousseau le plus horrible bordereau de scandale que tous les diables aient jamais pu forger sous le nom d'*Eloge historique du Sr Rousseau*, qu'il introduit, ne vous en déplaise, sous les auspices d'un bel avertissement au lecteur, sous les yeux duquel, par l'organe du 30 mensonge son idiome ordinaire, se gardant bien de parler de l'aventure qui, sur votre compte, me le fit traduire à la Police, voulant ridiculiser son monde du côté de Rousseau, il habille à sa façon un triumvirat entre M. le duc d'Aremberg, lui et moi, dans lequel, comme pouvez 35 bien penser, il ne fait pas tomber sur lui le plus mauvais rôle. Cette belle kyrielle finit par une esquisse, au lieu des Trois Grâces, des Trois Furies qui doivent

berner Rousseau, ce qui doit être et paraître incessamment au frontispice du nouveau Régnier. Et en propres
40 termes, malgré le duc d'Aremberg, Rousseau et sa sequelle, il résulte de ce fidèle récit, monsieur, que le livre court Paris, et que M. Hérault ne l'a su qu'après coup, de manière que toutes les défenses et précautions ne servent qu'à renchérir ce libelle, qui, licencieux et
45 aussi effréné qu'il l'est, doit tomber de lui-même. Les Jésuites n'iront pas autrement aux accords avec l'auteur. Hier, je dînai avec deux très dignes et très célèbres en littérature, Rouillé et Brumoy[1]. Ces deux hommes illustres se sont depuis peu chargés du *Trévoux*, à coup sûr au
50 grand contentement du public, et *per transennam*, ces Pères tout frais émoulus de la lecture de ce bel opuscule de Leviathan, je leur ai naïvement conté comme quoi, pour refréner une noirceur à laquelle on voulait, sous votre propre et privé nom, faire prendre faveur, je m'é-
55 tais, tant pour vous que pour la vindicte publique, emporté et déchaîné contre cette perversité ; à l'effet de quoi même, j'en avais interpellé votre entremise pour faire punir un attentat de nature si perverse.

A présent, monsieur, ces deux révérends veulent, à
60 leur *Trévoux*, enfoncer la dent sur ce damné alambiqué. A cet effet, on vous prie, aussitôt la présente et pour acte vraiment de justice distributive, et raison bien raisonnée, mûrement même délibérée, tant à votre égard qu'au nôtre, et qu'à celui des mordus et mordillonnés à
65 la noire pancarte, de vouloir bien *hic et nunc* envoyer au R. P. Brumoy, au collège Louis-le-Grand, une copie de la lettre qu'en forme d'amende honorable M. Hérault

---

1. Pierre-Julien Rouillé, né à Tours, le 11 janvier 1681, mort à Paris, le 17 mai 1740. — Le P. Brumoy allait rester quelque temps le correspondant de Brossette.

avait ordonné au monstre Lenglet, lassé de prêtrise, de vous écrire en réparation du crime dont il avait traîtreusement voulu bistourner votre probité, bonnes mœurs et candeur d'âme. Les révérends joignant cette lettre au tableau qu'ils disposent, vous sentez bien que ce principal coup de pinceau rendra l'ouvrage parfait. Comme, dans cette occasion, M. Hérault se constitue le facteur de la lettre et qu'il ne désirait point, tant pour vous que pour l'exemple public, qu'elle fût secrète, je puis vous assurer qu'il ne sera nullement fâché de la relire dans le prochain *Trévoux*, en attendant qu'on puisse déterrer ce mignon d'enfer, tapi sans doute actuellement au milieu de cent mille diables sous la chaleureuse cotte de la putride Proserpine. Mais la plume me gagne et mon diffus vise à l'ennui. Il faut le briser par le renouvellement d'estime, de considération et d'attachement sincère dont vous est dévoué, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE LASSERÉ.

CLXXI. — BROSSETTE AU P. BRUMOY.

A Lyon, ce 26 mars 1734.

Mon très révérend Père, c'est sur l'invitation pressante de M. de Lasseré que je prends la liberté de vous écrire. Il m'a fait part de la conversation qu'il a eue avec vous et avec le P. Rouillé, au sujet de l'horrible libelle que l'abbé Lenglet avait composé contre M. Rousseau et qu'il voulait publier sous mon nom, par la plus affreuse de toutes les calomnies, lui qui ne me connaît point, qui ne m'a jamais vu et qui n'a jamais eu avec moi la moindre rela-

10 tion. Son dessein était d'insérer ce libelle, en forme d'épître dédicatoire à M. Rousseau, en tête d'une édition nouvelle de Régnier, que cet abbé avait farcie de notes infâmes et qu'il faisait faire en 1732 à Amsterdam, mais que MM. les États généraux ont fait mettre au pilon, sur les plaintes 15 qu'en fit M. de Fénelon, ambassadeur de France, à qui j'avais eu l'honneur d'en écrire. M. de Lasseré, qui me donna avis de cet attentat, eut la bonté d'engager M. le Lieutenant général de Police à prévenir par son autorité l'injure qu'on me préparait. Ce digne magistrat ordonna 20 à l'abbé Lenglet de supprimer son épître satirique et de m'écrire une lettre en réparation, qui me fut envoyée par M. Hérault. Comme M. de Lasseré vous a informé de toutes les circonstances de cette histoire scandaleuse, je ne vous en ferai point ici le détail. Je me borne, mon révé- 25 rend Père, à vous envoyer une copie de la lettre de cet abbé à moi et de la réponse que je lui fis. J'y joins encore la lettre que j'eus l'honneur d'écrire à M. Hérault pour le remercier. J'apprends néanmoins de divers endroits que l'abbé Lenglet, méprisant les ordres de ce magistrat et 30 oubliant ses propres engagements, vient de faire imprimer ce même libelle, qui se débite publiquement à Paris. Il s'est contenté, par un adoucissement ridicule, d'en retrancher mon nom, mais il n'a rien changé, dit-on, dans le corps de l'ouvrage, où il me fait parler directement 35 et sous le personnage de commentateur de Régnier, en adressant par ma bouche à M. Rousseau, qui est de mes amis, les infamies les plus atroces.

Vous croyez sans doute être à la fin des impostures de M. Lenglet. Point du tout, mon révérend Père. En voici 40 une autre, qui peut servir de second tome à celle dont je viens de vous parler. J'en ai la preuve en mains dans une pièce qui a été copiée sur l'original même de cet abbé,

laquelle m'a été fidèlement envoyée de Hollande de la part de M. de Saint-Hyacinthe. C'est une lettre fabriquée par l'abbé Lenglet, sous le nom de M. Des Maizeaux, et adressée à M. de Saint-Hyacinthe, pour annoncer dans *le Journal littéraire* la nouvelle édition des œuvres de Régnier, que cet abbé faisait faire à Amsterdam, avec des augmentations; mais les libraires qui impriment ce journal, et M. de Saint-Hyacinthe lui-même, ont refusé de publier cette lettre, qui est un tissu de mensonges, de suppositions, d'impostures; et le tout pour faire accroire au public que cette édition qu'il faisait faire à Amsterdam chez Oleander était faite à Londres chez Jacob Tonson. Il me fait l'auteur de quantités d'additions qui sont, dit-il, dans les notes. Il suppose que j'ai eu la complaisance d'envoyer mes prétendues augmentations à ce libraire de Londres, quoique je ne le connaisse point et que je n'aie jamais eu plus de relation avec lui qu'avec l'abbé Lenglet. Mais ce que je trouve de plus cruel et de plus affreux, c'est que ce misérable ose encore m'attribuer une infâme compilation des pièces qu'il a insérées dans cette édition. Il en parle ainsi dans sa lettre: *Le texte est non seulement plus correct que dans la première édition de Londres, il y est encore augmenté de plus de deux mille vers, que M. Brossette n'a recouvrés que depuis peu de temps; parmi lesquels il y a des épigrammes fort jolies dans le style, à la vérité, de Régnier, mais qu'importe?* Après cela, il donne pour échantillon une épigramme fort obscène et fort grossière qui commence:

Lisette, à qui l'on faisait tort,
Vint à Robin toute éplorée
Et lui dit: Donne-moi la mort, etc.

Voilà les gentillesses dont cet honnête homme-là, qu'on

dit être prêtre, fait ses délices et dont il m'attribue l'heureuse découverte. Voilà aussi l'indigne rôle qu'il me fait jouer. C'est un crime d'une nouvelle espèce, dont je ne crois pas qu'on puisse trouver des exemples; du moins, il ne serait pas à souhaiter qu'on en trouvât beaucoup. Le public est intéressé, aussi bien que moi, et l'autorité de la justice ne serait pas mal employée, ce me semble, à punir un assassinat d'honneur, tel que celui-ci.

Je suis, etc.

P. S. La copie des lettres que je viens de vous annoncer n'a pu être faite ; aussi je ne vous l'envoirai que l'ordinaire prochain.

CLXXII. — Brossette au P. Brumoy.

A Lyon, ce 30 mars 1734.

Voici, mon très révérend Père, le supplément à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire par le dernier ordinaire. Celle-ci est accompagnée de trois copies de lettres, que je ne pus vous envoyer et qui servent de pièces justificatives. Si vous jugez à propos d'en faire quelque usage dans vos journaux, je vous supplie de ne vous en servir que comme de simples mémoires, et de ne me point commettre avec M. l'abbé, soit en faisant imprimer ces mêmes lettres, soit en me faisant parler directement, parce que je crains à la mort toutes sortes de querelles, surtout celles qui peuvent devenir publiques comme celle-ci ; et cet homme-là, du caractère dont il est, ne manquerait point de faire quelque nouvelle folie, à mon égard, dont je serais au désespoir. Comme je n'agis point par un esprit

d'animosité ni de vengeance, vous aurez la bonté de faire en sorte que je ne sois exposé à aucun retour fâcheux et de ménager le tout par votre prudence. Vous ne refuserez point cette attention à un homme qui fait profession comme moi d'être l'admirateur passionné de vos ouvrages, tant latins que français, et qui recherchait depuis longtemps l'occasion de vous témoigner les sentiments distingués qu'il a pour votre mérite. Quand un homme de lettres n'aurait produit en sa vie qu'un livre comme le *Théâtre des Grecs*, il serait bien assuré d'une réputation immortelle. J'ai une raison de plus que les autres pour goûter l'excellence de cet ouvrage, en ce qu'il m'a fourni une infinité de preuves dans un discours que j'ai été obligé de faire dans notre Académie, pour établir la supériorité des poètes tragiques grecs sur les poètes tragiques latins, contre un homme fertile en paradoxes, qui avait voulu condamner le jugement de M. Despréaux, dans son *Art poétique*, où parlant de Sophocle il dit :

> Lui donna chez les Grecs cette hauteur divine
> Où jamais n'atteignit la faiblesse latine.

Il y a longtemps que j'avais envie de vous communiquer mon discours, pour en avoir votre sentiment, et je le ferai, si vous m'en donnez la permission. Recevez cependant les assurances de l'attachement respectueux, etc.

CLXXIII. — Brossette a de Lasseré.

A Lyon, ce 31 mars 1734.

J'avais déjà appris par plus d'un endroit, monsieur, l'impression et la publication du libelle que l'abbé Lenglet

avait composé contre M. Rousseau et au sujet duquel vous me faites l'honneur de m'écrire. Il faut que cet homme-là soit bien endiablé pour persister dans son malheureux dessein, après ce qui lui est arrivé à cette occasion, tant à Paris de la part de M. le Lieutenant général de Police, qu'à Amsterdam de la part de MM. les États généraux. J'ai envoyé au P. Brumoy, comme vous le souhaitez, la copie de la lettre que cet abbé m'avait écrite par l'ordre et par le canal de M. Hérault, et celle que je lui avais envoyée en réponse; et je l'ai fait bien plus pour l'intérêt de M. Rousseau que pour le mien propre, puisqu'on m'a assuré que cette épître satirique ne paraissait pas sous mon nom, mais avec ces lettres initiales M. G. D. P. qui désignent, ce me semble, M. Gordon De Percel, nom supposé sous lequel l'abbé Lenglet avait publié en 1731 les œuvres de Marot avec des notes en quatre volumes in-4°.

Pour revenir au dernier ouvrage de cet abbé intitulé *l'Usage des Romans*, ceux qui m'en ont donné des nouvelles n'en parlent pas avantageusement, ni pour le style, ni pour le fond des choses. Mais comme j'ai beaucoup d'intérêt à voir ce livre, je vous serais sensiblement obligé si vous pouviez m'en procurer un exemplaire, que je ferais prendre chez vous par un ami qui vous remettrait l'argent en le recevant de vos mains.

Faites-moi aussi la faveur de m'apprendre ce qui se passera dans la suite, et d'être persuadé de l'attachement bien sincère et bien respectueux avec lequel, je suis, etc.

CLXXIV. — Le P. Brumoy a Brossette.

A Paris, le 7 avril 1734.

Monsieur, j'ai reçu avec bien de la reconnaissance les papiers que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Permettez-moi de vous en remercier au nom de toute notre
5 société littéraire. Nous avons vu avec horreur la preuve complète des noirceurs d'un homme qui se dit prêtre et qui a le front de se jouer de la probité, de la religion, des mœurs de la république littéraire et du monde entier. Soyez très persuadé, monsieur, qu'il n'en a recueilli
10 d'autre fruit que l'exécration des honnêtes gens, qui connaissent trop la différence de ce galant homme et des personnes respectables qu'il attaque avec tant d'imposture pour être dupes de ses suppositions. Vous êtes vengé par le public. Ainsi nous n'avons garde de vous commettre
15 dans l'usage que vous nous permettez de faire de vos mémoires. Le P. Bougeant[1], chargé de l'extrait du livre, ne passera pas les bornes que vous nous prescrivez. Vous me ferez un très grand plaisir, monsieur, de me faire part de votre discours, lorsque vous en trouverez l'occasion.
20 Le sujet était digne de la justesse de votre discernement et de la plume qui nous a rendu Despréaux si charmant. Vous n'aviez pas besoin de jeter les yeux sur mes faibles réflexions au sujet de Sophocle. Epargnez-moi des éloges que je ne crois mériter que du côté de ma bonne volonté
25 en faveur des anciens si chéris de votre illustre ami et de vous. Le P. Rouillé est fort sensible à l'honneur de votre souvenir, et il me prie de vous en remercier. Je commu-

1. Guillaume-Hyacinthe Bougeant, littérateur et historien, né à Quimper, le 4 novembre 1690, mort le 7 janvier 1743.

niquerai à M. de Lasseré ce que vous avez bien voulu m'envoyer. Je lui dois des actions de grâces des lettres
30 obligeantes qu'il m'a procurées de votre part. Je vous réitère mes remerciements, et je suis avec une estime respectueuse, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BRUMOY, J.

CLXXV. — BROSSETTE AU P. BRUMOY.

A Lyon, ce 14 septembre 1734.

J'ai lu avec plaisir, mon révérend Père, dans votre *Journal* du mois d'août dernier, l'extrait que vous avez donné du livre de l'abbé Lenglet sur *l'Usage des romans*,
5 et le jugement que vous avez porté de ce scandaleux ouvrage. Je n'ai pas été moins satisfait de la manière dont vous y avez parlé de moi, pour venger l'injure que l'auteur avait eu dessein de me faire. Rien n'est plus sage ni plus mesuré que votre discours, et vous êtes parfaite-
10 ment entré dans mon esprit, en évitant de rien dire qui fût capable de me compromettre avec un homme aussi dangereux que lui. Après vous en avoir fait mes remerciements, je prends la liberté de vous faire mes très humbles remontrances sur un autre article de vos *Mé-*
15 *moires*, dans lequel on a attaqué injustement, ce me semble, l'honneur et la mémoire de M. Despréaux, mon illustre ami. Comme vous avez donné dans plusieurs ouvrages des preuves publiques de l'estime que vous avez eue pour ce grand homme, surtout dans votre réponse à

la critique que M. Muralt, gentilhomme suisse[1], avait faite de la satire VI, je suis persuadé que vous ne refuserez pas, mon révérend Père, de réparer aussi l'injure qui lui a été faite par ceux de vos Pères qui travaillaient au *Journal* avant vous.

Ils ont inséré dans leur *Journal* d'octobre 1733, art. 81, p. 1825, une prétendue anecdote concernant M. Despréaux, laquelle est absolument contraire à la vérité, quoiqu'ils assurent qu'ils la tiennent d'une personne très digne de foi, qui l'avait apprise de M. Despréaux lui-même. Voici cette anecdote : « Il avait fait pour le P. Ferrier l'épître III sur *la Fausse Honte*. Ce jésuite étant mort avant qu'il l'eût imprimée, elle fut adressée au fameux M. Arnauld. Par là il est aisé de juger, ajoute-t-on, que s'il entretint avec constance l'amitié de ce docteur, elle n'avait pas commencé par un trait de cette vertu ; on ne reconnait en ce choix que l'attention ordinaire à ceux qui courent la carrière du bel-esprit, qui est de se faire des amis qui puissent les aider à acquérir de la réputation. »

Ne dirait-on pas, en lisant ceci, que l'épître III de M. Despréaux est une pièce qui pouvait convenir également au P. Ferrier et à M. Arnauld, et qu'il n'y avait qu'à changer les noms pour la faire cadrer ?

Voici à quelle occasion elle fut composée. Les troubles de l'Église Gallicane au sujet du jansénisme ayant été pacifiés en 1668 par le pape Clément IX et par le Roi, M. Arnauld, qui avait été compris dans cette paix, eut non seulement la liberté de paraître, mais encore il fut reçu par le Nonce et par le Roi même avec toutes les

1. Béat-Louis de Muralt, né à Berne en 1665, mort à Colombier en novembre 1749.

50 marques possibles d'estime. M. le premier président de Lamoignon fut un de ceux qui lui témoignèrent le plus d'empressement. Ce fut chez ce magistrat que M. Despréaux fit connaissance avec M. Arnauld, et dès leur première entrevue, ces deux hommes illustres lièrent en-
55 semble une étroite amitié, dont ils ont fait gloire pendant leur vie et qui a duré jusqu'à leur mort, comme nous l'apprend le commentateur de M. Despréaux, dont j'emprunte ici les termes.

M. Arnauld signala son retour à Paris par la publication
60 d'un ouvrage considérable* pour la défense du livre de *la Perpétuité de la Foi*, contre M. Claude, ministre de Charenton, qui avait fait une réponse à ce dernier ouvrage en 1666. Le livre de M. Arnauld commença à paraître au mois de mars 1669 et il fut reçu du public avec de grands
65 applaudissements**.

Après la publication de cet ouvrage, le bruit courut que ce fameux ministre était dans le dessein de faire abjuration du calvinisme et de se réunir à la communion romaine***, soit qu'il fût déterminé par la force des arguments de M.
70 Arnauld, soit qu'il fût attiré par les grands avantages qu'on lui proposait de la part de la Cour et du clergé. Mais il fut malheureusement retenu par la honte d'abandonner un parti dont il était comme le chef en France. De sorte qu'on lui appliqua ce que Virgile dit au sujet de Didon :
75 *Quaesivit coelo lucem extimuitque repertâ.*

Ce fut dans ces circonstances que M. Despréaux composa son épître III, qui fait une allusion perpétuelle et bien marquée tant à l'ouvrage de M. Arnauld qu'à la dis-

La Perpétuité de la Foi touchant l'Eucharistie défendue contre le livre au Sr Claude, ministre de Charenton. [*Note du manuscrit.*]

** Lettre 484 de Patin, du 8 mars 1669. [*Note du manuscrit.*]

*** Lettre 485 de Patin, du 19 mars 1669. [*Note du manuscrit.*]

position où était M. Claude de se faire catholique ; mais
80 qui ne résistait que par la honte d'un changement que ses
adhérents n'auraient pas manqué de lui reprocher.

Oui, sans peine, au travers des sophismes de Claude,
Arnauld, des novateurs tu découvres la fraude
Et romps de leurs erreurs les filets captieux.
85 Mais que sert que ta main leur dessille les yeux ?
Si toujours dans leur âme une pudeur rebelle
Près d'embrasser l'Église au Prêche les rappelle.
Non, ne crois pas que Claude, habile à se tromper,
Soit insensible aux traits dont tu le sais frapper.
90 Mais un démon l'arrête et, quand ta voix l'attire,
Lui dit : Si tu te rends, sais-tu ce qu'on va dire ?
Dans son heureux retour lui montre un faux malheur,
Lui peint de Charenton l'hérétique douleur,
Et balançant Dieu même en son âme flottante,
95 Fait mourir dans son cœur la vérité naissante.
Des superbes mortels le plus affreux lien,
N'en doutons point, Arnauld, c'est la honte du bien.

Voilà donc le sujet de l'épître : la Mauvaise honte, sujet qui ne pouvait convenir en aucune façon au P. Fer-
100 rier, ni comme jésuite ni comme confesseur du Roi. En effet, ç'aurait été une plaisante chose que de voir une épître sur *la Fausse Honte* adressée au confesseur du Roi et n'aurait-on pas eu lieu de la prendre pour une satire ?

Cependant les journalistes assurent que M. Despréaux
105 l'avait faite pour le P. Ferrier. Mais ils n'ont pas pris garde que le P. Ferrier n'était pas encore confesseur de Louis XIV en 1669, n'ayant été appelé à cette éminente place qu'en l'année 1670, après l'abdication du P. Annat, et le P. Ferrier la remplit pendant quatre années,
110 jusqu'à sa mort arrivée le 29 octobre 1674.

D'ailleurs, M. Despréaux n'eut aucune liaison avec le P. Ferrier, qui avait été tiré du collège de Toulouse, lieu de sa résidence, pour être confesseur de Louis XIV, et qui n'avait jamais été à la cour avant ce temps-là, non
115 plus que M. Despréaux. Mais il y a une preuve convaincante que l'épître dont il s'agit ne fut jamais faite pour le P. Ferrier, et qu'elle fut imprimée telle qu'elle est pendant sa vie même, à l'adresse de M. Arnauld. C'est qu'elle parut en 1674, dans l'édition in-4° que l'auteur
120 donna de ses œuvres, dont l'impression fut achevée le 10 juillet, et le privilège du 28 mars de la même année est antérieur de sept mois à la mort du P. Ferrier, arrivée, comme on vient de le voir, le 29 octobre suivant. Donc ce jésuite n'était pas mort avant qu'elle fût imprimée. Si
125 l'auteur l'avait composée pour le P. Ferrier, croira-t-on qu'il eût été assez imprudent pour l'adresser ensuite à M. Arnauld, ennemi déclaré des Jésuites, et pour faire ce changement ridicule pendant la vie, et pour ainsi dire sous les yeux du Père confesseur ?

130 La fausseté de ce fait étant ainsi démontrée, quel jugement doit-on porter de la réflexion courte, mais injurieuse, qui l'accompagne ? Si M. Despréaux, dit-on, entretint avec constance l'amitié de ce docteur, elle n'avait pas commencé par un trait de cette vertu, etc. Les jour-
135 nalistes diront peut-être qu'ils ont été abusés par le témoignage d'un homme qu'ils croyaient très digne de foi. Mais pour peu d'attention qu'ils eussent voulu donner aux circonstances du fait qu'ils ont publié, ils auraient aisément reconnu que cet homme si digne de foi se
140 trompait, et les trompait eux-mêmes ; ils ne se seraient pas livrés si légèrement à la satisfaction passagère de noircir la mémoire de M. Despréaux. Du moins, ils ne l'auraient pas accusé sans preuve, sans présomption même,

et sur un prétendu ouï-dire, d'une imprudence si gros-
145 sière, et, qui plus est, d'une duplicité si contraire à la candeur, à l'amour du vrai, à la probité scrupuleuse dont il a toujours fait profession.

Voilà, mon très révérend Père, l'écrit que j'avais fait pour la justification de M. Despréaux, après la lecture du
150 journal d'octobre 1733. J'ai mieux aimé vous l'envoyer à vous-même que de le rendre public par quelque autre voie ; et vraisemblablement l'usage que vous en ferez sera conforme à l'estime que vous avez toujours eue pour cet illustre écrivain. Je suis même presque assuré,
155 sur la connaissance que j'ai de votre bon esprit, que tandis que vous contribuerez par vos soins à la composition des journaux, vous ne permettrez pas qu'il y entre aucun de ces termes ou railleurs ou offensants que les précédents journalistes ont affecté plusieurs fois d'y insérer
160 contre M. Despréaux.

Hier, M. l'abbé Chalus vint me voir, et je luis fis lire cet écrit, dont il me parut content. Nous parlâmes beaucoup de vous, et de façon que j'aurais bien voulu que vous eussiez été témoin de notre conversation. Je lui
165 envie bien l'avantage qu'il a sur moi de vous connaître particulièrement, mais je puis disputer avec lui sur la préférence des sentiments d'estime et de vénération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

CLXXVI. — Le P. Brumoy a Brossette.

A Paris, le 25 octobre 1734.

Monsieur, diverses parties de campagne où je me suis trouvé engagé jusqu'à présent m'ont empêché de recevoir

de bonne heure votre obligeante lettre, et d'y répondre
5 aussitôt que je l'aurais dû. J'attendais de plus une occasion que j'ai manquée. J'aime mieux ne pas différer plus longtemps que d'en attendre une autre qui tarde trop. Notre petite société littéraire est très sensible, aussi bien que moi, à vos remerciements au sujet de l'affreux ouvrage
10 dont le P. Bougeant a parlé comme le public, car l'extrait est de lui et nous n'avons fait que concerter ensemble la manière dont on parlerait de vous sans vous commettre. Je suis charmé, monsieur, que vous en soyez content, et je voudrais de tout mon cœur trouver quelque autre
15 occasion moins fâcheuse de vous marquer à quel point je vous honore comme homme de lettres et comme homme d'honneur. Je n'ose dire encore comme ami, cependant la manière dont vous en usez en m'adressant votre écrit sur M. Despréaux est une preuve, non seule-
20 ment de la plus exacte probité, mais même d'amitié et de confiance pour nous. Nous y répondrons, monsieur, en l'insérant dans notre journal. Au moins, le P. Rouillé qui a soin des nouvelles littéraires me l'a promis et me prie de vous le mander de sa part. Cela est trop juste en toutes
25 manières, et me le paraît encore davantage par l'estime singulière que je fais d'un poète que quelques-uns de nos modernes ont vainement voulu dégrader du haut rang qu'il tient et qu'il tiendra toujours sur le Parnasse. A l'égard de nos prédécesseurs, oubliez, s'il vous plaît, leurs
30 fautes ou leurs méprises. Nous sommes tellement déterminés à les corriger et à nous en préserver, que nous serons toujours prêts nous-mêmes à écouter et à suivre les avis de quiconque voudra bien nous donner des conseils, quand même ils ne seraient pas aussi polis et aussi
35 aimables que les vôtres. M. l'abbé Chalus sait nos dispositions sur cet article. Il n'ignore pas non plus mes senti-

ments sur ce qui vous regarde. Je vous prie, monsieur, de l'écouter sur cela, sans trop le croire sur ce qu'il veut bien vous dire d'obligeant sur mon compte. Je ne puis
40 toutefois que lui en savoir gré, et vous me ferez plaisir, quand vous le verrez, de l'assurer que nous ne l'oublions point, le P. Rouillé et moi. J'ai vu ici en passant M. son frère et nous nous sommes fort entretenus de lui chez M. Coignard. J'ai l'honneur d'être avec autant d'estime
45 que de respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BRUMOY, J.

CLXXVII. — BROSSETTE AU P. BRUMOY.

A Lyon, ce 20 janvier 1735.

Mon révérend Père, vous recevrez cette lettre par M. l'abbé Chalus, votre ami et le mien, qui vous dira combien de fois et avec quel plaisir nous nous sommes entre-
5 tenus de vous et du R. P. Rouillé. Il ne tiendra qu'à lui de vous voir l'un et l'autre tous les jours, et c'est un avantage que je lui envie beaucoup. J'avais envie de vous envoyer par lui-même une dissertation qui est bien de votre compétence et que je lus autrefois dans notre
10 académie pour répondre à une autre dissertation d'un de nos académiciens qui avait entrepris de prouver que les tragédies latines étaient bien supérieures aux tragédies grecques. Ce paradoxe littéraire révolta toute l'assemblée, et feu M. l'archevêque de Lyon*, qui était présent, me

* François-Paul de Neuville de Villeroy. [*Note du manuscrit.*]

15 chargea d'en faire voir la fausseté. J'acceptai cette commission d'autant plus volontiers que la principale vue de cet académicien était d'attaquer le jugement que M. Despréaux avait porté dans ces deux vers de son *Art poétique*, chant III, où il parle de la tragédie :

20 Lui donna chez les Grecs cette hauteur divine
Où jamais n'atteignit la faiblesse latine.

Mon dessein était donc de vous envoyer ma dissertation, pour savoir votre sentiment sur la question dont il s'agit. Je me souviens même que j'avais prié, il y a deux
25 ou trois ans, M. de Sozzi, qui me faisait voir quelquefois de vos lettres, de vous prévenir sur mon intention. Mais j'ai cru ne vous devoir pas embarrasser de cette discussion depuis que j'ai lu votre *Théâtre des Grecs*, ouvrage excellent, qui semble avoir été fait exprès pour confirmer le
30 jugement que M. Despréaux a fait des poètes tragiques, en donnant la préférence aux Grecs sur les Latins. Vous y faites un parallèle continuel de l'un et de l'autre théâtre, et ce parallèle est fondé sur des raisonnements et des exemples qui démontrent la supériorité des tragédies
35 grecques. En un mot, tout votre livre tend à établir cette supériorité, principalement ce que vous dites à la p. 100 du premier volume, et qui est comme la conclusion de ce parallèle.

Au lieu de ma dissertation, je vous en envoie une
40 autre que je reçus hier de la part de M. Daniel Maichel, professeur en l'Université de Tubingue[1]. Dans un voyage qu'il fit en France, il y a quelques années, il me faisait l'honneur de venir me voir assez souvent, comme secré-

1. Daniel Maichel, né à Stuttgard en 1693, mort le 20 janvier 1752.

taire de l'Académie de Lyon, et il souhaita d'être introduit dans nos assemblées, où il prononça plusieurs discours en latin sur des matières de politique, de morale et de la plus profonde métaphysique, avec une facilité étonnante. Nous le reçûmes académicien honoraire, et en vertu de ce titre, il nous écrivit l'année dernière, à l'ouverture de la campagne sur le Rhin, pour nous prier d'employer en sa faveur notre intercession auprès de feu M. le maréchal de Berwick, afin que ce général eût la bonté de l'exempter des contributions et des actes d'hostilité, auxquels il craignait que son pays ne fût exposé. La mort de M. de Berwick, qui arriva bientôt après, nous a laissé ignorer quel succès aurait eu la lettre que j'adressai à M. le maréchal au nom de l'Académie.

Je prends la liberté, mon révérend Père, de vous expliquer toutes ces circonstances, qui seraient fort inutiles si elles n'étaient pas relatives à l'intention de M. Maichel, qui m'a prié de vous envoyer un exemplaire de son discours, afin que vous preniez la peine d'en donner un extrait dans votre journal. Vous verrez même que, dans son épître dédicatoire, adressée à notre académie, il indique en termes généraux les mêmes particularités.

CLXXVIII. — Le P. Brumoy a Brossette.

A Paris, le 19 mars 1735.

Monsieur, je vous dois d'abord des excuses d'avoir différé si longtemps à vous répondre, et à vous rendre grâces de la harangue de M. Daniel Maichel. Nous en faisons actuellement l'usage que vous demandez et qu'il

a souhaité lui-même*. Les égards que nous devons au mérite du professeur de Tubingue, notre respect pour votre Académie à qui son discours est dédié, et l'estime particulière que vous me connaissez depuis longtemps
10 pour vous, monsieur, vous répondent de la manière dont nous rendrons compte de cette pièce. C'est encore plus par équité, j'ose le dire, que par déférence pour vous que nous en avons usé de même à l'égard de l'écrit que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer au sujet de M. Des-
15 préaux. J'ignore si vous l'avez reçu, mais vous le trouverez tel que vous l'avez fait dans notre mois de janvier 1735, p. 180. Je vous remercie derechef de cette occasion que vous avez bien voulu nous donner de faire voir notre impartialité et notre zèle pour la mémoire de M. Des-
20 préaux. Oubliez donc, je vous en prie, les méprises passées, ou, s'il vous en tombait encore quelqu'une sous les yeux, de quelque nature qu'elle soit, faites-moi la grâce de m'en avertir. Continuez, monsieur, de me conserver les mêmes sentiments d'une confiance que je
25 tâcherai de mériter de plus en plus, étant de mon côté avec une sincère reconnaissance et une estime égale à mon respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BRUMOY **, J.

* L'extrait de cette harangue est dans le mois d'avril 1736, partie I. [*Note du manuscrit.*]

** Le P. Brumoy est mort le 16 avril 1742, à Paris, dans la maison professe, étant dans la 54e année de son âge. Il avait été nommé par le Clergé pour continuer l'Histoire de l'Église gallicane. [*Note du manuscrit.*]

CLXXIX. — Brossette au P. Brumoy.

A Lyon, ce 14 mai 1735.

Mon très révérend Père, j'ai passé quelques jours à la campagne, où je me suis occupé très agréablement à la lecture de vos journaux de janvier, février et mars, qu'on
5 m'avait remis tous trois ensemble. Je vois que ceux qui paraissent depuis le commencement de l'année 1734 sont extrêmement goûtés du public ; aussi sont-ils écrits d'une manière beaucoup plus satisfaisante et plus instructive. On ne trouvera nulle part une critique ni plus
10 fine, ni plus ferme, ni plus judicieuse, et l'on doit regarder désormais vos journaux comme le rempart de la religion, des mœurs et du bon goût. Il y a longtemps que les gens de lettres souhaitent que vos Pères en fassent imprimer toute la suite en un corps de plusieurs volumes
15 in-folio ou in-4°, après avoir néanmoins corrigé les endroits qui demandent révision. Chaque volume serait terminé par une table des matières, et une des auteurs. Vous ne sauriez faire un présent au public qui soit plus agréable ni plus utile. Ce corps serait un excellent fond
20 de bibliothèque, qui serait permanent, au lieu que les petits volumes qui ont été publiés depuis trente-quatre ou trente-cinq ans sont épars comme les feuilles de la Sibylle et cet assemblage en empêcherait la dispersion :

Ne turbata volent rapidis ludibria ventis.

25 Vous avez inséré à la fin du journal de janvier la lettre que j'avais eu l'honneur de vous écrire au sujet de l'épître III de M. Despréaux, adressée à M. Arnauld, et si vous êtes content de la confiance que je vous ai marquée à

cette occasion, je suis bien plus charmé de votre équité
30 et de l'amour que vous avez fait paraître pour la vérité.

Je vous dirai franchement, mon révérend Père, que je n'ai pas eu le bonheur de trouver le même exemple d'impartialité dans un de messieurs vos confrères, qui avait autrefois la direction ou l'inspection, comme il vous
35 plaira, des *Mémoires de Trévoux*. En 1716, je publiai mon commentaire sur les œuvres de Boileau, et parmi les divers journalistes de l'Europe qui parlèrent avantageusement de cet ouvrage, le R. P. Tournemine se signala par un article dont il était l'auteur et qu'il fit insérer dans le
40 journal de mai 1717. Cet extrait était rempli de beaucoup de louanges, dont je fus également confus et reconnaissant. Mais de peur qu'elles ne fussent capables de m'enfler trop le cœur, il ajouta tout de suite un article particulier, qui est le 58e du même journal, intitulé : *Défense du*
45 *grand Corneille contre le commentateur de M. Despréaux*. Là, il m'attaqua nommément et personnellement, avec un air de vivacité et même d'aigreur, que je ne devais pas attendre, ce me semble, d'un homme qui se disait de mes amis et qui avait marqué quelque estime pour moi ; car toutes
50 les fois que j'allais à Paris, j'avais l'honneur de lui faire des visites assez fréquentes. Mais le fort de ses injures tombait sur M. Despréaux, à qui il en voulait d'ailleurs, et je me crus obligé, comme son interprète et plus encore comme son ami, de faire voir l'injustice des accusations
55 publiées contre lui par le P. Tournemine. C'est ce que je fis, quoique longtemps après, en lui envoyant une dissertation assez longue, en forme de lettre, dans laquelle je crois avoir démontré qu'il a tort dans tous les chefs. Quoiqu'il l'ait reçue depuis quatorze ou quinze ans, il
60 n'a pas daigné me faire la moindre réponse. Est-ce mépris ? Est-ce manque de bonnes raisons ? C'est ce que

je ne sais pas. Tout ce que je sais, c'est qu'étant à Paris, il y a sept ans, je l'allai voir à la Maison professe, dans le dessein d'avoir une explication pacifique avec lui et de tourner notre dispute en plaisanterie. Mais la douceur que vous lui connaissez, et qui est peinte sur son visage, ne fut pas sa vertu de ce jour-là. Il débuta par quelques vivacités qu'il eut peine à retenir, et comme je vis l'orage qui se préparait, je pris le parti de me retirer.

Je vais donner une nouvelle édition de mes remarques sur Boileau, avec des augmentations considérables, et j'y ferai entrer ma dissertation. Alors vous serez en état de juger sur les pièces. Le P. Tournemine étant l'aggresseur, il ne doit pas trouver mauvais que je me défende devant le public ; du moins, il ne m'accusera pas de précipitation après un silence de dix-huit ans. Ce petit démêlé littéraire ne diminuera jamais la haute estime et la parfaite considération que j'ai pour lui. Recevez les assurances des mêmes sentiments à votre égard, à quoi j'ajoute ceux de l'attachement sincère et respectueux avec lequel je suis, etc.

P.-S. — A la page 185 du journal de janvier, il y a une faute d'impression : 1660 pour 1664. Je vous cite de mémoire la page 185, car je n'ai pas le livre devant mes yeux et je puis me tromper.

CLXXX. — Rousseau a de Lasseré [1].

J'ai enfin eu le plaisir de considérer à mon aise cette merveilleuse superfétation dramatique, ou, si vous voulez,

1. Sur *Hérode et Mariamne*, tragédie de Voltaire.

le second accouchement d'un avorton, remis dans le le ventre de sa mère pour y prendre une nouvelle nourriture. La formation, pour tout cela, ne m'en a pas paru plus régulière, et je vous assure que, depuis la tête jusqu'à la queue, je n'ai pas vu de monstre dont les parties fussent plus disjointes et plus mal composées. Tout est précipité dans cet ouvrage, sans nulle forme de raison ni de vraisemblance, et il n'y a aucune chose qui dût arriver si un seul des acteurs de la pièce avait le sens commun. Mariane est une idole froide et insipide, qui ne sait ni ce qu'elle fait ni ce qu'elle veut. Varus est un étourdi qui prend aussi mal ses mesures sur le Jourdain que sur le Danube. Hérode, avec sa politique, est la plus grande dupe et le plus imbécile personnage de la troupe ; Salomé, une carogne, qui mériterait d'être fouettée au cul d'une charrette ; et Mazaël, un fripon maladroit, qui, loin de s'accommoder aux intentions de son maître, le heurte de façon à se faire mettre entre quatre murailles, si Hérode n'était pas un aveugle aussi fou que l'auteur qui le fait agir. Dans l'action, Varus promet toujours et ne fait que de l'eau claire ; Mariane veut se sauver et perd le temps à faire son paquet ; Hérode, qui arrive entouré de peuple et de courtisans, trouve moyen d'aller chez sa femme en bonne fortune sans que personne s'en aperçoive. Le même Varus, obligé par ordre du Sénat à installer ce roi réhabilité qui ne peut être reconnu sans cela, a l'adresse de se dérober à sa vue dans son palais même ; et Hérode, avec ses sujets qui ne le sont point encore et qui le haïssent mortellement, le veillent, lui et ses Romains, tout maîtres qu'ils sont dans ses États. Mariane se réconcilie avec son mari, et dans le temps qu'ils sont ensemble, il survient un incident qui la déshonore et elle le laisse partir sans se justifier.

Mais la fin est ce qu'il y a de plus ridicule. Il est arrivé un tumulte. L'échafaud est renversé. On ne sait ce qu'est devenue Salomé, qui apparemment a pris soin de se bien cacher, sans quoi elle aurait mal passé son temps. Mariane est sur le théâtre ; Varus vient de la quitter, retournant au combat. Elle sort sans y être contrainte, avant que la querelle fût décidée. Hérode arrive dans l'instant même, et à peine a-t-il prononcé douze vers, qu'il se trouve que l'échafaud est redressé, que Salomé y a fait conduire en cérémonie Mariane, et que la pauvre reine a été décapitée aussi tranquillement que si de rien n'était, quoique le récit de sa mort occupe, tout abrégé qu'il est, quatre fois plus de temps que l'auteur n'en a donné à toutes ces opérations.

En vérité, si Voltaire a négligé le merveilleux dans son poème de *la Ligue*, c'est belle malice à lui ; car je défie qu'on trouve rien dans les enchantements de l'Arioste qui le soit autant que cette surprenante catastrophe. Le pauvre Hérode n'avait garde de s'en douter ; aussi n'en a-t-il rien su que quand tout a été fait. Mais tout enragé qu'il est, il ne songe pas seulement à châtier sa malheureuse sœur, par les conseils de laquelle il s'est conduit dans toute la pièce, quoiqu'il la reconnaisse pour une furieuse qui l'a rendu odieux par toute la terre.

Quant à ses fureurs, qui sont si animées et si touchantes dans Tristan, malgré la vétusté du langage, elles ne sont mises ici que pour la forme, car vous ne vîtes jamais un sommaire de fureurs plus abrégé que celui-là, et, si on les mettait en musique, elles ne dureraient pas autant que celles d'Atis. Voilà, monsieur, le précis de ce chef-d'œuvre, qui, comme vous voyez, ne semble pas moins fait contre la raison que contre la rime, à laquelle le poète en veut furieusement.

On peut cependant lui pardonner la pièce en faveur de la parodie à laquelle elle a donné lieu, et qui est d'un bout à l'autre aussi ingénieuse que régulièrement écrite. Vous me ferez plaisir de m'en dire l'auteur *, si vous le savez. Je voudrais, pour l'honneur de Voltaire, que ce fût lui-même qui l'eût faite ; au moins pourrait-il se retrancher sur l'intention de prendre le public pour dupe et de faire voir qu'il ne l'est pas. J'oubliais le portrait des dames romaines, qui m'a paru une satire assez hors de place des dames françaises, lesquelles ne s'y reconnaîtront peut-être que trop.

CLXXXI. — Rousseau a de Lasseré [1].

A Bruxelles, ce 15 décembre 1735.

J'ai lu le poème que vous m'avez envoyé. Je vous avouerai sans flatterie, monsieur, que je n'ai jamais vu de production qui m'ait autant surpris que celle-là. Sans sortir du style familier que l'auteur y a choisi, il y étale tout ce que la poésie a de plus éclatant, et tout ce qu'une connaissance consommée du monde pourrait fournir à un homme qui y aurait passé toute sa vie. Il n'était point fait pour le rôle qu'il a quitté, et je suis ravi de voir ses talents affranchis de l'esclavage d'une condition qui lui convenait aussi peu.

Je ne saurais trop vous remercier, monsieur, de la peine que vous avez pris de me copier vous-même une

* Le sieur Le Grand, comédien. [*Note du manuscrit.*]

1. Sur le poème de *Vert-Vert*, par Gresset.

pièce excellente ; quelque longue qu'elle soit, je l'ai
15 trouvée trop courte, quoique je l'aie lue deux fois. Il me tarde déjà de la pouvoir joindre à celle[1] que vous me promettez de la même main. Je ne sais si tous mes confrères modernes et moi ne ferions pas mieux de renoncer au métier que de le continuer, après l'apparition d'un
20 phénomène aussi surprenant que celui que vous venez de me faire observer, qui nous efface tous dès sa naissance, et sur lequel nous n'avons d'autre avantage que l'ancienneté que nous serions trop heureux de ne pas avoir. Je suis, etc.

CLXXXII. — Rousseau au P. Brumoy.

A Bruxelles, le 17 décembre 1735.

Parmi les phénomènes littéraires que vous m'indiquez, mon Révérend Père, vous n'avez point voulu m'en citer un qui a été élevé parmi vous et que vous venez de
5 rendre au monde. Vous voyez bien que je veux parler du jeune auteur des poèmes du *Perroquet* et de *la Chartreuse*. Je n'ai vu de lui que ces deux ouvrages, mais, en vérité, je les aurais admirés quand ils m'auraient été donnés comme le fruit d'une étude consommée du monde et de
10 la langue française. Je ne crois pas qu'on puisse trouver nulle part plus de richesses joint à une plus libérale facilité à les prodiguer. Quel prodige dans un homme de vingt-six ans ! Et quel désespoir pour tous nos prétendus beaux esprits modernes ! J'ai toujours trouvé Chapelle
15 très estimable, mais beaucoup moins, à dire vrai, qu'il

---

1. *La Chartreuse.*

n'était estimé ; ici, c'est le naturel de Chapelle, mais son naturel épuré, embelli, orné et étalé enfin dans toute sa perfection. Si jamais il peut parvenir à faire des vers un peu plus difficilement, je prévois qu'il nous effacera tous
20 tant que nous sommes. Je suis, etc.

CLXXXIII. — Rousseau a de Lasseré.

A Bruxelles, le 29 décembre 1735.

A ne juger du mérite de l'épître nouvelle[1] qu'en qualité d'ouvrier, peut-être lui donnerais-je moins de louanges. Elle est plus négligée que les deux autres pièces que j'ai
5 admirées du même auteur ; mais à cela près, on reconnaît la même main et le même génie, c'est-à-dire l'un des plus heureux et des plus beaux qui aient jamais existé. Il serait fâcheux que la trempe en fût altérée par le mauvais exemple de quelques petits esprits d'aujourd'hui qui
10 comptent l'exactitude et la régularité pour rien, comme s'il pouvait y avoir de la différence entre faire de bons vers et les faire bien, et que pécher contre la rime en français ne fût pas la même chose que pécher contre la quantité en latin. Cette fausse maxime des génies paresseux ou
15 impuissants doit être proscrite chez des génies aussi supérieurs que celui de notre jeune auteur. Ce n'est point une excuse de dire qu'on ne fait des vers que pour son plaisir ; c'est pour le plaisir du lecteur qu'on en doit faire et ce plaisir n'est point complet quand on peut s'apercevoir qu'il man-
20 que quelque chose à la façon. Il ne suffit pas qu'une boîte

1. Il s'agit ici de l'épître de Gresset, *Adieux aux Jésuites*, qui allait voir le jour.

soit d'or et que le dessin en soit neuf et agréable ; il faut qu'elle soit finie et achevée dans toute sa perfection. Cet air facile qui fait le mérite d'un ouvrage ne consiste point dans l'inobservation des règles : au contraire cette inob-
25 servation fait voir l'impuissance où l'on est de surmonter les difficultés de l'art ; et je ne veux point d'autre preuve de ma proposition que les vers mêmes de notre aimable auteur, dont les plus corrects sont sans doute ceux où il règne un plus grand air de facilité. En un mot le seul
30 moyen de faire des vers faciles, c'est de les faire difficilement, et si vous ne m'en croyez pas sur ma parole, vous en conviendrez avec notre maître Horace, dont voici les propres termes :

Nec virtute fovet, clarisve potentius armis
35 *Quam linguā Latium si non offenderet unum*
Quemque Poetarum limæ labor et mora. Vos ô,
Pompilius sanguis, carmen reprehendite quod non
Multa dies et multa litura coërcuit, atque
Perfectum decies non castigavit ad unguem.

40 Tâchez, mon cher monsieur, de lui inspirer cette maxime, sans lui dire qu'elle vienne de moi, car les conseils d'un homme inconnu ne seraient peut-être pas aussi bien reçus que les vôtres, quoiqu'ils ne partent que du zèle sincère que j'ai pour sa gloire et pour sa réputation, qui m'est
45 aussi chère que la mienne propre.

Remerciez bien, je vous prie, Monsieur l'évêque de Luçon de la bonté qu'il a eue de me communiquer par vos mains les deux dernières épîtres [1], que j'ai déjà lues trois fois depuis vingt-quatre heures qu'il y a que je les ai reçues,
50 et où je ne me lasse point d'admirer le génie surprenant

1. *Les Ombres* et les *Adieux aux Jésuites*, par Gresset.

et la riche fécondité qui les a produites. Si le *Vert-Vert* qui est imprimé vous tombe entre les mains, vous me ferez grand plaisir de me l'envoyer, car je ne le possède point en propre. Selon moi, cet ouvrage a sur ses cadets l'avantage de l'invention et même celui de l'exactitude. C'est un véritable poème, et le plus agréable badinage que nous ayons dans notre langue. Je suis, etc.

CLXXXIV. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, ce 25 décembre 1736.

Il y a près de trois ans, monsieur, que vous me fîtes prier d'interrompre notre commerce littéraire, à l'occasion de la guerre qui était déclarée entre les deux puissances dans les états desquelles nous vivons vous et moi. Quelque affligeante qu'ait été pour moi cette interdiction, je l'ai observée avec beaucoup d'exactitude. Mais à présent que nos deux souverains sont réconciliés, je pense que nous devons être compris dans le traité de paix et qu'ils ne trouveront pas mauvais que nous rétablissions notre correspondance, ou du moins que je vous renouvelle les assurances de ma plus parfaite estime et de la continuation de mon sincère attachement.

A la mort du prince Eugène[1], je fus tenté de vous écrire pour vous faire mon compliment sur la perte d'un héros pour qui vous aviez une juste vénération ; mais à quoi eussent servi mes regrets pour un homme dont le mérite était égal, ou même supérieur, à sa haute vaillance et dont la mémoire ne périra jamais ?

---

1. Le 21 avril 1736.

20 Aujourd'hui je me crois obligé de vous donner avis, monsieur, de la perte que vous avez faite d'un autre homme qui avait pour vous les mêmes sentiments dont je fais profession, c'est-à-dire qui vous aimait et vous estimait infiniment. C'est M. Mazard *, pour qui vous aviez eu la 25 complaisance de m'envoyer votre portrait, lequel il plaça dans son cabinet, avec les portraits des hommes illustres, tels que vous pourriez dire, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Boileau et autres héros du Parnasse français. Il y a quatre mois que la mort nous a enlevé ce précieux 30 ami, généralement aimé, chéri et respecté pendant sa vie, et généralement regretté après sa mort. Par son testament, dont il m'a nommé l'exécuteur, il m'a donné des marques effectives de son amitié, et outre cela il m'a laissé sa bibliothèque qui était nombreuse et bien choisie, avec 35 toutes ses dépendances qui consistent en tableaux et portraits et en instruments de mathématiques, comme sphères, globes, aimants, etc. J'ai été associé avec M. Mazard dans les sentiments distingués qu'il avait pour vous ; soyez aussi associé avec moi dans la douleur que je ressens de 40 sa perte. Il avait tant d'estime pour tout ce qui venait de vous qu'il voulut avoir copie des lettres que vous m'avez écrites, et il en faisait sa lecture favorite. Quant à moi, monsieur, j'ai fait quelque chose de plus : dans la crainte où j'étais que quelque jour elles ne se dispersassent 45 comme les feuilles de la Sibylle, je les ai toutes rassemblées en un corps, et je les ai fait relier magnifiquement, pour leur donner une place honorable dans ma bibliothèque. Ce n'a pas été sans quelque répugnance, et sans une espèce de confusion, que j'ai fait entrer la copie des

* Jean Mazard, mort le 25 août 1736, dans sa 78e année. [*Note du manuscrit.*]

miennes dans cette collection. Mais tout considéré, j'ai cru que le recueil serait incomplet s'il ne contenait pas la suite de notre correspondance, dussent-elles n'y servir que de liaison. Tout cela fait un recueil de deux volumes in-folio.

Vous connaissez de réputation Mlle Malcrais de La Vigne, dont les poésies ont paru si souvent dans le *Mercure de France*. Son nom et son sexe sont également supposés, car cette demoiselle est un cavalier qui s'appelle Desforges-Maillard, natif du Croisic, en Bretagne [1]. Mais il a eu recours à ce déguisement dans le dessein de donner plus de cours à ses vers par la singularité de la circonstance qu'ils étaient d'une fille. C'est principalement en cela que consiste leur principal mérite [2]. L'été passé, il fit quelque séjour à Lyon, et pendant ce temps-là il me venait voir assez souvent; il me donna même le volume de ses poésies diverses, imprimées sous le nom de Mlle Malcrais. Mais je lui ai conseillé de lire les vôtres, monsieur, pour y puiser ce feu, cette justesse, cette force qu'on ne trouve point dans nos autres poètes. C'est ce que j'ai admiré surtout dans les trois dernières épîtres de votre façon que l'on a publiées depuis peu, adressées au P. Brumoy, à Thalie, et à M. Rollin. Voilà ce qui s'appelle du beau, du nouveau, de la poésie enfin. Cela est si vrai que toutes les fois que j'ai lu ces trois pièces, il m'a semblé que votre génie se communiquait à moi, et je me suis senti échauffé du même feu qui vous animait, quand vous les avez composées. La colère d'Achille n'est pas plus noble que celle que vous exprimez dans la première, qui, à mon

1. Paul Desforges-Maillard (1679-1772). C'est pour se venger du dédain du directeur du *Mercure*, qu'il lui adressa ses vers sous un pseudonyme féminin qui en fit le succès.

2. Cette phrase est biffée.

avis, est entièrement dans le goût et dans le style de Perse,
80 et vous avez affecté d'y *enfermer moins de mots que de sens*;
on ne peut rien voir de mieux frappé que le portrait du
poète que vous avez eu en vue, et s'il était bien avisé, il
profiterait des leçons que vous lui donnez, au lieu de se
répandre en injures grossières, qui le déshonorent sans
85 diminuer votre réputation.

L'épître à M. Rollin est d'un caractère différent, mais
tout le monde la regarde comme un de vos chefs-d'œuvre,
et elle vous a été dictée par Horace pour le style et par
Plutarque pour les sentiments. A l'égard de l'épître à
90 Thalie, elle m'a fait un plaisir infini, parce qu'elle regarde
Molière, sur qui vous savez que j'ai de grands desseins ;
je m'imagine qu'elle contient une partie des réflexions que
vous m'avez dit avoir faites autrefois sur cet illustre écri-
vain.

95 Je ne puis m'empêcher de vous dire, monsieur, que vos
trois épîtres, l'une satirique, l'autre historique et la troi-
sième morale, m'ont rappelé une pensée dont j'ai déjà eu
l'honneur de vous faire part et qui me vient toutes les
fois que je lis un de vos ouvrages : c'est que, s'ils ne sont
100 accompagnés de quelques notes, pour faire connaître à la
postérité et même à la plupart de nos compatriotes les
personnes, les écrits, les faits, auxquels vous faites allu-
sion, vos ouvrages perdront une partie de leur mérite. Par
exemple, dans votre épître au P. Brumoy : *Un Nourisson*
105 *du Parnasse avoué*, etc., c'est sans doute l'auteur du *Vert-*
Vert, quelques-uns pensent que c'est le P. Du Cerceau.
Qui est cette Fée autrefois *sœur professe dans Amathonte* ?
Etc. *Pour moi l'éclat dont je brille aujourd'hui vient de moi*
seul, etc. Cet endroit sera beaucoup plus intéressant pour
110 ceux qui apprendront par une note que Voltaire a tenu
souvent de pareils discours, comme on me l'a assuré. Je

me rappelle à ce sujet ce que j'ai dit dans la préface de mon commentaire sur Boileau, car j'en suis toujours pour les commentaires. « Quelle satisfaction, ai-je dit, et
115 quel avantage ne serait-ce pas pour nous, si les anciens avaient laissé des éclaircissements de cette sorte, sur Horace, sur Perse, sur Juvénal ! S'ils nous avaient instruits sur une infinité de faits, d'usages, de portraits, d'allusions que nous ignorons aujourd'hui, que l'on ignorera tou-
120 jours, et dont néanmoins l'explication donnerait un grand jour à ces auteurs. »

Mais à propos de commentaire, vous n'ignorez pas que depuis une année on a fait à Paris une édition du mien, lequel on a affecté de mutiler d'un bout à l'autre de la
125 manière la plus pitoyable et la moins sensée. Passe pour cela : mais le motif que l'éditeur donne de cette ridicule mutilation n'est point obligeant. Il dit que les notes de ce *vaste* commentaire sont trop *amples*, et par conséquent inutiles. Cette raison est si évidemment fausse que le
130 libraire Alix, qui a fait cette édition, me fit écrire plusieurs fois, il y a deux ou trois ans, par Coignard, son confrère, pour me prier de lui envoyer les additions considérables que j'ai faites à mes notes, afin de les insérer dans une nouvelle édition qu'il voulait faire. Je les lui
135 refusai pour bonnes raisons, et lui, pour se venger de ce refus, et ne pouvant avoir mes augmentations, il a fait des retranchements qui ont rendu mon commentaire un véritable squelette et un monstre. Le plaisant de l'affaire est que, dans l'*Avertissement du libraire*, l'éditeur approuve la
140 longueur des notes que l'on fait sur les ouvrages historiques ; et il n'a pas vu, ou n'a pas voulu voir, que les ouvrages satiriques, tels que ceux de M. Despréaux, pleins de caractères et de personnalités, sont des ouvrages purement historiques, et que les notes qu'on y fait ne sau-

145 raient être trop étendues, pourvu qu'elles soient nouvelles, instructives, et qu'elles aillent en droiture à l'éclaircissement des faits. J'ose me flatter que mes remarques ont quelques-unes de ces qualités, depuis que vous m'avez dit, dans une de vos lettres, que mes notes étaient tournées 150 uniquement au profit des lecteurs et débarrassées de toutes ces vaines superfluités, qui, au lieu d'éclairer le texte, ne font que dégoûter de la critique. Dans une autre lettre, monsieur, votre politesse vous a dicté un éloge que ma raison et ma conscience me défendent toujours d'adopter: 155 c'est quand vous m'avez dit, quant au style, que si vous aviez à faire des notes, vous ne dédaigneriez pas de prendre les miennes pour modèles. Cet éloge me fait rougir, en vérité, mais en le réduisant à sa juste valeur, il signifie au moins que vous ne désapprouvez pas mon com- 160 mentaire. Votre approbation a été confirmée par les suffrages du public, et je me mets peu en peine qu'un petit libraire ait entrepris de me déshonorer en défigurant mon ouvrage, dont on voit néanmoins qu'il fait assez de cas pour l'imprimer.

165 Or, monsieur, vous auriez peut-être bien de la peine à deviner celui que l'on dit être l'auteur de cette injurieuse mutilation. Quoique mes amis de Paris m'aient assuré de toutes parts et bien positivement que c'est M. l'abbé d'Olivet, je refuse absolument ma croyance à un fait de 170 cette nature, premièrement parce qu'il le désavoue comme un sacrilège, et même plus fort ; en second lieu, parce qu'autrefois, et depuis vingt-cinq ans, il faisait profession d'être le meilleur de mes amis, comme j'étais des siens, et il n'est ni croyable ni possible qu'un ami soit capable 175 d'une telle perfidie. Cependant je me souviens d'avoir ouï dire à une dame fort spirituelle que, dans l'amitié la mieux acquise et la mieux méritée, il faut faire un fonds

de constance et de vertu pour en pouvoir soutenir la perte.

180 Pour vous donner une idée de cette belle édition, je vous marquerai ici deux ou trois fautes grossières parmi un grand nombre d'autres. Dans la note sur le vers 126 de la satire X, on lit que Port-Royal, monastère de religieuses près Versailles, est nommé l'*Abbaye de Saint-Cyr.* 185 N'y a-t-il pas bien du rapport entre Port-Royal et Saint-Cyr ? Et d'ailleurs on confond Port-Royal des Champs avec Port-Royal de la ville. A la fin de la première note sur l'épître III, il est dit qu'*à la révocation de l'édit de Nantes* (c'est-à-dire en 1685) *le ministre Claude se retira à* 190 *la Haye, où il mourut*, dit-on, *le 16 janvier 1676.* Il y a ici deux bévues remarquables : 1° on fait mourir ce ministre à La Haye en 1676, c'est-à-dire neuf ans avant qu'il s'y fut retiré ; 2° la véritable date de la mort est 1687 et non pas 1676.

195 Quoique ma lettre soit déjà trop longue, je ne la veux point finir sans vous parler d'un ouvrage qui vous intéresse et dont vous trouverez ici une copie[1]. C'est une ode qu'un de nos académiciens de Lyon, homme d'esprit et de goût, a composée depuis peu à votre honneur et gloire. 200 Cette pièce servira du moins à vous faire connaître les sentiments que nous avons ici pour vous et de quelle manière nous pensons sur votre compte. Vous savez depuis longtemps que je suis plus que personne, et le plus sincèrement du monde, monsieur, votre, etc.

---

1. Cette ode, en huit strophes, a été transcrite en effet à la suite de la lettre ; mais le nom de l'auteur a été biffé si fortement qu'il est impossible de le lire.

CLXXXV. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 11 janvier 1737.

Ce n'est que d'avant-hier, monsieur, que je suis en possession de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 25 décembre. Je ne pouvais retirer un fruit
5 plus désirable de la paix générale : la correspondance d'un homme de votre mérite étant d'un prix que rien ne peut remplacer. M. Barrillot aura pu vous rendre compte du déplaisir que j'ai eu de m'en priver. Il me fit espérer, à son passage ici, de voir bientôt une nouvelle édition aug-
10 mentée de votre commentaire sur Boileau. Je l'ai attendue trois ans inutilement, et je n'ai vu à la place que l'édition dont vous vous plaignez avec tant de justice. Encore ne la connais-je que par l'extrait qu'en a donné M. l'abbé Des Fontaines dans ses *Observations*, où M. l'abbé
15 Renaudot et M. de Valincour sont cités comme les réformateurs de la vôtre, ce que j'aurais peine à croire, à moins qu'on ne me fît voir le manuscrit sur lequel on appuie cette allégation. C'est de quoi le libraire qui se vante de le posséder devrait être sommé en bonne forme.
20 Comme je n'ai point vu cette édition, je ne saurais juger des retranchements qu'il y a faits ; mais ce que je sais, c'est que quant aux faits, je n'en ai lu aucuns, autant qu'il peut m'en souvenir, dans votre édition de 1716, qui ne me soient connus pour les avoir appris d'original, et que,
25 pour la manière de les narrer, M. Despréaux lui-même aurait eu tout lieu d'en être content. Vous n'auriez pas essuyé ce petit dégoût, si la seconde édition de votre ouvrage avait paru au temps que vous nous l'aviez promise ; mais il y a encore du remède, et je crois même
30 que vous ne pouvez plus vous dispenser de la donner au

public, pour vous venger du tort que votre infidèle éditeur vous a fait. Je n'ai point eu de peine à en soupçonner celui qu'on en accuse. Si j'étais à portée de vous faire voir des preuves de sa mauvaise foi, je vous en pourrais produire d'incontestables. Vous n'êtes pas le seul qui ait lieu de s'en plaindre. Pour moi, il y a cinq ans que je ne lui écris plus, quoiqu'il m'ait agacé par plusieurs lettres, auxquelles il lui est aisé de deviner pourquoi je ne lui ai jamais fait de réponse.

Quoique je ne connusse M. Mazard que par le témoignage que vous m'avez rendu de ses bontés pour moi, je ne laisse pas de sentir un véritable regret de la perte que vous en avez faite. Un ami de ce caractère doit faire trouver la vie bien longue à celui qui le perd. *Hæc data pœna diù viventibus.*

Je ne sais si je dois vous remercier ou me plaindre de l'honneur que vous avez fait à mes lettres de les conserver. Prenez garde que votre amitié ne vous ait point aveuglé sur leur peu de valeur, et qu'un jour elles ne tombent en des mains peu soigneuses de ma réputation, qui pourront en abuser aux dépens de ma mémoire. Je n'ai jamais songé à faire de belles lettres ; je les écris au courant de la plume, comme un vrai paresseux que je suis, cherchant à dépêcher sa besogne plutôt qu'à la polir. Je n'ai jamais gardé copie que d'une seule, qui est la réponse que je fis à M. Chauvelin, maître des requêtes, sur les éclaircissements qu'il m'avait demandés au sujet de la grande édition de Molière, qu'il projetait alors. Vous y verrez, si je suis jamais à portée de vous la communiquer, la justice que je vous rends et le désir que j'avais eu qu'on eût profité de vos lumières et de votre travail. Mais ne pourrais-je pas en profiter moi-même ? Et serait-il impossible que je visse, soit imprimé, soit

manuscrit, ce que vous avez recueilli sur ce grand homme, le seul de nos modernes qui puisse être préféré aux anciens et le seul modèle qui puisse être proposé à nos modernes ? Je ne me repentirai jamais d'en avoir dit ma pensée dans l'épître dont vous me parlez, et votre approbation achève de me confirmer dans mon sentiment. Voilà, monsieur, les auteurs qui méritent qu'on se donne la peine de les éclairer, et non des subalternes comme moi, dont il importe fort peu que les idées soient transmises à la postérité, quand même leurs ouvrages seraient assez heureux pour y parvenir. Je ne serais même guère en état d'y contribuer, la plupart des choses auxquelles j'ai pu faire allusion dans mes écrits étant sorties de ma mémoire, et y en ayant plusieurs autres dont l'explication pourrait faire d'un texte innocent un commentaire satirique, à quoi je ne consentirai jamais, la manière dont je pense aujourd'hui étant fort différente de celle dont je pensais, il y a vingt ans.

Je finis par vous remercier de l'ode que vous m'avez envoyée, et par vous prier de m'apprendre le nom de son auteur. Il y a quinze jours passés que je l'ai reçue de Paris, où elle a été trouvée fort sage et fort sensée. J'en ferais le même jugement, si je croyais mériter les éloges qui m'y sont donnés. A cela près, la pièce est très bien écrite, et les conseils de l'auteur très raisonnables, s'ils ne s'adressaient pas à un fou aussi incapable d'écouter la raison que je le suis de m'associer avec un monstre de son espèce.

Vetabo qui Cereris sacra
Vulgarit arcana, sub iisdem
Sit trabibus, fragilemque mecum
Solvat phaselum.

Je vous embrasse, etc... ROUSSEAU.

CLXXXVI. — Louis Racine a Brossette.

A Soissons, le 10 février 1739.

Je me flatte, monsieur, que vous ne m'avez point oublié. J'ai pourtant tout lieu de le craindre, puisque un homme qui vaut bien mieux que moi se plaint d'avoir perdu votre amitié. C'est M. Rousseau qui m'a fait cette confidence, lorsque j'étais à Paris, il y a quinze jours. Il me dit que vous aviez interrompu le commerce de lettres qui était autrefois entre vous et lui, et qu'il n'en pouvait savoir la raison. Je l'assurai que lorsque j'étais à Lyon, où j'avais souvent l'honneur de vous voir, j'avais été témoin du cas que vous faisiez de son amitié et de ses lettres, et que je tâcherais de savoir si vous aviez eu quelque sujet de vous plaindre de lui. Il me parut sensible à mes offres et être très fâché de n'être plus en relation avec vous. Je serai charmé de faire cette réconciliation, si rien de sérieux ne s'y oppose; c'est pourquoi, monsieur, si vous n'avez point à vous plaindre et que vous n'ayez cessé ce commerce que parce que vos affaires vous en ont détourné, je me charge de lui faire part de vos sentiments, et je suis bien assuré que s'ils lui sont favorables, je lui apprendrai une nouvelle très agréable.

Je suis, etc.

CLXXXVII. — Brossette a Louis Racine.

Lyon, le 18 février 1739.

La lettre, monsieur, que vous m'avez écrite le 10 de ce mois m'apprend que M. Rousseau se plaint de la ces-

sation de notre commerce et qu'il craint que je ne l'aie
5 oublié. Personne au monde ne pouvait me justifier plus facilement que vous, ni dissiper la crainte de M. Rousseau; vous, monsieur, qui connaissez parfaitement les sentiments d'estime et d'attachement que j'ai pour lui depuis longtemps. Vous pouvez l'assurer, monsieur, que je les
10 conserve toujours bien chèrement, et que j'entends trop bien mes intérêts pour me rendre indigne de son amitié. Je vous avouerai néanmoins avec franchise, que quelque injustes que soient ces plaintes, je ne saurais m'empêcher d'en être un peu flatté, puisqu'elles me font comprendre
15 qu'il ne s'accommoderait pas de mon oubli, ni de mon indifférence, et que d'ailleurs cet événement m'a procuré une lettre fort obligeante de votre part. Permettez que je vous en fasse mes remerciements très sincères, et que je vous invite à me faire souvent le même honneur. Mais
20 enfin, pour me mettre en règle avec M. Rousseau, je vais lui écrire une lettre que je joindrai à celle-ci et que vous aurez la bonté de lui envoyer, après l'avoir cachetée. Cependant, comme vous n'êtes pas à Paris, il est bon de vous avertir que M. Perrichon, prévôt des marchands,
25 qui est bien de vos amis, me fit voir hier une lettre datée du 5 de ce mois, par laquelle on lui mande de Paris que M. Rousseau était retourné à Bruxelles depuis quelques jours. Mais vous, monsieur, qui vous avisez de me porter les reproches et les plaintes de M. Rousseau, ne craignez-
30 vous point que je ne vous en fasse à mon tour de ce que depuis cinq ou six ans que vous nous avez abandonnés, vous ne m'avez donné aucune marque de votre souvenir, quoique certainement il n'y ait personne qui s'intéresse plus que moi à votre santé et à tout ce qui vous regarde.
35 J'ai encore sur le cœur votre silence à l'égard de votre poème sur *la Religion*, dont je me rappelle tous les jours

les beautés, et particulièrement ces morceaux distingués que j'ai admirés ici dans les lectures que vous avez bien voulu prendre la peine de m'en faire et dont vous savez que j'envoyai des fragments à M. Rousseau, qui les admirait comme nous. Vous ne pouvez vous réconcilier avec moi qu'en m'apprenant la destinée de ce poème, le digne ouvrage d'un excellent poète et d'un véritable chrétien.

Je vous prie aussi de m'informer de l'état où sont les affaires de M. Rousseau et si le voyage qu'il a fait à Paris a eu un succès assez heureux pour lui donner l'espérance de pouvoir rester toujours dans sa patrie. Je sais que tous ses amis et tous les honnêtes gens le souhaitent passionnément, et moi je le souhaite plus que tous les autres.

J'ai l'honneur d'être votre, etc.

CLXXXVIII. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, ce 18 février 1739.

Je viens, monsieur, de recevoir une lettre de M. Racine par laquelle il me mande qu'il vous a vu à Paris dans le courant du mois passé. C'est un avantage que je lui envie beaucoup, et que je voudrais acheter au prix de ce qui me fait le plus de plaisir. Mais il ajoute que l'interruption du commerce de lettres qui était depuis longtemps entre vous et moi, vous faisait craindre d'avoir perdu mon amitié. Est-il possible que vous m'ayez pu soupçonner d'une légèreté si mal fondée et si injurieuse ? Je croyais avoir fait mes preuves d'estime et d'attachement depuis vingt-quatre ans que je vous les renouvelle. Mais puisque cela ne suffit pas, je vous prie d'être persuadé pour toujours

qu'il n'y a personne au monde, même parmi vos amis
15 les plus déclarés, qui vous estime, qui vous honore, ni qui vous aime plus que moi. Les reproches que M. Racine me fait de votre part sur mon silence me sont très agréables et me persuadent que, quand j'aurais tort, vous seriez disposé à me pardonner par pure bonté. Je suis
20 fâché de ne pas devoir à votre indulgence seule un pardon qui ne sera dû qu'à mes bonnes raisons. Il y a cinq ans que M. Barrillot, libraire de Genève, étant allé à Bruxelles, me pria de votre part de suspendre le commerce de nos lettres, parce que toutes celles que vous
25 receviez alors de France pouvaient vous rendre suspect à la cour de Bruxelles. J'interrompis donc ce commerce jusqu'à la conclusion de la paix entre le roi de France et l'empereur, et je fis la reprise de notre correspondance par une lettre du mois de septembre 1736, à laquelle
30 vous me fîtes une réponse très obligeante, qui marquait bien que vos sentiments n'avaient point changé à mon égard. Si depuis ce temps-là je n'ai pas continué à vous écrire, monsieur, c'est que je savais que vous étiez en relation avec tout ce que vous avez d'amis à Paris, et que
35 par ce moyen vous étiez informé de toutes les nouvelles générales, et de ce qui se passait dans la littérature, beaucoup mieux que vous ne l'auriez pu être de la seconde main, par un homme relégué dans la province. Je craignis donc, monsieur, de vous fatiguer par des lettres
40 inutiles, qui ne seraient plus qu'un réchauffé pour vous, et je ne devins paresseux et négligent que par discrétion. « Quoi ? disais-je souvent en moi-même, si M. Rousseau pouvait trouver quelque plaisir dans la lecture de mes lettres et dans les assurances de ma tendresse pour lui,
45 pourquoi ne me fait-il pas le moindre signe pour me reprocher mon silence ? » Vous auriez vu alors, monsieur,

que je me serais bien vite corrigé; ainsi vous êtes seul coupable des fautes que je puis avoir commises.

Si tous ces motifs de justification ne vous paraissent 50 pas suffisants, en voici un dont peut-être vous serez touché. Il y a un an que je fus frappé d'une paralysie imparfaite, qui m'a laissé un engourdissement dans le bras et dans la jambe du côté droit, et j'en suis incommodé au point de ne pouvoir ni marcher ni écrire qu'avec 55 beaucoup de peine. En malade bien soumis et bien docile, j'ai fait tous les remèdes que le médecin m'a imposés. J'ai été aux bains de Balaruc en Languedoc; à mon retour, j'ai bu les eaux minérales de Vals, et tout cela accompagné et suivi de toutes les cérémonies ordinaires 60 de la Faculté, sans que mes forces soient revenues. De sorte que je suis obligé de me servir d'une main étrangère pour vous écrire. Jugez, monsieur, s'il m'aurait été possible de vous écrire pendant tous ces mouvements et toutes ces dissipations. Rien ne m'a pourtant empêché 65 de penser à vous, et je crois que si en ce temps-là j'avais reçu une de vos lettres, ce plaisir-là aurait plus contribué à ma guérison que les vains secours de la médecine.

Comme toutes sortes d'occupations sérieuses me sont interdites pendant mon indisposition, je suis réduit aux 70 simples amusements, et j'ai repris la révision de mon commentaire sur Boileau, pour y mettre la dernière main. L'ouvrage est fort avancé, et j'espère qu'il paraîtra au jour avant la fin de cette année. Vous verrez que j'ai mis en usage tous les avis que vous m'avez donnés, et 75 les corrections que vous m'avez faites.

L'intérêt que je prends à votre destinée ne m'inspire jamais qu'une curiosité raisonnable sur votre compte, mais l'amitié semble m'autoriser à vous parler de votre voyage à Paris, et à vous demander quel succès vos véri-

80 tables amis en doivent attendre. Recevez les nouvelles protestations que je vous fais d'être toujours et pour toujours, avec un attachement inviolable, monsieur, votre, etc.

CLXXXIX. — Louis Racine a Brossette.

A Soissons, le 27 février 1739.

M. Perrichon a bien eu raison de vous dire, monsieur, que nous ne possédions plus à Paris M. Rousseau : nous n'en étions pas dignes. Je viens d'en recevoir une lettre 5 datée de Bruxelles, dans laquelle il me demande si je n'ai pas reçu de vos nouvelles. Il a fort à cœur la perte qu'il avait faite de votre amitié. Je vais le rassurer en lui envoyant votre lettre. Je suis bien mortifié d'apprendre la maladie fâcheuse qui a beaucoup contribué à inter- 10 rompre votre correspondance avec lui : il a été à peu près dans le même état que vous; il eut, il y a un an, une attaque dans laquelle il fut près de mourir. Il s'y disposa très chrétiennement, et avant de recevoir les sacrements il protesta publiquement qu'il n'était point l'auteur des 15 couplets qui ont causé sa disgrâce. Par l'épître qu'il m'a adressée au sujet du poème de *la Religion*, et que vous avez pu lire, parce qu'il l'a fait imprimer, vous pouvez juger de ses sentiments sur la religion dont il est très pénétré. Cependant à son âge et après tant de malheurs, 20 un homme qui a fait tant d'honneur à la France n'a pu obtenir la permission d'y mourir. C'était la grâce qu'il venait demander. L'amour de la patrie l'avait entraîné; mais il n'a pas trouvé le même amour dans sa patrie. Il

me mande que depuis qu'il est retourné à Bruxelles il y
25 a retrouvé le repos et le sommeil, qu'il avait perdu dans son malheureux voyage. Quoi qu'il en soit, je crains bien que sa carrière ne soit pas longue; il a 68 ans et beaucoup d'infirmités. La présence de ses amis à Paris aurait pu prolonger ses jours; mais l'ennui règne à Bru-
30 xelles.

Je suis bien charmé d'apprendre que vous préparez une nouvelle édition de Boileau. Malgré tout ce que les ennemis du bon goût disent tous les jours contre ce poète, il vivra toujours en votre commentaire et renaîtra sans
35 cesse dans de nouvelles éditions.

Ne me demandez pas des nouvelles du poème de *la Religion*. J'ai passé la moitié de ma vie à le faire : j'en passe l'autre moitié à le corriger.

Si vous voyez M. de Fleurieu et M. du Perron, je vous
40 prie de leur parler de moi. Je crains bien qu'ils ne m'aient oublié.

Adieu, monsieur. Je vous souhaite une meilleure santé et vous prie d'être persuadé de l'inviolable attachement avec lequel je suis, etc.

CXC. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 3 mars 1739.

Ce n'est point, monsieur, la privation des nouvelles politiques ni littéraires qui m'a fait regretter la longue interruption de notre commerce depuis l'année 1736. C'est
5 l'intérêt seul que je prends à votre santé, et à tout ce qui vous touche, qui m'a fait regarder comme un vrai sup-

plice de ne point recevoir de vos nouvelles. Vous avez su sans doute que j'ai été affligé, l'an passé, du même accident qui vous a frappé depuis, et que je ressens d'au-
10 tant plus vivement que je sais mieux ce qu'en vaut l'aune.

Gnarus et ipse mali miseris succurrere disco.

Vous vous apercevrez aisément au changement de mon écriture de celui qui est arrivé en ma personne ; mais
15 mon cœur toujours le même pour mes amis ne se ressent point de la débilité de mes forces. Croyez donc que je prends toujours la même part que j'ai toujours prise à tout ce qui vous regarde. J'attends avec impatience votre nouvelle édition du commentaire sur Boileau. Je suis
20 bien persuadé que son succès sera plus heureux que n'a été celui de mon voyage à Paris, dont M. Racine peut vous rendre compte et où j'ai trouvé, parmi une corruption presque générale, des vertus qui me feront toujours regretter l'exil auquel je me suis condamné pour le reste
25 de ma vie. Elle sera consacrée jusqu'au bout, quoi qu'il arrive, aux sentiments d'estime et d'amitié avec lesquels je suis inviolablement, monsieur, votre, etc.

CXCI. — Brossette a Louis Racine.

A Lyon, ce 20 mars 1739.

La réponse que M. Rousseau m'a faite à la lettre, monsieur, que vous lui avez envoyée de ma part à Bruxelles, me fait comprendre qu'il est bien rassuré contre la crainte
5 qu'il avait que je ne l'eusse oublié. Sa lettre n'a pas

laissé de m'affliger bien vivement par la certitude qu'il me donne que tous les projets que ses amis, et de puissants amis, avaient faits pour le faire revenir dans sa patrie, sont évanouis. Il est fâcheux que la France soit
10 privée pour toujours d'un homme qui lui a fait tant d'honneur ; et, s'il a fait une faute, ce que je ne crois point, puisqu'il la désavoue si positivement, il faut convenir qu'elle est punie avec trop de sévérité.

L'intérêt que je prends à sa destinée m'avait engagé à
15 le prier de m'apprendre les circonstances du voyage qu'il a fait à Paris, et de me dire si ses amis en pouvaient espérer un succès favorable ; mais il me renvoie à vous, monsieur, pour savoir tout ce détail, disant que vous en êtes parfaitement informé et que vous vous feriez un
20 plaisir de m'en faire part. J'ai bien jugé que la peine qu'il a d'écrire par l'indisposition qui lui est survenue est l'unique cause de cette réticence. Vous voilà donc chargé, monsieur, de cette commission auprès de moi, et je suis persuadé que l'amitié que vous avez pour l'un
25 et pour l'autre vous engagera à vous en acquitter. On dit ici que M. le Procureur Général est le seul qui se soit opposé au rétablissement de M. Rousseau, et que les plus puissantes sollicitations n'ont pu adoucir sa rigueur. J'aurais cru que la Justice pouvait quelquefois lever son
30 bandeau pour sourire aux malheureux.

On nomme M. le comte du Luc et M. de Sénozan comme ses protecteurs les plus déclarés, et on ajoute qu'il était à Paris sous le nom d'abbé Richer.

J'ai appris depuis quelque temps qu'il vous avait adressé
35 une épître en vers qu'on dit être fort belle, au sujet de votre poème sur *la Religion*. Un ouvrage fait par un écrivain tel que M. Rousseau, adressé à M. Racine, sur une matière aussi sublime que celle-là, ne peut manquer de

renfermer les plus grandes beautés. Je vais faire mes
40 perquisitions pour avoir cette épître, et il y aura bien du malheur si je ne la trouve par le moyen de mes amis. Je conviens avec vous qu'un ouvrage d'esprit demande beaucoup de temps pour être corrigé ; mais enfin votre poème approchait beaucoup de la perfection dans le
45 temps que je l'ai vu, et je ne doute pas qu'il ne soit bientôt en état de paraître en grand jour.

J'ai fait vos compliments à MM. du Perron et de Fleurieu qui m'ont paru fort sensibles à l'honneur de votre souvenir, et ils m'ont prié de vous en remercier.

CXCII. — Louis Racine a Brossette.

A Soissons, ce 1er avril 1739.

Vous me demandez, monsieur, quelle raison a pu empêcher qu'on accordât à un homme tel que M. Rousseau la grâce de finir ses jours dans le sein de sa patrie, et vous vous
5 étonnez avec raison que cette grâce lui ait été refusée. Il n'a offensé ni l'État ni l'Église, et, s'il est coupable, il n'a offensé que des particuliers qui aujourd'hui ne se plaignent plus. La famille Saurin s'est, dit-on, très bien conduite en cette occasion, et M. de Sénozan avait négocié généreu-
10 sement entre elle et M. Rousseau. D'ailleurs quand il serait coupable, ce qu'aujourd'hui beaucoup de personnes sages regardent comme douteux, vingt-huit ans d'exil n'ont-ils pas effacé un pareil crime? Il est vrai qu'il fallait satisfaire le Parlement par certaines formalités, et l'on
15 prétend que l'on n'a pu fléchir M. le Procureur général.

Voilà tout ce que je sais. Je soupçonne que nos préten-

dus beaux-esprits ont aussi conspiré contre lui. Ils ont eu peur d'avoir près d'eux un homme tel que M. Rousseau, qu'ils craignent comme les hiboux craignent le soleil.

20 Je suis étonné que l'épître qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser ne soit pas à Lyon; elle est assez répandue à Paris. Elle fait certainement honneur à ses sentiments sur la religion. J'ignore ce qu'il a pu penser autrefois; il paraît avouer qu'il a été malheureusement entraîné dans 25 ce libertinage d'esprit; mais je suis très assuré qu'il est aujourd'hui sincèrement changé, et qu'il n'a dit dans cette épître que ce qu'il pense, quoique ses ennemis aient publié qu'il parlait ainsi par hypocrisie.

CXCIII. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, 15 août 1739.

J'ai déjà eu l'honneur de vous mander, monsieur, que si je ne vous écris pas aussi souvent que je le voudrais, c'est parce que je crains de vous fatiguer par des lettres 5 inutiles, n'ayant aucunes nouvelles intéressantes à vous envoyer; car pour les sentiments de mon cœur à votre égard, vous ne devez pas douter qu'ils ne soient toujours les mêmes, sans que je vous le dise. Aujourd'hui je crois devoir vous écrire pour vous apprendre que je viens 10 d'achever la révision des notes sur les œuvres de Boileau, et que mes libraires de Genève se disposent à me faire une nouvelle édition, avec des changements et des additions considérables. J'aurais bien souhaité, pour la rendre parfaite, que mes remarques nouvelles eussent été sou- 15 mises à votre judicieuse critique. Mais c'est un souhait

dont l'accomplissement est si difficile qu'il approche de l'impossible, à cause de l'éloignement où nous sommes l'un de l'autre. Pour me dédommager de cet inconvénient je vous ai associé en quelque manière à l'illustration de mon commentaire, en insérant et votre nom et quelques morceaux de vos ouvrages dans mes remarques : par exemple, j'y parle de l'addition que vous conseillâtes à M. Despréaux de faire à sa satire *de l'Équivoque*, pour parler de l'ambiguïté des oracles, des fausses idées que les hommes se font sur les vertus, principalement sur celles des héros, et enfin des équivoques et des doubles sens dont on déguise souvent les meilleures lois.

J'ai encore fait entrer dans mes notes votre fable du *Bûcheron et de la Mort*, vos vers pour le portrait de mon auteur, son épigramme, retournée par vous, sur l'*Amateur d'horloges*, et plusieurs autres endroits où je vous ai nommé suivant les occurences.

Tout ce que je vous dis ici vous regarde uniquement, mais ce que je vais vous dire me regarde tout seul, et c'est une chose sur laquelle je vous demande votre conseil et votre secours.

Il y a quelques années que je vous envoyai une espèce d'épître en vers que j'avais eu autrefois la folie d'adresser à M. Despréaux. La réponse que vous me fîtes était très flatteuse pour moi, car non seulement vous parûtes les approuver, mais encore vous me conseillâtes de les insérer dans ma nouvelle édition. Était-ce une complaisance de votre part ? Était-ce un conseil que vous me donniez sincèrement ? C'est à vous à décider aujourd'hui. Et afin que vous puissiez vous déterminer en connaissance de cause, je vous renvoie aujourd'hui une copie des mêmes vers, parce qu'il n'y a pas d'apparence que vous ayez gardé celle que je vous envoyai, il y a près de

dix ans. Mais avant toutes choses, il est bon que vous
50 sachiez que je n'ai point de tendresse d'auteur pour ces vers : ce qui est si vrai, que, quoiqu'il y ait plus de trente ans que je les ai faits, j'ai eu assez d'indifférence pour ne les point faire paraître. Ainsi, monsieur, je suis bien disposé à les supprimer au moindre signe que vous
55 m'en ferez. Avant que je les transcrive ici, il est bon que vous sachiez que le commencement de ma lettre à M. Despréaux était en prose et que je la finissais ainsi :

> Souviens-toi qu'en mon cœur tes écrits firent naître
> L'ambitieux désir de voir et de connaître[1]...

60 Prenez bien garde, monsieur, à quoi vous vous êtes engagé et aux suites du conseil que vous m'avez donné. Car, si vous persisitez à vouloir que je les fasse entrer dans mon édition nouvelle, ce ne sera qu'à condition que vous prendrez la peine de les corriger bien exactement, pour
65 les rendre dignes et de l'approbation que vous leur avez donnée et de l'espèce d'association que vous voulez que je leur donne avec ceux de M. Despréaux. S'il n'a pas dédaigné lui-même de corriger des vers que M. Le Verrier avait faits sur les Tuileries et qui se sont imprimés
70 dans une de ses lettres, parmi ses ouvrages en prose, dédaignerez-vous de corriger les miens, qui, ce me semble, valent bien ceux de M. Le Verrier ? J'attends cette faveur de vous, monsieur, non seulement comme d'un ancien ami, mais comme du premier poète de ce siècle ; et s'il
75 faut ajouter un motif plus puissant encore, c'est que vous travaillerez pour la gloire du premier poète du siècle passé, vous qui êtes l'*Ami*, le *Compagnon*, le *Successeur*

---

1. Voyez ci-dessus, p. 3.

d'Alcide. Au reste, je vous conseille de faire écrire votre réponse par quelqu'un de vos amis, pour soulager votre
80 main, qui est attaquée de la même indisposition que la mienne; aussi voyez-vous que j'ai recours au même expédient.

Je suis, etc.

CXCIV. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 22 août 1739.

Ma réponse, monsieur, sera prompte, mais courte, parce que je pars dans le moment pour un petit voyage en Hollande, où je veux voir si le changement d'air me
5 guérira de l'ennui dont je me trouve obsédé ici depuis que mes amis en sont partis pour la campagne. Vous me faites un véritable plaisir de m'annoncer une prochaine édition de vos excellentes remarques sur les œuvres de M. Despréaux; et la part que vous daignez m'y donner
10 m'élève le cœur au point presque de rajeunir mon esprit et mon génie glacé par l'âge et les infirmités. Vos vers ne marquent pas la même défaillance; je vous répète qu'ils sont bons et qu'ils ne peuvent que vous faire beaucoup d'honneur.

15 Nous avons possédé ici l'illustre Voltaire et son incomparable Émilie. Ils sont repartis pour Paris et reviennent dans six semaines, pour un procès que doit soutenir ici Mme du Châtelet pour une couple d'années au moins. Le célèbre auteur de l'*Épître à Uranie* s'est montré à Bruxelles
20 tel qu'à Paris et à Londres, grand apôtre de l'athéisme et de l'irréligion, connaisseur prétendu en tout et ignorant

les moindres choses, faisant le magnifique et se démasquant par les plus honteuses lésines et les plus basses escroqueries. Il avait acheté ici pour cinq ou six mille
25 francs de tableaux à un inventaire renommé. Quand il a voulu les faire passer en France, il ne les a déclarés que pour 260[ll], en sorte qu'ils ont été confisqués à la Douane, où on est en droit de prendre les marchandises pour le prix de leur déclaration, en donnant quinze pour cent de
30 profit. Vous aurez su qu'il s'est donné les airs de donner une fête ici à la noblesse. Elle a été effectivement très brillante, et rien n'y a manqué que le payement des ouvriers et des marchands qui en ont fait les avances.

Pardonnez-moi mon griffonnage, je vous prie. L'esprit
35 est prompt, mais infirme est la chair, ce qui ne prend rien sur les sentiments de tendresse, d'estime et de considération avec lesquels je suis et serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

Je serai un mois à mon voyage. Mon adresse est tou-
40 jours à Bruxelles.

CXCV. — Brossette a Rousseau.

A Beauvalon, ce 15 octobre 1739.

Vous m'avez mandé par votre dernière lettre, monsieür, que vous alliez faire un petit voyage en Hollande, d'où apparemment vous êtes de retour à Bruxelles. Quant à
5 moi, je suis venu depuis un mois à ma maison de campagne, où je suis occupé à des fonctions que l'on ne connaît ni dans le pays d'où vous venez ni dans celui où vous êtes, c'est-à-dire à faire la récolte du vin. J'ai employé

une partie de ce temps-là à la révision de mon commen-
10 taire qui contient les œuvres en prose de M. Despréaux; de sorte que ma tâche est entièrement achevée, et même j'ai employé les observations que deux ou trois de mes amis ont bien voulu faire sur mes remarques nouvelles. Il ne manquerait rien à ma satisfaction, si j'avais été en état
15 de vous les communiquer aussi pour avoir vos corrections, et je donnerais mon ouvrage au public avec une confiance plénière. A ce défaut-là, monsieur, je compte bien que vous ne me refuserez pas la grâce que je vous ai demandée et que vous m'avez fait espérer de m'accorder, qui est
20 de corriger mes vers à M. Despréaux, dont je vous ai envoyé une copie. Ce n'est pas assez pour moi que vous les trouviez passables, je veux qu'ils soient bons, ce qui s'appelle bons à votre goût, afin qu'ils le soient aussi au goût du public. Comme je ne suis point condamné à les
25 faire paraître, je vous assure qu'ils n'entreront dans mon édition qu'au prix des corrections que vous voudrez bien y faire et je regarderai votre silence comme une condamnation absolue de mes vers.

J'ai appris depuis quelque temps avec beaucoup de plai-
30 sir que vous avez fait imprimer vos odes sacrées, dans un recueil séparé. En cela vous vous êtes conformé, dit-on, aux sentiments de piété d'une très grande princesse *, et à ceux de tous les gens de bien. C'est principalement dans cet ouvrage admirable que l'on sent ce génie sublime
35 et divin qui vous a inspiré dans toutes vos poésies. Vous n'avez point oublié sans doute que je vous avais autrefois conseillé de faire cette collection. Ainsi jugez si je puis manquer d'applaudir à un dessein si louable et si digne de vous.

* L'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas. [*Note du manuscrit.*]

CXCVI. — Rousseau a Brossette.

A Bruxelles, le 20 octobre 1739.

J'ai fait effectivement le voyage de Hollande, monsieur, à l'intention de dissiper le mortel ennui que l'absence de mes amis m'avait inspiré, l'été passé. Mais *Cœlum, non animum mutant qui trans mare currunt.* J'ai pallié mon mal pendant un mois, et me voilà de retour avec les mêmes accompagnements de ma triste caducité, insomnies, douleurs de corps, troubles et langueur d'esprit, faiblesse des jambes et des mains, regrets du passé, inquiétudes de l'avenir, tempérées uniquement par le plaisir de ne rien voir de tout cela dans les conversations ni dans les lettres de mes amis. La vôtre, monsieur, me fait espérer enfin une prochaine édition augmentée de votre excellent commentaire sur le Despréaux. Vous ne pouvez l'enrichir de rien de meilleur, à mon avis, que des vers que vous avez faits autrefois pour ce grand homme. Je les ai relus attentivement et, sur ma parole, ils sont admirables et dignes de celui pour qui vous les avez faits.

Il est vrai que l'an passé on m'inspira ici l'envie de faire imprimer à part mes Odes sacreés. J'y ai joint une nouvelle ode qui les termine, et á laquelle j'ai donné, pour cette raison, le titre d'Epode, J'y ai encore exécuté un dessein qui m'avait souvent passé par la tête, qui était de faire une ode composée de strophes de différente mesure, à l'imitation des chœurs de l'ancienne tragédie grecque.

M. Rollin, à qui je viens de faire réponse, me parle d'une épitaphe que j'ai faite, il y a quelques années, de moi-même et que voici :

30 De cet auteur noirci d'un crayon si malin,
Passant, veux-tu savoir quel fut le caractère ?
Il avait pour amis D'Ussé, Brumoy, Rollin ;
Pour ennemis, Gacon, Lenglet, Saurin, Voltaire.

Adieu, monsieur, ressuscitez mon maître le plus tôt
35 qu'il vous sera possible, et conservez un peu d'amitié pour le disciple.

CXCVII. — Brossette a Rousseau.

A Lyon, 17 avril 1740.

La lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, monsieur, au mois d'octobre dernier contenait une peinture si vive et si touchante de vos chagrins et de vos infirmi-
5 tés, qu'en la lisant j'eus bien de la peine à retenir mes larmes. Outre l'intérêt que je prends à votre santé, ma sensibilité fut encore augmentée par la considération de l'état où je suis moi-même et qui est à peu près semblable au vôtre. Les sentiments dont votre âme était alors agitée
10 se communiquèrent à la mienne, parce qu'elle se trouve, pour ainsi dire, à l'unisson avec la vôtre. Mais cette première impression se dissipa bientôt et ma raison reprit le dessus, car je puis vous assurer que depuis mon accident, arrivé il y a deux années, j'ai conservé une tranquillité
15 d'esprit dont vous seriez édifié et qui pourrait, en cas de besoin, vous servir d'exemple. Vous savez, monsieur, que la fermeté et la patience sont des vertus dont on n'a pas besoin dans la prospérité, mais qui deviennent absolument nécessaires dans l'affliction : elles sont l'unique
20 remède aux maux qui sont sans remèdes.

Vous m'avez demandé si souvent des nouvelles de la dernière édition de mon commentaire sur Boileau que je ne saurais me dispenser de vous en rendre compte. Il y a trois semaines que j'envoyai à mes libraires de Genève
25 une partie de ma copie, pour la livrer à l'imprimeur, et j'en attends la première feuille d'essai pour régler la disposition de l'ouvrage. On m'a conseillé de conserver la préface que j'avais mise à la tête de la première édition faite en 1716. Mais, comme l'édition que je vais donner
30 est bien différente de celles qui l'ont précédée, j'ajoute un petit avertissement pour expliquer les changements que j'ai faits, et qui consistent en corrections et en additions. Je ne vous dirai point tout cela en détail, et je me contenterai de vous dire un mot des augmentations. Elles
35 comprennent quelques ouvrages en prose de M. Despréaux, lesquels n'avaient point [été imprimés], et principalement une trentaine de lettres choisies que ses amis l'avaient invité de publier et qu'il avait eu dessein d'insérer dans la dernière édition de ses ouvrages, commencée en 1711,
40 peu de temps avant sa mort, et qui ne fut achevée qu'en 1713. Pour cet effet, il les avait toutes corrigées et cotées de sa main. Je ne parle pas de celles que cet illustre écrivain m'avait écrites pendant les douze dernières années de sa vie, parce que j'en ai rapporté les endroits les plus
45 remarquables dans mon commentaire sur ses œuvres. J'insérerai encore dans cette nouvelle édition une lettre au P. Tournemine et une autre au P. Brumoy, et la petite épître en vers à l'impression de laquelle vous m'avez engagé. Je craindrais de vous ennuyer, si je vous entre-
50 tenais plus longtemps sur cet article.

A présent que me voilà délivré de cette tâche, j'ai commencé à mettre en ordre mes remarques sur les œuvres de Molière, et l'ouvrage est assez avancé. J'ai eu l'hon-

neur de vous en expliquer le plan et la disposition dans
55 mes précédentes lettres, et j'espère que vous ne serez pas moins content du Molière que vous l'avez été du Boileau. Cette espérance est fondée sur la promesse que vous m'avez faite de concourir à mon entreprise, et surtout de me faire part de vos observations sur la personne et sur
60 les ouvrages de ce fameux poète comique. Il n'y a pas longtemps que vous me mandâtes qu'elles faisaient la matière d'une grande lettre que vous aviez écrite à M. Chauvelin, maître des requêtes ayant l'inspection de la librairie, et dont vous aviez gardé copie. Vous savez
65 qu'il me demanda avec instance mes remarques sur Molière, dans le temps qu'on entreprit la belle édition de ses œuvres, sous les auspices de ce magistrat ; mais j'étais alors si occupé de mes fonctions municipales, qu'il me fut impossible de satisfaire à son empressement. Je vous
70 somme donc aujourd'hui de votre parole, mais comme vos indispositions vous ont mis hors d'état de faire vous-même cette copie, je vous supplie, monsieur, de faire transcrire vos observations par une autre main, et je contenterai amplement celui que vous emploierez à cet ouvrage.
75 Vous voyez que je suis obligé d'emprunter le même secours, et je vous conseille de suivre mon exemple. J'ai deux motifs pour vous donner ce conseil : le premier est votre soulagement, et le second, qui me regarde tout seul, est la facilité que vous aurez à m'écrire de plus longues
80 lettres.

CXCVIII. — Brossette a Louis Racine.

Lyon, ce 1er juin 1740.

On imprime actuellement, monsieur, la dernière édition de mon commentaire sur les œuvres de M. Despréaux, dans laquelle je fais des augmentations et des changements considérables. Une partie de ces additions consiste en un grand nombre de lettres, dont la plupart avaient été écrites à M. votre père par M. Despréaux, pendant le voyage qu'il fit en 1687 à Bourbon pour y aller prendre les eaux. Dans une de ces lettres, datée du 2 septembre 1687, il est fait mention de vous, monsieur, au sujet d'une maladie que vous aviez en ce temps-là et dont M. votre père informait son ami. M. Despréaux lui mandait en réponse : « Je suis bien fâché de la juste inquiétude que vous donne la fièvre de M. votre jeune fils. J'espère que cela ne sera rien ; mais si quelque chose me fait craindre pour lui, c'est le nombre des bonnes qualités qu'il a, puisque je n'ai jamais vu d'enfant de son âge si accompli en toutes choses. » Ce portrait qui vous convient si bien me donnera occasion de faire mention de vous dans mes notes. J'y parlerai de votre poème sur *la Grâce*, de celui de *la Religion* et de ceux de vos autres ouvrages qui seront venus à ma connaissance ; mais pour cela j'ai besoin de votre aide et il faudra que vous me donniez une idée de ce que vous souhaitez que je dise. Je voudrais savoir votre nom de baptême et l'âge que vous aviez dans le temps auquel M. Despréaux écrivait sa lettre.

Mais à propos de votre poème de *la Religion*, je vous avais prié par une de mes précédentes lettres de m'en donner des nouvelles ; comme vous n'avez point satisfait à cette question, je vous prie encore aujourd'hui de me mander où vous en êtes à cet égard, et quand nous aurons le plaisir de voir un ouvrage si digne de louanges, et qui me parut si beau, quand vous m'en fîtes la lecture.

J'oubliais de vous dire que les copies que j'ai des lettres de M. Despréaux à M. Racine sont de la main de M. votre frère, et corrigées par M. Despréaux lui-même. Il serait à souhaiter qu'on pût recouvrer les lettres que M. votre père avait écrites à M. Despréaux : cela ferait une suite fort agréable. Parmi les lettres de M. Despréaux, il y en a une datée du 3 juin 1693, dans laquelle il mande à M. votre père que Madame Racine lui avait fait l'honneur d'aller souper chez lui avec toute sa petite et agréable famille. Vous étiez sans doute de cette partie qui se passa, dit-il, fort gaiement, à quoi il ajoute ce qui suit et qui regarde, à ce que je crois, M. votre frère : « J'entretins fort M. votre fils, qui, à mon sens, croît toujours en esprit et en mérite. Il me montra une traduction qu'il a faite d'une harangue de Tite Live, et j'en fus content. Je crois non seulement qu'il sera habile pour les lettres, mais qu'il aura la conversation agréable, parce qu'en effet il pense beaucoup et qu'il conçoit fort vivement tout ce qu'on lui dit. »

Comme il y a dix ou onze ans que je n'ai vu M. votre frère, je vous prie de m'apprendre l'état de sa santé, à laquelle je m'intéresse beaucoup.

Avant que de finir ma lettre, je vous dirai que j'écrivis, il y a plus d'un mois, à M. Rousseau, par un de mes amis de Lyon qui devait aller à Bruxelles ; mais je crois que ma lettre ne lui a pas encore été rendue, puisque je n'ai

pas de réponse. La dernière fois qu'il m'écrivit, il me faisait une peinture si vive et si touchante de ses indispositions, que j'en fus extrêmement affligé.

CXCIX. — Louis Racine a Brossette.

A Soissons, ce 4 juin 1740.

Vous m'apprenez, monsieur, une nouvelle qui intéresse toute la littérature, et qui m'intéresse plus particulièrement que tout autre. Je vais en faire part à M. Rousseau, qui m'écrivit le 31 mars dernier : « Je ne reçois plus de nouvelles de M. Brossette, ni de son édition de Despréaux, que j'attends depuis si longtemps. » Vous jugerez par ces termes qu'il se plaignait de votre silence ; je n'en suis point étonné, puisqu'au lieu de lui écrire par la poste, vous avez remis votre lettre à un voyageur qui n'aura point été à Bruxelles ou ne l'aura point trouvé. Après avoir supporté l'ennui de Bruxelles, encore plus contraire à sa santé que la rigueur du long hiver d'où nous sortons, il a profité des premiers beaux jours qui ont paru, pour aller en Hollande, dont le séjour lui plaît beaucoup, et il est actuellement à La Haye, d'où il m'a écrit. Puisqu'il n'a pas reçu votre lettre, je vous exhorte à lui en écrire une seconde, que vous pourrez toujours adresser à Bruxelles parce qu'on lui renvoie où il est les lettres qu'on y reçoit pour lui. Je lui ai écrit aujourd'hui pour lui donner des nouvelles de votre santé, et de votre nouvelle édition, à laquelle je reviens. Elle sera certainement bien reçue de toutes les personnes de bon goût ; à la vérité ils sont en petit nombre, et ceux du goût con-

traire, qui se multiplient tous les jours, dans les cafés de Paris, et font briller leur bel esprit en se déchaînant contre nos fameux auteurs, attaquent surtout le pauvre Boileau, leur ennemi déclaré, et semblent avoir fait une ligue pour le chasser du Parnasse, où cependant il restera malgré eux. Ils ont beau répéter qu'il ne faisait des vers que difficilement, qu'il n'avait ni génie ni invention : le grand nombre d'éditions de ses ouvrages, faites depuis sa mort, et la traduction en vers latins de presque toutes ses pièces prouvent l'estime générale de la nation et des étrangers ; et il ne serait point aujourd'hui attaqué par les ennemis du bon goût, s'il ne les confondait pas par ses préceptes et ses exemples.

Il n'y a pas bien longtemps qu'un de ses anciens amis m'apprit une de ses épigrammes, dont vous n'avez peut-être pas connaissance et dont vous ferez l'usage que vous voudrez. L'Académie avait envie de faire le parallèle de Corneille et de mon père, et de juger ce grand procès. Boileau, voyant parmi eux des juges peu capables d'en décider, fit cette épigramme qu'il ne communiqua qu'à peu d'amis :

Je consens que chez vous, messieurs, on examine
Qui du pompeux Corneille ou du tendre Racine
Mérita dans Paris plus d'applaudissements.
Mais cherchez donc en même temps
(La question n'est pas moins belle)
Qui du fade Boyer ou du sec La Chapelle
Mérita plus de sifflements.

Il serait avantageux de pouvoir aux lettres de Boileau joindre celles de mon père. Peut-être mon frère les a-t-il ; mais il garde pour lui seul ce qu'il possède. Vous connaissez son caractère : il est toujours dans sa solitude tel que vous l'y avez vu.

Puisque vous voulez que je vous parle de moi, je vais vous obéir. Louis est mon nom de baptême, que je reçus de l'abbé Dupin, mon parrain. J'avais près de six ans lorsque j'eus le malheur de perdre mon père ; je n'ai conservé qu'une faible idée de ses traits et de quelques-unes de ses instructions proportionnées à mon âge. Comme, en mourant, il m'avait particulièrement recommandé à M. Rollin, ma mère me mit de bonne heure au collège de Beauvais, et si j'avais su profiter de tous les soins que ce grand maître a pris longtemps de mon éducation, que la mémoire de mon père lui rendit chère, j'aurais fait honneur à tous les deux. J'abandonnai mes premières années au seul amour des vers, et je fis le poème de *la Grâce* ; mais n'ayant point assez de fortune pour me livrer tout entier aux charmes de la poésie, je fus obligé de rechercher des occupations moins agréables et plus lucratives. Tous les moments de repos que j'ai pu dans la suite dérober à ces occupations, je les ai rendus à mon premier amour. J'ai composé le poème de la *Religion*, quelques épîtres, quelques odes et plusieurs dissertations pour l'Académie des belles-lettres, dont j'ai l'honneur d'être ; mais n'ayant pu que me prêter furtivement à ces travaux, je les dois croire fort éloignés de la perfection, et j'attends pour leur donner celle dont je suis capable, que je ne sois plus distrait par des objets d'une nature toute différente.

Voilà, monsieur, ce qu'il m'est permis de dire sur moi-même. Si vous voulez me flatter par quelque éloge, il n'en est point de plus honorable pour moi que l'endroit d'une lettre que M. Rousseau vous écrivit le 17 septembre 1731, au sujet du poème de *la Religion* que vous lui aviez annoncé. Vous me donnâtes alors copie de l'endroit de cette lettre que vous avez sans doute conservée.

Vous en conservez un grand nombre d'autres et ce

90 serait un présent à faire au public ; mais il y faudrait réunir plusieurs autres lettres qu'il a écrites sur divers sujets de littérature. Malheureusement il n'en a gardé aucune copie, à ce qu'il m'a assuré. J'en ai plusieurs, et je sais d'autres personnes qui en ont beaucoup davantage.

CC. — Brossette a Louis Racine.

A Lyon, 8 juillet 1740.

Vous avez justement fait l'horoscope, monsieur, de la lettre que j'écrivis à M. Rousseau, au mois d'avril dernier ; car la personne qui s'en était chargée n'est point allée à
5 Bruxelles, et elle l'a remise à un de ses amis, pour la rendre à son adresse. Comme il y a grande apparence que ma lettre est égarée, je vais récrire à M. Rousseau par la voie ordinaire.

Je ferai entrer dans ma nouvelle édition de Boileau
10 l'épigramme dont vous m'avez envoyé copie. Je la connaissais depuis longtemps, cette épigramme, mais un peu différente de la vôtre. Celui qui me l'avait donnée la croyait de M. votre père :

Au lieu que Paris examine
15 Qui du pompeux Corneille ou du tendre Racine
Reçut plus d'applaudissements,
La question serait plus belle
De demander en même temps
Qui du fade Boyer ou du sec La Chapelle
20 Excita plus de sifflements.

M. de La Chapelle, attaqué dans cette épigramme, y répondit par une autre que je vous envoie ici en échange :

La préface trouvée à l'entour d'un chapeau,
Les écrits envoyés pourrir chez la beurrière,
25 Boyer et les sifflets qui n'ont rien de nouveau
Nous marquent bien la fin d'une vieille carrière.
Tous ces fades bons mots,
Redits à tous propos,
Mon pauvre Despréaux, ne touchent plus le monde.
30 Crois-moi, produis du neuf, si tu veux qu'on réponde.

Vous jugez bien, monsieur, que celle-ci ne paraîtra pas dans mon édition.

En y insérant les lettres nouvelles de M. Boileau, je voudrais bien pouvoir y joindre celles de M. Racine; 35 mais, à mon avis, c'est une chose bien difficile, approchant même de l'impossible, soit parce que M. Despréaux n'aura pas eu soin de conserver les lettres de son ami, soit parce que M. Racine n'en gardait point de copie. Ce qui confirme ma conjecture et ma crainte, c'est que M. 40 votre frère entre les mains de qui sont les lettres originales de M. Despréaux à M. Racine, en donna des copies à M. Despréaux pour les corriger, et ne lui en donna point de celles de M. votre père : ce qui fait présumer qu'il n'en avait aucunes. Je ne laisserai pas d'en écrire à 45 M. votre frère, si vous le trouvez à propos, mais vous savez qu'il est peu communicatif. J'aurai occasion de faire mention de lui dans une de mes notes, parce que M. Despréaux en parle avantageusement aussi dans une de ses lettres; puisque vous avez eu la bonté de me don- 50 ner votre nom de baptême, prenez la peine de me donner aussi le sien.

Il est vrai, monsieur, que j'ai conservé toutes les lettres que M. Rousseau m'a écrites depuis que nous sommes en commerce ensemble. J'ai fait plus encore : car, 55 pour en empêcher la dispersion, *ne turbata volent rapidis*

ludibria ventis, comme les feuilles de la Sibylle, je les ai fait relier bien proprement en deux volumes in-folio. J'y ai joint les miennes aussi, uniquement pour servir de liaison : ce qui fait une correspondance de vingt-cinq 60 années, bien liée et bien suivie ; et comme elles roulent presque toutes sur des matières de littérature, je crois qu'elles seraient reçues avec empressement si elles pouvaient paraître au grand jour de l'impression ; car vous savez le cas que l'on fait de tout ce qui part de la plume 65 de notre ami ; mais il y a une infinité de choses que l'on se confie mutuellement sous le sceau épistolaire, et qui ne doivent point être révélées, du moins pendant la vie de l'auteur.

J'ai encore gardé les lettres que nous nous sommes 70 écrites depuis cette collection, et j'en ai déjà un assez grand nombre pour commencer un troisième volume, dans lequel je pourrai faire entrer d'autres lettres de sa façon, lesquelles m'ont été remises par d'autres personnes à qui il avait écrit. Je n'oserai vous demander copie de 75 celles que vous avez : je me contenterai de vous dire que, si je les avais, elles enrichiraient infiniment mon recueil, et je les recevrais avec une très vive reconnaissance.

En finissant ma lettre, dans le dessein où je suis de récrire à M. Rousseau, pour remplacer celle qui s'est per- 80 due, il m'est venu en tête d'en joindre une copie à ce paquet, afin que vous ayez la complaisance de la lui envoyer. Cela sera plus à propos, ce me semble, que de lui récrire une lettre dans laquelle je ne ferai que répéter les mêmes choses que je lui avais déjà écrites.

CCI. — Louis Racine a Brossette.

A Soissons, ce 14 juillet 1740.

J'envoie, monsieur, à M. Rousseau la copie de la lettre que vous m'avez adressée pour lui. Elle ne peut que lui faire un sensible plaisir, et ce que vous lui mandez sur l'unisson de vos maux est parfaitement bien dit. J'espère cependant que vous êtes bien loin de l'unisson des siens. La dernière lettre que j'ai reçue de lui me prouve que les siens sont considérables et me fait craindre que nous ne le conservions pas longtemps. Je suis très édifié des sentiments chrétiens que la vue de la mort lui inspire. Ses lettres ne peuvent être qu'utiles au public et glorieuses pour lui. Je vous donnerai volontiers copie de toutes celles que j'ai de lui ; mais pour rendre complet tout ce précieux recueil, il faudrait rassembler beaucoup d'autres qu'il a écrites à Paris. Un de mes amis en a reçu plusieurs. Quand vous serez prêt de travailler à ce recueil, je vous aiderai autant que je le pourrai. Je m'intéresse à la réputation d'un homme à qui la postérité rendra plus de justice que son siècle ne lui en a rendu.

L'épigramme de Boileau telle que vous me l'envoyez me plairait moins. Le premier vers : *J'approuve que chez vous, messieurs*, est dans ce ton de supériorité dans laquelle Boileau seul pouvait parler à l'Académie. Ce vers : *Reçut plus d'applaudissements*, dit moins que *Mérita*.

On dit que M. l'abbé Souchay, de notre Académie des belles-lettres, travaille à une édition de Boileau, sous les yeux de M. le chancelier. Je ne sais si vous avez entendu parler de cette édition.

Les Jésuites du Collège de Louis-le-Grand ont fait sou-

30 tenir, il y a huit jours, à un de leurs écoliers, un exercice sur tous les poètes français*. Dans le programme imprimé, Boileau n'y est pas bien traité, non plus que mon père, puisqu'on y avance que *Phèdre* est une tragédie dont on ne doit jamais permettre la lecture. Que Boileau ne 35 soit point ami des révérends pères, on en sait la raison ; mais que leur a fait mon père, et s'il les a jamais offensés, ce que j'ignore, pourquoi ne pardonnent-ils pas à un mort de quarante ans ?

Je crois comme vous que mon frère n'a point les lettres 40 qu'il écrivait à Boileau. Mon père, soit par prudence, soit par timidité, n'a rien laissé de lui, et jamais, par exemple, on n'a pu trouver son discours de réception à l'Académie.

Jean est le nom de baptême de mon frère.

45 Un commentaire sur Molière serait très curieux. Un poète comique, comme un poète satirique, fait souvent allusion aux choses et aux personnes de son temps. Mais comment avez-vous pu découvrir des lumières sur Molière ?

50 Adieu, monsieur, je vous souhaite la continuation d'une santé précieuse à vos amis et aux lettres. Je suis, monsieur, votre, etc.

P.-S. M. Rousseau me mande, monsieur, qu'il fait copier actuellement la lettre qu'il écrivit à M. Chauvelin 55 sur le projet d'une édition de Molière, et qu'il vous envoiera cette lettre par la poste, n'ayant pas d'autre voie. Je suis persuadé que vous recevrez avec plaisir ce présent

* Le 9 juillet, par M. Bertrand de Rieux, fils du premier président de la deuxième chambre des Enquêtes.

Les caractères des poètes français avaient été composés par le P. Lucas. *Merc. de France*, juillet 1740. [*Note du manuscrit.*]

et que vous ne le garderez pas pour vous seul. Quelque jour vous en ferez part au public. J'ai l'honneur d'être, etc.

CCII. — Rousseau a Brossette.

A La Haye, le 29 juillet 1740.

Je réponds, monsieur, à une lettre que je n'ai point reçue ; mais dont j'ai lu avec grand plaisir la copie que M. Racine m'a fait tenir de votre part. J'y vois avec une véritable consolation la part que vous prenez dans mes infirmités et la sagesse avec laquelle vous savez en supporter de pareilles. Grande leçon pour ceux qui n'auraient à soutenir que des douleurs matérielles ! mais je ne suis pas né pour celles de cette espèce seulement. Mes véritables peines sont celles de l'âme, et actuellement Dieu me fait passer par une nouvelle épreuve plus douloureuse qu'aucune de ma vie passée. Je pleure la mort de M. le comte du Luc*, et en voilà pour le reste de ma vie. Qu'ai-je à craindre désormais que de survivre aux amis qui me restent, et puis-je en trouver à qui je sois attaché par de plus étroites obligations, par des exemples plus sensibles de générosité, de grandeur d'âme, de sensibilité pour les déplaisirs d'autrui et de courage à y chercher du remède ? Dans le temps de mes plus grands malheurs, il avait trouvé le moyen de me rendre heureux, et je l'ai été véritablement tout le temps que j'ai vécu

* Il est mort le 19 juillet 1740, dans sa 87e année. [*Note du manuscrit.*]

avec lui. Mais écartons ces idées qui renouvellent des jours que je ne trouverai plus et raniment celle du triste avenir que je prévois pour le reste de ceux qui m'at-
25 tendent.

Je suis ravi de voir enfin votre Despréaux en train de s'imprimer. Permettez-moi de vous en demander deux exemplaires en blanc. Je vous envoie par la poste la copie que vous me demandez de ma lettre à M. Chauvelin,
30 que j'ai fait copier en très petits caractères pour vous épargner les frais d'un trop gros paquet. N'ayez pas les mêmes égards pour moi, et ne confiez plus, je vous prie, les vôtres à des commissionnaires infidèles ou négligents qui m'exposent à craindre votre indifférence, ou, ce qui
35 m'affligerait encore davantage, l'altération de votre santé. Je n'ai rien à ajouter à la copie de lettre que je vous envoie ; si ce n'est un avis, au cas que vous fassiez imprimer votre nouveau Molière avec des estampes, de vous bien garder de tomber dans la faute où ceux qui ont pris
40 soin de l'édition in-quarto sont tombés, en donnant à leurs figures des habillements modernes qui rendent inintelligibles la plupart des endroits où l'auteur fronde le plus agréablement du monde les modes de son temps, et suppriment un inconvénient considérable de l'extrava-
45 gance de ce même temps, que Molière a si bien peint. Quant aux notes curieuses dont j'aurais voulu enrichir et expliquer certains endroits des pièces de ce grand homme, il m'en revient une en ce moment dans la mémoire qui peut n'être point négligée. C'est à l'occasion
50 de cet endroit du *George Dandin* où il est dit que Bertrand de Sottenville eut le crédit de vendre tout son bien pour le voyage de la Terre Sainte. Tout le monde en fit l'application à M. de La Feuillade, qui en ce temps là s'avisa de mener en Candie à ses dépens une cen-

55 taine de gentilshommes équipés pour combattre contre les Turcs pendant le siège de cette île. Je n'ajouterai à cette longue lettre qu'une prière de m'adresser toujours les vôtres par la poste à Bruxelles et de me croire toujours, plus fidèlement et plus tendrement que jamais,
60 monsieur, votre, etc.

Voltaire s'est avisé de venir de Bruxelles ici. Il y fait la plus triste figure du monde, et il y a perdu jusqu'à sa réputation d'homme d'esprit à laquelle il a sacrifié toutes les autres. Il fait pitié jusqu'aux laquais qui servent aux
65 tables où il se prie, et qui sont surpris, comme tout le monde, de la bêtise et de la stupidité qu'il y fait paraître. On ne dira pas de lui certainement que son esprit soit en argent comptant, car, à l'effronterie près, c'est un homme mort entre les vivants.

CCIII. — Brossette a Louis Racine.

A Lyon, ce 20 août 1740.

Je vous dois des remerciements, monsieur, de l'exactitude avec laquelle vous avez envoyé à M. Rousseau la copie de la lettre que je vous avais adressée pour lui. De
5 son côté, il a été aussi fort exact à me faire réponse, car j'ai reçu sa lettre dans le moment même que la vôtre du 1er de ce mois me fut rendue. Il m'a envoyé en même temps une copie de celle qu'il avait écrite à M. Chauvelin, sur le projet d'une nouvelle édition de Molière. Je l'ai
10 lue trois ou quatre fois, et toujours avec un nouveau plaisir, parce que non seulement elle est parfaitement écrite, mais encore elle est remplie de réflexions très

sensées et très délicates sur les pièces de cet excellent poète comique. En un mot, elle renferme le plan d'un
15 discours qu'il n'aurait pas été difficile à M. Rousseau de remplir, et qui seul aurait été suffisant pour faire connaître le mérite de Molière et pour apprendre à en juger comme il faut.

Maintenant que me voilà débarrassé de ma dernière
20 édition de Boileau, j'ai commencé à travailler à mes notes sur Molière. Vous me demandez, monsieur, comment j'ai pu découvrir des éclaircissements sur cet auteur. M. Rousseau m'ayant fait un jour la même question, je lui répondis que mes notes consistaient en faits historiques
25 et en imitations. J'ai recueilli, lui disais-je, les unes et les autres avec un très grand soin. Les faits m'ont été indiqués non seulement par M. Despréaux, intime ami et grand admirateur de Molière, mais encore par le fameux Baron et par d'autres personnes qui ont vécu familière-
30 ment avec lui, parmi lesquelles je pourrais nommer un illustre maréchal de France *, que nous avons perdu depuis dix années, dans un âge fort avancé, et qui n'a pas dédaigné d'entrer avec moi dans ces menus détails : ce qui forme une tradition que je puis appeler orale et
35 vivante. A l'égard des imitations, je ne me suis pas contenté de celles qui sont tirées de Plaute et de Térence, connues de tout le monde ; j'ai porté mes recherches plus loin. J'ai lu, extrait et comparé toutes les pièces, tant imprimées que manuscrites, de l'ancien théâtre italien et
40 du théâtre espagnol que Molière a imitées en tout ou en partie. Voilà l'idée générale de mes collections qui sont assez amples, comme vous pouvez juger.

Je vous ai déjà mandé, monsieur, que j'avais fait relier

* Le maréchal de Villeroy. [*Note du manuscrit.*]

toutes les lettres que M. Rousseau et moi nous étions
45 écrites. Cette collection, qui commence en 1715 et finit en 1735, forme deux volumes in-folio, et je fais actuellement copier la suite jusqu'à présent pour faire un troisième volume, dans lequel je ferai entrer toutes celles que quelques-uns de mes amis et des siens en ont reçues et
50 qui ont bien voulu me les communiquer. Si vous voulez que les vôtres et les siennes entrent dans ce recueil, je me ferai un grand plaisir et un grand honneur de les insérer. Je ne vous fais cette proposition qu'autant qu'elle vous sera agréable ; car peut-être avez-vous dessein de les
55 recueillir pour vous seul, et en ce cas-là je n'ai rien à vous dire.

J'ai inséré dans mon Boileau l'Epigramme que ce poète avait faite contre l'Académie :

Je consens que chez vous, messieurs, on examine, etc. ;

60 et je l'ai mise dans les mêmes termes que vous me l'avez envoyée, car elle est beaucoup meilleure de cette façon que celle qu'on m'avait donnée.

Dans la note qui vous regarde personnellement, j'ai fait usage de ce que vous m'avez écrit sur vous-même, et
65 je vous envoie copie de ma note, afin que vous la mettiez dans l'état où vous souhaitez qu'elle soit.

« *Je n'ai jamais vu d'enfant si accompli en toutes choses.* « Louis Racine, fils cadet de M. Racine, n'a point trompé « les espérances que son mérite naissant avait fait conce-
70 « voir : il est devenu le successeur des talents et des « vertus de son illustre père. Son coup d'essai fut le « poème *de la Grâce*, ouvrage généralement applaudi. Il « a ensuite composé un poème *de la Religion*, qui n'est « pas encore imprimé, mais qui a été admiré de tous

« ceux qui l'ont lu. Ses autres ouvrages sont quelques « épîtres, quelques odes et plusieurs dissertations pour « l'Académie des belles-lettres, dans laquelle il a été reçu « depuis plusieurs années. »

Voici maintenant un article qui me regarde en personne, et sur lequel je veux vous consulter. M. Despréaux avait une rente viagères de 1500[ll] sur la ville de Lyon. Comme il vit en 1709 que les rentes sur l'Hôtel de ville de Paris n'étaient pas payées exactement, il craignit que la ville de Lyon ne suivît le même exemple. Il me pria de faire les démarches nécessaires pour lui procurer son payement, et il reçut non seulement les six mois courants, mais l'année entière par avance. Cette exactitude lui plut; et sa reconnaissance lui fit regarder ma bonne volonté comme un service effectif. Il me manda, le 21 mai 1709, qu'il destinait principalement sa poésie expirante à témoigner à toute la postérité l'obligation qu'il m'avait. « J'espère, ajoutait-il, que l'envie que j'ai de m'acquitter en cela de mon devoir me tiendra lieu d'un nouvel Apollon. » Je lui fis réponse, quelque temps après, et ma lettre finissait par les vers que vous allez lire :

> Souviens-toi qu'en mon cœur tes écrits firent naître
> L'ambitieux désir de voir et de connaître, etc. [1]

Quelques-uns de mes amis, et des amis fort sages, m'ont conseillé de faire imprimer ces vers dans mon commentaire ; mais comme je me défie beaucoup de mes talents poétiques, je vous prie, monsieur, de me dire avec franchise si vous êtes du même avis, sinon je les

1. Ces vers se trouvent ci-dessus, t. II, p. 3.

supprimerai sans aucune peine ; et au cas que vous les
105 approuviez, je vous demande en grâce de les corriger sévèrement pour tâcher de les mettre en état de paraître dans un ouvrage, où il n'est pas permis de faire entrer rien de mauvais ni même de médiocre.

Je finis cette longue lettre par un autre article que vous
110 m'avez indiqué et qui m'intéresse particulièrement : c'est l'édition de Boileau que M. l'abbé Souchay, votre confrère, prépare, dites-vous, sous les yeux de M. le chancelier. Je n'ai point ouï parler de cette entreprise. Je serais bien curieux de savoir quel est son plan ; s'il pré-
115 tend y mettre des notes ou s'il donnera le texte tout pur ; si son dessein est bien avancé ou s'il n'est encore qu'en simple projet. Il vous est aisé de savoir toutes ces circonstances, et vous me ferez un sensible plaisir de me les apprendre.

CCIV. — Louis Racine a Brossette.

A Soissons, ce 27 août 1740.

Je suis charmé, monsieur, de ce que vous m'apprenez de votre édition de Molière. A l'égard des faits historiques, personne n'a pu mieux vous en instruire que le vieux
5 Baron, qui en avait été témoin, *et quorum pars magna fuit*. Quant aux imitations, elles seront d'autant plus curieuses, selon moi, que quoique Molière soit entièrement original et presque le créateur de la Comédie, on sera fort aise de voir ce qu'il a pris quelquefois chez les autres.
10 Je ferai copier cet hiver les lettres que j'ai de M. Rousseau, pour vous les envoyer ; et si je puis engager

un ami à me faire part de celles qu'il a de lui, je les joindrai aux miennes. Je n'estime point l'amour de propriété pour les choses utiles à tout le monde : il faut
15 être toujours prêt à les communiquer.

Vous pourriez, en parlant du poème *de la Religion*, renvoyer au jugement qu'en porte M. Rousseau dans son avertissement de son épître X, qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser et que lui inspira la lecture de ce poème.
20 J'ai été reçu à l'Académie des belles-lettres en 1719.

Je ne prétends point vous faire un compliment sur vos vers ; mais je puis vous assurer qu'ils peuvent être présentés au public même auprès de ceux de Boileau. Ils n'ont rien à craindre, et le critique le plus sévère ne peut,
25 à mon avis, en vouloir changer que deux mots : esprit enchanté,... occupait, etc. Je ne sais si l'on peut dire : L'esprit de l'auditeur occupait tout entier ses oreilles. Ne serait-il pas plus naturel de dire :

Le curieux récit de toutes ces merveilles
30 Occupait, enchantait mes avides oreilles.

« Dans quelque haut rang que ta Muse te mette. » Ce dernier mot du vers n'est pas poétique. Il faudrait chercher une autre rime, comme : « Justement charmé d'une âme si parfaite. »

35 Je vais passer dix jours à Paris, où selon les apparences, je verrai à l'Académie M. l'abbé Souchay. Je lui demanderai où en est son édition de Boileau, dont il m'a parlé depuis longtemps, et je vous ferai part de ce qu'il m'aura appris.

40 Je suis, etc.

CCV. — Louis Racine a Brossette.

A Paris, le 2 septembre 1740.

Il ne m'a pas été nécessaire, monsieur, de voir M. l'abbé Souchay; j'ai trouvé en arrivant à Paris son ouvrage imprimé in-quarto, deux volumes. L'édition en est très belle par le papier et les caractères. Je ne puis vous parler des notes que je n'ai pas eu le temps de lire. Elles m'ont paru courtes. Ce qu'il y a de nouveau, c'est un *Bolæana* ou recueil des mots de Boileau, fait par M. Monchénay, qui avait été longtemps lié avec lui, que j'ai connu et qui est mort depuis peu *. Il vous est important de lire ce recueil, qui contient plusieurs particularités de la vie de l'auteur.

La veuve Alix, qui a entrepris cette nouvelle édition dont les frais sont très considérables, m'a paru inquiète lorsque je lui ai appris que vous en feriez bientôt une autre. Elle m'a dit que, si vous vouliez, elle s'accommoderait avec vous de votre ouvrage; mais je crois qu'il n'est plus temps et que votre édition est fort avancée. Elle s'accommoderait aussi avec vous de votre travail sur Molière : je lui ai promis de lui faire part de vos intentions, quand je les saurais.

Quoique je retourne à Soissons, je vous offre tous les services qui dépendent de moi pour les relations que j'ai à Paris.

J'ai l'honneur d'être, etc.

* Jacques de Losme de Monchénay, né à Paris le 4 mars 1666, mourut à Chartres le 26 juin 1740. Voy. le *Mercure de France*, septembre 1740. [*Note du manuscrit.*]

CCVI. — Brossette a Louis Racine.

A Lyon, 10 septembre 1740.

Je réponds tout à la fois, monsieur, à vos deux dernières lettres, et je commence par vous remercier de la peine que vous avez prise de corriger mes vers. Je conviens qu'il y a quelque chose à redire dans ceux-ci : « Mon esprit enchanté, etc. » ; et j'adopte volontiers les deux que vous leur substituez :

Le curieux récit de toutes ces merveilles
Occupait, enchantait mes avides oreilles.

Si quelque chose pourtant pouvait me faire de la peine dans ces deux vers, ce serait le mot de *curieux* qui peut être regardé comme une répétition vicieuse, parce que j'ai employé le mot cinq ou six vers auparavant, où j'ai dit : « Secondant ma curieuse ardeur. » Voyez, monsieur, si l'on pourrait faire usage d'une autre correction que je vous propose :

Au récit enchanteur de toutes ces merveilles
Mon esprit occupait mes avides oreilles.

Je conviens aussi que dans ce vers : « Dans quelque haut rang que la Muse te mette », ce dernier mot *mette*, est un peu prosaïque ; mais je sens bien que le changement qu'il faudrait faire à cet endroit pour le rectifier est au dessus de mes forces. Il est réservé à l'auteur des poèmes de la *Grâce* et de la *Religion*.

Dans une de vos précédentes lettres, vous m'avez dit que les Jésuites du Collège de Louis-le-Grand avaient

fait soutenir un exercice littéraire dans lequel ils avaient fort maltraité M. votre père et M. Despréaux. Il y a bien moins lieu d'être surpris de leur mauvaise humeur contre
30 M. Despréaux que contre M. Racine, qui n'a jamais rien écrit contre eux. Mais cette conduite ne leur est pas nouvelle : j'ai entre les mains une lettre de M. votre père à M. Despréaux, dans laquelle il se plaint de ce qu'un régent du même collège, dans une harangue, avait beau-
35 coup déclamé contre ses pièces de théâtre. Et ces déclamations semblent avoir été renouvelées depuis peu par le P. Porée, qui prononça et publia en 1733 une harangue latine, où après avoir lancé plusieurs traits brillants et bien enjolivés contre M. Racine, il acheva de l'accabler en
40 le comparant au *tendre oiseau de Cypris*, qui voltigeant autour des myrtes et des roses, fait répéter aux échos ses gémissements et ses soupirs : *Racinius, ut Veneris columbulus, circum rosaria et myrteta volitans, omnia gemitibus personuit*. L'auteur de *Phèdre* et *Athalie* méritait-t-il une
45 comparaison si humiliante ? J'ai inséré cette lettre de M. Racine dans ma nouvelle édition de Despréaux, parmi les pièces dont elle est augmentée.

Il y a plus de vingt ans que le P. Tournemine, qui en voulait à M. Despréaux, à cause de la satire de l'*Equivoque*,
50 trouva à propos de mettre dans son journal de mai 1717 un article dans lequel, sous prétexte d'entreprendre la défense du grand Corneille contre ce que M. Despréaux et moi en avions dit, lâcha plusieurs invectives tant contre M. Despréaux que contre M. Racine. Je crus
55 devoir prendre en main la défense de ces deux illustres écrivains, et c'est ce que je fis dans une grande lettre que j'écrivis au P. Tournemine, et à laquelle il n'a jamais osé faire réponse ; mais vous la verrez dans ma nouvelle édition de Boileau, et je crois que vous en serez content.

60 Puisque vous avez été ces jours passés à Paris, vous n'avez pas manqué de voir M. votre frère. Ne lui avez-vous pas demandé s'il a les lettres que M. votre père avait écrites à M. Despréaux, pour les joindre les unes aux autres dans mon édition ?

65 Parlons maintenant de celle que la veuve Alix vient de publier sous la direction de M. l'abbé Souchay. Je vais prier un de mes amis à Paris de m'en envoyer un exemplaire, afin que je puisse savoir de quoi il s'agit. Comme vous me dites, monsieur, que les notes en sont fort courtes, 70 j'ai bien lieu de présumer que ce sont à peu près les mêmes que feu M. Alix, libraire, publia en 1735, deux volumes in-douze, sous les noms supposés de M. l'abbé Renaudot et de M. de Valincour. On m'écrivit par avance que l'on devait parler de moi en mal dans cette édition, 75 et je priai M. l'abbé d'Olivet, qui y avait beaucoup de part, de faire en sorte que j'y fusse ménagé. Il me promit qu'il y veillerait et que je devais être assuré qu'on n'y mettrait rien qui pût me déplaire. Cependant quand cette édition parut, je vis que non seulement j'y étais fort mal-80 traité, mais qu'on avait affecté de mutiler toutes mes notes, jusqu'à les réduire presque à rien. Ce fut cette circonstance qui m'engagea à mettre en état ma dernière édition, qui contient des augmentations considérables, tant pour les pièces ajoutées que pour les remarques nouvelles : 85 ce qui fait voir que je suis bien éloigné d'adopter ces honteuses mutilations. Tout cela est depuis longtemps entre les mains de l'imprimeur.

A l'égard du *Bolæana*, rédigé, dites-vous, par M. de Losme de Montchénay, j'en demande aussi un exemplaire, 90 supposé qu'il soit imprimé séparément. Tout ce que je puis vous dire à présent, c'est que j'ai composé depuis longtemps un ouvrage semblable, sous le même titre,

contenant les pensées diverses de M. Boileau Despréaux tirées de ses conversations et de ses lettres. Vous savez, monsieur, que j'ai été en état, peut-être plus que personne, de remplir dignement cette tâche par les liaisons intimes que j'ai eues avec l'auteur et par le soin que j'ai pris de tout recueillir. Je l'ai lu à plusieurs reprises dans notre académie. Je ne doute pas que je ne me sois rencontré en bien des choses avec M. de Monchénay, que j'ai vu quelquefois chez M. Despréaux. Mais je parlerai plus positivement de tout cela quand j'aurai vu son *Bolæana*. Au reste, puisque vous voulez prendre la peine d'écrire à la veuve Alix, vous pouvez lui dire que je lui remettrai volontiers mon *Bolæana*, quand j'aurai vu par la comparaison que j'en ferai s'il mérite de paraître au jour. Je pourrai aussi lui remettre mes éclaircissements sur Molière, quand j'aurai achevé de les mettre au net.

Adieu, monsieur, soyez persuadé du tendre attachement avec lequel je suis, etc.

Si vous pouviez savoir par la veuve Alix ou par quelque autre voie quel est le véritable auteur ou le promoteur de l'édition mutilée de mes notes, 1735, en deux volumes indouze, je vous serais très obligé.

CCVII. — Louis Racine a Brossette.

A Soissons, ce 25 octobre 1740.

J'ai fait communiquer, monsieur, à la v^ve^ Alix ce que vous m'aviez écrit pour elle ; elle a répondu qu'elle me ferait part de ses sentiments ; je n'ai point reçu de ses

5 nouvelles ; je sais seulement qu'elle a été très frappée d'apprendre que votre Boileau était prêt à paraître.

On débite la mort de notre ami Rousseau. Je crains bien que cette nouvelle ne soit trop véritable. Dans la lettre qu'il m'écrivit il y a quelque temps, de La Haye, et 10 dans laquelle il me parlait de vous, il me mandait que la première que je recevrais de lui serait datée de Bruxelles, où il retournait. On dit qu'il est mort dans le voyage. Je n'ai pas de la peine à le croire. Il me faisait en partant une triste peinture de son état. Comme il était fort exact 15 à répondre, j'aurais dû recevoir sa réponse à la lettre qu'il aurait trouvée de moi à Bruxelles. Ainsi je juge qu'il a fini sa carrière illustre et malheureuse, de quelque façon qu'on pense de lui.

Nous venons donc de perdre le dernier des Romains ! 20 Nos petits rimailleurs vont triompher. L'ombre même du vieux lion les effrayait. Ils en eurent bien peur, quand il vint à Paris, il y a deux ans. Ils n'eurent pas la patience d'attendre la mort d'un vieillard infirme. Il a fallu pour les contenter qu'il allât mourir loin d'eux ; mais malgré 25 eux, la postérité le mettra au rang des grands poètes français. Elle n'en aura pas beaucoup à compter. Rousseau est mort, et notre poésie aussi. *Fuimus vates*. Quoique nous perdions beaucoup, je crois cependant qu'on peut bien dire de lui ce qu'il dit de l'homme en général : *Il* 30 *meurt enfin peu regretté*. Certainement il ne le sera pas de nos beaux esprits. Mais je m'aperçois que je ne vous fais qu'en prose l'épitaphe d'un si grand poète ; osons du moins dire quelques vers.

Errant, proscrit des lieux dont il sera la gloire,
53 Il est mort. Qu'on va voir ces lâches envieux,
Qu'il effrayait encor de si loin, et si vieux,
Hardis à déchirer ses vers et sa mémoire !

Vous qui contre Boileau parlez à haute voix
Partisans du faux goût, régnez, voici votre heure ;
40 Rien n'arrête aujourd'hui vos conquêtes. Je pleure
Le dernier des héros du Parnasse françois.

Je suis avec un inviolable attachement, monsieur, votre, etc.

CCVIII. — Brossette a Louis Racine.

A Lyon, 12 novembre 1740.

Je ne saurais vous exprimer, monsieur, l'affliction que j'ai ressentie en apprenant par votre dernière lettre la mort de notre ami Rousseau. Quoique vous ne me don-
5 niez pas cette nouvelle comme certaine, je ne laisse pas de craindre qu'elle ne soit trop véritable, et je vois par les justes éloges que vous lui donnez que votre tendresse est frappée de la même crainte. Ainsi finit un commerce de lettres et d'amitié qui subsistait entre nous depuis près
10 de vingt-six ans et qui a fait un des plus grands charmes de ma vie. Vous avez une grande ressource, monsieur, du côté de vos talents, de votre réputation et de votre jeunesse. Pour moi qui n'ai pas les mêmes avantages, il ne me reste que le souvenir de cet illustre malheureux, et
15 que les gages qu'il m'a laissés de son souvenir dans ses lettres. Vous savez, monsieur, que j'ai fait relier en deux gros volumes toutes celles qu'il m'a écrites pendant vingt-six années. Je m'en vais terminer ce recueil par un troisième volume qui contiendra toutes celles que j'ai reçues
20 de lui depuis ce temps-là. Si vous voulez l'enrichir de vos lettres et des siennes, comme vous me l'avez fait espé-

rer, je les recevrai avec grand plaisir. Ce ne sera pas un ornement médiocre pour cette collection. Au reste, monsieur, je vous sais un gré infini de m'avoir cru assez attaché à M. Rousseau pour mériter d'être informé de sa destinée. Quand vous en saurez les véritables circonstances, je vous prie de ne me les pas laisser ignorer. Je suis, monsieur, etc.

CCIX. — Louis Racine a Brossette.

A Soissons, ce 26 novembre 1740.

Notre ami, mon cher monsieur, n'est point encore au nombre des morts, mais je ne le compte pas cependant au nombre des vivants. Il est tombé en paralysie; je ne sais si son esprit vit encore, mais il ne peut apparemment dicter une lettre, puisque je ne reçois point de ses nouvelles. J'avais bien prévu que nos beaux esprits l'insulteraient, quand ils ne le craindraient plus. Voici l'épitaphe que l'un d'eux a faite et qu'on m'a envoyée de Paris :

Ci-gît le malheureux Rousseau.
Le Brabant fut sa tombe et Paris son berceau.
Voici l'histoire de sa vie
Qui fut trop longue de moitié :
Il fut trente ans digne d'envie
Et trente ans digne de pitié.

Cela est mauvais et faux.

Quand il sera temps de rassembler ses lettres, j'ai des amis qui en ont et qui pourront m'en faire part.

20 Vous ne me parlez pas de votre Boileau ; quand paraîtra-t-il ? J'ai peur qu'il n'ait beaucoup de peine à entrer à Paris. L'abbé Desfontaines, en rendant compte de la nouvelle édition de la veuve Alix, n'en ayant pas parlé assez avantageusement, vient d'essuyer une mauvaise affaire.
25 On a arrêté le privilège de ses *Observations*.

Je suis, etc.

CCX. — Brossette a Louis Racine.

A Lyon, 29 décembre 1740.

Depuis votre dernière lettre, monsieur, j'ai été attaqué d'un rhume très violent, d'une fluxion et d'un crachement de sang. Tant de maux conjurés contre une poitrine aussi
5 faible que la mienne m'ont réduit à l'extrémité, et je reviens, pour ainsi dire, des portes de la mort. Je commence à me rétablir depuis cinq ou six jours, et je profite du premier intervalle lumineux qui se présente pour vous renouveler les assurances de mon tendre et sincère atta-
10 chement. J'y suis engagé moins par le renouvellement de l'année que par la véritable considération que j'ai pour vous.

Vous m'avez fait un plaisir bien sensible en m'apprenant la résurrection de notre illustre ami M. Rousseau, et
15 quoique cette résurrection soit très imparfaite, suivant ce que vous me mandez, elle ne laisse pas d'être un adoucissement à l'affliction que m'avait causée la nouvelle de sa perte. Quelque soin que j'aie pris de m'informer des circonstances de son nouvel accident, je n'ai trouvé per-
20 sonne qui ait pu m'en instruire. Ainsi, monsieur, j'ai

recours à vous pour en avoir des éclaircissements, comptant bien que vos amis ne vous les ont pas laissé ignorer. Je présume qu'il est actuellement à Bruxelles, si son indisposition a pu permettre la continuation de son voyage. Toutes ces incertitudes, tant sur son état que sur le lieu de son séjour m'auraient empêché de lui écrire, quand même ma santé m'aurait permis de le faire. Je vous écris à l'insu de mes médecins qui m'ont défendu toute sorte d'occupation, mais je n'ai pu résister à la tentation de vous entretenir. L'amitié sert souvent d'excuse à de petites débauches, et j'espère que celle-ci, bien loin de nuire à ma santé, contribuera beaucoup à la rétablir. Je suis, etc.

CCXI. — Louis Racine a Brossette.

A Soissons, ce 20 janvier 1741.

Je suis bien mortifié, monsieur, du triste état dans lequel vous êtes : je vous souhaite un prompt rétablissement, et quand vous serez assez fort pour pouvoir dicter sans rien risquer, je vous prie de me donner de vos nouvelles et de celles de votre Boileau dont vous ne me parlez pas. L'édition est-elle prête à paraître ?

Il s'en faut beaucoup que notre ami soit ressuscité : il est vrai qu'il n'est pas enterré, mais on ne le peut compter ni parmi les morts ni parmi les vivants. J'ai risqué une lettre à Anvers. Son ancien et fidèle domestique* m'a fait réponse, et je juge par sa lettre que son maître est dans un lit d'auberge, privé de l'usage de ses membres et

* Parmentier. [*Note du manuscrit.*]

15 même de la parole, qu'il lui reste seulement un peu de connaissance. Il allait de La Haye à Bruxelles, il tomba en apoplexie dans la route, on le porta à Anvers. Le P. Berruyer, auteur de l'*Histoire du peuple de Dieu*, qui se trouva par hasard compagnon de son voyage, le confessa 20 et il reçut les sacrements avec beaucoup de piété. L'apoplexie est dégénérée en paralysie ; son domestique m'assure que, sans un ami* qui lui fait tenir cent florins par mois, il périrait de misère et qu'il n'a que ce faible secours. Voilà l'état de cet illustre infortuné qui prouve ce qu'il 25 a dit autrefois.

Que l'homme est bien pendant sa vie
Un parfait miroir de douleurs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

CCXII. — Brossette a Louis Racine.

A Lyon, ce 5 mars 1741.

Par votre dernière lettre du 20 de janvier, monsieur, vous m'avez invité de vous donner de mes nouvelles, dès que ma santé me permettrait d'écrire ou du moins de dic- 5 ter. J'obéis aujourd'hui à votre invitation, pour ne pas interrompre plus longtemps un commerce qui m'est aussi agréable que le vôtre.

Pour commencer par ma nouvelle édition du Boileau, je vous dirai, non sans chagrin, qu'elle est accrochée par

* M. du Lis, riche juif de La Haye. [*Note du manuscrit.*]

10 une mauvaise entreprise que mon libraire a faite depuis plus d'une année et qui le tiendra encore quelque temps. C'est l'impression d'un ample commentaire sur Newton en trois volumes in-quarto, composé par deux religieux minimes français, qui sont professeurs de mathématiques 15 à Rome [1]. Il y en a déjà deux volumes d'imprimés et l'on m'assure que le troisième est bien avancé. Vous jugez bien, monsieur, qu'un ouvrage de cette nature, tout farci de la plus haute algèbre et rempli de figures, demande beaucoup de temps, d'application et de dépense ; ainsi 20 voilà mon ouvrage suspendu, et l'impression s'en achèvera quand il plaira à Dieu. J'ai beau me plaindre et crier : tout cela est une impuissante ressource contre cet inconvénient. Je me souviens toujours d'un chapitre de Montaigne intitulé : *Ce que l'un perd, l'autre le gagne*.. Ainsi 25 la Vve Alix aura le temps de débiter son édition, pendant la cessation de la mienne.

Ces jours passés, j'en ai parcouru un exemplaire. J'y ai trouvé beaucoup de défauts essentiels, sans compter l'injustice criante que l'éditeur a affecté de commettre à 30 mon égard, en mutilant toutes mes remarques et en évitant même de parler de moi et de mon commentaire, qui est pourtant la source où il a puisé. Mais je pourrai vous parler de cela plus amplement dans une autre lettre. J'ai vu aussi que M. Souchay, votre confrère, a parlé de 35 vous au sujet des vers de M. Despréaux pour mettre au bas du portrait de M. votre père et qui finissent ainsi :

Et sans me perdre dans les airs
Voler aussi haut que Corneille.

---

1. *Philosophiæ naturalis principia mathematica, auctore Isaaco Newtonio eq. aurato, perpetuis commentariis illustrata, communi studio PP. Thomæ Le Seur et Francisci Jacquier, ex gallicanâ Minimorum familiâ, Matheseos Professorum.* Genève, Barrillot, 1739-42. 4 parties en 3 vol. in-4°.

Avant que de finir ma lettre, j'ose vous prier de m'ap-
40 prendre tout ce que vous saurez de la santé et de l'état de notre ami M. Rousseau. Nous nous intéressons également, vous et moi, à tout ce qui le concerne, et vous devez être aussi empressé à m'en donner des nouvelles que je le suis à en recevoir. Donnez-moi des vôtres et
45 soyez bien persuadé que personne au monde n'est avec plus d'estime et d'attachement que moi, monsieur, votre, etc.

CCXIII. — Louis Racine a Brossette.

A Paris, ce 21 mars 1741.

On m'a renvoyé, monsieur, votre lettre à Paris, où je suis pour huit jours. J'ai été d'autant plus charmé de la recevoir qu'une personne que j'avais rencontrée depuis
5 peu m'avait assuré que vous aviez été fort indisposé pendant le mois de janvier. Vous m'apprenez une fâcheuse nouvelle, en me mandant la raison qui retarde l'édition de votre commentaire. Je n'aimais déjà pas trop Newton : je vais le maudire, lui et ses commentateurs. Pourquoi
10 faut-il qu'un long et ennuyeux ouvrage que je ne lirai jamais retarde celui que j'attends avec tant d'impatience ! Du reste, le Boileau de Paris ne profitera pas de ce retardement ; on assure qu'il ne se vend point, et en effet vous serez toujours le vrai commentateur. Ce nouvel
15 éditeur vous rend justice dans sa préface, en avouant qu'il n'a fait souvent qu'abréger vos remarques. Mais pourquoi les abréger, quand elles contiennent des choses curieuses ? Il les a tant abrégées que je trouve les siennes bien courtes et bien sèches.

Je reçus hier une lettre de l'ancien et fidèle domestique de l'illustre Rousseau, par laquelle il m'apprend que son maître mourut le 16 de ce mois à Bruxelles où on l'avait transporté d'Anvers.

J'ai lu le *Bolæana*. Il contient des choses curieuses dont vous pourriez faire usage ; mais toutes ne sont pas exactes, suivant ce que m'assure mon frère, mieux instruit que M. Monchénay : ce qu'il fait dire par exemple à Boileau sur *Britannicus* est très faux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CCXIV. — Rousseau a Louis Racine [1].

A Bruxelles, le 30 janvier 1737.

Vous m'épargnez, monsieur, l'embarras d'une prière que je vous aurais faite il y a longtemps si je l'avais osé. Jamais ouvrage ne m'a donné tant de curiosité que votre poème sur la Religion. La matière et l'auteur, tout m'intéresse à son succès, tout m'en fait augurer une réussite éclatante. Je n'ai garde de croire que j'y puisse contribuer d'autre chose que de mes vœux. Mais au moins puis-je vous répondre, monsieur, que je ne trahirai point la confiance dont vous m'honorez et que la flatterie ni l'ostentation n'auront aucune part à la critique que vous me demandez. J'ai déjà dit quelque chose à M. Hardion de

1. Pour terminer son recueil, Brossette a placé, à la fin du second tome, les originaux de quelques lettres de Rousseau à Louis Racine. Mais cette partie a beaucoup souffert et plusieurs de ces lettres ont été lacérées. Nous reproduisons ici ce qui a été conservé, suivant l'ordre chronologique.

l'idée que j'ai sur le sujet de votre poème. Je m'expliquerai plus positivement avec lui sur le temps où je pourrai le recevoir. Je vous demande la continuation de votre amitié et la grâce de me croire avec une considération et un attachement inviolables, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

ROUSSEAU.

CCXV. — ROUSSEAU A LOUIS RACINE.

A Bruxelles, le 21 février 1739.

En changeant de pays, monsieur, il me semble avoir changé de destinée. J'ai retrouvé ici le repos et le sommeil qui m'avaient abandonné pendant tout le temps que j'ai vécu à Paris, et avec les amis que j'y ai retrouvés tels que je les avais laissés j'ai encore la consolation de ne recevoir que des lettres capables de me faire oublier seules toutes mes angoisses passées. Celle — je veux dire la lettre — que vous avez adressée pour moi à M. Aved m'a été rendue hier au soir et je puis vous assurer que si je n'étais aussi parfaitement guéri qu'on a voulu que je le fusse de la maladie du pays, les bontés que vous me témoignez la rendraient incurable. Il me fallait un malheureux voyage comme celui que j'y ai fait pour me faire sentir tout ce que je perds à m'en voir éloigné et combien de vertus cache la corruption que j'y ai remarquée dans ceux qui font le mal et dans ceux qui le laissent faire lorsqu'ils pourraient l'empêcher, ce qui me paraît égal.

Les vers de votre lettre du 5 sont admirables et je voudrais en être aussi digne qu'ils le sont de vous. Ils me font goûter à l'avance tout l'honneur que me feront chez

la postérité les vœux de ce que ma patrie a de plus distingué. Il ne faut qu'un témoignage comme le vôtre pour mettre ma réputation à couvert. Permettez-moi d'assurer ici Mme Racine de mon respect et faites moi la justice de croire que vous serez toujours aussi présent à mon cœur que vous l'avez été à mes yeux lorsqu'il m'a été permis de vous assurer en face de l'attachement inviolable et de la tendre considération avec laquelle je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

ROUSSEAU.

Ne verrons-nous jamais le poème de *la Religion* imprimé ? J'en reviens toujours là. Ne m'oubliez pas, je vous conjure, quand vous verrez Madame de Rupelmonde et M. Hardion ou quand vous leur écrirez. J'ai reçu ici de M. Dupleix la lettre du monde la plus charmante.

CCXVI. — ROUSSEAU A LOUIS RACINE.

A Bruxelles, le 18 mai 1739.

A la bonne heure, monsieur, m'est venue la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 14, car je commençais à craindre que vous ne m'eussiez mis au nombre des péchés oubliés, ou, qui pis est, que votre santé n'eût souffert du temps endiablé que nous essuyons depuis trois mois. Vous me rassurez en me marquant que vous avez fait le voyage de Paris et que vous y avez quelquefois fait mention de moi avec mes amis. Je ne sais où ils ont pu prendre que je songeais à refaire encore le même voyage. Le dernier a trop abîmé ma santé pour me per-

mettre une nouvelle corvée, et je vous proteste que s'il en est jamais question ce ne sera qu'à bonnes enseignes que j'y consentirai. La méchanceté de mes ennemis ne m'a
15 point fait autant de mal que la bonne volonté impuissante ou oisive de mes amis. Je les ai éprouvés la plupart tels que Térence les dépeint, empressés jusqu'à la témérité à promettre au-delà de ce qu'on souhaite.

Post, ubi tempus promissa est jam perfici,
20 *Tum, coacti, necessario se aperiunt;*
Et timent : et tamen res premit denegare.

Je ne songe point encore à donner une dernière édition de mes œuvres. Pour des mémoires, c'est un travail que je réserve à la fin de ma carrière mais qui ne pourra
25 paraître qu'après ma mort. Quant à mes lettres, je ne les ai jamais crues assez bonnes pour en garder aucune copie, et je ne sache que M. Brossette qui, à ce qu'il m'a mandé, ait eu assez de débonnaireté pour conserver celles qu'il a reçues de moi.

30 Je sais il y a longtemps que toute la Voltairomanie doit venir ici à l'occasion d'un procès où les Duchastelet sont intéressés. Je doute pourtant que le chef de cette cabale se hasarde d'y paraître, précédé comme il l'est de sa réputation. Un autre homme plus souhaité y doit, à ce que
35 m'a assuré hier M. le prince de Ligne qui arrive de Paris, venir passer deux ou trois mois. C'est le vengeur de M. votre père, l'abbé Desfontaines. *L'adieu de Voltaire au Théâtre* est d'un nommé M. Guyot de Merville, connu à Paris par quelques comédies très bien versifiées et à qui
40 cette nouvelle pièce de vers ne saurait faire de déshonneur.

Je vous félicite de tout mon cœur du plaisir que vous attendez de voir M. Dupleix. J'espère que vous ne me

refuserez pas la grâce de l'assurer de mes obéissances et du souvenir reconnaissant que je conserve des bontés dont il m'a honoré. Vous ne me dites rien de votre portrait. En quel état est-il ? M. Aved, de qui j'attends inutilement une réponse depuis plus de six semaines, ne me dit point s'il avance. J'attends le mois d'août pour m'apprendre des nouvelles par le public. Permettez-moi d'assurer ici Mme Racine de mes respects et vous, monsieur, de l'inviolable et tendre attachement avec lequel je vous suis dévoué jusqu'au tombeau.

ROUSSEAU.

CCXVII. — ROUSSEAU A LOUIS RACINE.

A Bruxelles, le 28 juin 1739.

Vous avez pris le bon parti, monsieur, en recourant au quinquina pour vous délivrer de votre fièvre. Avec ce secours on n'a que faire de médecins. Je suis persuadé que la vue de M. Dupleix achèvera de vous purifier le sang, très fâché néanmoins de me voir obligé de renoncer à la même consolation dont j'aurais bien besoin dans les accès d'ennui et de mélancolie dont je suis tourmenté et dont j'ai peur à la fin de tomber dans l'inconvénient de tourmenter les autres, car rien n'est plus ennuyeux qu'un ennuyé.

La ville de Bruxelles a enfin l'honneur de posséder l'illustre Voltaire et l'incomparable Emilie. Ils n'ont pas encore fait beaucoup de sottises ici, n'y ayant passé que six jours à deux reprises. Ils ont avec eux un mathématicien qui passe pour merveilleux. Mme du Châtelet a loué une maison pour trois mois.

Je suis ravi de l'alliance illustre que M. Dupleix vient de contracter. Je vous supplie quand vous le verrez de vouloir bien lui témoigner la part que j'y prends et le sensible intérêt qui m'attache à tout ce qui le touche.

Ce que je sais du voyage de l'abbé Desfontaines en cette ville est qu'il a assuré M. le prince de Ligne dînant avec lui chez M. Destouteville qu'il y viendrait passer trois mois. Ce serait effectivement une grande ressource pour moi. Il vient de donner le dernier coup de massue au tortionnaire critique de feu M. votre père.

Je suis plus impatient de voir votre poème de *la Religion* imprimé que d'imprimer mes poésies dont je crois que le public se passera bien d'ici à quelques années. Je ne sais non plus que vous ce que c'est que ce poème de l'*Éducation*, non plus qu'un certain *Roman du siège de Calais* dont j'entends parler assez diversement depuis quelques jours.

Vous me faites un grand plaisir en m'apprenant que M. Aved avance votre portrait et que M. Hardion a été content du mien. Je ne doute point non plus que vous que notre ami M. Aved ne remplace un jour les Rigauds et les Largillières sur lesquels nous ne devons plus compter.

Mme Racine trouvera ici, si vous me le permettez, les assurances de mon très humble respect et vous celles de l'attachement inviolable avec lequel je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

Voilà nos amis de la Société, le P. Brumoy et le P. Bougeant, bien dispersés, l'un à Arras, l'autre à La Flèche. Et vive la politique qui se coupe les bras pour se guérir du mal de tête ! Je vous quitte pour aller assister à une fonction bien douloureuse pour moi. C'est le service de

la princesse héréditaire de Taxis qui vient de mourir à l'âge de 26 ans et laisse son illustre famille dans une affliction qui me désespère.

CCXVIII. — Rousseau a Louis Racine.

A Bruxelles, le 12 juillet 1739.

Il est vrai, monsieur, que le chagrin a pris le dessus chez moi et qu'il ne faut pas moins que la présence d'une personne aussi aimable et aussi aimée que M. Dupleix
5 pour en adoucir l'impression. Celle que son mérite a faite en moi n'est que l'ouvrage de quelques heures et il est merveilleux qu'un temps si court ait fait un si grand progrès. La seule acquisition d'une amitié aussi illustre que la sienne me dédommage de tous les ennuis que m'a
10 causés la fausse amitié de ceux sur lesquels je comptais le plus. J'ai trouvé à la lettre dans mon voyage à Paris l'original de ceux que Térence peint si bien dans la 1re scène du IVe acte de l'*Andrienne*

Id genus hominum pessimum
15 *In denegando modo quis pudor paulum adest*
Post ubi tempus adest promissa perfici
Tunc necessario coacti se aperiunt et timent,
Et tamen res cogit denegare.

Je ne sais comment vous trouverez la paraphrase que
20 j'en ai pu faire :

Grands prometteurs de soins et de services,
Ardélions sous le masque d'amis,
Sachez de moi que les meilleurs offices

Sont toujours ceux qu'on a le moins promis,
25 Et qu'en nul cas le délai n'est permis
Quand une fois la parole est donnée.
Aux lanterniers dont il est grande année
Autant d'amis, autant de mécontents,
Car où trouver des sots assez constants
30 Pour soutenir la longueur chagrinante
Et dévorer les ennuyeux instants
D'une personne inquiète et traînante,
Jouet du sort et victime du temps ?

En effet, le plus fâcheux de tous les supplices est-ce,
35 monsieur, l'espérance impatiente et, quoiqu'en dise le *Misanthrope*, son ami n'avait pas tort de dire qu'on désespère quand on espère toujours.

M. du Tillet me flatte que je pourrais bien voir ici notre cher Père Brumoy qui lui mande que bientôt il retournera
40 à Paris et qu'avant cela son dessein est de faire une promenade dans la Flandre française et jusqu'à Bruxelles. Voilà bien des secours préparés contre l'ennui dont je me sens possédé. Pour le guérir radicalement il me faudrait un commerce plus suivi et plus direct avec un ami
45 comme vous, avec qui seul le cœur et l'esprit puissent trouver également leur compte. Je suis avec tout l'attachement imaginable et tous les sentiments de la plus parfaite estime, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

50 Mes respects ordinaires à Mme Racine.

CCXIX. — Rousseau a Louis Racine.

A Bruxelles, le 30 octobre 1739.

Il est vrai, monsieur, que j'ai vu M. Dupleix à La Haye, mais ce plaisir a passé *velut somnium surgentis* et ne m'a laissé que le regret de le perdre presque aussitôt
5 que j'en ai joui. Je n'ai jamais vu de femme qui fit autant d'honneur à son sexe que sa compagne de voyage. M. le comte de Lanoy qui se préparait à l'admirer comme j'ai fait, a eu le déplaisir d'apprendre que M. son mari et elle étaient partis de Bruxelles le lendemain de leur arrivée à
10 sept heures du matin. Il avait fait pour elle les préparatifs d'un dîner où M. le comte de Harrach et la première noblesse de la cour étaient invités. Le principal ornement de la fête lui a manqué à son grand regret.

J'avoue qu'il vaudrait mieux, comme vous dites, qu'il ne
15 parût rien de nouveau au Parnasse que de le voir déshonoré par les misérables poésies et les infâmes Crébillonades qui nous viennent de Paris, où je ne vois la police rigoureuse que contre ce qui fait l'honneur du siècle et de la religion. J'ai toujours sur le cœur les difficultés que
20 vous trouvez à faire paraître votre excellent poème et je ne me lasse point de vous en parler au hasard de vous lasser vous-même.

Je crains que l'épitaphe qu'on vous a donnée et que j'ai faite de moi-même ne soit pas correctement rappor-
25 tée dans les quatre vers qui vous ont été envoyés. Les voici tels que je les ai faits :

De cet auteur noirci d'un crayon si malin,
Passant, veux-tu savoir quel fut le caractère :
Il avait pour amis d'Ussé, Brumoy, Rollin,
30 Pour ennemis Gacon, Lenglet, Saurin, Voltaire.

Je suis sensiblement obligé à Mme Racine de l'honneur de son souvenir. L'impression que son mérite a faite sur mon esprit est de la nature de celle que vous avez faite sur mon cœur. Elle ne s'effacera jamais, non plus que
35 les sentiments d'estime et de parfaite amitié avec lesquels je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

CCXX. — ROUSSEAU A LOUIS RACINE.

A Bruxelles, le 6 décembre 1739.

Je vous suis bien obligé, monsieur, de m'avoir remis l'espoir sur la santé de Mme Dupleix. Je ne crains pour elle que le peu de cas qu'elle en fait et l'excès de ce qui
5 manque d'ordinaire aux personnes de son sexe. Sa conservation et celle de M. son époux me deviennent de jour en jour plus chères par la rareté des caractères qui leur ressemblent et par le bonheur dont je me flatte de n'avoir pas été jugé indigne de l'honneur de leur amitié.
10 Ma tristesse sur la perte du prince de La Tour se dissipe par la satisfaction de retrouver dans son successeur tout ce que j'avais perdu et surtout dans l'amitié de l'illustre douairière qui est en vérité une personne incomparable par la grandeur des sentiments et la justesse de l'esprit.
15 Pour ma santé elle est toujours au même état et j'attends le retour du printemps avec patience à la vérité, mais non sans beaucoup d'ennui que le seul commerce de M. le comte de Lanoy et de M. de Seguy, mes plus chers amis, peut adoucir et que vos lettres, monsieur, achèvent
20 de me faire supporter.

Vous me faites souvenir de deux hommes qui portaient le nom de Mahuet et qui me venaient voir assez régulièrement ici, il y a environ dix ans. Mais tout à coup et sans que j'aie jamais su ni voulu savoir à quel jeu je les
25 avais perdus, je me trouvai privé de leurs visites. Je me souviens que l'un d'eux qui a survécu à son frère était avocat.....assez..... [1], à ce qu'il m'a paru, mais je ne sache pas leur avoir confié sur mes ouvrages aucune particularité digne d'être confiée au papier. Si jamais je
30 songe sérieusement, comme j'en ai envie, à écrire quelque chose de ce genre, ce sera lorsque j'aurai l'esprit plus libre et que ma situation sera devenue plus fixe et plus tranquille. Les peines que m'ont causées mes ennemis n'approchent point de celles dont mes amis m'ont affligé
35 par les fausses espérances dont ils se sont leurrés et moi après eux. Je dis tous les jours avec le fou d'Horace : *Pol, me occidistis, amici.* J'étais heureux quand je n'espérais ni n'attendais rien. Quand reviendra cet heureux temps ? Après ma mort, à laquelle je n'ai *rien de plus im-*
40 *portant que de me bien préparer.*

M. Brossette m'a déjà mandé qu'il avait conservé mes lettres et qu'il en avait fait un recueil avec ses réponses. Pour moi qui n'ai point de copies et qui ne me suis jamais figuré que des lettres comme les miennes, écrites
45 à la hâte et pour m'acquitter au plus vite de mes dettes, méritassent le soin d'en garder copie, je serais peut-être bien fâché d'y retrouver des choses que je ne hasarderais pas à l'heure qu'il est. Si jamais la fantaisie lui prenait d'en faire part au public, ce serait à lui à y corriger pour
50 mon honneur ce qui ne lui plairait pas, et à en user, *si parva licet componere magnis*, comme le P. Bretonneau a fait à l'égard des sermons du P. Bourdaloue.

---

1. Il y a deux mots ici dont la lecture est à peu près impossible.

Permettez-moi d'assurer Mme Racine de mes très humbles respects et vous de l'attachement sans borne et du dévouement entier avec lequel je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

CCXXI. — ROUSSEAU A LOUIS RACINE.

A Bruxelles, le 11 décembre 1739.

On peut dire, monsieur, du maître fou dont vous me parlez dans votre lettre du 5 ce que notre maître François dit de l'Ingénieur du roi de Narsingue : il n'y a point de sottise dont il ne s'avise. Vous m'apprenez sa sortie de Paris. Voici son entrée à Bruxelles.

Il y arriva samedi 5 entre chien et loup. Comme les portes se trouvèrent fermées, il fut obligé d'attendre jusqu'à ce qu'un carrosse qui conduisait des domestiques de Mme la duchesse d'Arenberg douairière et qui avaient un ordre pour les portes vint s'y présenter, et il obtint permission de ces domestiques de prendre place avec eux dans le carrosse où il fut conduit jusqu'à la maison de cette princesse ; et il lui fallut courir à pied comme il était, en robe de chambre et pantoufles, jusqu'à son logis qui est à peu près éloigné comme l'Opéra de Paris l'est de la Comédie Italienne. Cette entrée fort peu triomphante, comme vous voyez, mérite de figurer avec les singularités qui caractérisent la vie de ce Don Quichotte d'Epicure et de Newton.

J'ai déjà appris d'ailleurs la culbute de l'opéra de Rameau. Ce musicien, le premier maître de clavecin de l'Europe sans contredit, a si peu de génie pour la

musique vocale que lui-même doit avoir toutes les peines
25 du monde de chanter les paroles qu'il met en musique. J'ai voulu pendant que j'étais à Paris essayer d'entonner un opéra de sa façon que notre ami M. Aved m'avait prêté. Mais y ayant perdu mon latin, il me vint l'idée d'une ode lyricomique sur ses partisans, dont voici une
30 strophe.

Distillateurs d'accords baroques
Dont tant d'idiots sont férus,
Chez les Thraces et les Uscoques
Portez vos opéras bourrus.
35 Malgré votre art hétérogène,
Lulli de la lyrique scène
Est toujours l'unique soutien ;
Fuyez, laissez-lui son partage
Et n'écorchez pas davantage
40 Les oreilles des gens de bien.

Mes respects accoutumés à Mme Racine. Je suis toujours avec le plus véritable attachement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

Ne verrons-nous donc jamais votre poème de *la Reli-*
45 *gion* ! Du moins ne m'oubliez pas quand vous écrirez à Mme de Rupelmonde et à M. Hardion.

CCXXII. — Rousseau a Louis Racine.

A La Haye, le 25 juin 1740.

Il est vrai, monsieur, que le soleil fait ce qu'il peut pour réconcilier l'air avec nous ; mais le vent du nord continue toujours à faire des siennes et je passe encore

5 tous les matins et tous les soirs au coin de mon feu. Jugez si ma santé peut se rétablir avec un temps comme celui-là et si mon humeur est en état de prendre part à aucun des événements qui pourraient dissiper l'ennui qui m'a chassé de Bruxelles.

10 L'infidèle ami de M. Brossette ne m'a point rendu sa lettre. Je ne lui en suis pas moins obligé et le plaisir que vous me faites en m'apprenant que sa nouvelle édition de Despréaux est sous presse me réconcilie tout à fait avec lui.

15 Vous aurez appris la mort du roi de Prusse. Voltaire était à Bruxelles où il n'attendait que cet événement pour aller chez son successeur exercer la charge de premier ministre. Je le crois en chemin actuellement pour l'accomplissement de ce grand dessein. Quelque part qu'il 20 soit, ne doutons point qu'il n'y fasse des sottises. Un pommier ne peut faire que des pommes.

Je n'entends plus parler de mon ami Aved ni de la gravure de mon portrait qu'il me promettait pour le mois de février. J'aimerais bien mieux recevoir celle du vôtre 25 dont j'aurais besoin pour réveiller en moi les sentiments de vertu et de religion que mes souffrances corporelles éteignent insensiblement malgré les efforts que je me fais pour les supporter constamment. Si l'âme n'est point matérielle, au moins est-il vrai de dire que la matière a 30 un très puissant empire sur l'âme.

Conservez toujours la vôtre dans sa paix ordinaire. C'est le plus grand des biens et le seul qui puisse rendre l'homme heureux dans cette vie.

J'assure ici Mme Racine de mon respect accoutumé et 35 vous, monsieur, du véritable et éternel attachement avec lequel je suis pour le reste de mes jours votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

N'avez-vous point vu un livre de M. Duguet sur l'*Institution d'un prince* ? J'apprends qu'il fait du bruit en France et véritablement c'est un très bel ouvrage, mais qui ne sera point du goût de ceux qui y sont au timon des affaires.

CCXXIII. — Rousseau a Louis Racine.

A La Haye, le 14 juillet 1740.

Je ne puis vous exprimer, monsieur, combien je suis sensible à l'intérêt que vous prenez à ma santé. Elle est véritablement dans un état de décadence qui ne m'annonce rien moins qu'une fin prochaine et une fin douloureuse et qui pis est sans aucune ressource pour m'aider à sortir de la vie comme j'en manque pour y rester. Bruxelles ne m'en offre guère plus que La Haye par la profonde ignorance où on y vit de tout ce que la religion a de plus essentiel et le plus consolant.

M. Piron que le ciel semble m'avoir envoyé pour m'aider à passer le temps avec agrément dans un séjour où je ne sais que faire tristement les plus grands repas du monde, M. Piron, dis-je, m'a confirmé ce que vous ne mandez de la gasconnade de Voltaire sur sa Zulime. Il a vu cet auteur en passant à Bruxelles et Voltaire a ajouté à ce qu'il avait écrit dans sa lettre qu'il avait fait cette tragédie en badinant et qu'il l'avait écrit même ainsi à Paris où personne ne voulait le croire. « Pardonnez-moi, lui a répliqué Piron, tout le monde le croit. » Ce M. Piron est un de ces hommes qui ont tout leur esprit en argent comptant. Il travaille actuellement à une tragédie dont

il m'a récité trois actes qui m'ont paru admirables ; mais c'est encore un secret et même pour dépayser la curio-
25 sité de Du Fresne dont il n'est pas que vous ne connaissiez la fatuité et l'amour de soi-même il lui a dit que le sujet de sa pièce était sale, dont il lui a fait sur le champ l'exposition dans ces quatre vers :

Au milieu d'un village où la peste réside
30 Un vieux fumier pourri s'élève en pyramide,
Masse infecte qu'on voit se grossir chaque jour
Du tribut régulier des cochons d'alentour.

« Imaginez-vous, mon cher, lui a-t-il ajouté, le plaisir que tout Paris aura à vous voir sur un fumier. »

35 Le plaisir que me fait le commerce d'un ami si consolant ne peut me distraire de la douleur que me laisse la perte de M. le comte du Luc, le plus solide et les plus vertueux ami que j'eusse dans le monde et dont les bon-
40 tés sont le plus profondément gravées au fond de mon cœur. Cette impression ajoutée à mes infirmités en redouble l'amertume à un point qui me laisse pour le présent et pour l'avenir sans aucune consolation. Je crains que l'accident arrivé à M. de Senozan ne laisse une affliction à peu près pareille à Mme Racine à qui vous voulez
45 bien que je renouvelle ici l'assurance de mon respect comme à vous celle de l'attachement inviolable avec lequel je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

CCXXIV. — Rousseau a Louis Racine [1]

... douleurs et ses lamentations. *Job s'en plaignit, il en parla.* Je ne suis ni plus patient ni plus stoïcien que Job et je vous prie d'oublier la faiblesse que j'ai de vous en parler si souvent. Mais vous n'oublierez pas, s'il vous plaît, que dans un corps le plus cacochyme qui soit sur terre loge le cœur le plus ferme et le plus constant en amitié que vous connaissiez et que personne au monde ne respecte plus que moi Mme Racine et n'est avec une plus profonde estime que je le suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Rousseau.

Les commentaires de l'abbé Souchay sur Boileau ne soulagent point l'impatience où je suis de voir ceux de M. Brossette. Quant aux miens, mes ouvrages s'expliqueront d'eux-mêmes, s'ils le peuvent. Je ne suis point un auteur à commentaires. Tant d'honneur n'appartient pas à un homme aussi frivole que je le suis.

CCXXV. — Rousseau a Louis Racine [2].

... Si vous savez quelques bonnes nouvelles de M. et de Mme Dupleix ayez la bonté de m'en faire part. Je ne puis me passer de la consolation d'apprendre quelque chose de ce qui intéresse des amis aussi vertueux et aussi dignes de mon attachement. Celui que j'ai pour vous durera autant que mon respect pour Mme Racine, ce qui veut dire que je serai toute ma vie avec les sentiments les plus

1. Fragment autographe sans date.
2. Fragment autographe sans date.

tendres, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, ROUSSEAU.

10 M. Rollin m'envoie son quatrième tome de l'*Histoire romaine*, mais je ne pourrai profiter de son présent qu'à mon retour à Bruxelles, qui sera pour le commencement d'octobre. J'attends ici de Spa une femme dont les malheurs ont fait beaucoup de bruit à Paris, et qui, soit 15 qu'elle les ait mérités ou non, est la personne du monde d'un plus agréable commerce. A mon âge on incague tout le danger où une pareille fréquentation pourrait exposer. J'en ai bien couru d'autres sans y succomber.

INDEX

Abeille (l'abbé Gaspard), I, 162.
Académie française, I, 39, 40, 45, 47, 115, 116, 162, 175, 191, 223, 226, 239, 242, 272 ; II, 16, 101, 241, 246, 247, 252.
Académie de Lyon, I, 253 ; II, 52, 55, 185, 195, 197, 198.
Académie de peinture, I, 46.
Académie des inscriptions et médailles, I, 41, 48, 145, 215 ; II, 242, 246, 253, 255.
Académie des sciences, I, 41.
Achille, I, 6, 17, 18, 38, 59, 297 ; II, 210.
Acomat, I, 297.
Acron, II, 6.
Acunha (M. d'), ambassadeur de Portugal, II, 48, 49, 123.
Adélaïde, de Voltaire, II, 176.
Adieu de Voltaire au théâtre, II, 272.
Adieux aux Jésuites, de Gresset, II, 206, 207.
Africain (*l'*), de Champmeslé, II, 149, 156.
Agamemnon, I, 295, 297.
Agar, II, 12.
Aguesseau (Henri-François d'), chancelier de France, I, 96, 106, 151, 155, 215 ; II, 116, 246, 254.
Aix-en-Provence, I, 202, 207 ; II, 76, 87, 98.
Aix (Parlement d'), II, 53, 82, 98.
Aix (premier président du Parlement d'Aix). *Voy.* Galloys de la Tour de Glené (J.-B. des).
Alceste, I, 295.
Alcoran (*l'*) *des Cordeliers*, II, 148, 151.
Alexandre, II, 92, 93, 100, 101.
Alexie (siège d'), I, 120.
Alix, libraire, II, 212, 256, 259, 260, 264, 267.
Allégories, de Rousseau, I, 249.
Allemagne (l'), I, 2, 8, 105, 127, 149, 176, 232, 255, 262 ; II, 164.
Amateur (*l'*) *d'horloges*, II, 229.
Amathonte, II, 211.
Amélie, impératrice d'Allemagne, I, 21, 185.
Amor-Dei (M.), I, 181.
Amour de Dieu (*de l'*), épître, I, 301.
Amphion, I, 101.
Amsterdam, II, 38, 48, 109, 116, 122, 126, 129, 136, 138-141, 146, 150, 152, 156, 160-162, 169, 173, 177, 179, 182, 183, 186.
Amyot (Jacques), I, 144 ; II, 8.
Anacréon, I, 204 ; II, 102.
Anchise, I, 162.
Andrienne (*l'*), I, 272 ; II, 275.
Andromaque, I, 70, 76, 294.
Angleterre (l'), I, 30, 92, 94, 105, 110, 159, 165, 206, 255, 278, 282 ; II, 31, 83, 127, 137, 163.
Annat (le P. François), II, 171, 191.
Anticoton (*l'*), I, 45.
Antigone, I, 295.
Antin (Louis-Antoine de Mon-

tespan, duc d'), I, 105, 108, 163, 168.
Antiochus, I, 289.
Antiquités (les) grecques et romaines, de Montfaucon, I, 141, 145, 153, 163.
Anvers, II, 265, 266, 269.
Apelle, I, 4.
Apollon, I, 9, 37, 41, 44; II, 4, 253.
Apologie (l') d'Homère et le bouclier d'Achille, I, 18, 28, 36, 57.
Archiduchesse (l'), I, 266; II, 233.
Aremberg (duc d'), I, 169, 173; II, 42, 111, 145, 179, 180.
Aremberg (duchesse), II, 280.
Argenson (Marc-René de Voyer, marquis d'), I, 61, 115.
Ariane, opéra, I, 108, 111.
Arioste (l'), I, 288; II, 203.
Aristarque, I, 13, 28.
Aristide, I, 151.
Aristophane, II, 59.
Aristote, I, 293, 296.
Arlequin, I, 292.
Arnauld (Antoine), I, 85, 124, 132, 136, 143, 175, 271, 273, 292; II, 171, 172, 189-192, 199.
Arnauld (la Mère Angélique), I, 175.
Arouet (François-Marie). *Voy.* Voltaire.
Arras, II, 274.
Arrie, I, 162.
Arrien, I, 44, 59.
Artémise, tragédie, I, 189, 196.
Art (l') poétique, II, 95.
Ascagne, I, 162.
Asdrubal, I, 108.
Athalie, I, 272, 297; II, 258.
Athènes, I, 30.
Atis, II, 203.
Atis, petit laquais de Boileau, I, 44, 50.
Atticus, II, 164.
Aubert (Pierre), avocat et échevin de Lyon, II, 55, 157.
Aubignac (François-Hédelin, abbé d'), I, 291.
Aucour (d'). *Voy.* Barbier d'Aucour.
Auguste, I, 45, 138, 253.
Ausone, II, 19.
Auteuil, II, 12.
Aved (Jacques-André-Joseph), II, 270, 273, 274, 281, 282.
Avignon, I, 171, 204, 224.
Avocats (affaire des), II, 67, 70, 71.
Avranches, I, 84.

Balaruc, II, 222.
Bâle, I, 92.
Barbe-bleue, I, 6.
Barbier d'Aucour (Jean), I, 125, 175.
Barbouillé (le), II, 89, 90.
Barcos (M.), le père, I, 240.
Baron (Michel Boyron, dit), I, 272-275, 277, 280, 282, 284, 288, 300, 303; II, 7, 20, 31, 40, 43, 251.
Barrillot, libraire à Genève, I, 14, 26, 41, 65, 66, 72, 82, 138, 196, 214; II, 114, 129, 130, 131, 133, 136, 138, 141, 146, 149, 150, 173, 175, 178, 215, 221.
Bastille (la), I, 99, 107, 115, 142, 169.
Basville (Chrétien de Lamoignon, marquis de), I, 105.
Batrachomyomachie (la), II, 6, 11, 14.
Bayle (Pierre), I, 121; II, 46, 62.
Beauvais (collège de), II, 241.
Beauvalon, II, 232.
Bel (le président Jean-Jacques), II, 107.

Belgrade, I, 61, 66, 120, 127, 129, 134, 138.
Bénédictins (les), I, 140.
Benserade (Isaac de), I, 190.
Berelli (le marquis), I, 46.
Bernard (Jacques), I, 43.
Bernard (Samuel), II, 13.
Berruyer (le P. Joseph-Isaac), jésuite, II, 99, 106, 266.
Berry (Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans, duchesse de), I, 63.
Berthelot de Jouy (Marie-Catherine Bégon, dame), II, 18.
Bertrand de Rieux, II, 247.
Berwick (Jacques Fitz-James, duc et maréchal de), II, 197.
Bibliothèque de Lyon, II, 55.
Bibliothèque des romans, II, 175.
Bibliothèque (la) française de La Croix du Maine et Du Verdier, II, 6, 11.
Bignon (l'abbé Jean-Paul), II, 117.
Billiot (Esprit), II, 139, 141.
Boccace, II, 41, 88.
Boileau-Despréaux (Nicolas), I, 1, 3, 4, 5, 12, 15, 19, 23, 26, 29, 31, 41, 44, 50, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 62, 65, 66, 68, 70, 71, 73, 75, 76, 78-80, 82, 83, 85, 89, 111, 116, 118, 121-125, 130-133, 135, 136, 143, 145, 147, 160, 161, 170, 171, 175, 176, 179, 180, 187, 188, 191, 192, 194, 196, 198, 205, 214, 216, 220, 221, 223, 227, 239, 240, 244, 252, 258, 259, 264, 265, 267-271, 273, 276, 279, 282, 284-286, 297, 300-303 ; II, 2-4, 6, 8, 12, 18-23, 28, 31, 33, 35, 41, 42, 44, 46, 47, 57, 61-63, 69, 93-97, 100, 101, 104, 107, 130-132, 134, 137, 138, 141, 142, 144, 146, 149, 150, 152, 154, 166, 167, 170-172, 174, 177, 185, 187-194, 196, 198-201, 209, 212, 215, 222, 224, 225, 228, 231, 233, 234, 236-241, 243, 244, 246, 247, 249, 251-256, 258-262, 264-269, 282, 285.
Boileau (l'abbé Jacques), I, 51, 67, 73, 162.
Boileau de Puimorin (Pierre), I, 124, 133.
Bois (Du). *Voy.* Goibaud Dubois.
Boisrobert (François Le Métel de), I, 291.
Boissier, l'aîné, I, 206.
Boivin (Jean), I, 2, 5, 11, 18, 28, 34, 36, 57 ; II, 6, 11, 12, 14, 15.
Bolœana, II, 256, 259, 260, 269.
Bologne (M. de), II, 133.
Bonnet (Jacques), I, 30.
Bonneval (Claude-Alexandre, comte de), I, 152.
Bossuet (Jacques-Bénigne), I, 292.
Bougeant (le P.), jésuite, II, 187, 194, 274.
Boulogne-sur-Mer, I, 99.
Bourbon (Louis III, prince de Condé, duc de), I, 72, 202.
Bourcard (Daniel), I, 92, 94, 165, 173.
Bourdaloue (le P. Louis), jésuite, II, 279.
Bourg (Du), chargé d'affaires à Vienne, I, 90, 117, 173, 194, 198, 228 ; II, 125, 127.
Bourg-en-Bresse, II, 66.
Bourgogne (hôtel de), II, 86.
Bout-du-Monde (rue du), I, 201.
Boutillier (M.), directeur de la poste à Lyon, I, 181.
Boyer (Claude), I, 11 ; II, 241, 243, 244.
Boyer, bibliothécaire du prince Eugène, II, 125.

Boze (Claude Gros de), I, 140, 145.
Brabant (le), II, 263.
Brabant (chambre des comptes de), I, 266.
Bremen, I, 105.
Bretagne (Louis de Bourbon, duc de), I, 215.
Bretonneau (le P. François), jésuite, II, 279.
Briasson, libraire, I, 65.
Brilhac, premier président du Parlement de Bretagne, I, 106.
Britannicus, tragédie, I, 178 ; II, 269.
Bronod (M.), I, 66.
Brossette (Claude), *passim*.
Brumoy (le P.), jésuite, II, 180, 181, 184, 186-188, 193, 195, 197-199, 205, 210, 235, 236, 274, 276, 277.
Bruxelles, I, 124, 169, 172, 181, 184, 188, 192, 193, 195, 230, 235, 237, 240, 243, 248, 260, 261, 263, 265, 266, 268, 269, 271-275, 278, 280-283, 285 ; II, 4, 14, 21, 30, 37, 47, 50, 55, 64, 67, 68, 81, 83, 88, 104, 117, 123, 129, 133, 143, 153, 173, 175, 204-206, 219, 221, 223-225, 231, 232, 234, 239, 240, 250, 261, 265, 266, 269-271, 273, 275-278, 280, 282, 283, 286.
Bûcheron (le) et la Mort, fable de Rousseau, II, 229.
Bude, I, 54, 152.
Buffier (le P. Claude), jésuite, I, 11, 28, 33, 211.
Bulle (la) *Unigenitus*, I, 111, 119.
Burrhus, I, 174, 179.
Bussy-Rabutin (Michel-Roger-Celse de), évêque de Luçon, II, 101, 207.
Cabassut (Jean), II, 25.
Cabinet satyrique (le), I, 11.
Cadière (Catherine), II, 53, 65, 76, 77, 79, 82, 87.
Cadogan (lord), I, 204.
Caligula, I, 253.
Callot (Jacques), graveur, I, 151.
Calvin (Jean), I, 122.
Cambiague (M. de), I, 70, 83, 113, 255, 257.
Candie, II, 249.
Caporali, I, 267.
Carignan (hôtel de), I, 278.
Cartouche (Louis-Dominique), I, 201, 231.
Cassini (le Père), I, 293.
Catalogue des romans, II, 177.
Catherine, seconde femme de Pierre-le-Grand, I, 105.
Catulle, I, 19, 67, 74, 120, 298.
Caumartin (Jean-François-Paul, abbé de), I, 145.
Caumont (le marquis de), II, 164.
Cendrillon, I, 6.
Cerises (les) renversées, poème d'Elisabeth Chéron, II, 11, 15.
César, I, 276 ; II, 92, 164.
Chalus (l'abbé), II, 193-195.
Chambre de justice (la), I, 98, 99, 103, 107.
Chamillardes (les), I, 176.
Champmeslé (Charles Chevillet, sieur de), I, 23 ; II, 149, 156.
Chancelier (le). *Voy*. Aguesseau (Henri-François d').
Changuion, libraire, II, 147, 148, 150, 177.
Chapelain (Jean), II, 15, 96, 97, 101.
Chapelle (Claude-Emmanuel Luillier), I, 124, 132, 147, 190, 191, 208 ; II, 205, 206.
Charenton, II, 190, 191.
Charlemagne, I, 21.

Charles VI, empereur d'Allemagne, I, 24, 54, 60, 127, 162, 172, 192, 195, 237.
Charles XII, roi de Suède, I, 105, 169, 172, 174 ; II, 91-97, 100, 106, 138, 143, 144.
Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, II, 78.
Charles-Philippe, comte Palatin du Rhin et électeur, I, 262.
Charolais (Charles de Bourbon, comte de), I, 72.
Chartres (Louis, duc de), puis duc d'Orléans, I, 63, 72.
Chartreuse (*la*), de Gresset, II, 205.
Chateaurenard (M. de), II, 76.
Châtelet (Gabrielle-Emilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise du), II, 231, 272, 273.
Chaudon, avocat, II, 76.
Chaulieu (l'abbé Guillaume Anfrie de), I, 146, 208, 239, 259.
Chauvelin (Germain-Louis), garde des sceaux, II, 51, 53.
Chauvelin (L.) de Beauséjour, maître des requêtes, chargé de la direction de la librairie, II, 24, 26, 28, 29, 31, 34, 39, 51, 57, 72, 74, 78, 82, 87, 88, 134, 216, 237, 247, 249, 250.
Chef d'œuvre de l'inconnu, I, 37.
Cheret (Claude), I, 92, 94.
Chéron (Elisabeth). *Voy.* Le Hay.
Chine (la), II, 66.
Chiverni (M. de), gouverneur du duc de Chartres, I, 63.
Chloris, I, 69.
Cholier (M.), prévôt des marchands de Lyon, I, 129.
Cicéron, I, 129, 146, 150, 211, 221, 254, 276, 290.
Cid (*le*), I, 76, 282, 284, 291, 294 ; II, 148, 149.
Claude (Jean), II, 171, 190, 191, 214.
Clément IX, pape, I, 110, 293 ; II, 189.
Cocagne (pays de), I, 84, 87.
Coignard fils (Jean-Baptiste), libraire, I, 267 ; II, 26, 130, 178, 194, 212.
Colbert de Croissy (Charles-Joachim), évêque de Montpellier, I, 99.
Collier (Jérémie), I, 30.
Colonia (le P. de), jésuite, II, 19, 22, 30, 51, 52.
Comédie-Française, I, 272.
Comédie italienne (la), I, 73 ; II, 280.
Conciles (collections des), I, 38, 45.
Conrart (Valentin), I, 142.
Conseil du Roi (le), II, 67.
Consolation (*la*) *des Tristes*, I, 11.
Constantine, I, 297.
Constantini (Angelo). *Voy.* Mezzetin.
Constantinople, I, 54, 93-95, 165.
Constitution (la), I, 19, 27, 32, 51, 77, 99, 110, 114, 119, 190, 195, 199.
Contes (*les*) *arabes*, I, 33.
Conti (François-Louis de Bourbon, prince de), I, 73 ; II, 8.
Conti (Anne-Marie de Bourbon, princesse de), I, 149.
Coras (Jacques de), I, 51.
Corneille (Pierre), I, 76, 178, 185, 291, 295 ; II, 58, 100, 200, 209, 241, 243, 258, 267.
Corneille (Thomas), I, 291, 295.
Cornu (la), II, 8.
Corruption (*de la*) *du goût*, I, 57, 90.
Coste (Pierre), I, 30 ; II, 84.
Cotin (l'abbé Charles), I, 51 ; II, 91, 96, 101, 146.
Courson, I, 157.
Courtin (l'abbé), I, 88.

Coysevox (Antoine), I, 170.
Cramail (Adrien de Monluc, comte de), II, 7, 8.
Crébillon (Prosper Jolyot de), I, 51, 59, 107.
Crébillonades, II, 277.
Crésus, I, 38.
Créüse, I, 296.
Critique (la) du Théâtre anglais I, 30, 35.
Croisic (le), II, 210.
Crousaz (Jean-Pierre de), I, 259.
Czar (le), II, 96, 101.

Daces (les), I, 217.
Dacier (André), I, 36, 44, 49, 50, 59, 140, 144, 179, 201, 208.
Dacier (Anne Lefèvre, Mme), I, 2, 3, 5, 8, 11, 14, 27, 28, 33, 36, 44, 49, 57, 88-90, 98, 179, 201, 204, 208.
Dalman (M.), I, 96.
Danchet (Antoine), I, 40, 111 ; II, 16.
Dancourt (Florent Carton), I, 201.
Danse (l'abbé), I, 123, 132, 135.
Danube (le), I, 66, 138; II, 202.
Dave, I, 272.
Décaméron (le), II, 88.
Défense de la perpétuité de la foi, II, 171.
Défense du grand Corneille contre le commentateur de M. Despréaux, II, 200.
Déjanire, I, 296.
Démonstration (la) évangélique, I, 227.
Déon, premier commis d'Hérault, II, 115, 119, 121.
Descartes (René), I, 15.
Description des plaisirs de l'île enchantée, II, 62.
Desfontaines (l'abbé Pierre-François Guyot), I, 277 ; II, 54, 56, 107, 163, 215, 264, 272, 274.
Desforges-Maillard (Paul), II, 210.
Desforts. *Voy.* Le Pelletier des Forts (Michel).
Deshoulières (Antoinette du Ligier de la Garde, dame), II, 16.
Desjardins (la), I, 261.
Des Maizeaux (Pierre), II, 129, 133, 136, 141, 142, 183.
Desmaretz (Nicolas), contrôleur général, I, 106, 110.
Desmarets de Saint-Sorlin (Jean), I, 291, 292.
Desplantis (M.), gouverneur du marquis d'Halincourt, I, 159. *Voy. aussi* Plantis (du).
Despréaux. *Voy.* Boileau-Despréaux (Nicolas).
Despréaux (Mlle), I, 67.
Destouteville (M.), II, 274.
Diable (le) Boiteux, I, 33, 44, 50.
Didon, II, 190.
Dijon, II, 178.
Diomède, I, 186.
Discours sur Homère, I, 9.
Dôle, II, 99, 157.
Dombes (Louis de Bourbon, prince de), I, 112.
Don Japhet d'Arménie, II, 148.
Don Quichotte, II, 280.
Douai, I, 266.
Drevet (Pierre), I, 163, 170.
Dubois (Guillaume, cardinal), I, 106; II, 38, 125, 126.
Dubos (l'abbé Jean-Baptiste), I, 290.
Du Cerceau (le P. Antoine), jésuite, I, 19, 24, 37, 44, 50; II, 211.
Ducs (les), I, 51, 60.
Du Fresne. *Voy.* Quinault-Dufresne.
Dufresny (Charles), I, 210.
Dugué de Bagnols (Louis), I, 106.

Duguet (Jacques-Joseph), II, 283.
Dujardin (M.), II, 162.
Dunkerque, I, 201, 204.
Dupin (l'abbé Louis Ellies), I, 38 ; II, 242.
Duplain (M.), libraire, II, 25.
Dupleix (M.), II, 271, 275, 277, 278, 285.
Du Verdier (Antoine), sieur de Vauprivas, II, 6, 11.

Ecosse (l'), I, 105.
Ecriture (l') sainte, I, 33.
Ecclésiastique (*l'*), I, 39.
Education (*l'*), poème, II, 274.
Electeur Palatin. *Voy.* Charles-Philippe.
Electre, tragédie, I, 178, 179, 296.
Elisabeth-Christine, impératrice d'Allemagne, I, 53.
Eloge historique du sieur Rousseau, II, 179.
Enée, I, 100, 162.
Enéide (*l'*), I, 183, 289.
Enghien, I, 260; II, 149.
Ennius, I, 123.
Epictète, I, 36, 44, 50, 59.
Epicure, II, 280.
Epître à Marot, II, 13.
Epître (*l'*) *aux Muses*, de Rousseau, II, 97.
Epître à Uranie, II, 231.
Equivoque (*de l'*), satire, I, 301 ; II, 229, 258.
Eriphile, I, 296.
Ernest (M.), II, 124.
Esclavonie (l'), I, 66.
Escobar (le P.), jésuite, II, 66.
Esope, I, 37, 38, 44, 273, 288.
Esope au collège, I, 37, 50.
Espagnols (les), I, 42.
Esprit (*l'*) *des cours*, I, 37.
Essai sur l'épopée, de Voltaire, II, 163, 165.
Estrées (Victor-Marie, duc et maréchal d'), I, 62, 63.
Etats généraux. *Voy.* Hollande.
Euclide, I, 10, 15.
Eugène de Savoie-Carignan (le prince), I, 26, 52, 60, 66, 71, 78, 127-129, 134, 138, 154, 155, 163, 173, 180, 184, 188, 194, 196, 205, 206, 218, 221 ; II, 37, 38, 117, 125, 126, 148, 208.
Eure (l'), II, 166.
Euripide, I, 296 ; II, 107.
Europe (l'), I, 34, 45, 60, 78, 129, 152 ; II, 24, 70, 76, 86, 99, 117, 118, 200, 280.
Examen critique de la querelle de Mme Dacier et de M. de La Motte, I, 48, 57.

Fables de M. de La Motte traduites en vers français, I, 191.
Fabri, libraire à Genève, I, 1, 14, 26, 41, 55, 61, 64, 66, 82, 138, 196, 214 ; II, 114, 130, 131, 137, 138, 141, 150.
Fabrice, I, 151.
Fabrice (M.), II, 106.
Fagotin, I, 44.
Fausse (*la*) *honte*, épître, II, 171, 189, 191.
Félix, I, 186, 297.
Fénelon (François de Salignac de La Mothe), II, 154.
Fénelon (Gabriel-Jacques de Salignac, marquis de la Mothe), ambassadeur en Hollande, II, 49, 116, 148, 151, 154, 156, 158-162, 169, 177, 182.
Ferrier (M.), I, 156.
Ferrier (le P. Jean), II, 171, 172, 189, 191.
Festin (*le*) *de Pierre*, II, 61.
Fétislau, I, 95.
Fevret (Charles), II, 25.
Fitz-Gérard, I, 159.

Flaminie (Mlle) *Voy.* Riccoboni (Mme).
Flandre (la), I, 232, 233, 266, 280, 282 ; II, 125, 276.
Flatteurs (les), comédie, I, 155, 160.
Fleischman (M.), I, 54.
Fleurieu (M. de), II, 224, 227.
Fleurus, II, 9.
Fleury (André-Hercule, cardinal de), I, 115.
Florentins (les), I, 206.
Follard (le P.), jésuite, I, 246.
Fontaine (Mme), I, 201.
Fontainebleau, I, 131.
Fontenelle (Bernard Le Bouvier de), I, 23, 197 ; II, 88, 91, 101, 107, 146.
Formond (M. de), lecteur du duc d'Orléans, I, 61, 63.
Fourmont (Etienne), I, 48, 57.
Fourqueux (M. de), procureur général de la Chambre de Justice, I, 107, 110.
Fraguier (l'abbé Claude-François), I, 99, 100, 103, 208, 212, 215, 216, 219, 222, 233, 237, 240, 242, 272, 274.
France (la), I, 5, 13, 20, 22, 26, 27, 30, 34, 39, 45, 55, 77, 78, 90, 98, 102, 103, 105, 110, 114, 119, 176, 194, 197, 199, 203, 204, 205, 206, 218, 221, 238, 249, 288 ; II, 38, 43, 86, 92, 101, 126, 127, 137, 162, 173, 177, 190, 221, 223, 232.
Francus, I, 13.
Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse, II, 282.
Frédéric II, roi de Prusse, II, 282.
Fresne (le), I, 215.
Fuzelier (Louis), I, 41.

Gâcon (François), I, 9, 10, 109, 191 ; II, 117, 235, 277.
Galloys de la Tour de Glené (J.-B. des), premier président du Parlement d'Aix, I, 63 ; II, 77, 79.
Gallyot, premier commis du garde des sceaux, II, 25, 29, 35.
Gand, I, 285.
Ganeau, libraire, I, 140.
Garamain. *Voy.* Cramail.
Garde des sceaux. *Voy.* Chauvelin (Germain-Louis).
Gaufridi (Louis), II, 53, 56.
Gaules (les), I, 253.
Gauthier (M.), médecin de Nantes, I, 158, 159, 166.
Gazette (la) de Hollande, I, 266 ; II, 177.
Gédoyn (l'abbé Nicolas), I, 48, 56, 171, 192.
Genève, I, 26, 29, 31, 41, 52, 55, 64, 81, 116, 122, 127, 129, 137, 194, 205, 214, 232, 234, 250, 256, 267, 268, 279, 286 ; II, 114, 130, 131, 134, 137, 139, 141, 144, 150, 166, 178, 221, 228, 236.
George Ier, roi d'Angleterre, I, 105
Georges Dandin, II, 82, 88, 249.
Georgiques (les), I, 161 ; II, 8.
Gervais, I, 108.
Gévaudan (le), I, 224.
Gilbert de Voisins, I, 67.
Gille, I, 44.
Gillot (Claude), graveur, I, 151, 153.
Girard (le P. Jean-Baptiste), jésuite, II, 53, 56, 65, 66, 68, 76, 77, 79, 82, 86, 87, 90, 98, 105, 157.
Glacé, I, 223.
Gluck de Saint-Port, conseiller au Parlement, II, 11.
Godeau (M.), II, 178.
Goibaud Dubois (Philippe), I, 125, 175.

Gordon de Percel (le chevalier), II, 49, 67, 70, 110, 153, 186.
Gort (Robert et Jean du), I, 11.
Gourville (Jean Hérault de), I, 123.
Grâce (la), poème, I, 170, 174 ; II, 66, 69, 80, 81, 83, 85, 104, 238, 242, 252, 257.
Graviers (Jean-Georges), I, 145.
Grandier (Urbain), II, 53.
Grand Prieur (M. le). *Voy.* Vendôme.
Grèce (la), I, 37, 38 ; II, 59.
Grécourt (l'abbé Jean-Baptiste-Joseph Willard de), I, 190, 195, 199.
Grecs (les), I, 13, 22, 23, 134, 289, 294, 297.
Gresset (Jean-Baptiste-Louis), II, 204, 206, 208, 211.
Grimarest (Jean-Léonor Le Gallois de), II, 39, 44.
Grimarest (Charles-Honoré Le Gallois de), II, 44.
Grüener (M.), I, 21.
Guérin, libraire, II, 26.
Guerrier (Claude), libraire, I, 247.
Gueudeville (Nicolas), I, 37.
Guignard (le P.), jésuite, II, 66.
Guyot de Merville (Michel), II, 272.

Halincour (le marquis d'), I, 113, 159, 162, 166.
Hambourg, I, 110.
Hanovre (duc de), I, 105.
Hardion (Jacques), II, 112, 269, 271, 274, 281.
Hardouin (le P. Jean), jésuite, I, 38, 45.
Harlay (Achille de), premier président du Parlement de Paris, I, 122, 131.
Harrach (le comte de), II, 277.
Hector, I, 13, 17.
Henri IV, I, 170, 190 ; II, 92.
Henriade (la), II, 27, 92, 100, 163-165, 203.
Héraclius, I, 297.
Hérault (René), lieutenant général de police, II, 112, 113, 115, 119, 122, 124, 128, 129, 133, 153, 180, 182, 186.
Hercule, I, 186, 296.
Hermione, I, 70, 295, 296.
Hérode, II, 202, 203.
Hérode et Mariamne, de Voltaire, II, 167, 170, 201.
Hésiode, II, 8.
Heverlé (château d'), II, 81, 83, 145.
Hippocrène (l'), II, 103.
Histoire de Charles XII, II, 91, 93, 96, 97, 100.
Histoire de la musique, I, 30.
Histoire du peuple de Dieu, par le P. Berruyer, II, 99, 266.
Histoire du théâtre italien, II, 86.
Histoire littéraire de la ville de Lyon, II, 19, 30.
Histoire romaine, de Rollin, II, 286.
Hohendorf (M. de), II, 37, 125.
Hollande (la), I, 27, 79, 80, 81, 84, 110, 166, 194, 206, 214, 217, 219, 225, 232-235, 240, 241, 246, 249, 250, 279, 280, 282, 284, 285 ; II, 17, 26, 27, 31, 38, 47, 48, 108, 109, 111, 114, 116, 118, 122-124, 127, 129, 135, 139, 140, 141, 153, 160, 162, 169, 175, 177, 179, 182, 183, 186, 231, 232, 240.
Homère, I, 2, 3, 8-10, 13-15, 17, 19, 22, 27, 28, 33, 47, 48, 57, 77, 90, 186 ; II, 11, 15, 83, 102, 107.
Homère en arbitrage, I, 11, 28.
Homère vengé, I, 9.

Hongrie (la), I, 24, 46, 54, 61, 107, 113, 129, 153, 155, 164.
Honorius, pape, I, 175.
Horace, I, 22, 24, 25, 145, 177, 187, 220, 250, 276, 285, 293 ; II, 4, 6, 9, 207, 211, 212, 279.
Horace (le vieil), I, 297.
Hortensius, I, 276.
Houbracken, graveur, II, 148.
Hoym (Charles-Henri, comte de), ministre de Saxe, II, 49.
Huet (Pierre-Daniel), I, 78, 80, 82, 84, 85, 97, 118, 137, 138, 143, 223, 228.
Huetiana, I, 223, 227.
Hypermestre, I, 108, 111.

Iliade (*l'*), I, 6, 9, 13, 17, 18, 28, 88, 89, 98, 183, 204, 293 ; II, 102.
Imaginaires (*les*), I, 292.
Indes (les), I, 144.
Institution (*l'*) *d'un prince*, II, 283.
Invitation aux Muses pour célébrer le nouveau règne, I, 41.
Ion, dialogue de Platon, I, 103, 289 ; II, 83.
Ion, tragédie d'Euripide, I, 295.
Iphigénie, I, 295, 296.
Israël, II, 12,
Italie, I, 287 ; II, 86, 89.

Jaccoud d'Auguste (Jean), I, 156.
Jalousie (*la*) *du Barbouillé*, II, 82, 88, 89.
Jansénisme (le), I, 37.
Jésuites (les), I, 20, 27, 45, 50, 140, 190, 195, 286, 300, 301 ; II, 66, 79, 87, 105, 126, 180, 246, 257.
Joad, I, 272.
Job, II, 285.
Joly (Guy), I, 156, 163, 164.
Joly de Fleury (Guillaume-François), procureur général au Parlement de Paris, II, 226, 227.
Josèphe, II, 149.
Jourdain (le), II, 202.
Journal d'Henri III (*le*), II, 46.
Journal (*le*) *littéraire*, I, 37 ; II, 129, 183.
Journal (*le*) *de Paris*, I, 43.
Journal (*le*) *de Trévoux*, I, 37, 43, 44 ; II, 170, 172, 174, 180, 188, 189, 200.
Judith, tragédie de Boyer, I, 11.
Julie, I, 121, 131, 135.
Junius Biberius Mero, pseudonyme de Jean Boivin, II, 11, 12.
Junquière (M. de), I, 175, 176.
Juvénal, I, 122, 253 ; II, 212.

Kehl, II, 164.
Kinigsek (M. de), I, 192, 195, 198.

La Broue (Pierre de), évêque de Mirepoix, I, 99.
La Chapelle (Jean de), II, 241, 243.
La Closure (de), résident de France à Genève, I, 112, 129, 149, 255, 257.
La Croix du Maine (François Grudé, sieur de), II, 6, 11.
La Fare (Charles-Auguste, marquis de), I, 40.
La Faye (Jacques-François Lériget de), II, 16, 19.
La Feuillade (François d'Aubusson, duc de), I, 129 ; II, 249.
La Flèche, II, 274.
La Font (Joseph de), I, 108.
La Fontaine (Jean de), I, 26, 29, 124, 132, 141, 147, 151, 191 ; II, 102, 209.
La Font de Saint-Yenne, I, 280, 285, 300, 303 ; II, 1, 2, 145.
La Force (Henri-Jacques-Nompar de Caumont, duc de), I, 106.

Lagier, I, 66.
La Grange-Chancel (François-Joseph de), I, 107, 202.
La Haye, II, 49, 129, 137, 139, 146, 152-156, 158-161, 177, 214, 240, 248, 261, 266, 277, 281, 283.
Lainé, II, 91.
Lamoignon (Guillaume de), premier Président du Parlement de Paris, I, 136 ; II, 190.
La Monnoye (Bernard de), I, 3, 10, 15, 67-69, 88, 130, 135, 140, 146, 150, 171, 177, 180, 208 ; II, 6, 11.
La Motte (Antoine Houdar de), I, 2, 3, 6, 8, 9, 17, 18, 22, 23, 39, 40, 45, 49, 57, 71, 77, 89, 101, 125, 141, 146, 147, 151, 153, 190, 191, 197, 213, 215, 220, 224, 228, 297 ; II, 96, 101, 102, 107.
La Motte (le P. de), jésuite, I, 38, 45.
La Mottraye (le sieur de), II, 106.
Landi (M.), I, 277.
Langle (Pierre de), évêque de Boulogne, I, 99.
Lanoy (le comte de), II, 277, 278.
Languedoc (le), II, 222.
La Place, régent de collège, I, 124, 133.
Largillière (Nicolas), II, 274.
La Rivière (Louis Barbier, abbé de), I, 120, 130.
Larrey (Isaac de), I, 168.
Lasseré (Jean-Gilles de), I, 169, 173, 190, 260, 277, 281, 282, 284 ; II, 2, 12, 108, 109, 111-114, 119, 121, 123, 128, 133, 141, 145, 153, 170, 178, 181, 182, 185, 188, 201, 204, 206.
La Tour (prince de), II, 278.
La Tour (la princesse de), I, 262, 264.
Lausanne, I, 257, 258.
La Ville (l'abbé Jean-Ignace de), II, 154, 156, 158-161, 163, 169.
Law (Jean), I, 202.
Leblanc (Claude), II, 38.
Le Bossu (le P.), I, 204.
Le Camus (Nicolas), premier président de la cour des Aides, I, 106.
Le Camus (Etienne, cardinal), I, 74.
Lécherêne (l'abbé de), II, 132, 135.
Le Clerc (Jean), I, 80, 81, 84, 137, 138, 143 ; II, 139, 147.
Le Craqueur, I, 201.
Le Duchat (Jacob), II, 46.
Lefèvre (M.), II, 165, 167.
Le Grand (Jean), comédien, II, 204.
Le Hay, ingénieur du roi, II, 12.
Le Hay (Élisabeth-Sophie Chéron, dame), I, 245 ; II, 12, 15, 16.
Lelio. *Voy*. Riccoboni (Louis).
Le Masson (l'abbé), I, 224.
Lenglet-Dufresnoy (l'abbé Nicolas), II, 27, 37, 42, 48, 51, 53, 70, 109-112, 115, 117, 119-123, 125-129, 136, 139, 141, 143, 147, 150, 152, 153, 155, 161, 162, 175, 179, 181, 186, 188, 235, 277.
Le Noir (l'abbé), chanoine de Notre-Dame, I, 132, 271.
Léopold, empereur d'Allemagne, I, 21, 25, 48, 66, 71.
Le Pelletier des Forts (Michel), I, 106.
Le Pelletier de Souzy (Michel), I, 106.
Lesage (Alain-René), I, 41, 261.
Lesage de Montmény (Louis-René-André), I, 260, 261, 263, 265, 266, 270, 272.
Lesbie, I, 67, 68.

L'Escalopier (le Père), jésuite, I, 150.
Le Tellier (le P. Michel), jésuite, I, 51.
Le Verrier (Pierre), I, 50, 51, 59; II, 33, 230.
Lieüs, I, 296.
Ligeon (Pierre), I, 42, 153, 156.
Ligne (le prince de), II, 272, 274.
Lignon (M. du), I, 257, 258.
Ligue (la), I, 190.
Ligue (la), Voy. *Henriade (la)*.
Lille, II, 47.
Lisieux, I, 157.
Loire (la), I, 189.
Londres, I, 241, 246-248, 278, 281; II, 106, 116, 129, 130, 152, 154, 160, 164, 183, 231.
Longepierre (Hilaire-Bernard de Requeleyne, baron de), I, 179.
Longin, I, 84, 89, 118, 137, 297; II, 2, 135.
Longueville (Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de), I, 176.
Losme de Monchesnay (Jacques de). *Voy*. Monchesnay.
Loudun, II, 53.
Louis XIII, I, 170,
Louis XIV, I, 20, 21, 24, 32, 39, 45, 114, 131, 133, 160, 162, 163, 166, 168, 170, 176, 177, 180, 210, 213, 214, 250, 273, 284; II, 7, 57, 71, 94, 100, 189, 191, 192.
Louis XV, I, 24, 72, 105, 115, 116; II, 71.
Louis-le-Grand (collège), I, 37; II, 246, 257.
Louis-le-Grand (la mort de), I, 39, 45, 49.
Louvancourt (les demoiselles de), II, 13.
Louvre (le), I, 39.
Luc (Charles-François de Vintimille, comte du), I, 7, 24, 53, 54, 90, 101, 102, 112, 165, 238, 257, 258; II, 125, 166, 226, 248, 284.
Luc (Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille du), archevêque de Paris, II, 67, 70, 71.
Lucas (le P.), jésuite, II, 247.
Lucilius, I, 18, 145, 177, 180, 243, 247, 250, 273.
Luçon (évêque de). *Voy*. Bussy-Rabutin (Michel-Roger-Celse de).
Lucrèce, I, 71, 77.
Lulli (Jean-Baptiste), I, 239; II, 281.
Lutel (M. de), intendant de la maison du duc d'Orléans, I, 61, 63, 66, 150.
Luther, I, 122.
Lutrin (le), I, 3, 130, 133, 143, 190; II, 95.
Luxembourg (François-Henri de Montmorency, duc de), II, 8.
Lyon, I, 1, 8, 17, 27, 29, 30, 34, 36, 37, 40, 46, 47, 50, 54, 55, 67, 80, 82, 86, 87, 91, 97, 103, 105, 113, 115, 117, 118, 128, 129, 139-141, 148, 153, 156, 159-163, 166-170, 173, 177, 178, 181, 188, 192, 193, 195, 196, 199, 200, 202, 206, 207, 210, 214, 215, 218, 222, 228, 231, 232, 234, 236, 238, 241, 244, 245, 250, 253, 254, 264-267, 272, 282, 284; II, 1, 3, 5, 9, 10, 17, 19, 30, 33, 34, 42, 51, 52, 55, 65, 66, 75, 79, 85-87, 92, 93, 95, 97-99, 101, 109, 113, 119, 120, 121, 128, 132, 138, 141, 150, 151, 154, 155, 157, 159, 160, 165, 167, 168, 173, 181, 184, 185, 188, 208, 210, 214, 218, 220, 225, 228, 235, 238, 239, 250, 253, 257, 262, 264, 266.

Lyon (archevêque de). *Voy.* Villeroy (Paul de Neuville de).

Machabées (les), tragédie, I, 209, 213, 215, 220, 224, 228.
Machiavel, I, 290.
Mademoiselle. *Voy.* Montpensier (Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de).
Madrid, I, 46.
Mahuet (M.), I, 277, 279, 281 ; II, 5, 279.
Maichel (Daniel), II, 196, 197.
Malade (le) imaginaire, II, 168.
Malaga (l'évêque de), II, 126.
Malcrais de La Vigne (Mlle), II, 210.
Malherbe (François de), I, 46, 239, 250, 287 ; II, 7, 88.
Mandragore (la), I, 290.
Manheim, I, 262-264.
Manière (la) de bien penser, I, 153.
Manuel d'Epictète, I, 44, 59.
Marais (le), II, 42.
Marcilly, I, 149.
Mardochée, II, 13.
Mariage (le) mal assorti, comédie, I, 210.
Mariane, II, 202, 203.
Marianne, de Tristan, II, 149, 156.
Marianne, de Voltaire, II, 149, 156.
Mariette (M.), I, 218.
Marigny (Enguerrand de), II, 9.
Marine (Conseil de), I, 159.
Marmeri, I, 61.
Marot (Clément), I, 11, 15, 19, 35, 68, 75, 88, 190, 232, 233, 235 ; II, 48, 67, 110, 153, 186.
Marsaille (la), II, 8.
Marseille, I, 200, 202, 203, 207 ; II, 53.
Martial, I, 19, 68, 69, 74, 75, 88.
Martin, libraire, II, 26.
Massinisse, I, 108.
Mathanasius, I, 37, 44.
Maupeou (René-Charles de), I, 105.
Maurepas (Jean-Frédéric Phelypeaux, comte de), I, 106 ; II, 128.
Mauro, I, 267.
Mauroi, II, 56.
Maximilien, empereur, I, 206.
Maynard (François), II, 88.
Mazaël, II, 202.
Mazard (Jean), I, 91-95, 98, 102, 104, 114, 117, 126, 128, 137, 146, 152, 155, 164, 165, 168, 169, 173, 181, 192, 266 ; II, 47, 50, 143, 145, 209, 216.
Meaux, I, 292.
Médecin (le) volant, II, 82.
Médée, I, 295.
Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, I, 140.
Mémoires de Trévoux. Voy. *Journal de Trévoux*.
Ménage (Gilles), I, 292.
Ménagiana, I, 10.
Ménandre, II, 59.
Menars (Jean-Jacques Charron de) I, 106.
Mercure (le) galant, I, 264, 269 ; II, 97, 112, 210.
Mesmes (Jean-Antoine de), premier Président au Parlement de Paris, I, 151.
Messaline, I, 121, 131, 135.
Métamorphoses (les), d'Ovide, I, 9.
Meuss, I, 261.
Mézeray (François Eudes de), II, 17.
Mezzetin (Angelo Constantini, dit), II, 86.
Michel (l'abbé), chanoine d'Enay, I, 149.
Midas, I, 9.
Migieu (le Président de), I, 259.
Mirabaud (Jean-Baptiste de), I, 258.

Mirepoix, I, 99.
Misanthrope (le), I, 294; II, 62, 276.
Mississipi (le), I, 194.
Mithridate, I, 202, 203, 297; II, 85.
Moïse, I, 118, 227.
Molière (Jean-Baptiste Poquelin), I, 26, 29, 160, 290, 294; II, 20, 22, 24, 26, 28, 32, 34, 36, 38-40, 43-45, 50, 51, 54, 58-64, 72, 73, 78, 88, 90, 105, 131, 134, 135, 142, 144, 209, 216, 236, 237, 247, 249-251, 254, 260.
Monchesnay (Jacques de Losme de), I, 69, 74, 75; II, 256, 259, 260, 269.
Mongin (l'abbé Edme), I, 39.
Monime, I, 297.
Monothélites (les), I, 176.
Montaigne (Michel Eyquem de), I, 228; II, 42, 267.
Montalque, II, 167.
Montausier (Charles de Sainte-Maure, duc de), I, 84.
Montcalier, II, 78.
Montfaucon (dom Bernard de), I, 141, 145, 148, 153, 156.
Montmartre (rue), I, 201.
Montpellier, I, 99.
Montpensier (Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de), I, 130.
Moravie, I, 73.
Moreri (l'abbé Louis), I, 163.
Morin (Madelaine), I, 157, 165.
Moscovie (la), I, 279.
Mortier (David), II, 139.
Mouret (Jean-Joseph), I, 108.
Muralt (Louis-Béat de), II, 189.

Nadal (l'abbé Augustin), II, 174.
Nantes (édit de), II, 214.
Narcisse, I, 174, 179.
Naturâ (de) Deorum, I, 141, 150, 216, 221, 222, 224.
Nerwinde, II, 9.
Newton (Isaac), II, 267, 268, 280.
Nicolas (le P.), carme déchaussé, II, 65.
Nicole (Pierre), I, 292.
Ninivites (les), I, 205.
Nissa, I, 95.
Noailles (Adrien-Maurice, duc de), I, 96.
Noailles (Louis-Antoine, cardinal de), I, 72, 190.
Noëls bourguignons, de La Monnoye, I, 177, 180.
Nogent-sur-Seine, I, 149.
Noisi (Mlle de), I, 277.
Normandie (la), I, 223.
Norvège (la), I, 174.
Notre-Dame, de Paris, II, 8-10.
Nouvelles (les) de la république des lettres, I, 43.
Nouvelliste (le) du Parnasse, II, 54, 56.

Observations sur les écrits modernes, II, 215, 264.
Odes sacrées, de Rousseau, I, 245; II, 233, 234.
Odyssée (l'), I, 11, 14, 28, 33, 36, 44, 49, 57, 88-90, 98, 183, 204.
Œdipe, de Voltaire, I, 108, 111, 172, 174, 177, 178, 181-186, 189, 196, 197, 213.
Œta (mont), I, 296.
Œuvres (les) et les Jours, II, 8.
Oleander, II, 129, 147, 152, 155, 159, 161, 169, 183.
Olivet (Pierre-Joseph Thoulier, dit l'abbé d'), I, 16, 20, 21, 25, 30, 47, 48, 56, 87, 141, 146, 149, 150, 154, 192, 199, 216, 217, 221, 222, 224, 226, 228, 239, 240, 242, 258; II, 26, 34.

36, 38, 39, 49, 51, 54, 62, 63, 72, 177, 213, 216, 259, 274.
Ombres (les), de Gresset, II, 207.
Opéra (l'), I, 108 ; II, 280.
Oratoire (les Pères de l'), I, 240.
Orbec, I, 157.
Oreste, I, 296.
Origines de la langue française, I, 292.
Orléans (Louis, duc d'), I, 258.
Orléans (Philippe, duc d'), I, 120.
Orléans (Philippe, duc d'), régent, I, 29, 40, 51, 55, 61, 65, 72, 99, 106, 107, 114, 142, 151, 159, 162, 170, 178, 197, 202.
léans (Mlle de Blois, duchesse Ord'), I, 63.
Oropésa (le comte d'), II, 124.
Orsova, I, 134.
Ovide, I, 9, 24.

Pairs (les), I, 51, 60.
Palais (le) de justice, II, 67, 68.
Palais-Royal (le), I, 24, 99.
Palatine (la cour), I, 262.
Pannonie (la), I, 217.
Panthée, tragédie, I, 40.
Parallèle d'Homère et de Chapelain, I, 37.
Paris, I, 2, 13, 29, 34, 36, 43, 48, 53, 54, 61, 65, 71, 90, 99, 105, 109, 110, 119, 128, 140, 141, 160, 163, 174, 180, 181, 188, 190, 192, 195, 201, 202, 204, 206, 209, 217, 223, 231, 234, 235, 245, 266, 267, 271-273, 277-282, 284, 285, 287, 291, 299, 300, 302 ; II, 1, 5, 10, 25, 26, 28-30, 32, 42, 49, 54, 55, 67, 80, 86, 90, 92, 96, 100, 114, 115, 117, 130-132, 134, 137, 139-142, 146, 149, 152, 165, 171, 173, 175, 187, 190, 193, 197, 212, 213, 217-219, 221, 223, 225, 226, 228, 231, 241, 243, 253, 255, 256, 260, 261, 263, 264, 268, 271, 275, 277, 280, 281, 283, 284, 286.
Paris (Archevêque de). *Voy.* Luc (Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille du).
Pâris (François de), diacre et visionnaire, II, 68, 71.
Parlement (le) de Paris, I, 51, 60, 102 ; II, 67, 70.
Parme, II, 33.
Parme (duc de), II, 86.
Parmentier, domestique de Rousseau, II, 265, 269.
Parnasse (le), I, 43, 104, 245, 273, 299 ; II, 3, 4, 16, 20, 103, 194, 241, 262, 277.
Parnasse (le) français, de Titon du Tillet, II, 157.
Pascal (Blaise), I, 176 ; II, 66.
Patkul, II, 138, 143.
Patru (Olivier), I, 56, 226.
Pauline, I, 297.
Pays-Bas (le), I, 155, 159, 164, 168, 172, 173, 180, 184, 188, 193, 198, 221, 225, 230, 234, 235, 237, 255 ; II, 1, 124, 126, 127, 159.
Peau d'âne, I, 6, 124.
Pellisson-Fontanier (Paul), I, 223, 226, 228 ; II, 23, 31.
Pensées sur la religion, de Pascal, II, 66.
Penterriden (M. de), conseiller aulique, I, 20, 21.
Pérignon, I, 61.
Pernetti (l'abbé Jacques), II, 133.
Perpétuité (la) de la Foi, II, 190.
Perrault (Charles), I, 57, 85, 240 ; II, 167.
Perrichon, prévôt des marchands de Lyon, II, 36, 219.
Perron (M. du), II, 224, 227.
Perse, I, 187, 292 ; II, 6, 212.

Perse (ambassadeur de), I, 110.
Peterwardein, I, 66.
Pharnace, II, 85.
Phèdre, I, 121, 295.
Phèdre, I, 76, 183, 295 ; II, 247, 258.
Phéniciennes (les), I, 295.
Philippe-Auguste, II, 9.
Philippe-le-Bel, II, 9.
Philippe V, roi d'Espagne, I, 39, 40.
Philippiques (les), I, 202.
Philoctète, I, 183, 186.
Philotanus, poème, I, 190, 195, 202, 205, 206.
Phocion, I, 151.
Piani, violoniste, II, 126.
Picart (Bernard), II, 138, 140, 151.
Picart (Etienne), II, 140, 148, 151.
Picardie (la), II, 87.
Piémont (le), II, 157.
Pierre-Cize (château de), I, 115.
Pierre-le-Grand (le czar), I, 105, 110.
Pindare, I, 17, 18, 22, 23, 46, 99, 120, 212, 215, 219, 220, 222, 229, 233 ; II, 102, 107, 108.
Piolan (le Président de), II, 76.
Piron (Alexis), II, 283.
Pithou (Pierre), I, 12.
Pitt (William), I, 119.
Place Royale (la), I, 18.
Plantis (du), I, 166. *Voy.* Desplantis.
Platon, I, 13, 103, 289; II, 83.
Plaute, II, 32, 251.
Pline le jeune, I, 233.
Plutarque, I, 140; II, 211.
Pœtus, I, 162.
Poilraz (veuve), II, 179.
Polignac (Melchior, cardinal de), I, 19, 162.
Pologne (la), II, 164.
Pologne (le roi de), II, 96, 101.
Polyeucte, I, 186.
Polysynodie (de la) ou de la pluralité des conseils, I, 162, 167.
Pompée, II, 164.
Poniatowski (M.), II, 106.
Pontchartrain (Louis Phelypeaux, comte de), chancelier de France, I, 106.
Porée (le P. Charles), jésuite, II, 258.
Porphyrion, II, 6.
Port-Royal, I, 125, 171, 175, 179 ; II, 214.
Portugal (l'infant de), I, 128.
Pouletier, intendant de Lyon, I, 169, 247, 248.
Pourceaugnac, II, 58.
Pradon (Nicolas), I, 51, 111 ; II, 146.
Prædium rusticum, poème de J. Vanière, I, 161.
Praniski (le comte), I, 94.
Praxitèle, I, 138.
Princesse (la) d'Elide, II, 63.
Procureur général (le). *Voy.* Joly de Fleury.
Proserpine, II, 181.
Provence (la), I, 204, 206, 207, 217, 224, 257 ; II, 98.
Provinces unies. *Voy.* Hollande.
Pucelle (la), I, 123.
Pultava, I, 274.
Pyrrhus, I, 70, 296.
Pyrrhus, tragédie, I, 261.
Pythiques (les), I, 120.

Quades (les), I, 217.
Quesnel (le P. Pasquier), oratorien, I, 19, 27, 51.
Quinault (Jean), acteur, I, 262.
Quinault-Dufresne, I, 266 ; II, 284.
Quinte-Curce, II, 92.
Quintilien, I, 48, 56, 57, 171.
Quintus Furius Bibaculus, II, 12.

Rabelais (François), I, 29 ; II, 46, 280.
Rabutin (comte de), I, 279.
Racine (Jean), I, 11, 23, 29, 68, 70, 76, 121, 125, 170, 171, 174, 175, 178, 179, 215, 220, 228, 272, 291, 292, 295-297 ; II, 58, 61, 66, 69, 83, 85, 96, 100, 209, 238, 239, 241-244, 247, 252, 258, 259, 267, 274.
Racine (Catherine de Romanet, femme de Jean), II, 239.
Racine (Jean-Baptiste), I, 174, 239, 244, 247, 259.
Racine (Louis), I, 170, 174 ; II, 66, 69, 75, 76, 78, 79, 81, 83, 85, 88, 101, 104, 218, 220, 223, 225-227, 238, 240, 243, 246, 248, 250, 252, 254, 256, 257, 260, 262-266, 268-271, 275, 277, 278, 280, 281, 283, 285, 286.
Racine (Marie Forésie, femme de Louis), II, 271, 273, 274, 276, 278, 280-282, 284, 285.
Rameau (Jean-Philippe), II, 280.
Rancy (M. de), I, 106.
Rapin (Le P. René), II, 60.
Rasciens (les), I, 134.
Rastadt (paix de), I, 214.
Raumaville, I, 121, 130.
Réflexions sur la critique, I, 8.
Régent (*le*), diamant, I, 114, 119.
Régnier (Mathurin), I, 140, 145, 146, 150, 177, 179, 187, 192, 194, 196, 198, 205, 214, 216, 220, 223, 224, 227, 231-233, 235, 237, 239, 251-253, 264-267, 269, 270, 271, 273, 278, 279, 281-283, 285, 299, 301, 302 ; II, 1, 5, 7, 8, 10, 27, 28, 35, 54, 57, 108, 114, 116, 122, 129, 130, 147, 150, 152-155, 159-162, 169, 173, 175, 177, 180, 182, 183.
Religion (*la*), poème de L. Racine, II, 66, 69, 75, 80, 81, 85, 88, 219, 223, 224, 226, 238, 239, 242, 252, 255, 257, 269, 271, 274, 281.
Renard (*le*) *qui avait perdu sa queue*, I, 6.
Renaudot (Eusèbe), I, 84 ; II, 146, 215, 259.
Repos (*le*) *de Cyrus*, par l'abbé Pernetti, II, 132.
Retz (Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de), I, 140, 144, 148, 153-156, 163, 164.
Rhadamiste, I, 51, 59, 70.
Rhin (le), II, 197.
Rhingrave (le), II, 127.
Rhône (le), I, 160, 253.
Richer (abbé), II, 226.
Riccoboni (Louis), I, 277, 279-281, 283-285, 287, 300 ; II, 1, 32, 33, 41, 55, 86, 89, 105.
Riccoboni (Hélène-Virginie Baletti, dame), dite Flaminie, I, 287 ; II, 33.
Riccoboni (Antoine-François), II, 89.
Rigaud (Hyacinthe), I, 42, 163, 170 ; II, 274.
Rilliet (M.), I, 234.
Rimini, I, 77.
Riquet, I, 66.
Ristorini, I, 277-279.
Rivoli, II, 78.
Rodogune, I, 289.
Rollin (Charles), II, 210, 211, 234, 235, 242, 277, 286.
Romains (les), I, 167, 276, 288.
Rome, I, 30, 45, 87, 110, 129, 252, 288 ; II, 148, 267.
Romulus, tragédie, I, 224, 228, 230.
Roscius, I, 273, 276.

Rothelin (Charles, abbé de), I, 272.
Rotterdam, I, 10.
Rouen, I, 11, 38, 278 ; II, 175, 177, 179.
Rouillé (Antoine-Louis), II, 78, 82, 87.
Rouillé (le P. Pierre-Julien), II, 180, 181, 187, 194, 195.
Rouillé de la Porte, II, 87.
Rousseau (Jean-Baptiste), *passim*.
Rupelmonde (Mme de), II, 271, 281.

Saint-Clair, I, 234.
Saint-Cyr, II, 214.
Sainte-Catherine, chapelle de Bruxelles, I, 271.
Sainte-Chapelle (la), I, 48, 67, 136, 143.
Saint-Esprit (ordre du), I, 106.
Saint-Evremond (Charles de Marguetel de Saint-Denis de), I, 90,
Saint-François de Paule, I, 45.
Saint-Gelais (Mellin de), I, 35, 140, 145, 150.
Saint-Germain l'Auxerrois, II, 11.
Saint-Gervais, II, 165.
Saint-Louis, I, 21 ; II, 2.
Saint-Marc, II, 8.
Saint-Pierre (Charles-Irénée Castel, abbé de), I, 162, 167.
Saint-Rambert (M. de), intendant du duc d'Aremberg, II, 42.
Saint-Saphorin (M. de), I, 218.
Saint-Sébastien (comtesse de), II, 79.
Salomé, II, 202, 203.
Salomon, I, 20.
Samendrîa, I, 134.
Samos, I, 37.
Sanchez (le P.), jésuite, II, 66.
Saône (la), I, 160, 253.
Sardaigne (la), I, 173.
Sarrazin (Jean-François), I, 124, 132, 226 ; II, 23, 31, 88.
Saurin (Joseph), I, 78, 82 ; II, 235, 277.
Saurin (la famille), II, 227.
Saxe, I, 92, 94.
Scaramouche, II, 82.
Scarron (Paul), I, 190.
Schaffouse, I, 118.
Scudéry (Madeleine de), I, 142.
Seguy, frère du suivant, gouverneur du prince de Tour et Taxis, II, 278.
Seguy (l'abbé Joseph), II, 2.
Seine (Mlle de), femme de Quinault-Dufresne, I, 266.
Sémiramis, tragédie de Crébillon, I, 107, 110.
Semlin (le camp de), I, 134.
Sénez, I, 99.
Sénozan (M. de), II, 226, 227, 284.
Sicile (la), I, 173.
Siège de Calais (le), roman, II, 274.
Sillery, I, 65.
Silvain, avocat, II, 132.
Simon, I, 272.
Simonne, I, 69.
Soanen (Jean), évêque de Senez, I, 99.
Soissons, II, 101, 218, 223, 227, 240, 246, 254, 256, 260, 265.
Soleure, I, 4, 8, 12, 25, 46, 53, 60, 80, 103, 196, 199, 230, 241, 257-259 ; II, 166, 218.
Solon, I, 21.
Sommaville (Antoine de), libraire du Palais, I, 121, 130, 131, 135.
Songe (le) de M. Rousseau, I, 108, 111.
Sophocle, I, 178, 179, 182-184, 186, 296 ; II, 107, 185, 187.
Sophonisbe, I, 107, 108, 111.
Sorbonne (la), I, 51, 67, 73, 99.

Sorry ou Sozzi (M. de), II, 91-93, 165, 196.
Sottenville (Bertrand de), II, 249.
Souchay (l'abbé Jean-Baptiste), II, 246, 254-256, 259, 267, 285.
Spa, II, 286.
Spar (le comte de), ambassadeur de Suède en France, I, 105.
Spectateur (*le*), I, 222.
Spigna (comtesse de), II, 79.
Stanian (M.), ambassadeur d'Angleterre à la Porte, I, 92, 94, 95, 165, 169, 173.
Stardin (M.), maître d'hôtel de Madame, duchesse d'Orléans, I, 191.
Steinkerque, II, 9.
Stralsund, II, 144.
Strasbourg, II, 127.
Strickland (l'abbé), I, 199, 218.
Sudre (M.), I, 22, 28, 29, 31, 33, 34, 36, 46, 52, 64, 66, 69, 71, 80. 83, 87, 91, 96, 118, 120, 127, 129, 137, 139, 143, 148, 196, 202, 205, 207, 215, 219, 221, 222, 232, 234, 237, 254, 256, 258, 259.
Suède (la), I, 105, 110 ; II, 92, 100, 101, 106.
Suétone, I, 253.
Suisse (la), I, 257, 258 ; II, 166.
Sully (duc de), I, 208.
Sully-sur-Loire, I, 189,

Tacite, I, 43.
Tantale, I, 193.
Tarascon, I, 208.
Tartuffe (*le*), I, 160, 176 ; II, 60.
Taxis (princesse héréditaire de), II, 275.
Télémaque, II, 148.
Télémaque (*Critique de*), I, 37.
Temesvar, I, 66, 78.
Temple (le), I, 282, 284 ; II, 42, 108, 111, 178,
Temple (*le*) *du goût*, de Voltaire, II, 145, 149, 156, 167, 170.
Térence, II, 32, 251, 272, 275.
Terrasson (l'abbé Jean), I, 2, 10, 15, 17, 18, 22, 23, 27, 28, 36, 77 ; II, 25.
Terral (du), chancelier du duc d'Orléans, I, 106.
Testament (*l'Ancien*), I, 14, 228.
Texel (le), I, 105.
Thalie, II, 210, 211.
Théâtre (*le*) *des Grecs*, du P. Brumoy, II, 185, 196.
Thèbes, I, 186.
Thémiseul de Saint-Hyacinthe, I, 37 ; II, 129, 183.
Théogonie (*la*), II, 8.
Thévenard, de l'Opéra, I, 108.
Thierry, libraire, II, 139, 141.
Thoulier (Pierre-Joseph). *Voy.* Olivet (l'abbé d').
Thraces (les), II, 281.
Tibulle, II, 66, 76.
Tilladet (l'abbé de), I, 85, 87.
Tite-Live, II, 239.
Titon du Tillet (Everard), II, 88, 91, 157, 276.
Titus, I, 297.
Tixerand (M.), I, 234.
Tonson (Jacob), II, 129, 160, 183.
Toulon, I, 207 ; II, 53.
Toulouse, I, 160 ; II, 192.
Tournay, II, 37, 124.
Tournemine (le P. René-Joseph), jésuite, I, 211, 212, 216, 221, 222, 234 ; II, 200, 201, 236, 258.
Tours, I, 190.
Touvenot, notaire, I, 107.
Trachiniennes (*les*), I, 296.
Traité du sublime, par Silvain, II, 132, 135.
Trajan, I, 254.
Transylvanie (la), 24, 54.
Trévoux, I, 140, 150.

Tristan l'Hermite, II, 149, 156, 203.
Trivelin, I, 6.
Tronchin (M.), docteur en médecine, II, 48, 49.
Tubingue, II, 196, 198.
Tuileries (les), I, 163 ; II, 230.
Turcs (les), I, 24, 42, 54, 61, 66, 78, 90, 95, 127, 128, 138, 162 ; II, 8, 250.

Ulm, I, 118.
Ulysse, I, 38.
Ungarelli (Rosa), I, 278, 279.
Usage (l') des romans, II, 177, 179, 186.
Uscoques (les), II, 281.
Ussé (Louis Bernin de Valentinay, marquis d'), II, 235.

Valincour (Jean-Baptiste-Henri du Trousset, sieur de), I, 19, 49, 115, 120 ; II, 146, 215, 259.
Valoris (le Père), jésuite, I, 171.
Vals, II, 222.
Vanef, I, 37.
Vanière (le Père Jacques), jésuite, I, 160, 167.
Van Schuppen (Jacques), I, 53, 55, 72, 86 ; II, 140, 145.
Varius, II, 6.
Varus, II, 202, 203.
Vaugelas (Claude Faure de), I, 226.
Vayrac (l'abbé Jean de), II, 49.
Vendôme (Philippe de), grand prieur de France, I, 2, 63, 170 ; II, 128, 153.
Venise, I, 54.
Vénus, I, 100, 138.
Verdier (François), I, 42.
Vergier (Jacques), I, 201-203, 209, 231, 234, 236, 237, 239, 242-244, 248.
Vérone, II, 86.
Vert-Vert, II, 204, 205, 208, 211.
Victoires (place des), I, 167.
Victor-Amédée II, roi de Sardaigne, II, 78, 79.
Vie de Pilhou, I, 12.
Vieilles-Étuves (rue des), I, 278.
Vienne, I, 7, 8, 12, 20, 25, 29, 31, 42, 46, 52, 53, 55, 73, 78, 83, 89, 90, 92, 93, 95, 96, 102, 104, 109, 112, 117, 126, 127, 134, 143, 152, 156, 159, 163, 164, 172, 173, 180, 181, 185, 193, 197, 203, 212, 216, 217, 219, 225, 229, 232, 234, 237, 239, 241, 242, 259, 265, 268, 279 ; II, 37, 48, 124, 125, 127, 132, 135, 143, 145, 149.
Vigier (capitaine aux gardes suisses), I, 46, 52, 54, 55, 60, 80.
Villars (Claude-Louis-Hector, duc et maréchal de), I, 61-63.
Villebrequin, II, 90.
Villeneuve (M. de), conseiller au Parlement d'Aix, II, 65.
Villeneuve (François-Joseph de), évêque de Viviers, II, 99.
Villeroy (François de Neufville, duc et maréchal de), I, 40, 131, 176, 210, 214, 239, 253 ; II, 1, 3, 17, 32, 251.
Villeroy (François-Paul de Neufville de), archevêque de Lyon, I, 40, 55, 162, 246, 247, 253 ; II, 195.
Villette (marquise de), I, 149, 154, 155.
Viret, imprimeur, II, 177.
Virgile, I, 9, 14, 33, 77, 123, 138, 161, 167, 255, 257 ; II, 8, 92, 190.
Virmont (le général), I, 96.
Visionnaires (les), I, 291.
Viviers (évêque de). *Voy.* Villeneuve (François-Joseph de).
Vizé (Jean Donneau de), II, 62.

Voiture (Vincent), I, 124, 132; II, 88.
Voltaire (François-Marie Arouet de), I, 41, 99, 103, 108, 111, 115, 119, 129, 141, 147, 169, 172, 174, 177-179, 181, 187, 189, 196, 197, 208, 213 ; II, 27, 91-93, 96, 97, 100, 106, 145, 149, 156, 163, 165, 169, 170, 173, 176, 203, 204, 211, 217, 231, 235, 250, 272, 273, 277, 280, 282.
Voltairomanie (*la*), II, 272.

Xanthus, I, 37, 38.

Zani, I, 292.
Zaïre, de Voltaire, II, 167, 170.
Zaruba (baron de), gentilhomme de la Chambre du prince électoral de Saxe, I, 92.
Zinzindorf (M. de), I, 26, 45, 52, 73 ; II, 48, 123, 124.
Zulime, II, 283.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND.

CI. Brossette à Rousseau (Lyon, 18 novembre 1729)..... 1
CII. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 4 mars 1730)..... 4
CIII. Brossette à Rousseau (Lyon, 26 mars 1730)..... 9
CIV. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 4 juillet 1730)..... 14
CV. Brossette à Rousseau (Lyon, 23 août 1730)..... 17
CVI. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 29 septembre 1730). 21
CVII. Chauvelin à Brossette (Paris, 19 février 1731)..... 24
CVIII. Gallyot à Brossette (Paris, 19 février 1731)..... 25
CIX. Brossette à Voltaire (Lyon, 24 février 1731)..... 27
CX. Brossette à Chauvelin (Lyon, 26 février 1731)..... 28
CXI. Chauvelin à Brossette (Paris, 3 mars 1731)..... 29
CXII. Brossette à Rousseau (Lyon, 1er mars 1731)..... 30
CXIII. Brossette à Chauvelin (Lyon, 26 mars 1731)..... 34
CXIV. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 24 mars 1731).... 37
CXV. Brossette à Rousseau (Lyon, 9 avril 1731)..... 42
CXVI. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 20 avril 1731)[1]... 47
CXVIII. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 1er juin 1731).. 50
CXIX. Brossette à Rousseau (Lyon, 12 juin 1731)..... 52
CXX. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 25 juillet 1731)... 55
CXXI. Rousseau à Chauvelin (Bruxelles, 25 août 1731).... 57

1. Par erreur, le n° CXVII n'a pas été employé.

CXXII. Brossette à Rousseau (Lyon, 6 septembre 1731).... 65
CXXIII. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 17 septembre 1731). 68
CXXIV. Brossette à Rousseau (Lyon, 5 octobre 1731) 75
CXXV. Louis Racine à Rousseau (Lyon, 6 octobre 1731). 79
CXXVI. Rousseau à Brossette (Héverlé, 28 octobre 1731). 81
CXXVII. Rousseau à Louis Racine (Héverlé, 28 octobre 1731). 83
CXXVIII. Brossette à Rousseau (Lyon, 28 novembre 1731). 85
CXXIX. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 12 décembre 1731). 88
CXXX. Voltaire à Brossette (Paris, février 1732)..... 91
CXXXI. Brossette à Voltaire (Lyon, 1er mars 1732)..... 92
CXXXII. Brossette à Voltaire (Lyon, 20 mars 1732)..... 93
CXXXIII. Voltaire à Brossette (Paris, 14 avril 1732)..... 96
CXXXIV. Brossette à Rousseau (Lyon, 6 mai 1732)..... 98
CXXXV. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 20 mai 1732).. 104
CXXXVI. Lasseré à Brossette (Temple, 29 août 1732).... 108
CXXXVII. Brossette à Lasseré (Lyon, 6 septembre 1732).. 109
CXXXVIII. Lasseré à Brossette (Temple, 21 septembre 1732). 111
CXXXIX. Lasseré à Brossette (25 septembre 1732)..... 113
CXL. Brossette à Rousseau (Lyon, 22 septembre 1732)... 113
CXLI. Déon à Brossette (Paris, 15 octobre 1732)..... 115
CXLII. Lenglet-Dufresnoy à Brossette (25 septembre 1732)..... 115
CXLIII. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 30 septembre 1732)..... 117
CXLIV. Brossette à Hérault (Lyon, 25 octobre 1732).... 119
CXLV. Brossette à Déon (Lyon, 25 octobre 1732)..... 119
CXLVI. Brossette à Lenglet-Dufresnoy (Lyon, 25 octobre 1732)..... 120
CXLVII. Brossette à Lasseré (Lyon, 18 novembre 1732).. 121
CXLVIII. Rousseau à Lasseré (Bruxelles, 5 décembre 1732). 123
CXLIX. Brossette à Rousseau (Lyon, 12 décembre 1732). 128
CL. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 28 décembre 1732).. 133
CLI. Barrillot à Brossette (Amsterdam, 12 janvier 1733).. 136
CLII. Brossette à Barrillot (Lyon, 28 janvier 1733)..... 138
CLIII. Brossette à Rousseau (Lyon, 29 janvier 1733)..... 141
CLIV. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 12 février 1733).. 143

CLV. Rousseau à La Font de Saint-Yenne (Héverlé, 11 avril 1733)..... 145
CLVI. Barrillot à Brossette (Amsterdam, 11 mai 1733).... 146
CLVII. Brossette à Barrillot (Lyon, 8 juillet 1733)..... 150
CLVIII. Brossette au marquis de Fénelon (Lyon, 12 octobre 1733)..... 151
CLIX. Brossette à de La Ville (Lyon, 12 octobre 1733).... 154
CLX. Brossette à Rousseau (Lyon, 15 octobre 1733)..... 155
CLXI. De La Ville à Brossette (La Haye, 22 octobre 1733). 158
CLXII. Brossette à de La Ville (Lyon, 12 novembre 1733). 160
CLXIII. De La Ville à Brossette (La Haye, 26 novembre 1733)..... 161
CLXIV. Voltaire à Rousseau (Paris, 20 novembre 1733)... 163
CLXV. Brossette à Voltaire (Lyon, 28 décembre 1733)... 165
CLXVI. Brossette à Rousseau (Lyon, 21 janvier 1734)... 168
CLXVII. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 30 janvier 1734). 173
CLXVIII. Barrillot à Brossette (Paris, 2 février 1734)..... 175
CLXIX. Barrillot à Brossette (Paris, 5 mars 1734)..... 176
CLXX. Lasseré à Brossette (Temple, 17 mars 1734)..... 178
CLXXI. Brossette au P. Brumoy (Lyon, 26 mars 1734).. 181
CLXXII. Brossette au P. Brumoy (Lyon, 30 mars 1734).. 184
CLXXIII. Brossette à Lasseré (Lyon, 31 mars 1734).... 185
CLXXIV. Le P. Brumoy à Brossette (Paris, 7 avril 1734). 187
CLXXV. Brossette au P. Brumoy (Lyon, 14 septembre 1734)..... 188
CLXXVI. Le P. Brumoy à Brossette (Paris, 25 octobre 1734)..... 193
CLXXVII. Brossette au P. Brumoy (Lyon, 20 janvier 1735). 195
CLXXVIII. Le P. Brumoy à Brossette (Paris, 19 mars 1735). 197
CLXXIX. Brossette au P. Brumoy (Lyon, 14 mai 1735).. 199
CLXXX. Rousseau à Lasseré..... 201
CLXXXI. Rousseau à Lasseré (Bruxelles, 15 décembre 1735). 204
CLXXXII. Rousseau au P. Brumoy (Bruxelles, 17 décembre 1735)..... 205
CLXXXIII. Rousseau à Lasseré (Bruxelles, 29 décembre 1735)..... 206

CLXXXIV. Brossette à Rousseau (Lyon, 25 décembre 1736) 208
CLXXXV. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 11 janvier 1737). 215
CLXXXVI. Louis Racine à Brossette (Soissons, 10 février 1739) 218
CLXXXVII. Brossette à Louis Racine (Lyon, 18 février 1739) 218
CLXXXVIII. Brossette à Rousseau (Lyon, 18 février 1739). 220
CLXXXIX. Louis Racine à Brossette (Soissons, 27 février 1739) 223
CXC. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 3 mars 1739)..... 224
CXCI. Brossette à Louis Racine (Lyon, 20 mars 1739).... 225
CXCII. Louis Racine à Brossette (Soissons, 1er avril 1739). 227
CXCIII. Brossette à Rousseau (Lyon, 15 août 1739)..... 228
CXCIV. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 22 août 1739).... 231
CXCV. Brossette à Rousseau (Beauvalon, 15 octobre 1739). 232
CXCVI. Rousseau à Brossette (Bruxelles, 20 octobre 1739). 234
CXCVII. Brossette à Rousseau (Lyon, 17 avril 1740)..... 235
CXCVIII. Brossette à Louis Racine (Lyon, 1er juin 1740).. 238
CXCIX. Louis Racine à Brossette (Soissons, 4 juin 1740).. 240
CC. Brossette à Louis Racine (Lyon, 8 juillet 1740)..... 243
CCI. Louis Racine à Brossette (Soissons, 14 juillet 1740)... 245
CCII. Rousseau à Brossette (La Haye, 29 juillet 1740).... 248
CCIII. Brossette à Louis Racine (Lyon, 20 août 1740).... 250
CCIV. Louis Racine à Brossette (Soissons, 27 août 1740).. 254
CCV. Louis Racine à Brossette (Paris, 2 septembre 1740).. 256
CCVI. Brossette à Louis Racine (Lyon, 10 septembre 1740). 257
CCVII. Louis Racine à Brossette (Soissons, 25 octobre 1740). 260
CCVIII. Brossette à Louis Racine (Lyon, 2 novembre 1740) 262
CCIX. Louis Racine à Brossette (Soissons, 26 novembre 1740) 263
CCX. Brossette à Louis Racine (Lyon, 29 décembre 1740). 264
CCXI. Louis Racine à Brossette (Soissons, 20 janvier 1741). 265
CCXII. Brossette à Louis Racine (Lyon, 5 mars 1741).... 266
CCXIII. Louis Racine à Brossette (Paris, 21 mars 1741)... 268

CCXIV. Rousseau à Louis Racine (Bruxelles, 30 janvier 1737). 269
CCXV. Rousseau à Louis Racine (Bruxelles, 21 février 1739). 270
CCXVI. Rousseau à Louis Racine (Bruxelles, 28 mai 1739). 271
CCXVII. Rousseau à Louis Racine (Bruxelles, 28 juin 1739). 273
CXVIII. Rousseau à Louis Racine (Bruxelles, 12 juillet 1739)..... 275
CCXIX. Rousseau à Louis Racine (Bruxelles, 30 octobre 1739)..... 277
CCXX. Rousseau à Louis Racine (Bruxelles, 6 décembre 1739)..... 278
CCXXI. Rousseau à Louis Racine (Bruxelles, 11 décembre 1739)..... 280
CCXXII. Rousseau à Louis Racine (La Haye, 25 juin 1740). 281
CCXXIII. Rousseau à Louis Racine (La Haye, 14 juillet 1740)..... 283
CCXXIV. Rousseau à Louis Racine (fragment sans date).. 285
CCXXV. Rousseau à Louis Racine (fragment sans date)... 285

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

PQ
2029
L5
1910
t.2

Rousseau, Jean Baptiste
Correspondance de Jean-Baptiste Rousseau et de Brossette

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY